

Contributions des services financiers décentralisés au financement rural dans le Kongo central en République Démocratique du Congo

Israël MANDIANGU



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
UNIVERSITÉ DE LIÈGE – GEMBOUX AGRO-BIO TECH

**Contributions des services financiers décentralisés
au Financement rural dans le Kongo central en
République Démocratique du Congo**

Israël MANDIANGU

Dissertation originale présentée en vue de l'obtention du grade de docteur
en sciences agronomiques et ingénierie biologique

Promoteur : Pr. Philippe Burny (Uliège)

Co-Promoteurs :

Pr. Philippe Lebailly (Uliège)

Pr. Augustin Mapapa Mbangala (HEC/Kinshasa)

Année civile : Février 2025

© Israël Mandiangu –Février 2025

Citation : Mandiangu Israel, 2025. Contributions des services financiers Décentralisés au financement rural dans le Kongo Central en République Démocratique du Congo. Thèse de doctorat. Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech, Belgique. 306 pages, 56 tables, 27 figures.

Abstract

This thesis investigates the crucial role of Decentralized Financial Services (DFS) in rural financing in Kongo Central, Democratic Republic of Congo (DRC). The study assesses how DFS meets rural populations' financial needs, considering gender aspects and financial innovations such as the Kibundi system. It also explores public-private-producer partnerships (4P) and value chain financing.

This thesis examines the essential roles of Decentralized Financial Services (DFS) in rural financing in Kongo Central, Democratic Republic of Congo (DRC). The study focuses on DFS's capacity to provide accessible financial products to rural populations, meeting their short—and long-term needs. It also considers gender dimensions and innovations in financing, such as the Kibundi system. Furthermore, it explores public-private-producer partnerships (4P) and value chain financing.

The research was conducted in nine of the ten territories of Kongo Central Province, a region that underwent significant administrative restructuring in 2015. Before this reform, the province was subdivided into three districts: Bas-Fleuve, Cataractes, and Lukaya, which included several territories and municipalities. Since the reform, the districts were eliminated, and the province is now divided into ten territories, in addition to the cities of Matadi (the capital) and Boma. The main objective of this study was to analyze the interaction between the supply and demand for financial services in this region, considering gender issues and the specifics of agricultural and non-agricultural households.

The study sample included 500 heads of households, divided between farmers and non-farmers, male and female household heads, to analyze both the demand for financial services and the gender issue in accessing these services. Additionally, the study involved seven of the eight microfinance institutions (MFIs) present in the province to assess the supply of decentralized financial systems (DFS). Statistical methodologies used to analyze the data include descriptive analyses to examine the general characteristics of the samples, univariate and bivariate analyses to observe relationships between variables, and binary logistic regression (Probit model) to model interactions between the supply and demand for financial services. A robustness analysis was also conducted to test the reliability of the obtained results.

The results of this research provide a better understanding of the factors influencing the demand for financial services in Kongo Central, including gender inequalities, differences between agricultural and non-agricultural households, and the socio-economic conditions of the population. The study also highlights the supply of MFIs and DFS, pointing out the obstacles preventing certain groups, such as women or farmers, from accessing financial services tailored to their needs. These results should provide recommendations for improving access to financial services, strengthening women's empowerment, and better meeting the specific needs of rural and agricultural populations in this region

The results of this research provide a better understanding of the factors influencing the demand for financial services in Kongo Central, including gender inequalities, differences between agricultural and non-agricultural households, and the socio-

economic conditions of the population. The study also highlights the supply of MFIs and DFS, pointing out the obstacles preventing certain groups, such as women or farmers, from accessing financial services tailored to their needs. These results should provide recommendations for improving access to financial services, strengthening women's empowerment, and better meeting the specific needs of rural and agricultural populations in this region.

It is also shown that, although Decentralized Financial Systems (DFS) are present in Kongo Central, their supply remains primarily focused on short-term loans, thus only partially addressing the needs of farmers. While the demand for financial services is increasing in the region, Microfinance Institutions (MFIs) are unable to adequately cover this demand, especially for medium- and long-term needs required to support agricultural investments. This insufficiency of formal financial services has led rural populations to develop innovative informal financing systems, such as Kibundi, which allow households to finance their long-term projects. However, despite the presence of DFS, they have not made a significant contribution to women's empowerment, who continue to face obstacles in accessing financial services tailored to their specific needs. These findings highlight the importance of adapting the supply of DFS to the economic and social realities of farmers and rural women, in order to foster genuine economic development and better financial inclusion.

To improve the contribution of DFS to rural financing, it is recommended to establish public-private-producer partnerships, integrate gender dimensions, and finance value chains. While DFS have the potential to increase rural finance by facilitating access to financial services, financing agriculture, empowering women, reducing poverty, and promoting financial inclusion and education, this is not the case in Kongo Central, where informal rural finance predominates. The analysis indicates that the current contributions of DFS are negligible. The adoption of 4P, as observed in some African countries, is recommended to provide DFS that are accessible and tailored to the needs of poor rural populations.

Keywords: financial services, decentralized finance, rural financing, Kongo Central.

Résumé

Cette thèse examine les rôles essentiels des Services Financiers Décentralisés (SFD) dans le financement rural au Kongo Central, en République Démocratique du Congo (RDC). L'étude s'intéresse à la capacité des SFD à fournir des produits financiers accessibles aux populations rurales, répondant à leurs besoins à court et à long terme, tout en prenant en compte la dimension de genre et les innovations en matière de financement, comme le système Kibundi. En outre, elle explore les partenariats public-privé-producteur (4P) et le financement des chaînes de valeur.

La recherche s'est déroulée sur le terrain dans neuf des dix territoires de la province du Kongo Central, une région ayant subi un découpage administratif important en 2015¹. Avant cette réforme, la province était subdivisée en trois districts : Bas-Fleuve, Cataractes et Lukaya, qui comprenaient plusieurs territoires et communes. Depuis la réforme, les districts ont été supprimés, et la province est désormais divisée en dix territoires, en plus des villes de Matadi (chef-lieu) et Boma². L'objectif principal de cette étude était d'analyser l'interaction entre l'offre et la demande de services financiers dans cette région, tout en prenant en compte les questions de genre et les spécificités des ménages agricoles et non-agricoles.

L'échantillon de l'étude comprenait 500 chefs de famille, répartis entre agriculteurs et non-agriculteurs, hommes et femmes chefs de ménage, afin d'analyser à la fois la demande de services financiers et la question du genre dans l'accès à ces services. En outre, l'étude a impliqué sept des huit institutions de microfinance (IMF) présentes dans la province pour évaluer l'offre des systèmes financiers décentralisés (SFD). Les méthodologies statistiques utilisées pour analyser les données incluent des analyses descriptives pour examiner les caractéristiques générales des échantillons, des analyses univariées et bivariées pour observer les relations entre les variables, ainsi qu'une régression logistique binaire (modèle Probit) afin de modéliser les interactions entre l'offre et la demande de services financiers. Une analyse de robustesse a également été réalisée pour tester la solidité des résultats obtenus.

Les résultats de cette recherche permettent de mieux comprendre les facteurs influençant la demande de services financiers dans le Kongo Central, notamment les inégalités de genre, les différences entre les ménages agricoles et non-agricoles, ainsi que les conditions socio-économiques des habitants. L'étude met également en lumière l'offre des IMF et des SFD, en soulignant les obstacles qui empêchent certains groupes, comme les femmes ou les agriculteurs, d'accéder à des services financiers adaptés. Ces résultats devraient fournir des recommandations pour améliorer l'accès

¹ La suppression des districts en RDC est le résultat d'une série de réformes législatives et administratives, notamment la Loi organique n° 10/011 du 18 mai 2010 et les mesures mises en œuvre en 2015, visant à redéfinir l'organisation territoriale du pays pour améliorer la gouvernance et la décentralisation.

² De temps en temps, nous allons revenir sur l'ancien découpage plus connu du grand public juste pour assurer une bonne compréhension de la localisation de l'étude.

aux services financiers, renforcer l'autonomisation des femmes et mieux répondre aux besoins spécifiques des populations rurales et agricoles dans cette région.

Les résultats de cette recherche permettent de mieux comprendre les facteurs influençant la demande de services financiers dans le Kongo Central, notamment les inégalités de genre, les différences entre les ménages agricoles et non-agricoles, ainsi que les conditions socio-économiques des habitants. L'étude met également en lumière l'offre des IMF et des SFD, en soulignant les obstacles qui empêchent certains groupes, comme les femmes ou les agriculteurs, d'accéder à des services financiers adaptés. Ces résultats devraient fournir des recommandations pour améliorer l'accès aux services financiers, renforcer l'autonomisation des femmes et mieux répondre aux besoins spécifiques des populations rurales et agricoles dans cette région.

Il est également démontré que, bien que les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) soient présents dans le Kongo Central, leur offre reste principalement axée sur des prêts à court terme, ne répondant ainsi que partiellement aux besoins des agriculteurs. Alors que la demande pour les services financiers augmente dans la région, les Institutions de Microfinance (IMF) ne parviennent pas à couvrir de manière adéquate cette demande, en particulier pour les besoins à moyen et long terme, nécessaires pour soutenir les investissements agricoles. Cette insuffisance des services financiers formels a conduit les populations rurales à développer des systèmes de financement informels innovants, tels que le Kibundi, qui permettent aux ménages de financer leurs projets à plus long terme. Toutefois, malgré la présence des SFD, ces derniers n'ont pas contribué de manière significative à l'autonomisation des femmes, qui continuent de rencontrer des obstacles pour accéder aux services financiers adaptés à leurs besoins spécifiques. Ces constats soulignent l'importance d'adapter l'offre des SFD aux réalités économiques et sociales des agriculteurs et des femmes rurales, afin de favoriser un véritable développement économique et une meilleure inclusion financière.

Pour améliorer la contribution des SFD au financement rural, il est recommandé de mettre en place des partenariats public-privé-producteur, d'intégrer la dimension de genre et de financer les chaînes de valeur. Bien que les SFD puissent potentiellement accroître la finance rurale en facilitant l'accès aux services financiers, en finançant l'agriculture, en autonomisant les femmes, en réduisant la pauvreté et en favorisant l'inclusion financière et l'éducation, cela n'est pas le cas au Kongo Central, où la finance rurale informelle prédomine. L'analyse indique que les contributions actuelles des SFD sont insignifiantes. L'adoption des 4P, comme observé dans certains pays africains, est recommandée pour fournir des SFD accessibles et adaptés aux besoins des populations rurales pauvres.

Mots clés : Services financiers, finance décentralisée, financement rural, Kongo Central.

In memoriam

Au fil de nos vies, la mort reste une certitude, bien que son moment demeure imprévisible. En hommage à mes chers disparus - mon père biologique, Mandiangu Faustin, mon mentor scientifique, Venant Patrice Kinzonzi (VPK), et mon frère regretté, Makaya Lezi Papy - je célèbre leur héritage. Leurs enseignements, leur amour et leur présence sont à jamais gravés dans nos cœurs. Puisse leur âme reposer en paix, et que leur lumière continue de briller éternellement dans nos souvenirs.

Dédicaces

À l'Éternel, mon Dieu, source de vie, de souffle et de toute chose,
À notre communauté CAC/VH et à son représentant légal, Voici l'Homme,
À ma mère, Khumba Marie Thérèse, pour le précieux don de la vie, votre Sagesse
et votre amour inconditionnel m'inspirent chaque jour, toi qui m'a tout appris
À ma femme,
À mes merveilleux enfants, mes princes et princesses, mes amis et ma force, fruits
de l'amour et compagnons de ma vie, pour votre joie et votre soutien, qui apportent
une lumière inestimable dans ma vie,
À mes frères et sœurs, spécialement à Jean Paul Mandiangu et son épouse Nana,
À ma belle- mère ma Marthe et belle famille, pour les liens qui nous unissent.
C'est à vous tous que je dédie cette thèse, avec une profonde gratitude et tout mon
amour. Vous êtes des trésors inestimables dans ma vie et vos encouragements sont le
moteur de mes réussites.

Israël MANDIANGU

Remerciements

Ce travail constitue le résultat d'une recherche approfondie réalisée dans le Kongo Central en République Démocratique du Congo, en collaboration avec diverses administrations et universitaires congolais et belges. Il apparaît légitime et essentiel d'exprimer notre gratitude à toutes les personnes ayant contribué à sa concrétisation.

En premier lieu, nous tenons à remercier le Professeur Philippe Lebailly, ancien Responsable de l'Unité d'Économie et de Développement Rural de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux et promoteur de ce travail, dont les encouragements et les remarques éclairées ont été déterminants pour donner à cette recherche la profondeur scientifique qu'elle a atteinte aujourd'hui.

Nos sincères remerciements s'adressent également au Professeur Philippe Burny, promoteur administratif de cette thèse, pour sa présence discrète mais déterminante dans les moments clés et pour tout ce que les mots peinent à exprimer en termes de reconnaissance.

Nous exprimons également notre reconnaissance au Professeur Augustin Mapapa Mbangala, co-promoteur et Professeur à la Haute École de Commerce de Kinshasa (ex-ISC/Gombe), pour sa participation, son soutien, ses suggestions et sa confiance et encouragements qui ont significativement nourri notre esprit de recherche.

La Professeure Annie Cornet, membre du comité de thèse, a également joué un rôle clé en nous prodiguant des conseils constructifs et rigoureux, permettant de renforcer et d'affiner la qualité scientifique de ce travail.

Par ailleurs, nous remercions les Professeurs Marc Labie (Université de Mons), Roger Ntoto (Université de Kinshasa), Pascal Sem Mbimbi (Université de Lubumbashi) et Pascal Welé (Université d'Abomey-Calavi), dont les échanges au fil de ces années ont substantiellement enrichi ce projet.

Nous rendons également hommage à feu le Professeur Venant Patrice Kinzonzi Zato, qui nous a initiés aux fondements de la recherche scientifique, et dont la mémoire demeure précieuse.

Nous sommes infiniment reconnaissants envers l'ensemble des professeurs, chercheurs, et membres du personnel de l'Unité d'Économie et de Développement Rural de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, pour l'environnement intellectuel stimulant et le soutien continu qui ont permis de faire avancer ce travail. Leur expertise et leur collaboration ont été d'une importance capitale pour mener à bien cette recherche.

Nous remercions également le personnel du Laboratoire d'Économie et Développement Rural de l'Université de Liège, notamment Professeurs Berti Fabio, Mmes Nadine Stoffelen, Hop Ho Thi Minh et Christine Fadeur, pour leur assistance précieuse. Leurs conseils et orientations ont été d'une aide inestimable.

À notre chère épouse, et à nos enfants, pour leur patience et leur courage face à nos très longues absences à l'étranger.

Nous remercions aussi l'Université de Liège pour son soutien financier tout au long de ce parcours.

Nos sincères remerciements vont également à M. Éric Lubamba, Directeur Général de BUSINA Microfinance, pour avoir facilité notre travail en ouvrant des perspectives dans le domaine de la microfinance au Kongo Central.

Nous exprimons notre reconnaissance à Papa César Lubamba le notable NEKONGO et sa famille, Ya Vital Bundu de la DGDA, à Fify Mlemvo, à Manza Makiese, M. Callixte Bimwala, M. Didier Kimbumbu, la famille Poshi Mamitcho, M. Albert Ntungila.

Nous adressons nos remerciements aux ménages ruraux, responsables de SFD, et autres informateurs clés de la région du Kongo Central, notamment l'ingénieur Ernest Phuabu ainsi qu'aux statisticiens et économètres ayant contribué à l'analyse de cette recherche.

Nous saluons également l'aide précieuse des étudiants finalistes de l'Université KASA - VUBU, les fonctionnaires de l'administration publique congolaise, tant à Kinshasa que dans le Kongo Central, pour l'accès aux données secondaires et leur soutien au cours de nos travaux de terrain. Nous pouvons signaler notamment Messieurs François Nlemvo du Ministère du Développement rural, Augustin Baharanyi, de la Direction d'Etudes et Planification du Ministère de l'Agriculture.

Nos remerciements s'étendent au personnel administratif, Scientifique et académique de la Haute Ecole de Commerce de Kinshasa (Ex ISC/Gombe), de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, ainsi qu'aux autres institutions académiques (notamment les Professeurs Christophe Lusendi, Professeurs Sabiti et Makala et Manika pour leur soutien indéfectible durant notre formation doctorale.

Nous sommes également reconnaissants envers nos collègues doctorants notamment Fidèle Mulumeoderha, Serge Langunu, Marcelin, Pacifique, Patien, Jean Pierre Hab, Joseph, Trésor Mbavu, collaborateurs (Roma, Succes, leblanc) étudiants, chercheurs, ainsi que toute la communauté de Gembloux et de la RDC, dont l'accueil chaleureux, le soutien moral, matériel et culturel ont été essentiels lors de nos séjours en Europe.

Nos familles, amis et proches, pour leur appui constant, qu'il soit moral, matériel ou financier, ont aussi joué un rôle crucial dans l'aboutissement de ce projet.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes, mentionnées ou anonymes, ayant contribué au succès de ce travail, ainsi qu'à celles qui participeront à la valorisation de ses résultats.

Table des Matieres

Abstract	I
Résumé	III
In memoriam	V
Dédicaces.....	VI
Remerciements	VII
Table des Matieres.....	IX
Liste des figures.....	XVI
Liste des tableaux	XVII
Liste des acronymes	XIX
Chapitre 1	1
Approche conceptuelle et revue de la littérature	1
1.1. Introduction	2
1.1.1. Contexte.....	2
1.1.2. Question de Recherche et objectifs de la thèse	6
1.2. Approche conceptuelle et revue de la littérature	10
1.2.1. Introduction	10
1.2.2. Cadre conceptuel de la recherche.....	10
1.3. Revue de la littérature sur la microfinance	32
1.3.1. Courants théoriques	32
1.3.2. Littérature empirique	40
1.3.3. Conclusion.....	61
Chapitre 2	62
Financement rural en RD Congo.....	62
2.1. Introduction	64
2.2. Financement du monde rural	64
2.3. Contexte de la RDC.....	66
2.3.1. Offre des SFD	67
2.3.2. Besoins des ruraux	68

2.4. Mécanismes de financement existants (formels et Informels) et innovants dans les zones rurales.....	71
2.4.1. Mécanismes traditionnels de financement rural.....	72
2.4.2. Mécanismes innovants de financement rural	74
2.5. Situation actuelle de la microfinance en RDC.....	74
2.5.1. Période coloniale jusqu'en 1970.....	74
2.5.2. Période de 1970 à 1990	75
2.5.3. Période allant de 1990 à aujourd'hui	75
2.6. Cadre légal de la microfinance en R.D.C.	75
2.6.1. Cadre Légal et Réglementaire	76
2.6.2. Formes Juridiques et Institutionnelles	76
2.6.3. Conditions de Constitution et Agrément	77
2.6.4. Encouragement au Développement des IMF.....	77
2.6.5. Défis et Limites	78
2.6.6. Conclusion.....	79
2.7. Acteurs de la microfinance en RDC	80
2.8. Offre de qualité en microfinance agricole : Concepts et stratégies	81
2.8.1. Définir une Offre de Qualité en Microfinance Agricole.....	82
2.8.2. Caractéristiques Clés d'une Offre de Qualité	82
2.8.3. Défis à Surmonter	83
2.8.4. Solutions pour améliorer l'Offre	83
2.8.5. Cas Pratiques et Succès Observés.....	84
2.8.6. Conclusion.....	84
2.9. Microfinance informelle.....	84
2.9.1. Epargne coutumière.....	85
2.9.2. Garde-pièces.....	85
2.9.3. Pétieurs individuels, usuriers ou clubs d'amis.....	85
2.9.4. Associations financières	85
2.9.5. Tontines.....	86
2.9.6. IMF semi-formelles.....	86

2.9.7. Cooperatives d'épargne et de crédit (COOPEC).....	86
2.10. Evolution du financement rural en RDC14	87
2.10.1. Organisation du développement rural en RDC.....	87
2.10.2. Programme de financement en RDC	88
2.10.3. Défis et perspectives pour le financement agricole et Rural	89
2.11. Programmes et plans de developpement agricole et Rurale en RDC	90
2.11.1. Programmes de la période Mobutu (1966-1997).....	90
2.11.2. Programmes des années de crise (1990-2001)	91
2.11.3. Programmes d'après-conflit (2000-2006)	91
2.11.4. Initiatives strategiques et organisationnelles	92
2.12. Conclusion.....	100
Chapitre 3	102
Cadre théorique et hypothèses.....	102
3.1. Introduction	104
3.2. Cadre théorique	104
3.2.1. Théorie de la finance décentralisée	104
3.2.2. Théorie de la dépendance aux institutions financières formelles.....	106
3.2.3. Théorie de l'inclusion financière	108
3.2.4. Théorie des systèmes financiers informels.....	110
3.3. Hypothèses de recherche	113
3.3.1. Première hypothèse	113
3.3.1.1. Contexte théorique.....	113
3.3.1.2. Fondement empirique.....	114
3.3.1.3. Construction de l'hypothèse.....	114
3.3.1.4. Justification logique	114
3.3.1.5. Implication pour la recherche.....	115
3.3.2. Deuxième hypothèse	115
3.3.3. Troisième hypothèse.....	117
3.3.3.1. Théories des systèmes financiers informels et du capital social.....	118
3.3.3.2. Fondement théorique	119

3.4. Identification des variables	121
3.4.1. Variables dépendantes	121
3.4.2. Variables indépendantes	122
3.4.3. Mesure des variables indépendantes.....	124
Source : Auteur	125
3.4.4. Interaction entre les différentes variables	125
3.5. Conclusion	127
Deuxième partie	128
Cadre méthodologique et empirique	128
Chapitre 4	130
Méthodologie de recherche	130
4.1. Introduction	132
4.2. Milieu d'étude, échantillonnage et collecte des données.....	132
Résumé en chiffres	134
4.3. Type d'étude.....	135
4.4. Unité statistique	135
4.4.1. Critères d'inclusion pour l'offre.....	135
4.4.2. Critères d'inclusion pour la demande.....	135
4.4.3. Critères d'inclusion pour le Kibundi	135
4.4.4. Critères d'exclusion.....	135
4.5. Techniques de collecte des données	135
4.1.1. Critères d'inclusion pour la demande.....	135
4.6. Instrument de collecte des données	137
4.6.1. Validité de fiabilité.....	137
4.7. Analyse des résultats	137
4.7.1. Contrôle de qualité des données.....	137
4.7.2. Productivité éligibilité et taux de réponse	140
4.8. Technique d'enquête	141
4.9. Questionnaire d'enquête.....	142
4.10. Conclusion	142

Chapitre 5	144
Facteurs de l'offre et de la demande des SFD dans le financement rural au Kongo Central	144
5.1. Introduction	146
5.2. Résultats de l'offre formelle de SFD en RDC et dans le Kongo Central	146
5.2.1. Offre formelle de services	146
5.2.2. Offre formelle des SFD auprès des ruraux	149
5.2.3. Analyse Univariée de l'Offre de SFD	153
5.2.4. Description de l'offre SFD	154
5.2.5. Capital Social des IMF	159
5.2.6. Structure des Associés	159
5.2.7. Genre et associés des SFD	160
5.2.8. Nombre de Clients Actifs	160
5.2.9. Disparités de Genre dans l'Épargne.....	160
5.3. Résultats de l'analyse univariée de la demande de SFD dans KC	161
5.3.1. Raisons de non recours au microcrédit.....	162
5.3.2. Impact des SFD dans la Zone d'activité.....	165
5.3.3. Source de revenus et d'épargne	167
5.3.4. Impact des SFD sur le bien-être et le Comité de Développement 169	
5.3.5. Profil des répondants par taille de ménage	175
5.3.6. Répartition des Activités, Groupements de Solidarité Financière et Statuts des Répondants	177
5.3.8. Caractéristiques des Activités Commerciales, Revenus, Dépenses et Modes de Financement.....	185
5.4. Analyse des déterminants de l'accès à la finance rurale décentralisé	189
5.4.1. Démarche économique.....	191
5.4.2. Profil d'accès à la finance rurale	193
5.4.3. Approche méthodologique	198
5.5. Analyse des Déterminants de la Finance Rurale au Kongo Central : Résultats Empiriques et Validation des Modèles	203
5.6. Conclusion.....	211

5.7. Evaluation de l'Offre informelle : Financement Informel Innovant.....	213
5.7.1. Introduction	213
5.7.2. Résultats de l'enquête	214
5.7.3. Analyse SWOT de Kibundi	220
5.8. Discussions	225
5.9. Conclusion	226
Chapitre 6	230
Déterminants de l'autonomisation de la femme dans le Kongo Central	230
6.1. Introduction	232
6.2. Méthodologie.....	232
6.3. Analyse descriptive.....	233
6.4. Évaluation de l'autonomisation des femmes : Méthodologie et Construction de l'Indice Composite de l'Autonomisation de la Femme (ICAF)	235
6.5. Analyse de l'inertie totale par l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) 237	
6.6. Résultats de l'étude.....	240
6.6.1 Caractéristiques socioéconomiques des enquêtées	240
6.6.2. Description de l'ICAF selon les caractéristiques Individuelles et des activités exercées	242
6.6.3. Analyse économétrique de l'accès à la finance et Autonomisation femmes dans le Kongo Centrale.....	247
6.6.4. Analyse de la fiabilité des résultats.....	250
6.6.5. Analyse des résultats.....	252
6.7. Conclusion.....	255
Chapitre 7	258
Perspectives et recommandations	258
7.1. Introduction	260
7.2. Perspectives de financement rural dans le KC	260
7.2.1. Inadéquation entre l'offre et la demande dans le K.C.	266
7.2.2. Défis Structurels du Développement Agricole en RDC	268
7.2.3. Partenariats stratégiques public-privé producteur (4P)	272

7.2.4. Les 4P, un outil pour une reproduction plus large et un meilleur accès aux services financiers	273
7.3. Perspectives	277
Recommandations Pratiques	278
7.4. Conclusion.....	282
CONCLUSION GÉNÉRALE	283
Références	286
Annexes	i

Liste des figures

Figure 1. Cadre opérationnel de la thèse.	9
Figure 2: Financement de l'économie rurale.....	19
Figure 3. Mécanisme de financement innovant (MFI)	24
Figure 4. Liste des principaux auteurs.....	38
Figure 5: <i>Approche de la microfinance</i>	39
Figure 6. Mode de financement des ruraux dans le Kongo Central.....	46
Figure 7. Besoins ruraux et méthodes de financement	69
Figure 8. Marché financier rural.....	71
Figure 9. Structure opérationnelle de la thèse	120
Figure 10. Facteurs influençant la finance décentralisée (FD)	190
Figure 11. Sources de financement de l'agriculture	214
Figure 12. Type de système Financier existant.....	216
Figure 13. Affectation de l'épargne des ruraux dans le KC	216
Figure 14. Sources de revenus à l'exclusion de l'épargne.....	217
Figure 15. Amélioration de l'activité grâce aux FSID	217
Figure 16. Inconvénients de Kibundi.....	218
Figure 17. Avantages du métayage.....	219
Figure 18. Analyse SWOT de Kibundi.....	220
Figure 19. Type de système financier rural existant.....	222
Figure 20. Evolution des pratiques agricoles et leur financement dans le Kongo Central.....	224
Figure 21. Distribution des scores de l'ICAF	239
Figure 22. Distribution des scores de l'ICAF	240
Figure 23. Description de l'ICAF selon les territoires au Kongo Central	243
Figure 24. SFDs dans les zones rurales dans le KC.....	262
Figure 25. Impact direct de la finance rurale en RDC.....	263
Figure 26. Évolution des pratiques agricoles et des modes de financement dans le K.C.	271
Figure 27. Finalité du financement rural dans le KC.....	281

Liste des tableaux

Tableau 1. Résumé de l'analyse conceptuelle Microfinance/Microfinance plus...	13
Tableau 2. Évolution de la microfinance vers la microfinance plus	14
Tableau 3. Microfinance combinée/Microfinance plus.....	15
Tableau 4. Finance Rurale : secteurs informel, semi-formel et formel	20
Tableau 5. Comparaisons entre les approches Welfariste et institutionnelle	36
Tableau 6. Résumé des facteurs déterminant l'accès au crédit.....	47
Tableau 7. Kongo Central. Bassins de production avec les territoires couverts ...	65
Tableau 8. Description des variables utilisées dans les analyses statistiques et économétriques	124
Tableau 9. Répartition de l'échantillon par territoire	134
Tableau 10. Etape de réalisation des enquêtes (offre, demande, genre, kibundi).	136
Tableau 11. Evolution de l'ISFD par catégorie dans le Kongo centrale.....	138
Tableau 12. Subdivisions Administratives du KC selon Superficie.....	138
Tableau 13. Subdivisions Administratives du KC selon Population.....	139
Tableau 14. Echantillon et taux de réponse.....	140
Tableau 15. Évolution de la répartition nationale des SFD par type d'IMF	147
Tableau 16. Répartition des IMF dans les provinces pilotes.....	148
Tableau 17. Répartition des Clients des Institutions de Microfinance selon le Genre	148
Tableau 18. Evolution du financement des activités économiques secteur (en %)	149
Tableau 19. Evolution de l'ISFD par catégorie dans le Kongo Centrale.....	150
Tableau 20. Part de marché entre les SFD dans le KC.....	150
Tableau 21. Nombre de comptes par Genre	151
Tableau 22. Répartition géographique des ISFD	152
Tableau 23. Evolution du revenu net des ISFD dans le KC de 2009 à 2024	153
Tableau 24. Clients et Analyse des Facteurs Influent dans l'Accès des crédits .	154
Tableau 25. Description des activités des SFD	156
Tableau 26. Structure des SFDs dans le KC	158
Tableau 27. Analyse des motifs de non-utilisation des SFD dans le K.C.	163
Tableau 28. Bilan des SFD : Bénéfices, retour des utilisateurs dans le K.C.	164
Tableau 29. Evaluation des contributions des ISFD dans la zone d'activité	166
Tableau 30. Pratiques Financières et de l'Impact des ISFD sur les Ruraux	168
Tableau 31. Impact des SFD sur le bien-être et CLD	170
Tableau 32. Répartition des répondants par site d'exploitation	172
Tableau 33. Analyse des Caractéristiques sociodémographiques des répondants	174
Tableau 34. Répartition des répondants par taille de ménage selon le genre.....	176
Tableau 35. Répartition des utilisateurs en fonction de l'environnement familial	177
Tableau 36. Profil Socio-Économique et Sanitaire des Ménages.....	179
Tableau 37. Activités agricoles et élevage des ménages.....	180

Tableau 38. Analyse de l'Accès, utilisation et remboursement des crédits.....	182
Tableau 39. Analyse du Bien-être dans les zones rurales.....	184
Tableau 40. Synthèse des Activités Commerciales et Mode de Financements ..	186
Tableau 41. Structure et Fonctionnement des Groupements de Solidarité Financière	188
Tableau 42. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	192
Tableau 43. Profil d'accès à la finance rurale par les caractéristiques de la demande	194
Tableau 44. Profil d'accès à la finance rurale selon les caractéristiques de l'offre	197
Tableau 45. Variables dépendantes	201
Tableau 46. Variables indépendantes	202
Tableau 47. Estimation Probit des Déterminants de la finance rurale au K.C. ..	204
Tableau 48. Estimation Logit des déterminants de la finance rurale au K.C.	208
Tableau 49. Répartition des chefs des ménages par sexe	233
Tableau 50. Répartition des activités des femmes au sein des ménages.....	233
Tableau 51. Dimensions et indicateurs retenus dans la construction de l'ICAF	237
Tableau 52. Valeurs propres de l'ICAF	238
Tableau 53. Caractéristiques socioéconomiques des demandeurs des crédits ...	241
Tableau 54. Description de l'ICAF : Caractéristiques individuelles et des activités	244
Tableau 55. Déterminants de l'Autonomisation femme selon les caractéristiques individuelles.....	247
Tableau 56. Déterminants de la fiabilité des données de l'Autonomisation de la femme	251

Liste des acronymes

- ACCT : Agence de Coopération Culturelle et Technique
- ACM : Analyse en correspondances multiples
- AERCR : Association d'Épargne Régulière et de Crédit Renouvelable
- AFD : Agence Française de Développement
- AFNOR : Association Française de Normalisation
- AGR : Activité Génératrice de Revenus
- BANCOSOL : Banco Solidario
- BCA : Banque de Crédit Agricole
- BCC : Banque Centrale du Congo
- BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
- BDS : Boycott, Désinvestissement et Sanctions
- BIT : Bureau International du Travail
- BNC : Banque Nationale du Congo
- BNZ : Banque Nationale du Zaïre
- BP : Partenaires Commerciaux
- BRI : Bank Rakyat Indonesia
- BZ : Banque du Zaïre
- CADECO : Caisse d'Épargne du Congo
- CAID : Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement
- CARG : Conseil Agricole Rural de Gestion et de Développement
- CBZO : Communauté Baptiste du Zaïre Ouest (West Zaire Baptist Community)
- CCP : Comptes de Chèques Postaux
- CDMT : Cadres de Dépenses à Moyen Terme
- CEAC : Communauté Évangélique de l'Alliance au Congo (Evangelical Alliance Community in Congo)

CEC : Église du Christ au Congo

CEMALA : Commission d'Élaboration des Mesures d'Application de la loi Agricole

CFI : Centre pour l'Inclusion Financière

CGAP : Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres

CM : Chef de Famille

COOPEC : Coopérative d'Épargne et de Crédit

COVID-19 : Coronavirus 2019

CT : Court Terme

DSRP : Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

ECOS- SFM : Écosystème pour les Systèmes Financiers

Mobiles

ECOS-BARE : Écosystème d'Échanges Agricoles Soutenu par un Système de Récépissé d'Entrepôt

ECOS-VCGE/OGCE : Écosystème des Véhicules/Organismes de Gestion Collective de l'Épargne (Écosystème des Véhicules/Organismes de Gestion Collective de l'Épargne)

FENU : Fonds d'Équipement des Nations Unies

FGD : Focus Group Discussion

FIDA : Fonds International de Développement Agricole des Nations Unies

FIEG : Groupe d'Experts en Inclusion Financière

FONER : Fonds National d'Entretien Routier

FPI : Fonds de Financement de l'Industrie (Industry Financing Fund)

FPM : Fonds de Promotion de la Microfinance

GFSI : Indice de Sécurité Alimentaire Mondiale

GTZ : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.

ICAF : Indice composite de l'autonomisation de la femme

IDH : Indice de Développement Humain

IFP : Institutions Financières Locales

IMF : Institution de Microfinance

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques (France)

INSS : Institut National de Sécurité Sociale

IRAM : Institution pour la Recherche et l'Application des

MD : Méthodes de Développement

ISDF : Institutions de services financiers décentralisés

ISDH : Indice de Développement du Genre

ISF : Impôt sur les Grandes Fortunes (impôt sur les grandes fortunes)

ISO : Organisation Internationale de Normalisation

KC : Kongo Central

LOFIP : Loi sur les Finances Publiques

MEC : Mutuelles d'Épargne et de Crédit

MFC : Microfinance Combinée

MIFA : Mécanisme incitatif de financement agricole

MSME : Micro, Petites et Moyennes Entreprises
NIRSAL : Système Nigérian de Partage des Risques Basé sur l'Incitation pour les
Crédits Agricoles
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PDG : Directeur Général
PPP (3P) : Partenariat Public Privé
PPPP (4P) : Partenariat Public Privé Producteur
RDC : République Démocratique du Congo
SDG Development Goal (Objectif de développement durable)
SFD : Service financier Décentralisé

Chapitre 1

Approche conceptuelle et revue de la littérature

1.1. Introduction

Le premier chapitre de cette recherche vise à poser les bases conceptuelles, théoriques et méthodologiques qui sous-tendent ce travail. À travers une structuration rigoureuse, ce chapitre introduit le contexte général de l'étude, clarifie les questions de recherche, précise les objectifs poursuivis, et présente les fondements conceptuels ainsi que les contributions issues de la littérature. Ces éléments permettent de mieux cerner les enjeux, la pertinence et la portée de la problématique abordée.

Dans un premier temps, nous établissons le contexte général de cette recherche, en mettant en lumière les dynamiques socio-économiques et financières qui justifient l'intérêt pour la microfinance, notamment dans la promotion de l'autonomisation des femmes et du développement rural. Cette section permet de souligner les défis spécifiques auxquels cette recherche entend répondre, tout en inscrivant la problématique dans une perspective globale et multidimensionnelle.

Ensuite, nous formulons la question centrale de recherche, autour de laquelle s'articule ce travail, et nous précisons les objectifs poursuivis. Ces éléments permettent de structurer la démarche scientifique et d'orienter les efforts vers des réponses pertinentes et rigoureusement documentées.

Dans une troisième section, nous présentons l'approche conceptuelle adoptée ainsi qu'une revue critique de la littérature. Cette partie expose d'une part le cadre conceptuel sur lequel s'appuie cette recherche et, d'autre part, un examen des principaux courants théoriques et des études empiriques pertinentes en microfinance. Ces analyses permettent non seulement de positionner cette recherche dans le paysage scientifique existant, mais également de mettre en évidence les lacunes que ce travail entend combler.

Enfin, une conclusion synthétisera les principaux points abordés dans ce chapitre, tout en justifiant la pertinence de l'approche méthodologique adoptée pour les chapitres suivants.

1.1.1. Contexte

Le financement durable de l'agriculture en milieu rural constitue une préoccupation majeure pour les gouvernements et les décideurs politiques, particulièrement dans les pays où résident la majorité des populations défavorisées (Janvry and Sadoulet, 2023). En Afrique subsaharienne, le secteur agricole joue un rôle prépondérant, représentant entre 20 % et 50 % du PIB et constituant la principale source de revenus et d'emplois pour 60 % à 80 % de la population (Ciza, 2023). Malgré cette importance, les petites et moyennes entreprises agro-pastorales, halieutiques et agroalimentaires font face à des défis persistants liés à l'accès au financement adéquat pour développer leurs activités.

La République Démocratique du Congo (RDC), pays majoritairement rural et pauvre, n'échappe pas à cette réalité. Une grande partie de sa population rurale a un accès limité aux services financiers formels, avec seulement 20 % des intermédiaires financiers opérant dans les zones rurales pour répondre aux besoins de financement de 70 % de la population vivant en milieu rural (Kabongo, 2023; Sossou, 2015). Le manque ou le faible financement selon le cas est identifié comme l'une des principales contraintes auxquelles est confronté le secteur agricole. Outre ces défis structurels, de nouvelles crises et chocs externes, tels que la pandémie de Covid-19, la crise russo-ukrainienne, la désintégration régionale, la montée du terrorisme dans certains pays et les conséquences du changement climatique, sont venus freiner l'activité économique sur le continent et accroître les risques d'insécurité alimentaire.

Il est important de souligner que de nombreux ménages ruraux tirent une partie de leurs revenus de sources autres que l'agriculture, ce qui met en évidence l'importance du financement rural pour le développement global de ces régions (Ciza, 2023). Cependant, la plupart des communautés rurales à faible revenu rencontrent des difficultés à accéder à des moyens fiables pour épargner, protéger et faire fructifier leurs actifs, ainsi qu'à transférer de l'argent entre comptes. Parmi les groupes les plus vulnérables se trouvent les femmes, les jeunes et les sans-abris, dont la principale source de revenus provient de l'agriculture dans les zones rurales (Simon, 2022).

Il est généralement admis qu'un développement économique et social durable et équilibré dépend, dès ses débuts, d'une agriculture forte, ce qui implique des investissements financiers importants (Brulé et al., 2016)³. La plupart des recherches indiquent que le déséquilibre entre l'offre et la demande de crédit agricole constitue l'une des principales raisons de la faible productivité agricole dans les pays en développement, en particulier en Afrique (Niyongabo and Périlleux, 2011).

Compte tenu du rôle crucial du secteur agricole dans l'économie de la région et pour les moyens de subsistance des populations, la question du financement durable de l'agriculture rurale en Afrique subsaharienne est d'une importance primordiale. Pour surmonter les défis complexes qui entravent le développement économique, il est nécessaire de mettre en place des modèles de financement rural innovants qui soutiennent efficacement les petites et moyennes entreprises (PME) dans les secteurs de l'agro-industrie, de l'élevage et de la production alimentaire. En 2019, seuls 10 %

³ Des pays comme Singapour, Hong Kong, le Qatar et Monaco ont prospéré sans une base agricole en se concentrant sur l'industrie, les services financiers, le commerce international, les ressources naturelles, et le tourisme de luxe. Leur succès réside dans des stratégies ciblées et des investissements diversifiés, démontrant que le Développement économique peut être atteint par des voies alternatives à l'agriculture.

des populations rurales ont accès aux services financiers officiels⁴, en grande partie en raison d'infrastructures insuffisantes, de capacités limitées des prestataires de services financiers et d'un faible niveau d'instruction de la clientèle.

Cette étude se focalise sur l'analyse de la problématique du financement rural par les services financiers décentralisés en mettant l'accent sur le secteur agricole dans la province du Kongo Central en RDC. En examinant les défis et les opportunités de financement durable, cette recherche vise d'une part, à améliorer de manière durable les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations vivantes dans les zones rurales, ensuite grâce au nouveau mécanisme de financement, rendre disponible suffisamment de nourriture de qualité en fonction de la demande contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

En mettant l'accent sur la nécessité d'un système financier bien développé et inclusif, cette thèse vise à proposer des pistes novatrices pour surmonter les obstacles et promouvoir le développement rural en Afrique subsaharienne (Wampfler, 2016).

Dans les chapitres suivants, nous explorerons en détail les défis spécifiques auxquels l'agriculture en milieu rural est confrontée en matière de financement, les stratégies novatrices qui peuvent être mises en œuvre pour combler ces lacunes, ainsi que les implications pratiques et politiques qui en découlent. En fin de compte, l'objectif est de contribuer à la construction d'un avenir plus prospère pour les populations rurales en Afrique subsaharienne, en renforçant les systèmes financiers et en promouvant un développement durable et équitable.

En 2024, la République Démocratique du Congo (RDC) a enregistré une croissance économique modérée, principalement soutenue par le secteur minier, bien que l'inflation soit restée une préoccupation majeure (Banque Mondiale, 2023). Les efforts pour moderniser l'agriculture et autonomiser les agriculteurs ont été soulignés dans le Plan National de Développement 2024-2028 (Ministère du Plan, 2024)⁵. L'instabilité politique et les conflits armés ont continué de freiner les progrès, malgré les réformes économiques entreprises pour améliorer la gestion des ressources publiques (FMI, 2024). De plus, des préoccupations persistantes concernant la transparence et la corruption dans le secteur minier ont été mises en évidence, nécessitant une amélioration de la gouvernance pour attirer davantage d'investissements.

En 2024, la RDC a connu une croissance modérée grâce au secteur minier, mais a fait face à une inflation élevée et des infrastructures limitées. Les réformes agricoles et économiques ont été cruciales, malgré l'instabilité politique persistante. La transparence et la corruption dans le secteur minier demeurent des défis majeurs pour attirer les investissements. Dans la même lignée, le secteur de la microfinance n'a pas

⁴ https://www.ifad.org/documents/d/new-ifad.org/rf_sun_final_f_web-pdf

⁵ <https://plan.gouv.cd/>

pleinement répondu aux besoins de financement des exploitations familiales et des agriculteurs ruraux. Malgré le soutien du gouvernement et d'autres sources, la microfinance en RDC rencontre des difficultés, notamment en raison de services financiers mal adaptés aux réalités du monde rural. Cette étude se base sur les travaux de (Morvant-Roux, 2009) et du Fonds de promotion de la microfinance FPM (2019) pour explorer les causes et les implications de cette situation.

La province du Kongo Central en RDC est fortement dépendante de l'agriculture, avec plus de la moitié de son activité économique provenant du secteur agricole. Cependant, la productivité agricole a baissé, et les agriculteurs font face à des contraintes financières pour investir dans des cultures à long terme. Le manque de crédits opportuns à moyen et long terme est l'une des principales contraintes du secteur (Andres and Lebailly, 2014; Fennassi and Qodad, 2024a). Environ 75 % de la population de la région est composée d'agriculteurs démunis. Malgré la disponibilité de services financiers décentralisés (SFD) dans les zones rurales, seuls 32 % de la population économiquement active ont accès aux services financiers formels, laissant 54 % financièrement exclus. Parmi ceux qui ont accès aux services financiers formels, seulement 6 % utilisent plus d'un type de service financier (Andres and Lebailly, 2014; Fennassi and Qodad, 2024a).

Les SFD jouent un rôle central dans la fourniture de services financiers aux populations exclues du système bancaire traditionnel, mais ils ne parviennent pas à répondre pleinement aux besoins du secteur agricole et rural. De plus, certaines grandes institutions financières basées en RDC ont connu des crises de liquidité majeures entre 2015 et 2017, aggravant la situation du secteur de la microfinance (FPM, 2019).

Les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes rurales sont particulièrement oppressantes, et l'accès à la terre est un défi majeur pour les populations du Kongo Central. Le manque d'accès aux services financiers formels est un obstacle au développement économique et à la croissance des activités génératrices de revenus en RDC, en particulier dans les zones rurales.

Les banques commerciales traditionnelles excluent généralement les entrepreneurs ruraux en raison de leurs besoins de crédit considérés comme trop faibles pour justifier les coûts de transaction, et du manque d'actifs tangibles en garantie. Les institutions de microfinance, bien que fournissant des services financiers décentralisés, ne parviennent pas à couvrir tous les besoins financiers, en particulier dans le secteur agricole (Banerjee & Duflo, 2009a).

Les SFD et les banques peuvent jouer un rôle complémentaire dans l'inclusion financière en RDC. Des mécanismes financiers innovants, tels que la responsabilité conjointe et la surveillance par les pairs, peuvent aider à réduire les inégalités informationnelles et les coûts de transaction (Greenwald and Stiglitz, 1990). De plus, des approches de médiation des transactions financières doivent être mises en œuvre pour combler le vide entre les fonds disponibles et les besoins monétaires des zones rurales.

Le secteur de la microfinance en RDC fait face à des défis importants pour répondre aux besoins de financement des exploitations familiales et des agriculteurs ruraux. Malgré des initiatives de soutien du gouvernement et d'autres sources, l'inclusion financière en milieu rural reste insuffisante. Des approches novatrices doivent être développées pour combler ce vide et lutter contre l'exclusion des populations rurales, en coordonnant ces initiatives avec des objectifs de développement à long terme tels que la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim grâce à l'inclusion financière.

1.1.2. Question de Recherche et objectifs de la thèse

Dans cette étude, notre question de recherche est la suivante : Quelles sont les contributions des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au développement et à l'amélioration du financement rural dans le Kongo Central ?

La recherche présentée explore le rôle des Services Financiers Décentralisés (SFD) dans le financement rural au Kongo Central, une province de la République Démocratique du Congo (RDC). Elle examine également leur contribution à l'autonomisation économique des femmes, l'amélioration des revenus ruraux, et leur contribution à la réduction de la pauvreté.

La problématique principale est déclinée en trois questions spécifiques (QS) :

1. Quels sont les facteurs de l'offre et de la demande des SFD dans le financement rural au Kongo Central ?
2. Comment les SFD contribuent-elles à l'autonomisation des femmes ?
3. Quelles stratégies les populations rurales utilisent-elles pour surmonter le déficit de financement ?

Ces axes visent à comprendre comment les SFD permettent aux populations rurales de combler le déficit financier et d'accroître leurs opportunités économiques.

Objectifs de l'étude

Les principaux objectifs sont :

1. Analyser les facteurs influençant l'offre et la demande des SFD.
2. Évaluer la contribution des SFD à l'autonomisation des femmes en termes économiques, sociaux et décisionnels.
3. Identifier les stratégies locales (formelles et informelles) face au déficit de financement.
4. Proposer des recommandations pour améliorer les services financiers en milieu rural.

Ces objectifs permettent une vision holistique du rôle des SFD dans le développement rural au Kongo Central.

Méthodologie

L'étude s'appuie sur une enquête auprès de :

- 500 ménages ruraux sélectionnés selon des critères précis,
- 7 institutions de microfinance actives dans la région.

Les données collectées sont analysées pour identifier les facteurs structurels de l'offre/demande, l'impact sur les bénéficiaires, et les alternatives développées face aux limites des SFD.

Apport théorique et originalité

Contrairement aux travaux (Beck, 2007; Beck et al., 2000) qui se concentrent sur les relations entre financement rural et développement économique dans des contextes globaux, cette étude offre une perspective locale et contextualisée. Elle examine les spécificités du Kongo Central, une région sous-explorée dans la littérature, avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes.

Choix et intérêt de l'étude

Les raisons majeures qui motivent cette recherche incluent :

- La nécessité d'améliorer l'inclusion financière dans les zones rurales marginalisées.
 - Le potentiel économique du Kongo Central (agriculture, microentreprises) entravé par un déficit de financement.
 - L'importance stratégique des SFD pour atteindre des populations non bancarisées.
 - La pertinence de cette étude pour orienter les politiques publiques.

Articulation de la thèse

Cette recherche est structurée en deux parties principales, la première partie comprend trois chapitres. Le premier chapitre, qui traite de l'approche conceptuelle, aborde les concepts généraux ainsi qu'une revue approfondie de la littérature existante. Il propose une analyse critique de l'état actuel de la recherche liée au thème de l'étude et expose les concepts clés ainsi que les approches théoriques qui sous-tendent la recherche. Le deuxième chapitre se concentre sur le financement rural en RDC. Il est divisé en trois sections : la première section présente l'évolution du système financier en RDC, son historique, sa mission, sa composition, son organisation et les acteurs impliqués. La deuxième section aborde l'évolution du secteur de la microfinance en RDC, tandis que la troisième section trace l'historique du financement rural dans le pays. Le troisième chapitre se consacre au cadre théorique et aux hypothèses.

La deuxième partie consacrée au cadre méthodologique et empirique est subdivisée de la manière suivante : Le quatrième chapitre présente la méthodologie de recherche, en termes de données collectées et de traitement des données de l'enquête. Le chapitre cinquième présente les facteurs de l'offre et de la demande des SFD dans le financement rural au Kongo central. Le chapitre sixième analyse les résultats de l'autonomisation de la femme dans le Kongo central et enfin, le chapitre sept explore les perspectives et recommandations sur financement rural dans le Kongo Central en RDC à la lumière des résultats empiriques.

Points clés de l'analyse

- Les SFD permettent aux populations rurales d'accéder à des prêts adaptés (courts, moyens ou longs termes). Ces fonds facilitent :
 - L'achat d'intrants agricoles.
 - Le développement de microentreprises.
 - La diversification des revenus.
 - La résilience face aux chocs économiques.
- Les femmes rurales, particulièrement marginalisées, bénéficient de ces services pour améliorer leur autonomie financière et sociale.
 - L'étude met en lumière les défis persistants :
 - Un déficit de financement aggravé par l'insuffisance des institutions disponibles.
 - Une faible inclusion financière due à la méfiance envers les SFD et au manque de sensibilisation.

Les SFD jouent un rôle crucial dans le développement rural en offrant des services financiers adaptés, en autonomisant les femmes et en stimulant l'économie locale. Cependant, leur efficacité dépend de la capacité à surmonter les obstacles structurels, institutionnels et culturels identifiés dans cette étude.

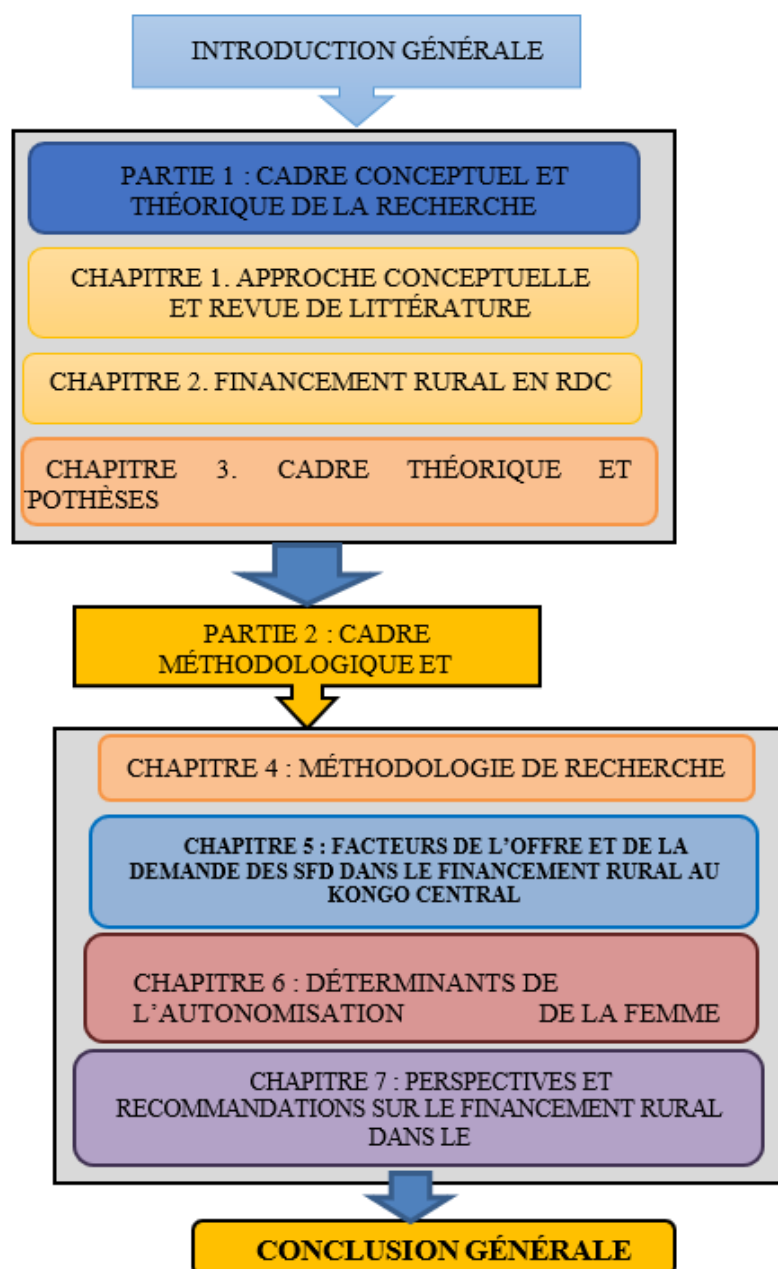


Figure 1. Cadre opérationnel de la thèse.

1.2. Approche conceptuelle et revue de la littérature

1.2.1. Introduction

L'approche conceptuelle et la revue de littérature sont des éléments essentiels dans la réalisation d'une recherche scientifique. Elles permettent de clarifier les concepts clés, de définir le cadre théorique et de présenter les travaux antérieurs réalisés sur le sujet d'étude. Ce chapitre a pour objectif de présenter l'approche conceptuelle et la revue de littérature liées à notre recherche sur le financement rural en République Démocratique du Congo (RDC).

Dans un premier temps, nous présenterons les concepts clés liés au financement rural, tels que la microfinance, l'inclusion financière et le développement rural. Nous définirons ces concepts et discuterons de leur importance dans le contexte de la RDC. Ensuite, nous aborderons les différentes théories et approches qui sous-tendent notre recherche, en mettant l'accent sur celles qui sont pertinentes pour notre étude de cas.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous présenterons une revue de littérature exhaustive sur le financement rural en RDC. Nous analyserons les travaux antérieurs réalisés sur ce sujet, en identifiant les principales tendances, les lacunes et les défis auxquels font face les chercheurs et les praticiens dans ce domaine. Nous examinerons également les études empiriques menées en RDC et dans d'autres pays en développement, afin de tirer des enseignements utiles pour notre recherche.

Enfin, nous conclurons ce chapitre en synthétisant les principaux résultats de notre approche conceptuelle et de notre revue de littérature. Nous mettrons en évidence les contributions de notre recherche à la littérature existante et discuterons des implications pratiques pour les politiques et les pratiques de financement rural en RDC.

1.2.2. Cadre conceptuel de la recherche

Cette section traite des notions générales, c'est-à-dire des concepts mobilisés dans le cadre de notre recherche. Elle est subdivisée en deux sections. La première section concerne le cadre conceptuel ou la définition des concepts clés, et la seconde section traite des notions générales pertinentes pour notre étude.

1.2.2.1. Définition des concepts opératoires

Dans toute recherche scientifique, il existe des concepts clés récurrents dont la définition est essentielle pour la compréhension du travail. Il est donc crucial, dans le cadre de notre étude, de commencer par définir ces concepts clés qui seront utilisés tout au long de notre recherche. Ces concepts incluent principalement les services financiers décentralisés ou microfinance, la microfinance plus, ainsi que la finance rurale (financement du développement rural).

2. *Système financier décentralisé*

D'emblée, nous tenons à préciser que plusieurs institutions et chercheurs, comme la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), utilisent les termes SFD et microfinance. Dans le cadre de cette recherche, nous présenterons ces deux termes séparément.

La BCEAO définit un système financier décentralisé (SFD) comme une institution dont l'objectif principal est de fournir des services financiers à des individus qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et des établissements financiers, telles que définies par la réglementation bancaire. Cette institution est autorisée par la loi sur les SFD à offrir ces services⁶.

De cette définition, il ressort que le Système Financier Décentralisé est au cœur de la microfinance. En effet, sans système financier décentralisé, il serait difficile de parler de microfinance, car ce dernier est le champ d'application de la microfinance.

Cette définition permet également de comprendre que l'objectif premier des SFD n'est pas de faire du profit, mais plutôt d'aider les personnes exclues du système bancaire traditionnel à se prendre en charge en leur accordant des prêts pour développer leurs activités.

Considérés comme un outil efficace pour atteindre certains objectifs de développement durable, notamment la lutte contre la pauvreté et l'extrême faim, les SFD ont émergé dans un contexte de libéralisation financière et ont connu un succès croissant. À ses débuts, le terme "microfinance" soulignait l'importance du risque et de l'incertitude, ainsi que le rôle fondamental de la confiance, de la proximité et des représentations sociales dans la mise en place des pratiques financières (Gueyie et al., 2010).

Au sein de ce système financier, différents acteurs interagissaient : les banques ambulantes, les tontines et les coopératives d'épargne et de crédit. Certains de ces acteurs, qui pratiquaient des taux d'intérêt très élevés, étaient qualifiés d'usuriers. Selon Servet (2006), l'objectif de la microfinance - SFD était d'offrir des services financiers au plus grand nombre de personnes exclues de la finance dite formelle.

À l'origine, ces services se caractérisaient par de petits montants appelés microcrédits. Fortement médiatisée lors du Sommet du microcrédit en 1997, la microfinance est devenue un élément essentiel des politiques de réduction de la pauvreté, permettant aux pauvres de développer des activités lucratives et valant même un prix Nobel à son initiateur, Yunus.

Intermédiaire entre les pratiques informelles et un secteur bancaire quasi inaccessible aux pauvres faute de garanties, il se développe et se consolide aujourd'hui dans un contexte marqué par un fort changement idéologique sur les sources de financement et de nouveaux défis. Force est de constater que les résultats

⁶<https://www.bceao.int/fr/documents/quest-ce-quune-institution-de-microfinance-ou-systeme-financier-decentralise>

sont parfois différents des attentes, voire des objectifs sociaux, économiques et financiers fixés par les promoteurs (Guérin et al., 2009).

3. *Microfinance*

Popularisée, comme développé plus haut, à partir de l'expérience de la Grameen Bank initiée au Bangladesh par Muhammad Yunus en 1976, qui a popularisé le microcrédit, la microfinance a évolué à tel point qu'elle s'est imposée comme l'une des meilleures alternatives d'accès au capital pour les pauvres. En 2005, les Nations Unies ont déclaré la microfinance comme un outil de développement. De nombreux acteurs du secteur ont saisi l'occasion de le présenter et continuent de faire état de ses réalisations, démontrant que l'outil est à la hauteur de la lutte contre la pauvreté. De là à dire qu'il s'agit d'un remède miracle, il n'y a qu'un pas.

En effet, elle regroupe toutes les institutions financières qui ont une mission sociale, tout en gardant un objectif de rentabilité financière.

Ce système financier vise à servir les couches sociales exclues des circuits financiers traditionnels en raison de la faible rentabilité de leurs transactions, qui se distinguent principalement par des montants modestes. Pour soutenir efficacement ces populations exclues, la formation et l'appui au développement de projets générateurs de revenus accompagnent très souvent les services d'épargne financière et de crédit (Gueyie et al., 2010).

Selon Gentil & Servet (2002), la microfinance couvre tous les systèmes offrant des services d'épargne, de crédit, d'assurance et de transfert aux personnes pauvres exclues du système bancaire conventionnel en raison de l'absence de garanties.

Au fil des années, la microfinance est devenue un secteur clé pour le financement d'activités génératrices de revenus par le biais du microcrédit. Selon M. Yunus, le microcrédit est un élément clé des stratégies de développement local et de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Il faut noter que l'accès au microcrédit n'est important que s'il est accompagné d'un appui technique tel que la réglementation, mais aussi d'un appui et d'un suivi qui contribueront à la viabilité du secteur (Cossé et al., 1994).

Au vu des analyses précédentes, l'objectif principal de la microfinance est de contribuer à l'émergence et au renforcement du leadership local, y compris parmi les femmes et surtout parmi les catégories les plus marginalisée (Guérin et al., 2009)

Tableau 1. Résumé de l'analyse conceptuelle Microfinance/Microfinance plus

(Attali, 2014, p.243)	Le terme "microfinance" désigne la fourniture de services financiers aux personnes à faibles revenus ou exclues du système financier formel traditionnel.
(Muhammad Yunus, 2006)	La microfinance est un terme récent désignant les services financiers destinés aux populations exclues du système bancaire traditionnel. Ces services visent à soutenir la création ou le développement d'activités économiques, ainsi qu'à répondre à divers besoins tels que le microcrédit, l'épargne solidaire, la micro-assurance et les transferts de micro-fonds.
(-FAQ : Microfinance Portail de la Microfinance - CGAP, 2001)	La microfinance désigne la fourniture d'une variété de produits financiers aux individus exclus du système financier conventionnel ou formel.
(Allemand, 2007)	La microfinance est un terme générique qui désigne toutes sortes de services destinés à répondre aux besoins financiers et bancaires des populations à faibles revenus et/ou exclues du système bancaire.
(S.Boyé,J. Hajdenberg2006, 17).	La microfinance est l'ensemble des services offerts aux individus qui n'ont pas accès aux institutions financières conventionnelles. Par extension, le terme microfinance désigne l'ensemble des activités mises en œuvre pour fournir ces services.
(M. Lelart, 2005).	La microfinance est définie comme un ensemble de services financiers (épargne, crédit, micro-assurance et transferts d'argent), une forme de finance de proximité qui s'adapte aux besoins et à la logique de la fourniture de services financiers à une population qui n'a pas accès aux banques, ainsi qu'aux besoins d'une autre nature que l'emprunteur éprouve lorsqu'il obtient un crédit.
(Gueyie, J., & al, 2010).	La microfinance englobe toutes les institutions financières qui ont une mission sociale, tout en se concentrant sur la rentabilité financière.

(Falcoucci 2012)	D'une manière générale, la microfinance est une forme d'assistance destinée aux personnes en situation de marginalisation ou d'exclusion financière, c'est-à-dire à tout individu qui "ne peut plus mener une vie normale dans sa propre société parce qu'il est gravement handicapé dans l'accès à certains moyens de paiement ou de règlement, à certaines formes de crédit et de financement, aux moyens de conserver son épargne et d'étaler ses revenus et ses dépenses dans le temps".
------------------	--

Source : Auteur, analyse documentaire.

4. *De la microfinance vers la microfinance plus*

Depuis plusieurs années, la microfinance évolue de la microfinance à la microfinance combinée et à la microfinance plus.

Tableau 2. Évolution de la microfinance vers la microfinance plus

Microfinance (produit financier) / (version de base)	Microfinance et produits financiers combinés (version étendue)	Microfinance plus Services financiers et non financiers Version approfondie
Services financiers - Mono produit Soit crédit, épargne, santé	Services financiers combinés - crédit et épargne, assurance et crédit	Services financiers et non financiers - éducation, énergie verte, formation, logement
Clients : population pauvre, souvent urbaine	Clients : Cibler les clients solvables	Clients solvables sans revenus (subvention)
Pratiques ; garantie individuelle et collective	Garantie du groupe	Individuel, collectif et assistance Aux pauvres des pauvres
Prêts non liés à d'autres services financiers	Prêts liés à des services financiers (épargne)	Prêts liés aux services financiers et non financiers
Gestion participative	Une gestion rigoureuse comme celle d'une entreprise privée	Gestion très rigoureuse en tant qu'entreprise privée

Taux d'intérêt élevés	Des taux d'intérêt abordables	Taux d'efficacité = économies d'échelle et de gamme
Objectif : Plus social	Plus d'informations financières	Social et financier
Attali, J. (2014)	Labie, M. (2007) Koen, C. (2009)	CGAP, (2013) Banque mondiale

Source : Auteur, analyse documentaire.

Tableau 3. Microfinance combinée/Microfinance plus

(Rossel-Cambier, 2009, p.86)	Microfinance combinée MFC La microfinance combinée (MFC) peut être définie comme le couplage de la fourniture des produits décrits ci-dessus - crédit, assurance et épargne - afin de fournir aux personnes exclues un ensemble plus complet de services.
(Labie, Marc, & Pascal, 2007, pp57-58)	La microfinance combinée est le couplage d'activités de microfinance en particulier : la microfinance (microcrédit) et la micro-santé (santé) afin d'assurer la viabilité des deux systèmes.
(Manzambi Kuwekita et al, 2015)	Couplage de la microfinance et de la microassurance en RD Congo : la microfinance combinée est le couplage du microcrédit, de la microassurance et de la fourniture de soins de santé afin d'améliorer l'accès aux soins de santé.
(Barry, 2013, p8)	Combinaison : microcrédit - BDS (soutien à long terme) Combinaison de services microfinanciers et de services de soutien appropriés, souvent bénévoles.
Microfinance Plus (Https://www.microfinancegateway.org/topics/microfinance-plus, n.d.)	La microfinance plus est la fourniture de services financiers et non financiers visant à renforcer l'impact sur les communautés locales, à accroître la satisfaction des clients ou à

	encourager un plus grand nombre de personnes à devenir ou à rester clients.
(E. Messomo, 2017)	La microfinance plus englobe un ensemble de services financiers et non financiers destinés aux populations pauvres, vulnérables et marginalisées. Ces services comprennent notamment le microcrédit, la micro-épargne, la micro-assurance, les transferts d'argent, ainsi que des services de conseil, de santé, de formation, de nutrition et de renforcement des capacités.

Source : Auteur, analyse documentaire.

Après avoir présenté l'analyse conceptuelle de la microfinance et de la microfinance plus, nous nous penchons à présent sur la finance rurale (agricole).

5. *Financement rural*

Lorsque l'on parle de financement du développement rural, il s'agit en réalité de la finance rurale, souvent confondue avec la finance agricole⁷. Nous partons du constat fait par l'AFD⁸ que : "L'offre actuelle de microcrédit est régionalement déséquilibrée, fragile et inadaptée à la demande.

6. *Controverses sur le financement rural*

Depuis près d'un siècle, comme le montre l'exemple de la Bank Rakyat en Indonésie, fondée en 1895, la problématique des services financiers en milieu rural a fait l'objet de nombreux débats, conduisant à une grande variété d'expériences, et généralement à des échecs. Sans retracer chacune de ces histoires, avec leurs spécificités nationales, il faut souligner l'importance de mener des analyses historiques au cas par cas, pour éviter de répéter les mêmes erreurs, mais surtout pour comprendre les attentes, les pratiques et les habitudes⁹.

Les agriculteurs, contrairement aux gestionnaires et aux "experts" de passage, ont généralement une excellente mémoire et, au-delà de la rhétorique, cherchent à situer la nouvelle intervention proposée dans la chaîne des expériences passées et à voir,

⁷ L'agriculture est plus importante que les autres activités dans les zones rurales.

⁸ <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/developper-la-microfinance-en-milieu-rural>.

⁹ <https://microfinancement.cirad.fr/fr/news/Bim/Bim-2003/BIM-18-03-03.pdf>

comme pour les précédentes, dans quelle mesure elle peut être utilisée ou "détournée" pour satisfaire leurs demandes et s'inscrire dans leurs logiques socio-économiques.

Pendant longtemps, les services financiers ont été axés sur les méthodes de distribution du crédit. Depuis la période coloniale, il existe une tension entre deux grandes tendances :

Dans le courant "bancaire", le crédit est une opération financière "sérieuse". Il doit être remboursé et le risque doit être couvert par des garanties physiques : bâtiments, équipements, titres de propriété, stocks, troupeaux, etc. Le taux d'intérêt doit au moins couvrir les frais de gestion et les risques, et si possible générer un profit. Le taux d'intérêt doit au moins couvrir les frais de gestion et les risques et, si possible, générer un bénéfice.

Dans le courant "développementaliste", le crédit est un instrument pour atteindre d'autres objectifs.

L'essentiel est de distribuer le crédit rapidement et au plus grand nombre d'exploitations possible, car le crédit a des effets positifs sur l'adoption d'innovations telles que les engrais, les semences améliorées et l'équipement, sur la production agricole (par l'augmentation des superficies et l'intensification) et sur la diversification de la production et des services.

Dans ces conditions, le taux de remboursement n'est pas une question prioritaire et les taux d'intérêt doivent être aussi bas que possible. Les débats actuels montrent que cette différence d'approche reste largement valable.

Les rapports du BIT¹⁰ mettent en lumière que les communautés rurales, malgré leur besoin crucial de services financiers, demeurent largement sous-desservies dans ce domaine. L'inclusion financière des zones rurales pourrait libérer leur potentiel économique considérable et améliorer les conditions de vie des populations pauvres en augmentant les revenus des ménages et en favorisant la création d'emplois décents.

En effet, une grande partie de la population des pays en développement vit dans des zones rurales et est impliquée dans des activités agricoles. Cela entraîne souvent une confusion entre la finance rurale et la finance agricole.

Le financement rural fait référence aux services financiers fournis dans les zones rurales à des fins agricoles et non agricoles (Akounnou et al., 2019; Kouchele et al., 2022).

Le terme "finance rurale" couvre donc tous les services financiers offerts dans les zones rurales à des fins agricoles et non agricoles. Dans le monde rural, différents groupes et catégories de personnes demandent des services adaptés à leurs besoins particuliers. Alors que les pauvres ont besoin de services d'épargne et de microcrédit pour couvrir les coûts de production et les dépenses d'urgence, les agriculteurs et les

¹⁰ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/sector/documents/publication/wcms_438092.pdf consulté le 25/09/2023 à 23h05'.

organisations agricoles actives dans la production commerciale ont parfois besoin de crédits plus importants pour financer la production, les intrants, la transformation et la commercialisation de leurs produits.

En effet, le terme "finance rurale" fait référence à la fourniture de services financiers dans les zones rurales, capables de soutenir un large éventail d'activités économiques et d'aider les ménages dont les niveaux de revenus sont inégaux ; cette notion englobe les services financiers qui soutiennent à la fois l'agriculture et d'autres activités.

La finance rurale est la fourniture de services financiers, notamment de services d'épargne, de crédit, d'assurance et de transfert d'argent, aux ménages et aux entrepreneurs ruraux (Klerk et al., 2008). La finance rurale couvre les systèmes d'épargne et de crédit institutionnels, semi-formels et formels. La finance rurale s'adresse à la population rurale, qu'elle soit agricole ou non, et couvre à la fois la finance agricole et la microfinance rurale.

7. *Financement de l'agriculture*

Alors que la principale préoccupation dans les zones rurales a souvent été l'octroi de crédit agricole, il est apparu que, dans de nombreuses situations, les agriculteurs sont pluriactifs et que, s'ils ont la liberté de choisir, ils préfèrent souvent financer des activités non agricoles : commerce, transformation des produits, services, logement, dépenses sociales. En conséquence, les approches ont souvent évolué, passant du crédit agricole au crédit rural, et du crédit dirigé au crédit ouvert ou librement disponible¹¹.

Dans son essence, le terme "finance rurale" englobe la fourniture de services financiers à tous les intervenants du secteur agricole, incluant les transformateurs, les distributeurs et les exportateurs, qui peuvent opérer dans des zones rurales, urbaines ou périurbaines.

Enfin, la "microfinance" fait référence à la fourniture de services financiers à petite échelle, y compris l'épargne, l'assurance, les prêts (production, urgence, consommation), la location avec option d'achat, le transfert d'argent ou les services de garantie. La figure 1 illustre le chevauchement de ces définitions, qui matérialisent le domaine pertinent pour l'économie rurale¹².

¹¹ <https://microfinancement.cirad.fr/fr/news/Bim/Bim-2003/BIM-18-03-03.pdf>

¹² Diagramme 1. La finance dans l'économie rurale. Fonds international de développement Agricole (2010) : Outils de décision pour la finance rurale.

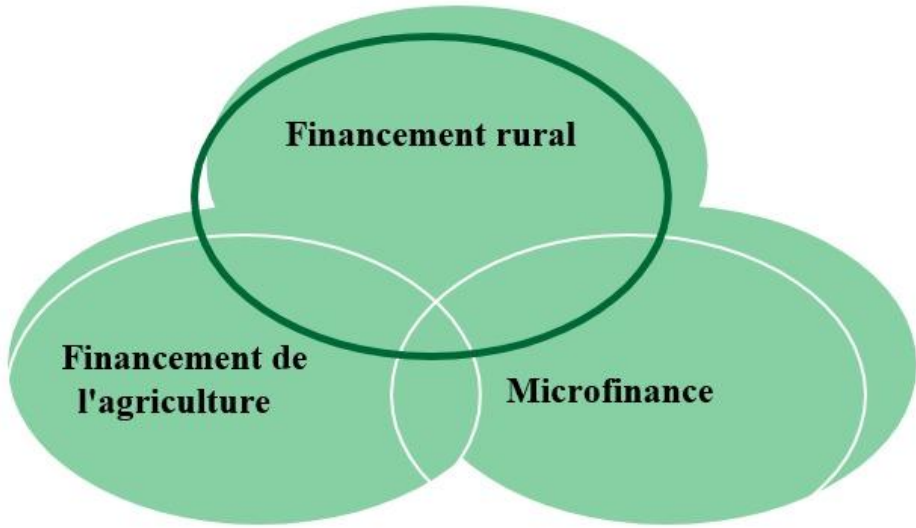


Figure 2: Financement de l'économie rurale

Source : (FIDA, 2010)

Pour garantir la continuité des activités de microfinance, tous les services financiers de l'économie rurale doivent être offerts sur une base durable si l'on veut garantir leur disponibilité à long terme. Cependant, il est souvent nécessaire de les compléter par d'autres services, tels que l'éducation financière et le développement commercial et agricole, ou de tisser des liens avec les organisations de santé locales, afin de permettre aux populations rurales d'accéder au financement. Les populations vulnérables qui n'ont pas accès à ces services risquent de se retrouver dans une situation encore plus précaire, voire d'être exposées au surendettement.

Dans le Kongo Central, l'offre en services financiers repose sur les secteurs informel, semi-formel et formel, comme le montre la classification du tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4. Finance Rurale : secteurs informel, semi-formel et formel

Financement rural		
Secteur informel	Secteur semi-formel	Secteur formel
Amis Connaissances Détaillants Commerçants Propriétaires fonciers Prêteurs individuels Collecteurs de fonds Groupes traditionnels Épargne et crédit	Programmes de microfinance, des ONG, dans les pays où ce secteur n'est pas soumis à une législation, ou dans les pays qui autorisent des organisations non enregistrées à exercer des activités financières à petite échelle.	Banques, Programmes de microfinance dans les pays où le secteur est soumis à une législation.

Source : (Klerk, 2008)

8. *Financements innovants*

Le financement innovant pour le développement est une approche novatrice qui vise à mobiliser des ressources financières pour soutenir des projets de développement économique et social à travers des mécanismes financiers créatifs. Cette approche s'est développée en réponse aux besoins croissants de financement pour atteindre des objectifs tels que la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies. Dans le cadre de cette définition, plusieurs auteurs ont contribué à la conceptualisation et à la promotion du financement innovant pour le développement. Parmi les références bibliographiques clés, on peut citer le rapport intitulé *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*, qui met en évidence l'importance du financement innovant pour atteindre les objectifs de développement (Sachs and Malaney, 2005).

Des analyses antérieures [Banerjee and Duflo \(2009\)](#); [Morduch \(1999\)](#); [Quibria, \(2012\)](#) soulignent que le crédit, en particulier le crédit productif, augmente l'emploi, l'investissement, la productivité et le taux de croissance à long terme de l'économie et, sous certaines conditions, contribue à réduire la pauvreté en promouvant l'égalité des chances. En ce sens, la microfinance s'est avérée être un mécanisme efficace pour réduire la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale. En fait, la microfinance est née

en réponse au manque d'accès aux services financiers dont souffraient des milliers de personnes exclues du système financier formel (Helms, 2006).

Cependant, Khoi et al.(2013), soulignent que l'accès des ménages au crédit en RDC en général, et au Kongo Central en particulier, reste une tâche difficile en raison de la nature des marchés du crédit rural et des procédures de prêt. Les marchés informels et formels sont courants dans le Kongo Central. L'offre de prêteurs formels est plutôt limitée, en raison de l'imperfection du marché formel, de sorte que les sources informelles de crédit sont susceptibles d'être dominantes dans les zones rurales, en particulier au cours de cette période de Covid 19.

En effet, l'influence négative de COVID-19 sur l'économie mondiale concerne les chômeurs, les travailleurs indépendants et occasionnels, les petits entrepreneurs et les entreprises. Pour y faire face, le crédit est essentiel. La profondeur financière d'un pays reflète le degré de développement de ses produits et services financiers. En effet, la fonction essentielle du système de crédit est de permettre à l'entrepreneur d'accéder aux moyens de production nécessaires à la réalisation de son projet, et donc de pousser le système économique vers de nouvelles voies d'évolution (Schumpeter and Perroux, 2002). Vizhñay & Aurora (2019) certifient à juste titre que l'un des indicateurs de l'approfondissement financier est le placement de crédit. Le crédit est le principal produit dont dispose le système financier pour canaliser les ressources qu'il collecte auprès des agents économiques en excédent vers ceux en déficit.

De plus, le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulé "Innovative Financing for Development" fournit un aperçu détaillé des mécanismes de financement innovants et de leurs impacts potentiels (UNDP, 2018).

Tout d'abord, Muhammad Yunus, reconnu comme le pionnier de la microfinance, a joué un rôle déterminant dès les années 1970. Fondateur de la Grameen Bank, Yunus a innové en introduisant des microcrédits sans garantie, spécifiquement destinés aux populations défavorisées, avec une attention particulière pour les femmes rurales. Cette approche a transformé les dynamiques de développement en intégrant des outils financiers accessibles pour les communautés marginalisées.

De son côté, Sir Ronald Cohen, entrepreneur social britannique, a promu dès les années 2000 les obligations à impact social (Social Impact Bonds, SIBs) et les investissements à impact. Ces mécanismes permettent de mobiliser des capitaux privés pour financer des projets de développement axés sur des résultats mesurables, renforçant ainsi la responsabilisation des parties prenantes.

Une autre figure marquante, Jacqueline Novogratz, fondatrice et PDG d'Acumen, a contribué au développement de la finance à impact à travers des investissements dans des entreprises sociales. Sa vision repose sur le concept de capitalisme patient, qui privilégie la création de valeur à long terme comme levier essentiel pour le développement économique et social durable. Ce modèle se concentre notamment sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que sur la promotion de pratiques commerciales durables.

Parallèlement, le Bureau international du travail (BIT) a enrichi le débat en produisant des recherches et des rapports influents sur le financement innovant. Ses publications ont permis de diffuser des connaissances et de promouvoir des pratiques exemplaires dans le domaine du développement durable, jouant un rôle crucial dans l'élaboration de politiques et de stratégies.

Enfin, Jeffrey Sachs, économiste de renom, a plaidé dès le début des années 2000 pour une mobilisation accrue des financements internationaux afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il a également influencé les discussions autour des ressources financières nécessaires à l'échelle mondiale pour concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD).

Ces contributions, enrichies par les publications du BIT et d'autres acteurs institutionnels, ont façonné le cadre conceptuel et pratique du financement innovant pour le développement. Elles démontrent l'importance d'approches créatives pour mobiliser des ressources financières au service d'un développement économique et social durable.

Dans le contexte de l'adoption de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD), la question du financement revêt une importance capitale. Les besoins financiers pour atteindre ces objectifs sont estimés à plusieurs milliers de milliards de dollars par an, illustrant l'ampleur des défis à relever. Face à cette réalité, le financement innovant apparaît comme une solution incontournable pour combler le fossé financier et accélérer la réalisation des ODD.

Étant donné que l'aide publique au développement (APD) est largement insuffisante pour répondre à ces besoins, la question cruciale réside dans la manière de mobiliser les ressources considérables disponibles à l'échelle mondiale pour financer ces objectifs comme le souligne (Nossek, 2018).

D'où le terme de "financements innovants" pour désigner des mécanismes spécifiques destinés à promouvoir l'intérêt collectif tout en s'appuyant sur des acteurs privés et des instruments de marché. Pour le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, les financements innovants sont "un ensemble de mécanismes destinés à mobiliser des fonds pour le développement qui sont complémentaires à l'APD, prévisibles, stables et étroitement liés à l'idée de biens publics mondiaux".

Il existe plusieurs autres définitions du financement innovant du développement, dont la plupart se concentrent sur le fait qu'il complète l'APD traditionnelle, implique les secteurs public et privé, mobilise la coopération internationale et transfère des ressources aux pays en développement¹³.

Les financements innovants pour le développement font référence à des sources ou des mécanismes spécifiquement conçus pour mobiliser des fonds supplémentaires au-delà de l'aide publique au développement (APD) traditionnelle, qui est jugée

¹³<https://search.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/au-dela-apd-financements-innovants-pour-le-developpement.htm>

insuffisante pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) que la communauté internationale s'est engagée à réaliser d'ici 2030¹⁴. En effet, la réalisation des ODD d'ici 2030 représente un défi majeur nécessitant des changements significatifs de cap, et les besoins de financement dépassent largement ce que peut offrir l'APD seule.

Le rapport 2018 de la Conférence internationale du travail sur la coopération au développement confirme que l'APD ne représente actuellement que 6,4 % du déficit de financement total, estimé à environ 1 500 milliards de dollars américains (USD). Il est universellement reconnu que des efforts sont nécessaires pour débloquer un volume important de ressources supplémentaires, en s'appuyant notamment sur le commerce international, l'investissement direct étranger, les flux financiers privés et les sources de financement nationales pour soutenir la réalisation des ODD (OIT, 2019).

Historiquement, les financements innovants ont été introduits dans le débat international lors de la conférence de Monterrey de 2002 sur le financement du développement, dans le but de trouver des sources de financement innovantes, à condition que ces sources n'imposent pas une charge inutile aux pays en développement.

De mars 2002 à juillet 2019, plusieurs conventions ont été signées pour rappeler et mettre en œuvre les financements innovants. Il s'agit notamment du Consensus de Monterrey en mars 2002, de la Déclaration de Doha en 2008, de la Résolution 65/146 des Nations Unies en décembre 2010, de la Déclaration de Rio en juin 2012, du Programme d'action d'Addis-Abeba en juillet 2015 et de la Déclaration du G7 en juillet 2019. Le financement innovant englobe un large éventail d'initiatives et de mécanismes. Selon l'ONU dans ce domaine, quatre catégories de mécanismes de financement innovant Prometteuses en ce qui concerne les programmes de coopération au développement.

¹⁴<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/les-financements-innovants-pour-le-developpement/>

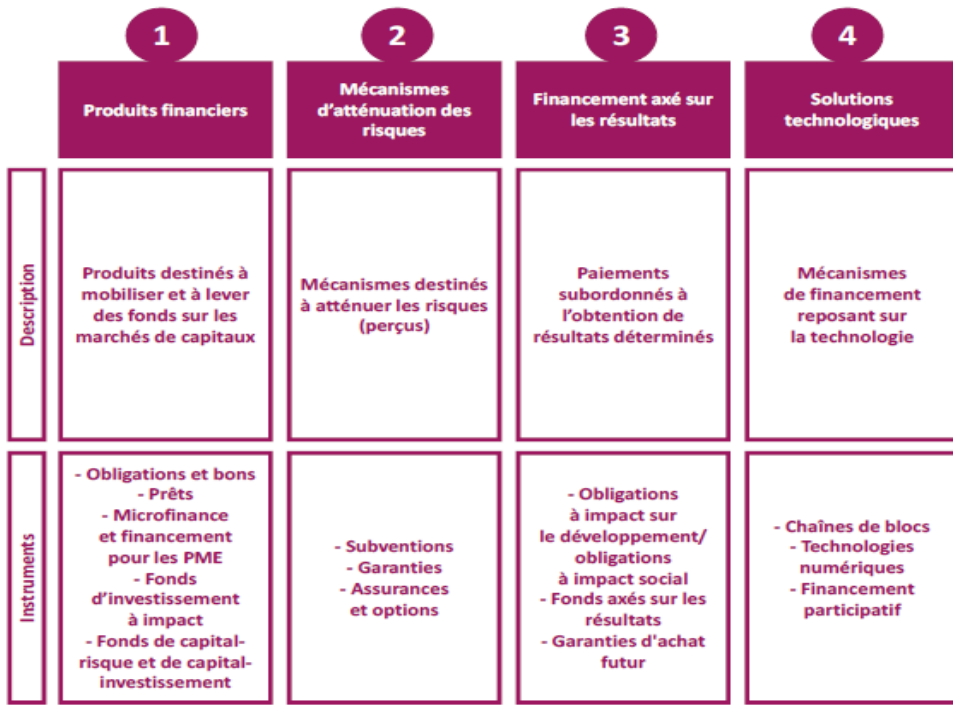


Figure 3. Mécanisme de financement innovant (MFI)

Source : (OIT, 2019)

Dans le contexte de cette recherche, nous définissons le financement innovant comme toute stratégie de financement généralement informelle développée par les populations rurales en dehors du financement formel, en réponse à la rareté ou à l'absence de financement formel dans le monde rural. Il s'agit notamment du Kibundi et du métayage.

1.2.1. Classification des sources de crédit

Les sources de financement en milieu rural sont cruciales pour stimuler le développement économique et l'autonomisation des populations vivant dans ces régions. Les recherches menées par différents auteurs ont éclairé divers aspects de ces sources, notamment leur classification en sources formelles, semi-formelles et informelles.

La classification des sources de crédit en formelles, semi-formelles et informelles est un cadre important pour comprendre l'accès au crédit en milieu rural. Cette classification tient compte de la diversité des options de financement disponibles pour les ménages et les individus. Examinons de plus près chacune de ces catégories :

1. Sources formelles

Plusieurs auteurs notamment Mullainathan & Shafir (2013); Rajan (2010) soulignent que les sources formelles de crédit sont celles qui sont réglementées et supervisées par les autorités financières. Elles comprennent généralement les banques commerciales, les institutions de financement agricole et certains fonds de crédit spécialisés. Ces institutions ont des processus de prêt formalisés, exigent souvent des garanties et appliquent des taux d'intérêt fixés. Les avantages des sources formelles incluent la sécurité juridique et la possibilité d'accéder à des montants de crédit plus importants.

2. Sources Semi-Formelles

Les sources semi-formelles de crédit sont souvent des institutions de microfinance, des organisations non gouvernementales (ONG), des programmes gouvernementaux ciblés et d'autres initiatives similaires. Elles combinent certaines caractéristiques des sources formelles et informelles. Par exemple, elles peuvent avoir des processus de demande simplifiés par rapport aux banques, mais elles opèrent dans un cadre réglementaire plus souple que les sources formelles. Les taux d'intérêt peuvent varier, mais ils tendent généralement à être plus bas que ceux des sources informelles (Yunus et al., 2007).

3. Sources informelles

Les sources informelles de crédit sont les mécanismes de financement les moins réglementés. Elles comprennent les prêteurs individuels, les prêteurs sur gages, les associations de crédit informelles, ainsi que le prêt entre amis et membres de la famille. Ces sources sont souvent basées sur la confiance et les relations personnelles (Armendáriz et al., 2010; Morduch, 1999b). En Rdc, les sources de crédit informelles englobent par exemple : les emprunts auprès de la famille et des amis ; les groupes d'épargne et de crédit ; les prêteurs locaux, qui peuvent être des individus ou de petits groupes ; les commerçants locaux ; les tontines ou les rotations de crédit (comme Likelemba en RD Congo) ; les réseaux d'entraide ; les transferts de la ville à la campagne ; et les transferts de l'étranger. Toutes ces sources informelles de crédit sont souvent exploitées dans les régions où les structures financières formelles sont limitées ou inaccessibles. Néanmoins, elles ont leurs avantages et leurs inconvénients en termes de coûts, de risques et de durabilité.

Les taux d'intérêt peuvent être élevés, et les modalités de remboursement sont souvent flexibles. Cependant, l'absence de réglementation peut rendre ces sources risquées pour les emprunteurs. En milieu rural, l'accès au crédit peut être un facteur déterminant pour le développement économique. Les ménages ruraux ont souvent des besoins en capital pour l'agriculture, l'élevage ou d'autres activités génératrices de revenus. Comprendre la diversité des sources de crédit et leurs caractéristiques permet de concevoir des politiques et des programmes visant à améliorer l'accès au financement, en prenant en compte les besoins et les préférences des emprunteurs.

La classification en sources formelles, semi-formelles et informelles de crédit est essentielle pour analyser l'accès au crédit en milieu rural. Chaque catégorie présente

des avantages et des inconvénients, et les décideurs doivent tenir compte de ces nuances pour promouvoir un accès au financement équitable et efficace pour les populations rurales en tenant compte des intérêts des principaux acteurs.

1.2.2. Principaux acteurs du processus de crédit

L'accès au crédit est influencé par deux acteurs principaux : les demandeurs de crédit (les ménages emprunteurs) et les fournisseurs de crédit (les institutions financières ou individus qui accordent le crédit). Les facteurs de demande examinent les caractéristiques des ménages emprunteurs, tandis que les facteurs d'offre portent sur les conditions et les politiques établies par les prêteurs. Il y a lieu d'ajouter également les Prêteurs Individuels, prêteurs sur Gages, les Associations de Crédit Informelles, les familles et amis par divers transferts et rétrocessions (mariage, deuil et autres), Chefs de Village ou Leaders Communautaires : Dans certaines communautés rurales, les chefs de village ou les leaders communautaires, les Groupes d'Épargne et de Crédit informel et enfin les Commerçants Locaux. Ces acteurs jouent un rôle crucial dans la fourniture de services financiers informels en milieu rural, car ils comprennent les besoins et les réalités économiques locales. Cependant, il est important de noter que ces services peuvent être associés à des taux d'intérêt élevés et à des pratiques informelles, ce qui peut parfois présenter des risques pour les emprunteurs.

1.2.3. Autonomisation de la femme et finance décentralisée

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies prévoient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La contribution des femmes dans toutes les sphères de la société est indispensable pour générer des transformations majeures et durables, à la fois dans leur intérêt et dans l'intérêt de tous.

1. Genre et polysémie de l'empowerment

La problématique de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles et des femmes occupe ainsi une place de choix dans l'agenda 2030 des Nations unies, car ces dernières représentent une part démesurée des personnes en situation de pauvreté, de vulnérabilité (faim, violence, changement climatique) et d'injustice (plus susceptibles de se voir refuser l'accès à des droits).

Par ailleurs, la question des femmes n'est pas devenue un problème, ce qui reviendrait à admettre qu'elle ne l'a pas toujours été. Toutefois, du fait de la place accordée aux femmes dans les structures politiques et économiques, dans les médias et dans le monde universitaire, nous disposons actuellement de nombreux cas, de multiples études et de nombreux mots permettant d'en parler de manière argumentée.

La question des femmes intéresse les institutions de microfinance (IMF). Elles peuvent être un vecteur d'élargissement de l'accès aux sources de financement formelles et, dans certains contextes, elles semblent même avoir le potentiel de réduire la pauvreté et de promouvoir une plus grande autonomie économique des femmes (Cooke and Mensah, 2022). Ce fait est indéniable. Effectivement, les femmes représentent environ 70% des clients des IMF dans le monde (Espallier et al., 2011). Parmi les IMF, certaines ne s'adressent qu'aux femmes (17% selon la "Campagne pour

le microcrédit"), tandis que d'autres s'adressent principalement aux femmes (29% auraient plus de 80% de femmes parmi leurs clients). Bien que cette préférence pour la clientèle féminine soit particulièrement marquée en Asie, elle peut également être observée ailleurs dans le monde.

Quant à l'autonomisation des femmes, il convient de souligner que l'autonomisation socio-économique des femmes et la microfinance sont deux champs de recherche interconnectés qui ont suscité un intérêt considérable au fil des ans. L'hypothèse théorique est que le microcrédit peut être une stratégie efficace pour atténuer les inégalités socio-économiques liées au genre. En effet, pour les institutions internationales de développement, la promotion de la microfinance se légitime par le souci de favoriser l'émancipation des femmes Organization & Women (2022) et de réduire les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes (Nikiema et al., 2023).

Le financement des activités génératrices de revenus (AGR) des femmes demeure une thématique largement ouverte (Trianto et al., 2021). Depuis le milieu des années 1990, des recherches ont en effet été entreprises pour évaluer l'impact du microcrédit sur l'émancipation économique, sociale et politique des femmes bénéficiant d'un programme de microcrédit. Au-delà de son impact économique et social direct, la microfinance a également eu un impact sur l'autonomisation des femmes. Les charges familiales encouragent les femmes à privilégier les dépenses de consommation, ce qui limite leurs possibilités d'investir et donc d'assurer une croissance durable du revenu familial (Labie et al., 2010; Montalieu, 2002).

Pour faire face à cette problématique, certains chercheurs [Ciza \(2023\)](#); [Gilbert \(2009\)](#) défendent l'idée que des fonds spécifiques devraient être mis à disposition pour soutenir l'entrepreneuriat féminin et davantage d'initiatives de microcrédit, soulignant le fait que les montants demandés sont souvent faibles et pourraient parfaitement s'inscrire dans ce type de financement.

D'autres, en revanche, estiment que de telles initiatives stigmatiseraient les femmes (Cornet and Constantinidis, 2004). Il est important de souligner qu'il ne faut pas confondre le sexe et le genre. Le genre fait référence aux constructions sociales et culturelles du féminin et du masculin. Contrairement au sexe, les différences de genre sont contextuelles : elles changent en fonction du pays, de la culture et du groupe social. Elles sont également temporelles : elles varient en fonction du temps (Cornet, 2014).

2. Définition, historique et analyse empirique de l'autonomisation

La littérature fait état d'une grande variété de termes utilisés pour décrire l'autonomisation des femmes. De plus, il n'est pas toujours évident de savoir si des termes tels que "émancipation des femmes", "autonomisation des femmes", "égalité des genres", etc. renvoient au même concept, d'où l'importance de comprendre ce concept pour approfondir l'analyse (Dahoun et al., 2018).

Historiquement, le concept d'empowerment est né en Inde au sein du réseau DAWN. Ce réseau a été fondé en 1984 par un groupe de sociologues et d'économistes à Bangalore, en Inde. Il s'agit d'un mouvement féministe international qui examine les

relations de genre en termes d'émancipation, de droits humains et de transformation sociale. Outre son impact économique et social direct, la microfinance a également eu un impact sur l'autonomie des femmes (Calvès, 2014).

Microfinance et l'autonomisation des femmes ?

Avant de mesurer l'impact, il convient de noter que Malhotra & Schuler (2002) ont identifié six dimensions ou critères pour mesurer l'autonomisation des femmes, comme indiqué dans l'annexe 2. Ces dimensions sont les suivantes : économique (contrôle des ressources), socioculturelle (liberté de mouvement des femmes), familiale (participation à la prise de décision), juridique (connaissance des lois), politique (exercice du droit de vote) et psychologique (estime de soi).

Certaines études montrent l'impact positif de la microfinance sur l'autonomisation des femmes. En effet, comme le souligne Kabeer (2020a), le développement de programmes de microcrédit pour les femmes au Bangladesh a suscité l'intérêt d'un nombre croissant de partisans dans le domaine du développement international, car il est possible de combiner les objectifs de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes.

Cependant, cette autonomisation est assez complexe à mesurer et n'est pas systématique. Un programme bien conçu peut avoir un impact positif sur l'autonomisation des femmes. Il permet aux femmes de participer activement aux décisions familiales et de consacrer les revenus excédentaires au bien-être du ménage. En Asie, par exemple, les résultats d'une étude menée par EDA en Inde montrent que "la participation à un programme de microfinance assure l'acquisition d'actifs productifs". L'autonomisation fait donc référence à la capacité de prendre des décisions et influencer les résultats qui sont importants pour soi et pour sa famille. Ainsi le concept met l'accent sur le contrôle de sa propre vie et de ses ressources, pour faire des choix jugés nécessaires ou stratégiques (Roesch and Héliès, 2007). Par ailleurs, d'autres études Kabeer (2011) au Bangladesh soulignent que les femmes qui participent à des programmes d'activités productives bénéficient " d'une meilleure estime de soi et, au niveau du ménage, d'une réduction des tensions au sein de celui-ci ".

Dans une optique similaire, Hunt & Kasynathan (2001) ont ainsi analysé les atouts et les limites des approches de trois ONG au Bangladesh et d'une ONG au Bihar, en Inde. Toutes ces ONG considèrent le microfinancement des femmes comme un élément important de la stratégie d'autonomisation des femmes. Elles affirment également que l'estime de soi des femmes participant à trois IMF au Bangladesh et à une IMF en Inde s'est améliorée. En Inde également, Amarnani & Amarnani (2015); Benyacoub (2021); Hashemi et al. (1996); Tarak (2017) ont conduit des études sur l'impact des SFD sur l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités.

Ces études soulignent que l'impact est positif, mais il convient de souligner que l'autonomisation n'est efficace que si elle est associée à différents programmes de

soutien (Nassani et al., 2019). La même conclusion a été tirée par Feldhoff et al. (2019) au Mexique, à savoir un effet positif significatif sur l'autonomisation des femmes et son effet positif sur la consommation globale. Dans cette étude, les auteurs se sont basés sur des données transversales relatives aux habitudes de consommation des emprunteurs et à l'autonomisation des femmes. Les dépenses déclarées comprennent la scolarité et l'alimentation, mais il n'y a pas d'effet apparent sur l'esprit d'entreprise.

Ainsi, la microfinance contribuerait à renforcer la participation politique et l'influence des femmes au sein de la communauté, et les promoteurs devraient se concentrer sur la transformation des relations entre les hommes et les femmes. Le même phénomène peut être observé en Indonésie, où Yaumidin et al. (2017) évaluent, par le biais d'une méthode quasi-expérimentale avec des contrôles de substitution, la question de l'inclusion financière en examinant l'impact de la microfinance islamique sur l'autonomisation de 240 femmes dans le cadre du programme Misykat. Cette étude suggère que la participation des femmes aux SFD améliore leur position au sein du ménage grâce à l'accès à un revenu indépendant, au contrôle de l'épargne et de l'utilisation du crédit, et à la capacité de contribuer à l'économie du ménage par le biais d'actifs productifs.

Les mêmes résultats ont été obtenus en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire Bérenger (2022); Mknelly and Dunford (1998) au Ghana, et Dahoun et al. (2018) au Bénin.

L'objectif était de mesurer l'impact des services de microfinance sur l'épargne-crédit avec l'autonomisation des femmes. En parallèle, Hda & Zahra (2020); Tani & Bari (2020) ont examiné l'impact de la transition des prêts solidaires vers les prêts individuels sur la croissance des TFE des femmes marocaines, en combinant analyse théorique et données empiriques. Les résultats montrent que cette transition contribue positivement à la croissance des EFT féminines en termes de revenu net.

Il faut cependant souligner que l'orientation quantitative de ces études n'est pas sans intérêt, alors que d'autres ont préféré exprimer des opinions non documentées. C'est notamment le cas des auteurs qui généralisent à outrance le phénomène de la microfinance, en particulier ceux qui assimilent le développement du microcrédit à un projet néolibéral visant à inciter les populations les plus vulnérables à ne compter que sur elles-mêmes.

Dans le même ordre d'idées, Falquet & Rabaud (2008); Mayoux & Palier (2007), estiment que l'intérêt porté par les institutions internationales aux femmes est essentiellement cosmétique, dans la mesure où les défenseurs de l'égalité des femmes voient dans la microfinance un outil de développement qui agit comme un mécanisme d'atténuation des effets des Programmes d'Ajustement Structurel (Fouillet et al., 2016). Peemans-Poullet (2011), ajoute une perspective intéressante à l'analyse des résultats de la promotion de l'accès des femmes au microcrédit : elle considère les programmes de microcrédit comme une entreprise de microendettement des femmes (Cooke and Mensah, 2022). Pour elle, promouvoir l'accès des femmes au microcrédit, c'est plutôt maintenir sous perfusion des populations durement touchées par les coûts

sociaux des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), exacerbés par la dynamique d'ouverture des marchés à l'échelle mondiale.

Au Sénégal, Ndione & Malou (2023) a formulé une analyse originale du comportement des femmes face au microcrédit. L'auteur estime que la plupart des recherches sur les femmes et le microcrédit présentent les femmes comme des acteurs passifs qui n'ont pas de prise sur leur destin.

En ce qui concerne la RDC, il est important de décrire le contexte des études. En effet, dans ce pays d'Afrique centrale ravagé par plusieurs années d'instabilité et de conflit, les femmes vivant en milieu rural sont confrontées à de multiples difficultés. Leurs possibilités d'éducation et d'emploi, ainsi que leur accès aux services sociaux et de santé, sont limités. Désavantagées par rapport aux hommes, les femmes congolaises ne sont pas non plus épargnées par les violences sexuelles. Deux études de référence corroborent les résultats ci-dessus en ce qui concerne l'impact négatif de la microfinance sur l'autonomisation des femmes. Les conditions générales en RDC mentionnées ci-dessus - la fragilité de l'État, la faiblesse des infrastructures, l'énorme secteur informel - compliquent le travail des institutions financières. Dans le cadre de sa promotion du secteur financier, la KfW a donc commandé une analyse de l'impact des différents PMF sur l'autonomisation économique en RDC (KfW and SLE, 2012). La première étude, menée par (KfW and SLE, 2012), a conclu que l'impact sur l'autonomisation des femmes était négatif. Il existe également plusieurs autres études ayant abouti à la même conclusion à savoir que l'impact sur l'autonomisation des femmes était négatif (Bérenger, 2022). L'étude révèle que les femmes ont 8,2 % moins de chances que les hommes de participer au marché du travail. Dans le secteur agricole, le plus crucial en RDC, les agricultrices produisent 17,8 % de moins que leurs homologues masculins, avec des rendements à l'hectare inférieurs de 10,9 %. De plus, les salaires des femmes sont inférieurs de 77,3 % à ceux des hommes, et les bénéfices des entreprises détenues par des femmes sont également inférieurs de 66,5 % à ceux des entreprises dirigées par des hommes. Un secteur privé prospère et diversifié est indispensable pour la transformation économique de la RDC. En offrant aux femmes un meilleur accès aux technologies, aux financements, aux marchés et aux infrastructures, elles peuvent jouer un rôle crucial dans cette transformation.

Globalement, les études qui sont regroupées dans ce courant critique de la microfinance présentent les mêmes limites que celles énumérées dans le courant positif. Tout d'abord, il faut noter qu'une poignée de chercheurs de ce courant se sont basés sur des données quantitatives collectées par questionnaire pour réfuter la thèse de la réduction de la pauvreté par la microfinance. Par conséquent, ces études se sont peu préoccupées des représentations de la population cible.

Dans les pays européens, en revanche, il est intéressant de noter tout d'abord que le microcrédit est une pratique qui ne se limite pas aux Pays en développement ; la première "Journée européenne de la microfinance" a reflété le rôle important joué par le microcrédit dans l'économie de l'Union E et a relayé les appels à l'amélioration de l'environnement réglementaire et politique de cette activité en plein essor. Trois tendances majeures sous-tendent la demande de microcrédit : l'importance croissante des très petites entreprises, le poids du chômage et de l'exclusion, et l'importance du

secteur informel. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, il existe un secteur important de petites activités informelles génératrices de revenus, qu'il est important d'intégrer dans l'économie afin qu'elles puissent se développer, se formaliser et participer, comme les autres, aux dépenses publiques (Nowak, 2006). Une revue de la littérature sur les pays développés, notamment au sein de l'Union européenne révèle que la question de l'autonomisation des femmes est similaire à celle des pays sous-développés¹⁵. Les femmes sont sous-représentées sur le marché du travail, Pour les entreprises de l'UE et des pays voisins fondées par des femmes, le manque d'accès au financement est l'un des plus grands obstacles auxquels elles sont confrontées, Elles ont un accès beaucoup plus limité à la gamme plus large de financement pour la croissance. En outre, les déficits de compétences sont l'un des plus grands obstacles pour les femmes dans les entreprises (BEI, 2022). Les femmes gagnent ainsi en indépendance grâce aux microcrédits. En termes d'objectifs sociaux, l'inclusion financière reste la première priorité des IMF, illustrant la stabilité des intentions dans le secteur. Les femmes et les populations rurales sont les deux principaux groupes cibles. Un tiers des institutions donnent également la priorité aux minorités ethniques, aux migrants et aux réfugiés (Pytkowska, 2020).

À la différence des analystes qui soutiennent que les femmes sont instrumentalisées par les promoteurs des programmes de microcrédit, certains chercheurs soutiennent que la perception et l'utilisation du microcrédit par les femmes s'inscrivent dans une logique sociale qui leur est propre. Ils recommandent donc de garder cet aspect à l'esprit lorsqu'on analyse la question de la microfinance et du genre (Espallier et al., 2011).

Dans la littérature, on constate que la microfinance s'adresse principalement aux femmes. Il est démontré que les femmes sont plus financièrement responsables et ont ainsi de meilleurs taux de remboursement que les hommes. De plus, les femmes sont plus à même que les hommes d'investir leurs revenus supplémentaires dans une amélioration du bien-être du ménage et de la famille. L'accès aux services financiers offre également aux femmes des opportunités de retrouver confiance en elles, de se faire entendre et de participer à la prise de décision au sein de la famille et de la communauté, contribuant ainsi à lutter contre l'inégalité entre les sexes.

À l'échelle mondiale, les femmes qui travaillent jouent un rôle crucial dans la croissance économique ainsi que dans la promotion de moyens de subsistance durables pour leurs familles et leurs communautés. La microfinance représente un outil essentiel permettant aux ménages pauvres de renforcer cette contribution. Elle consiste à fournir de manière durable des services financiers aux populations défavorisées, en incluant le crédit, l'épargne et d'autres produits comme la micro-assurance. Ces services aident les familles à développer des activités génératrices de revenus et à mieux gérer les risques financiers.

Les femmes tirent particulièrement profit de la microfinance, car de nombreuses institutions de microfinance (IMF) ciblent spécifiquement les femmes pour bénéficier

¹⁵ <https://www.eib.org/fr/projects/topics/social-sustainability/gender/index>

de leurs services. La microfinance joue un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes en renforçant leur pouvoir décisionnel et en améliorant leur statut socio-économique global (Hadeffi and Bensaid, 2022)

1.3. Revue de la littérature sur la microfinance

L'objectif de cette revue de littérature est de faire le point sur la recherche en matière de finance décentralisée. Pour ce faire, nous présenterons successivement. Comme annoncé plus haut, cette section décrit : les trois courants dominants en microfinance (Welfariste, institutionnaliste et complémentariste).

1.3.1. Courants théoriques

En effet, jusqu'à récemment, la littérature disponible était généralement divisée en deux courants. Cependant, l'urgence de combattre la pauvreté et la faim, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), a incité chercheurs et développeurs à privilégier une approche combinée des objectifs qui autrefois divisaient ces deux écoles de pensée. C'est pourquoi Bangika (2019) a identifié, à la suite de Wélé & Labie (2016), trois courants de pensée sur la question des services financiers pour les pauvres qui se dégagent de la littérature.

Certes, le premier soutient que les SFD apportent une contribution réelle et efficace, même à grande échelle. Le second courant, quant à lui, affirme que les SFD ne peuvent pas atteindre les plus pauvres d'entre les pauvres de manière persistante. Au milieu de ces deux courants, un troisième émerge et reconnaît la complémentarité des deux premiers. Ce courant affirme que les innovations conçues pour étendre les services financiers aux plus pauvres devraient être encouragées.

Historiquement, depuis l'an 2000, les 193 États membres de l'ONU ont adopté les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs ont été étendus en 2015 sous le nom d'Objectifs de Développement Durable (ODD), qui sont désormais au nombre de dix-sept. Les ODD englobent de nouvelles thématiques telles que le réchauffement climatique, la vie sur Terre, la paix et la justice, visant à permettre à chaque être humain de répondre à ses besoins fondamentaux.

Comme on peut le constater, le rêve de Yunus et sa réalisation sont toujours d'actualité. En effet, les questions posées par les OMD, reprises par les ODD, englobent trois domaines du développement durable : les sphères économiques, sociale et environnementale, dans lesquelles la microfinance a toute sa place.¹⁶

Effectivement, Wyrcki et al. (2021) mettent en avant que pour pouvoir produire et mettre en œuvre de nouvelles combinaisons, l'entrepreneur a besoin de pouvoir d'achat. Ce pouvoir d'achat n'est pas automatiquement acquis, contrairement au

¹⁶ L'idée principale de ce paragraphe est tirée de https://blog.babyloan.org/author/alex_babyloan

producteur qui bénéficie du produit de la période économique précédente dans le circuit traditionnel. Si, par hasard, l'entrepreneur ne possède pas ce crédit, il doit l'emprunter. S'il ne réussit pas, il ne peut pas devenir entrepreneur". La phrase de Schumpeter explique à elle seule la raison d'être de la microfinance : permettre l'émergence d'idées entrepreneuriales afin qu'une dynamique économique vertueuse s'installe, générant de la croissance et contribuant à la réalisation de plusieurs OMD, notamment la lutte contre la pauvreté (OMD1) et la faim (OMD2).

En Afrique subsaharienne, rappelons que les zones agricoles et rurales hébergent plus des trois quarts de la population et jouent un rôle crucial en termes d'emploi, de contribution au PIB, aux recettes d'exportation et à l'approvisionnement alimentaire. Par conséquent, le financement des activités économiques dans ces zones est essentiel pour atteindre l'objectif principal de réduction de la pauvreté, une priorité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La réduction des financements bancaires après la libéralisation financière, notamment la restructuration des banques agricoles et de développement, a aggravé la pénurie de services financiers dans ces régions. Cette situation a suscité un intérêt croissant pour la microfinance comme moyen de financement et de promotion de l'agriculture de subsistance et des petites entreprises rurales, considérées comme les piliers de la croissance économique. Toutefois, malgré sa contribution significative, la microfinance reste limitée dans ses capacités à répondre à tous les besoins.

L'une des principales limites est l'inadéquation entre la gamme de services financiers et non financiers - microfinance plus - offerts par les SFD et les besoins spécifiques à court, moyen et long terme de la finance rurale. La meilleure façon d'aider les pauvres à accéder aux services financiers fait l'objet d'un débat entre deux écoles de pensée opposées : les institutionnalistes et les welfaristes.

Ces deux courants s'équilibrent entre deux exigences essentielles et transversales de la microfinance : le principe de solidarité qu'elle promeut (performance sociale) et la rentabilité de l'institution (performance financière).

Les éléments de compréhension et de comparaison entre ces deux écoles sont présentés dans la figure ci-dessous :

Au regard de ce schéma, on constate que les welfaristes visent le développement humain. Les institutionnalistes, quant à eux, visent la viabilité des SFD, afin de garantir la réalisation de leur objectif, à savoir la viabilité institutionnelle.

Face à l'échec des programmes d'ajustement structurel et à l'essoufflement des Etats-providence en Afrique, qui avaient le défaut majeur de ne pas adopter une approche dynamique de la création de richesses et de la consolidation de la cohésion sociale Nowak (2005), on a assisté à l'émergence de la microfinance. La microfinance a émergé grâce à deux découvertes majeures dans les années 1970. La première a prouvé que les pauvres pouvaient obtenir et rembourser des prêts aux taux d'intérêt du marché. La seconde était que la pression des pairs pouvait remplacer les garanties physiques (Wilson, 2000). Cette réalité confirme ce que tout le monde sait : "l'argent ne suffit pas au développement, et ce qui est finalement essentiel, c'est la capacité des hommes et des femmes à se prendre en charge" (Guillaumont, 2006).

Malgré les défis liés à sa consolidation dans diverses régions du monde, tels que les faillites, le surendettement et même des cas tragiques comme les suicides de bénéficiaires, la microfinance est largement reconnue comme un levier de développement essentiel. Elle contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté et favorise l'autonomisation des personnes socialement défavorisées.

La technique des crédits solidaires, initiée par la Grameen Bank, est aussi le résultat d'un consensus mondial sur le rôle de cette pratique dans la lutte contre la pauvreté. Ce consensus a été renforcé par la reconnaissance par les Nations Unies de la microfinance comme moyen d'éradiquer la pauvreté, l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Lapie et al., 2010) relayé en 2015 avec l'adoption des 17 objectifs des ODD.

1.3.1.1. Approche Welfariste

L'approche Welfariste est basée sur la théorie du bien-être, qui est une école de pensée liée aux écrits de Jonathan Morduch, Gary Woller et Welé. L'économie du bien-être ou Welfariste considère que la seule information pertinente pour évaluer les états sociaux est l'utilité individuelle. Cette approche cherche à répondre à la question "qu'est-ce qu'une bonne vie ?" du point de vue de l'individu lui-même. Elle se base sur la fonction d'utilité pour représenter les préférences des individus.

Les approches welfaristes reposent sur des conceptions du bien-être individuel illustrées par les QALYS (Quality-Adjusted Life Years), un indicateur de résultat utilisé dans les travaux appliqués. Ces approches sont largement adoptées dans les pays industrialisés occidentaux depuis plus de deux cents ans et sont considérées comme la théorie de la croissance et de l'efficacité économique.

L'approche welfariste considère que les plus pauvres et les plus démunis ont besoin de services financiers, notamment de microcrédit. Elle se base sur une logique de don et ne vise pas nécessairement une autonomie financière des institutions de microfinance (IMF) qui la suivent. Les investisseurs sociaux qui financent les IMF sont motivés par le désir d'œuvrer pour le bien public plutôt que par la recherche de profit financier.

Elle est également considérée comme une école de mesure de la pauvreté, se concentrant sur les très pauvres, souvent plus risqués et moins accessibles. Les partisans du bien-être social considèrent la microfinance comme un outil crucial pour réduire la pauvreté parmi les plus démunis, s'inscrivant ainsi dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du bien-être des populations défavorisées.

L'approche welfariste vise à évaluer la contribution des institutions de microfinance (IMF) aux conditions de vie des populations cibles, en mesurant les changements en termes de bien-être et de qualité de vie pour les bénéficiaires. Elle se concentre sur le niveau de pauvreté des clients et met l'accent sur l'amélioration rapide des conditions de vie, parfois en recourant à des subventions. Cependant, elle reconnaît également la nécessité continue et les avantages potentiels des subventions pour les IMF, même à long terme.

L'approche welfariste est largement partagée parmi les économistes, en particulier ceux préoccupés par les populations du Sud, majoritairement pauvres et rurales. Elle considère que la pauvreté résulte de l'absence ou de la non-possession d'un revenu décent permettant de satisfaire les besoins fondamentaux, et elle cherche à maximiser l'utilité personnelle pour lutter contre la pauvreté.

Toutefois, au fil du temps, les crises des IMF ont poussé certains développeurs et chercheurs à reconsidérer cette approche au profit d'une approche plus axée sur la viabilité ou la durabilité, le courant dit institutionnaliste.

1.3.1.2. Approche institutionnelle

Cette approche trouve ses origines à la fin des années 90 et vise à inscrire les SFD (Services Financiers Décentralisés) dans une logique de marché, en mettant l'accent sur la durabilité financière et la massification du crédit. Contrairement à l'approche Welfariste qui se concentre sur l'évaluation de la performance du point de vue du client, l'approche institutionnaliste évalue la performance des institutions elles-mêmes, considérant l'autonomie financière comme un critère essentiel pour remplir leur mission sociale.

Les institutionnalistes cherchent à accroître le mouvement de la microfinance en l'intégrant dans le système financier formel, en mettant en place des systèmes de microfinance durables et en maximisant l'efficacité et la productivité des SFD. Ils mesurent l'impact social à travers la rentabilité, et le succès est jugé par l'autosuffisance financière et l'accès aux marchés financiers internationaux.

Cependant, l'approche institutionnaliste fait l'objet de critiques. Elle se concentre sur les micro-entrepreneurs proches du seuil de pauvreté, laissant de côté les plus pauvres exclus de la finance formelle. Elle exige des taux d'intérêt élevés pour assurer l'autonomie financière des clients, ce qui peut être problématique pour les plus démunis. De plus, la viabilité financière reste inaccessible pour de nombreuses IMF, et la pression pour atteindre la rentabilité peut conduire à une dévalorisation des objectifs sociaux.

La figure 5 montre que pour les institutionnalistes, la viabilité est essentielle pour assurer la durabilité des SFD. Ils insistent sur le financement par des investisseurs sociaux ou privés, évitant les subventions, et cherchent à accéder aux marchés financiers internationaux pour obtenir des capitaux suffisants. Des auteurs tels que Maria Otero, Elisabeth Rhyne, Margaret Robinson et Elizabeth Littlefield ont été des défenseurs de cette approche.

La différence entre l'approche institutionnelle et l'approche welfariste est liée à la recherche d'une viabilité financière par les IMF, tandis que l'approche welfariste place les plus pauvres au cœur de l'offre de microcrédit. Ces deux écoles de pensée suggèrent qu'il existe un ciblage différencié en fonction de l'approche privilégiée.

En résumé, l'approche institutionnelle met l'accent sur la durabilité financière, l'autonomie des institutions et l'accès aux marchés financiers internationaux. En revanche, l'approche Welfariste se concentre sur l'amélioration du bien-être des plus démunis. Ces deux approches ont des implications différentes sur la manière dont la

microfinance est conçue et mise en œuvre pour répondre aux besoins des populations défavorisées.

Tableau 5. Comparaisons entre les approches Welfariste et institutionnelle

Rubrique	Welfariste	Institutionnelle
Approche	Évaluer la performance du point de vue du client : Champ d'application social Étude d'impact	L'évaluation des performances dans une perspective institutionnelle : Amplitude de l'institution Durabilité et viabilité des EMF
Clientèle cible	Très faible	Micro-entrepreneurs très proches du seuil de pauvreté
Financement	Les investisseurs sociaux et l'ancien État-providence	Investisseurs privés et Investisseurs sociaux
Type d'institution	Institutions de soutien	Institutions commerciales
Méthodologie	Utilisation de subventions, logique don	Indépendance financière Logique d'entreprise
Commentaires	Problèmes de viabilité et de durabilité Coûts élevés et différentes méthodes de mesure de l'impact Faillite de certaines EMF (taux de remboursement < 50 %)	-Problème de sélection des clients (ces IMF n'atteignent pas les plus pauvres parmi les pauvres) -Taux d'intérêt élevés L'autosuffisance est une stratégie à long terme
Objectif (commun)	Réduction de la pauvreté	

Source : (Berguiga, 2007)

Dans le couloir d'opposition entre les deux courants, Welfariste et institutionnaliste, un nouveau courant a émergé, qualifié de complémentariste.

1.3.1.4. Approche complémentaire

Les deux approches développées ci-dessus s'accordent sur le fait que la microfinance doit contribuer à réduire la pauvreté en mettant des services financiers et non financiers à la disposition des clients pauvres (Microfinance plus), mais elles diffèrent sur la manière d'y parvenir.

En effet, Berguiga (2007) a montré, par le biais d'une étude comparative, que les approches Welfariste et institutionnaliste de la microfinance partagent un objectif commun, à savoir la réduction de la pauvreté, le premier objectif des OMD.

Welé(2008) et Bangika (2019), soulignent que la thèse de cette école est que toutes les personnes pauvres, quel que soit leur degré de pauvreté, peuvent accéder aux services de microfinance. Pour mieux servir cette population, les IMF auraient intérêt à atteindre un certain degré d'autosuffisance financière. Ainsi, l'approche "welfariste" et l'approche "institutionnaliste", loin d'être antagonistes, seraient complémentaires (Morduch, 2000). La première déclencherait le processus en se concentrant sur les plus pauvres. Pour ce faire, elle s'appuie sur les bailleurs de fonds et compte sur les innovations financières pour atteindre une population devenue démunie. La seconde consiste à assurer la pérennité des IMF. En remplissant la condition de viabilité, les IMF pourraient offrir aux exclus un accès durable aux services financiers.

Cela leur permettra d'améliorer leur bien-être à long terme. La complémentarité entre les subventions et la viabilité financière serait donc essentielle pour que les IMF puissent accomplir leur mission sociale.

Cette idée est reprise par de nombreux auteurs qui soulignent que les subventions doivent être transparentes, encadrées par des règles et limitées dans le temps. Ces subventions permettront de combler les déficits et d'éviter que le coût total de l'opération ne soit répercuté sur les clients sous la forme d'une augmentation des frais et des taux d'intérêt.

Cette impulsion permettra à l'institution de devenir autosuffisante dans le futur. La nécessité d'intervenir dans la phase de démarrage n'empêche pas les bailleurs d'être présents lors de l'expansion, si l'IMF en a besoin. Un certain nombre d'études mettent toutefois en garde contre le fait que les subventions doivent être accordées sur une période limitée, ce qui ne doit pas les rendre aléatoires.

En effet, certains auteurs montrent que dans un contexte où les subventions sont incertaines, la recherche de la viabilité financière peut conduire à une dérive de la mission et faire échouer les efforts de réduction de la pauvreté. De peur de perdre leurs subventions, les IMF n'auraient d'autre choix que de servir principalement les clients les plus riches afin de garantir un niveau de performance financière acceptable. Ce faisant, elles s'écarteraient de leur mission de lutte contre la pauvreté. Cette intuition théorique est confirmée par une analyse empirique dans laquelle les auteurs constatent qu'un volume élevé de subsides est positivement associé à des prêts de petite taille, et donc aux personnes les plus pauvres. D'autre part, l'incertitude concernant les subventions est positivement corrélée avec des taux d'intérêt élevés et négativement corrélée avec la portée.

Ce résultat souligne la nécessité d'une complémentarité, plutôt que d'une substitution, entre l'approche du "bien-être" et l'approche institutionnelle. Dans le même ordre d'idées, Cornée & Thenet (2016) souligne que l'évolution du secteur oblige les IMF à trouver un équilibre entre l'impact social et la performance financière. Cet équilibre est nécessaire pour deux raisons : d'une part, il leur permettra de ne pas s'écarter de leur public cible, afin de satisfaire aux exigences de rentabilité de leurs

investisseurs ; d'autre part, il leur permettra de satisfaire à la condition importante de la durabilité qu'est la viabilité financière. Toutefois, la viabilité financière et la viabilité sociale ne peuvent être atteintes ensemble que dans des cas exceptionnels.

Pour résumer la revue de la littérature théorique, nous présentons les principaux auteurs de chaque courant.

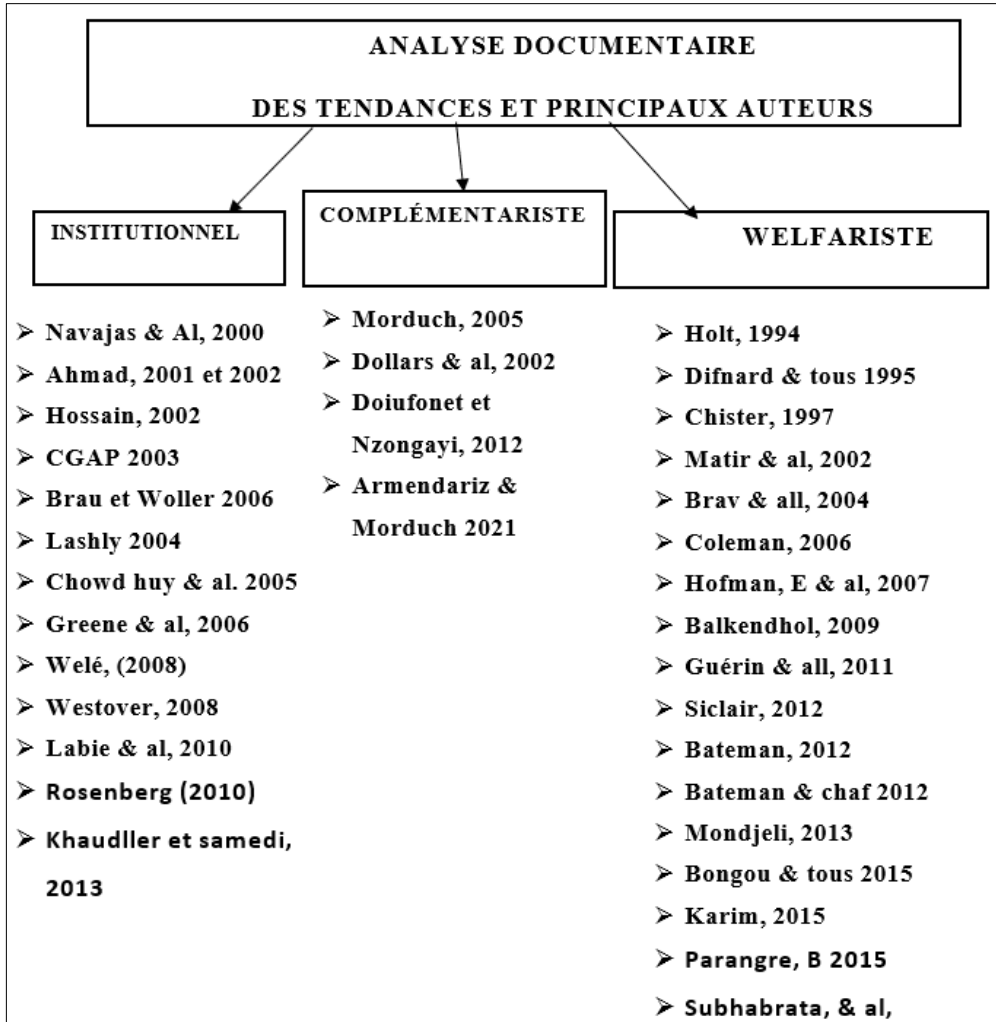


Figure 4. Liste des principaux auteurs

À l’instar des principaux auteurs traitant de l’impact des Systèmes Financiers Décentralisés (SFDs) sur la performance globale, la figure 6 ci-après synthétise ce débat en mettant en évidence les points de convergence et de divergence entre les trois grandes approches de la microfinance.

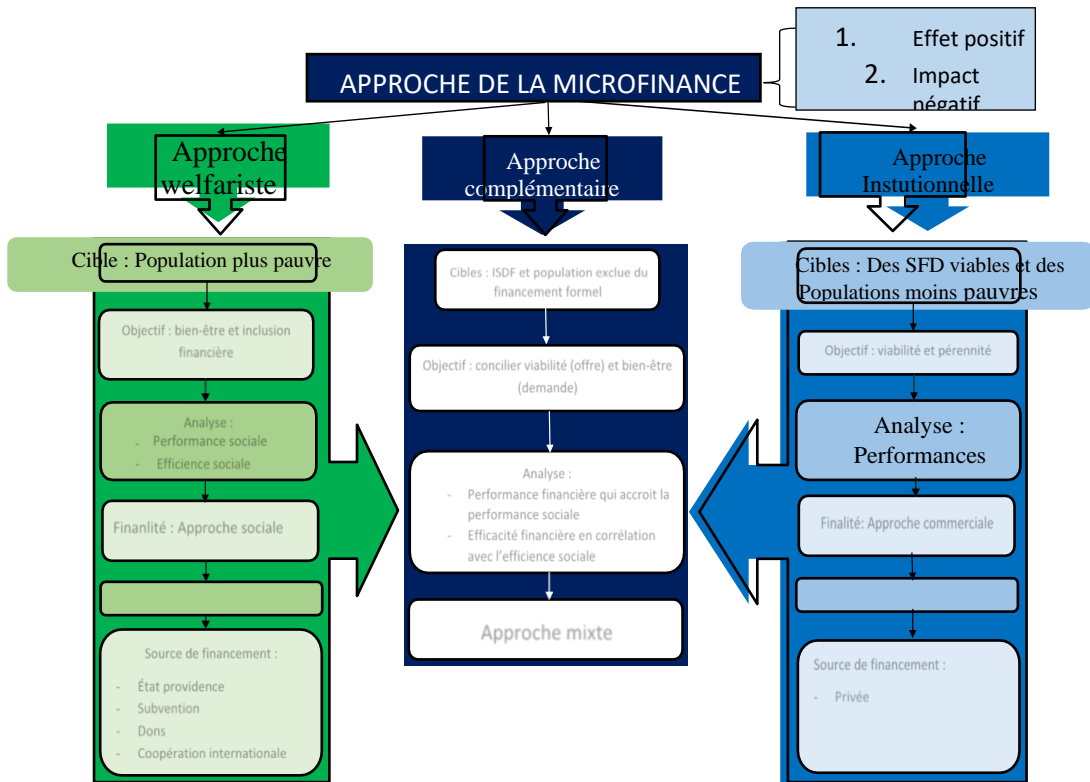


Figure 5: Approche de la microfinance

Source : A partir de l'analyse documentaire

Comme pour les principaux auteurs sur l'impact des SFDs sur la performance globale, la figure ci-dessus résume ce débat, qui présente en fait les points de convergence et de divergence entre les trois courants de la microfinance.

On le voit, en termes de population cible, d'objectifs et de finalités, les deux courants s'opposent, à côté d'une nouvelle école centriste qui les réconcilie.

1.3.2. Littérature empirique

Cette revue de la littérature empirique est subdivisée en trois sections à savoir : les déterminants de l'accès à la finance rurale (formelle et informelle), le financement innovant et enfin les déterminants de l'autonomisation de la femme.

1.3.2.1. Déterminants de l'accès à la finances rurale

Avant d'analyser les déterminants d'accès au crédit, il n'est pas absurde d'étaler les différentes sources de crédit généralement utilisées. Comme le montre la cartographie des sources de crédit développée par Linh et al. (2019), on peut être amené à distinguer trois grandes sources de crédit. Le crédit formel, c'est celui qui provient généralement des banques commerciales et de certains fonds de crédit. Le crédit semi-formel est celui apporté par les institutions de microfinance, les ONG ainsi que les programmes de prêts soutenus par le gouvernement ciblant des segments particuliers de la population et d'autres projets non gouvernementaux. Le crédit informel est celui qui provient de parents, de prêteurs individuels et d'associations ont effectué une cartographie des sources de crédit.

Cette démarche est importante pour comprendre les facteurs qui influencent le développement financier dans les zones rurales. En effet, l'accès au crédit est un sujet d'une importance cruciale dans le domaine de la finance rurale, car il influence directement la capacité des ménages à financer leurs activités économiques et à améliorer leur niveau de vie. L'accès à la finance rurale est influencé par plusieurs déterminants clés qui jouent un rôle crucial dans la disponibilité et l'utilisation des services financiers dans les zones rurales. Il s'agit de l'éducation, du genre, le statut matrimonial, la taille du ménage, le revenu du ménage, le secteur d'activité, la présence ou l'absence d'une IMF dans la région, la connaissance de l'existence d'un groupe de solidarité et l'appartenance à un groupe de solidarité financière.

L'éducation comme premier déterminant est un atout capital de l'accès à la microfinance et que son impact peut varier en fonction d'un certain nombre de facteurs. Effectivement, plusieurs auteurs, notamment Demirgüç-Kunt & Klapper (2012), sont parvenus à conclure que le niveau d'éducation formelle est un facteur décisif et génère un résultat positif en améliorant la compréhension de la réalité financière. Elle peut aider les individus à mieux comprendre les produits et services financiers. Complétant les études antérieures, Banerjee et al. (2015) ont également constaté que l'éducation améliore la gestion des ressources. Karlan & Morduch (2010) ont aussi constaté que l'éducation réduit le risque de défaillance. En revanche, Clayton et al. (2010) ont constaté que l'éducation est un moyen d'exclure les moins éduqués : les institutions de microfinance pourraient avoir des critères rigoureux d'éligibilité, ce qui implique que les personnes moins qualifiées puissent être exclues, dont un penchant en faveur des personnes éduquées (Field and Pande, 2008). (M. Pitt et al., 2003) soulignent pour leur part la prise en compte de l'influence du contexte de l'étude : en Inde, l'impact de l'éducation varie en fonction de la région. Finalement, Udry a

souligné (Bell et al., 1997) combien il faut capitaliser avec les résultats de l'éducation informelle, autrement dit de l'éducation basée sur l'expérience pratique.

Concrètement, l'éducation en tant que déterminant de l'accès à la microfinance peut avoir des résultats positifs en améliorant la compréhension financière, la gestion des ressources et en réduisant le risque de défaillance. Toutefois, elles peuvent aussi avoir des effets négatifs en excluant les moins éduqués et en favorisant les emprunteurs éduqués. Les résultats obtenus sont souvent contrastés, en fonction du paysage local et de l'éducation informelle. Il est indispensable de comprendre ces nuances pour élaborer des politiques de microfinance plus inclusives.

Le genre est aussi un déterminant majeur de l'accès à la microfinance, et son impact montre des résultats contrastés, principalement en raison des inégalités entre les sexes dans de nombreuses sociétés. Ainsi, le genre en tant que déterminant de l'accès à la microfinance présente des résultats mitigés. Il peut être positif en contribuant à l'autonomisation des femmes Duflo (2012) et à la baisse de la pauvreté féminine en leur offrant des possibilités d'investissement dans des activités génératrices de revenus (Mayoux and Palier, 2007). Toutefois, il peut aussi être négatif en raison de la discrimination fondée sur le sexe, notamment des taux d'intérêt plus élevés ou des montants de prêt inférieurs pour les femmes qui peuvent constituer des obstacles (Mknelly and Dunford, 1998). Il est vrai que dans certaines contrées, la priorité accordée à l'autonomisation des femmes peut avoir pour effet de marginaliser les hommes en leur restreignant l'accès au crédit. Cette situation peut avoir des retombées négatives sur la famille dans son ensemble (Esther Duflo, 2012a). Indépendamment de ces deux courants, Goetz & Gupta (1996) prouvent clairement que dans certaines sociétés, les normes sociales sont susceptibles de restreindre l'accès des femmes aux crédits par la limitation de leur mobilité, de leur aptitude à souscrire des emprunts ou de leur participation à des groupes de solidarité. En complétant les résultats ci-dessus, Kabeer (2005) explique que l'accès à des crédits peut entraîner un surcroît de travail pour les femmes qui sont obligées de mener à la fois des activités génératrices de revenus et des responsabilités familiales.

La situation matrimoniale, à savoir le fait d'être en couple en tant que déterminant de l'accès à la microfinance, pourrait avoir des résultats positifs en apportant une sécurité supplémentaire, dans la mesure où elle peut renforcer la capacité à emprunter et à rembourser des prêts (Morduch, 1999b), et en favorisant une gestion financière partagée, ce qui peut accroître la probabilité d'un remboursement. Cependant, elle peut également avoir des conséquences négatives en créant une dépendance économique ou un conflit conjugal. La coopération entre les conjoints peut être un atout, tandis que dans d'autres cas, elle peut entraîner des inconvénients. Il est certain que le fait d'être en couple peut également être associé à des conflits financiers potentiels, ce qui peut avoir un impact négatif sur la capacité à rembourser les prêts (Naila Kabeer, 2005a). Banerjee & Duflo (2009b); Mayoux & Palier (2007) fournissent un éclairage particulier à cette question, en insistant sur le fait que la coopération entre les conjoints peut être un atout, alors que dans d'autres cas, elle peut conduire à des désavantages liés au genre.

La taille du ménage constitue aussi autre déterminant important de l'accès à la microfinance, dont l'impact peut varier en fonction de divers facteurs. En tant que déterminant de l'accès à la microfinance, la taille du ménage peut avoir des résultats positifs en offrant davantage de garanties supplémentaires. En effet, les ménages plus importants peuvent offrir plus de garanties financières aux institutions de microfinance, ce qui peut augmenter la probabilité d'obtenir un prêt (M. Pitt et al., 2003) et en encourageant la diversification des activités. Les ménages plus importants ont souvent des activités économiques plus diversifiées, ce qui peut réduire les risques associés à un secteur spécifique Hossain & Naimul Wadood (2020). Cependant, elle peut également avoir des effets négatifs en limitant le partage des ressources, c'est-à-dire en limitant les fonds disponibles pour investir ou rembourser les prêts Johnson & Rogaly (1997) et en augmentant les poids des personnes à charge. Ce qui peut affecter la capacité d'investir dans des activités productives ou de rembourser les prêts (Guérin, 2011).

Les résultats varient souvent en fonction du contexte culturel et social. Les résultats varient souvent en fonction du contexte culturel et social. Ainsi, dans certaines cultures, des ménages élargis peuvent disposer de meilleurs réseaux de soutien, tandis que dans d'autres, les pressions financières peuvent être plus fortes Goetz & Gupta (1996) et en fonction du sexe, puisque les femmes chefs de famille peuvent être confrontées à des challenges différents de ceux des hommes chefs de famille (A. V. Banerjee and Duflo, 2009b).

Le revenu du ménage est un déterminant majeur de l'accès à la microfinance, avec des résultats positifs, négatifs et contrastés selon les circonstances. Le revenu des ménages en tant que déterminant de l'accès à la microfinance peut avoir des effets positifs en améliorant la capacité de remboursement. Les ménages ayant des revenus plus élevés ont généralement une meilleure capacité à rembourser les prêts, ce qui renforce leur crédibilité affirment Banerjee et al.(2015) et encourage les investissements productifs. Des revenus plus élevés peuvent être utilisés pour des investissements productifs, ce qui augmente la probabilité de réussite des activités financées par le microcrédit, comme le soulignent (Yunus et al., 2007). Cependant, il peut également conduire à des résultats négatifs en excluant les ménages à faible revenu comme le souligne Karlan & Morduch (2010) et en exposant les emprunteurs au risque d'endettement excessif, c'est-à-dire en empruntant des montants qui dépassent leur capacité de remboursement(Morduch and Rutherford, 2003).

Dans les régions où la majorité des ménages ont de faibles revenus, la microfinance peut être adaptée même aux emprunteurs à faibles revenus Khandker (2005), et la diversification des revenus. La diversification des sources de revenus au sein d'un ménage peut jouer un rôle crucial. Parfois, un ménage dont les revenus proviennent de différentes sources peut être considéré comme financièrement plus solide, même s'il ne dispose pas d'un revenu élevé provenant d'une seule source. Cette dynamique est étudiée par Hulme et al. (1996), et il est essentiel de tenir compte de ces nuances lors de la conception des programmes de microfinance. Il est essentiel de tenir compte de ces nuances lors de la conception des programmes de microfinance.

Le secteur d'activité dans lequel les emprunteurs sont impliqués peut avoir une influence considérable sur leur accès à la microfinance, avec des résultats positifs, négatifs ou contrastés. Le secteur d'activité dans lequel les emprunteurs sont impliqués peut avoir des résultats positifs en favorisant les activités génératrices de revenus, en particulier le petit commerce et l'artisanat. Leur capacité à générer des revenus peut faciliter le remboursement du prêt, comme le suggèrent Chatterjee et al. (2006), et la diversification des revenus. Concrètement, les emprunteurs impliqués dans plusieurs activités économiques peuvent bénéficier d'une diversification des sources de revenus, réduisant ainsi les risques associés à une seule activité (Morduch, 1999b).

Cependant, cette diversification peut également conduire à des résultats négatifs en raison des risques élevés qu'elle comporte. Certaines activités, comme l'agriculture, peuvent être soumises à des risques environnementaux ou climatiques importants. Les emprunteurs de ces secteurs peuvent éprouver des difficultés à rembourser leurs prêts en cas de perturbation (Morduch and Rutherford, 2003). Les emprunteurs engagés dans des activités informelles ou ne disposant pas d'actifs tangibles peuvent éprouver des difficultés à fournir des garanties, ce qui peut entraver leur accès à la microfinance (Yunus et al., 2019). Les résultats varient souvent en fonction du contexte régional et de la saison. Il est essentiel de comprendre ces nuances pour concevoir des approches de microfinance adaptées aux besoins des emprunteurs.

Certaines activités, comme l'agriculture, peuvent être soumises à des risques environnementaux ou climatiques importants. Les emprunteurs impliqués dans ces secteurs peuvent éprouver des difficultés à rembourser leurs prêts en cas de perturbation. Cette situation est examinée par (Morduch and Rutherford, 2003). Enfin, Khandker (2005) insiste sur la nécessité de prendre en compte les effets du contexte régional. Effectivement, dans certaines régions, certaines activités peuvent être plus favorisées par les institutions de microfinance en raison de leur stabilité économique. Enfin, il est utile de prendre en compte l'influence des saisons, notamment dans le secteur agricole. Les emprunteurs peuvent être soumis à des variations saisonnières de revenus. Cela peut affecter leur capacité à rembourser les prêts en fonction des cycles de récolte. Cette dynamique est étudiée par Pitt et Khandker.

Par ailleurs, la présence ou l'absence d'une institution de microfinance (IMF) dans une région est susceptible d'avoir un impact significatif sur son accès au crédit, avec des résultats positifs, négatifs et contrastés. En général, la présence ou l'absence d'une IMF en tant que déterminant de l'accès à la microfinance se traduit par des résultats positifs en termes de diversification de l'accès aux services financiers. Il peut s'agir de prêts, de comptes d'épargne et d'autres produits financiers (Morduch, 1999b), et en favorisant l'esprit d'entreprise, ce qui a pour avantage supplémentaire d'encourager le développement économique local (Armendáriz et al., 2010; Ledgerwood, 1998). Cependant, les résultats peuvent être mitigés en raison de la concentration urbaine et des taux d'intérêt élevés, mais aussi négatifs en raison de cette exclusion des zones non desservies. Il est clair que l'absence d'IMF dans certaines régions (villages, territoires) peut conduire à l'exclusion totale des populations locales des services financiers. Cela limite leurs possibilités de financement et peut perpétuer le cycle de la pauvreté soit en encourageant une dépendance excessive à l'égard des IMF. Une

dépendance excessive à l'égard des IMF peut décourager le développement d'autres mécanismes financiers informels ou locaux. Cela peut avoir des conséquences négatives à long terme (Morduch and Rutherford, 2003).

Toutefois, elle peut conduire à des résultats contrastés en raison de la concentration urbaine. Ces dernières ont tendance à se concentrer dans les zones urbaines et plus particulièrement aux abords des axes routiers accessibles, ce qui peut engendrer une disparité d'accès entre les zones urbaines et rurales soulignent Johnson & Rogaly (1997) et des taux d'intérêt élevés. Pour compenser les coûts de fonctionnement, certaines IMF pratiquent des taux d'intérêt relativement élevés. Les emprunteurs peuvent ainsi être amenés à s'endetter trop lourdement si les taux sont trop élevés. Certaines IMF pratiquent des taux d'intérêt relativement élevés pour pallier les coûts d'exploitation, entraînant un endettement excessif des emprunteurs si les taux sont trop élevés. Cette pratique peut conduire à un endettement excessif des emprunteurs (Yunus et al., 2019).

La connaissance de l'existence d'un groupe de solidarité est un facteur qui peut jouer fortement, avec des conclusions majoritairement positives, mais aussi avec des nuances contrastées. Avoir connaissance de l'existence d'un groupe de solidarité comme déterminant de l'accès à la microfinance a généralement des résultats positifs en facilitant l'adhésion Banerjee & Duflo (2003), et en renforçant la confiance, qui peut inciter à emprunter et à rembourser de manière plus efficace (Ledgerwood, 1998), tout en simplifiant le processus d'emprunt. Toutefois, il peut également conduire à des résultats mitigés en raison notamment des inégalités de genre, du favoritisme potentiel et du manque d'objectivité (Armendáriz et al., 2010). On peut obtenir des résultats négatifs en excluant des nouveaux emprunteurs ne connaissant pas le groupe.

Enfin, l'appartenance à un groupe de solidarité financière est un déterminant majeur de l'accès au crédit comme tout autre. Ces groupes, tels que les groupes d'épargne et de crédit, sont susceptibles de faciliter l'accès à des ressources financières pour les emprunteurs, particulièrement pour celles et ceux qui ne disposent pas d'une garantie concrète. Cette problématique est largement abordée par des chercheurs tels que (Banerjee and Duflo, 2003; Ledgerwood, 1998). Il est clairement démontré dans la littérature que l'appartenance à un groupe de solidarité financière en tant que déterminant de l'accès à la microfinance apporte habituellement des résultats positifs puisqu'elle facilite l'accès aux ressources financières) et qu'elle offre un soutien social (M. M. Pitt et al., 2003). Pourtant, elle peut aussi conduire à des résultats mitigés par la pression sociale ou par des inégalités de genre Goetz & Gupta (1996) et des résultats négatifs par l'exclusion de non-membres ou par l'imposition de contraintes temporelles.

En dehors des déterminants de la finance rurale, la littérature discute également de la problématique de la mesure et des déterminants de l'accès au crédit, à la fois d'un point de vue théorique et d'un point de vue empirique amplement dominé par la microfinance.

En ce qui concerne la mesure, la littérature a privilégié l'utilisation d'indicateurs multidimensionnels (Koloma and Ratsimalahelo, 2015a). Pour évaluer les facteurs

déterminants de l'accès au crédit par le biais de la microfinance, plusieurs méthodes quantitatives ont été employées, notamment les analyses statistiques telles que les régressions logit et probit : Cheng (2007); Karlan & Morduch (2010); Morduch (1999); Mujinga & Afumba (2018); Soro (2019); Sossou (2015), tandis que d'autres ont utilisé l'analyse de survie Banerjee & Duflo (2003); Besley & Coate, (1995). Outre ces méthodes, il existe également plusieurs études qualitatives (Hulme et al., 1996; Morduch and Rutherford, 2003). Et enfin une dernière catégorie d'études expérimentales avec (Banerjee and Duflo, 2003; Esther Duflo, 2012a; Olken, 2020). Par ailleurs, quelques études associent l'analyse statistique descriptive à un modèle logit. Enfin, quelques études combinent l'analyse statistique descriptive avec le modèle logit, tandis que toutes les autres se concentrent sur la méthode du score de propension logit ou sur la méthode de la double barrière de Craff.

L'ensemble de ces études a été mené dans diverses régions du monde. Plus précisément, elles se sont concentrées principalement en Asie et en Afrique de l'Ouest, mais également dans d'autres régions du globe. En Asie, des chercheurs tels que Cheng (2007); Isaga (2018); Nguyen & Van den Berg (2008) ont contribué significativement à ces recherches. En Afrique de l'Ouest, des travaux importants ont été menés par (Gnoumou, 2015; Kodjo et al., 2003; Ololade and Olagunju, 2013; Soro, 2019; Sossou, 2015). Owusu and Antwi (2010) et Carballo et al.(2016) ont été réalisées en Amérique du Sud et Chauke et al. (2013) en Afrique australe, et en Afrique centrale avec Mujinga & Afumba, (2018) ; Samba & Balamona, (2012) ; (Mayoukou and Kertous, 2015; Niyongabo, 2008), et dans d'autres régions.

En résumé, ces études englobent à la fois des pays en développement tels que Cheng, (2007); Djibo (2019); Kodjo et al.(2003); Niyongabo (2008); Samba & Balamona (2012); Soro (2019), et des pays développés avec une attention particulière portée au secteur agricole dans les pays en développement.

L'analyse des déterminants de l'accès aux services financiers décentralisés vise à synthétiser l'état actuel de la littérature disponible. À ce jour, quatre perspectives distinctes ont émergé concernant les facteurs influençant l'accès au crédit. Le premier courant centralise les déterminants en facteurs individuels et sociaux (Samba and Balamona, 2015). Les facteurs individuels englobent des aspects tels que l'âge du chef de ménage, la taille moyenne du ménage, et la profession exercée, tandis que les facteurs sociaux comprennent des éléments comme le mariage, la naissance, la maladie, et le deuil. Le deuxième courant avec des chercheurs comme (Foltz, 2004; Ololade and Olagunju, 2013), ont regroupé les déterminants de l'accès au crédit selon les caractéristiques socioéconomiques, incluant la situation matrimoniale, le sexe, la garantie offerte, l'état civil, et le taux d'intérêt. Le troisième courant, dirigé par Linh et al.(2019), classe les déterminants en termes de facteurs observables et non observables. Les facteurs observables sont les caractéristiques socio-économiques des ménages et les éléments influençant les décisions des prêteurs, tandis que les facteurs non observables incluent le capital social et les réseaux interagissant avec les deux acteurs susmentionnés. En conclusion, un dernier courant, identifié par Lassana & Thione (2020b), divise ces facteurs en trois catégories : l'environnement financier, les

conditions de prêt émises par les institutions prêteuses, et les caractéristiques sociales et économiques des emprunteurs.

Cependant, nous présentons une approche innovante en classifiant les déterminants en fonction de l'offre et de la demande des services financiers décentralisés. Ce modèle se divise en deux groupes principaux : d'abord, l'offre des services financiers décentralisés, englobant l'environnement financier et les conditions de prêt imposées par les institutions prêteuses ; puis la demande des services financiers décentralisés, regroupant les caractéristiques sociales et économiques des emprunteurs. Dans le premier groupe, dépendant de l'offre des services financiers, deux classifications de Lassana & Thione (2020) émergent : les imperfections du marché et le type d'institution financière avec sa politique. Ces facteurs contribuent significativement à la non-participation de nombreux emprunteurs potentiels au marché du crédit, incluant le taux d'intérêt, le pouvoir de monopole, les coûts de transaction élevés, les effets d'incitation et de sélection défavorables, ainsi que la discrimination envers les exploitations agricoles vulnérables. Le deuxième groupe, dépendant de la demande des services financiers, se concentre sur les caractéristiques sociales et économiques des emprunteurs. Ces déterminants comprennent le rendement agricole, l'âge, le niveau de revenu agricole, les sources de revenu, les actifs agricoles, la taille de l'exploitation, le genre, le niveau d'éducation, la distance par rapport aux sources potentielles de crédit, l'historique de la relation avec l'institution, l'appartenance à un groupe, et les garanties.

Dans le cas spécifique de la province du Kongo Central, les données indiquent clairement que le financement informel représente 56,2 %, le financement formel 13,4 %, et les exploitants ruraux s'autofinancent à hauteur de 30,4 %, comme illustré dans la figure 6, ci-dessous.

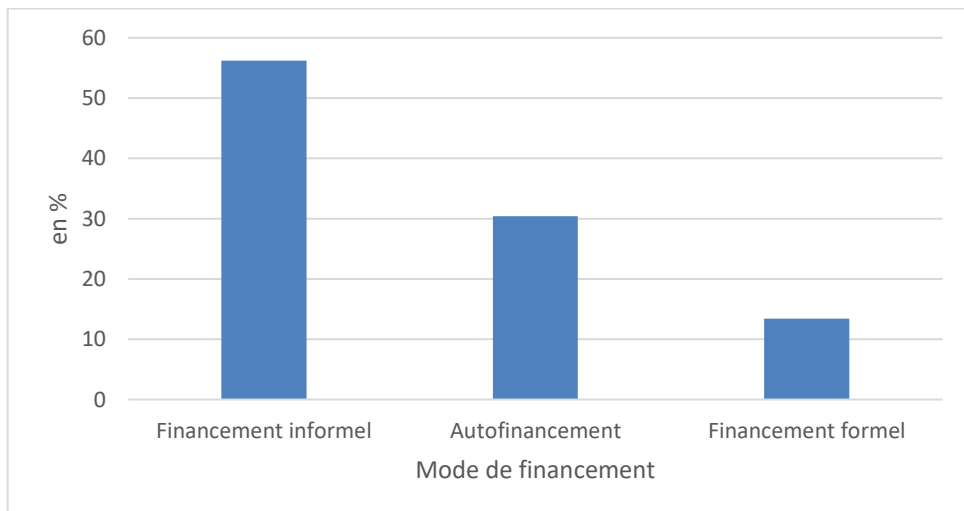


Figure 6. Mode de financement des ruraux dans le Kongo Central

Source : Auteur, Résultats de l'analyse statistique

Au regard de ce qui précède, il apparaît très clairement que les déterminants du mode de financement informel tel que « *appartenance à un groupe de solidarité financière ou à un groupe de solidarité* » constitue un facteur essentiel de la finance rurale. Cela s'explique par plusieurs éléments clés : il facilite l'accès au crédit informel, il permet de réduire des Risques, il introduit la confiance du fait de la proximité, de la flexibilité, de l'adaptabilité, de l'apprentissage et du partage de connaissances.

Du point de vue méthodologique, l'analyse des déterminants qui influencent l'accès aux systèmes de financement décentralisé (SFD) peut être synthétisé en trois principaux courants. Le premier est celui qui analyse la probabilité d'accès aux SFD par les ménages et les populations rurales dans les pays (Awunyo, 2012; Cheng, 2007; Heino, 2006; Samba and Balamona, 2015; Tshimpaka Kalala et al., 2023). Le deuxième cherche à estimer la probabilité de remboursement d'un microcrédit en fonction de différentes variables ou caractéristiques (Bentaleb, 2023; Derban et al., 2005; Njoku and Odii, 2019; Sharma and Zeller, 1997; Vandi et al., 2022). Enfin, une littérature plus rare et plus récente cherche à estimer la probabilité ou la propension à emprunter, ou plus précisément à contracter un microcrédit dans le futur (d'où le terme de " demande potentielle "), ou des publications qui s'en rapprochent. A cet égard, Mrani & Adil (2023) ont utilisé des modèles de probabilité conditionnelle multivariés (Probit) pour estimer les déterminants de l'accès au crédit formel et informel ou les déterminants de la désépargne. Dans un autre ordre d'idées, Vizñay & Aurora (2019) ont estimé un modèle Logit basé sur des enquêtes auprès des ménages en Bolivie. En résumé, les facteurs déterminants de l'accès au crédit sont identifiés et répertoriés dans le tableau 6 ci-dessous :

En résumé, les déterminants de l'accès au crédit sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6. Résumé des facteurs déterminant l'accès au crédit

<p>Groupe 1 : Facteurs liés à l'offre SFD</p>	<p>Environnement financier Imperfections du marché Taux d'intérêt La situation de monopole Coûts de transaction Moralité des clients Gobezie (2015),</p>
<p>Groupe 2 : Facteurs liés à l'offre SFD</p>	<p>Conditions de prêt imposées par les IMF Le type d'institution financière et sa politique Période de crédit et conditions de paiement Conditions imposées par les établissements de crédit formels (IC) Schmidt et Kropp(1987), Mayoukou et Kertous(2015)</p>

<p>Groupe 3 : Facteurs liés à la demande de SFD par les ménages ruraux</p>	<p>Caractéristiques socio-économiques des emprunteurs Âge du chef d'exploitation - Niveau de revenu Sources de revenus - Taille du ménage Sexe - Niveau d'éducation L'histoire de la relation entre l'institution et l'individu - L'appartenance à un groupe La distance séparant l'emprunteur des sources potentielles de crédit - Garanties Superficie plantée Nombre d'années dans la culture du coton (expérience agricole) Rendements non agricoles Existence d'activités - État civil</p>
--	--

Source : (Touré et al., 2022)

De l'analyse de la revue de la littérature ci-dessus, nous pouvons retenir les informations suivantes :

Les facteurs qui déterminent l'accès au crédit peuvent être regroupés en trois groupes, dont deux dépendent de l'offre de services financiers (environnement financier et conditions de prêt imposées par les IMF) et le dernier de la demande de SFD par les ménages ruraux (caractéristiques socio-économiques des emprunteurs).

En ce qui concerne la méthodologie utilisée par les différents chercheurs, il convient de noter que la plupart d'entre eux combinent l'analyse statistique descriptive avec le modèle logit. D'autres, par contre, se concentrent sur la méthode du score de propension logit ou sur la méthode de la double barrière de Craff.

Il convient de noter que la majorité des recherches se concentrent davantage sur les zones rurales des pays en développement que sur celles des pays développés.

Le secteur agricole est le plus largement couvert par cette recherche, principalement dans les pays en développement, y compris notre recherche en République démocratique du Congo, dans le Kongo central.

Enfin, les données utilisées par les différents chercheurs proviennent de données primaires (de première main), plus largement utilisées que les données secondaires.

1.3.2.2. Financements agricole innovants

Cette revue de littérature explore les approches de financement agricole innovant en Afrique et en Europe, en tenant compte du secteur informel. Elle examine les contributions significatives d'auteurs renommés dans les domaines de la microfinance, des technologies financières (FinTech), des partenariats public-privé, de l'assurance agricole, de la finance agricole inclusive, des investissements socialement responsables et de l'agriculture durable, en intégrant également le transfert de migrants et l'entraide (kibundi) dans le financement agricole informel. Cette revue identifie les forces et les faiblesses de chaque approche et offre des perspectives pour l'avenir du financement agricole diversifié.

Le financement formel de l'agriculture en Afrique, en Europe, et dans le secteur informel, est un défi de taille pour le développement agricole durable. Les systèmes de financement traditionnels (budget de l'Etat, l'aide publique au développement, financement par les Organisations non gouvernemental de développement) se sont révélés insuffisants pour répondre aux besoins des agriculteurs, y compris ceux du secteur informel (entraide notamment kibundi, tontine, métayage, divers transfert ville campagne, usuriers). Cependant, au fil des ans, de nombreuses initiatives de financement innovantes ont vu le jour pour combler ce fossé, en incluant également le transfert de migrants et l'entraide (kibundi).

L'émergence de la microfinance, initiée par des pionniers tels que Yunus & Jolis (2007), a marqué un tournant majeur. En effet, la microfinance a été l'une des premières approches de financement innovant en agriculture en Afrique, en Europe, et dans le secteur informel. Elle a amélioré l'accès des agriculteurs, y compris ceux du secteur informel, aux prêts et aux services financiers, favorisant ainsi leur autonomie économique. Néanmoins, il est important de noter que la microfinance ne résout pas tous les problèmes de pauvreté, comme souligné par (Dichter and Harper, 2007), qui a critiqué ses limites, y compris dans le secteur informel. D'autres auteurs, tels que (Bauchet et al., 2020), ont exprimé des préoccupations similaires quant aux taux d'intérêt élevés pratiqués par certaines institutions de microfinance, soulignant l'importance de la réglementation pour protéger les emprunteurs.

Les partenariats public-privé ont également été explorés en tant que mécanisme de financement innovant en agriculture en Afrique. Les recherches menées par; Dorward et al. (2003); Mamadou et al. (2022) ont examiné comment ces partenariats peuvent mobiliser des ressources pour soutenir l'agriculture, notamment en améliorant l'infrastructure agricole et en fournissant des incitations financières aux investisseurs privés. Justement, Le secteur agricole a toujours été essentiel pour les économies d'Afrique, d'Europe, du secteur informel et d'ailleurs. Au fil des ans, les agriculteurs, en particulier ceux du secteur informel, ont souvent eu du mal à accéder aux ressources financières nécessaires pour développer leurs activités. Cependant, l'histoire a montré une évolution constante du financement agricole, avec l'émergence de partenariats public-privé (PPP) qui ont apporté de nouvelles perspectives.

Du point de vue historique, l'utilisation des PPP dans l'agriculture remonte à plusieurs décennies. Au cours des années 2000, ces partenariats ont commencé à être reconnus comme des moteurs potentiels de la croissance agricole. Ils ont pris différentes formes, notamment le Programme pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (PASA) en Afrique de l'Ouest, avec des collaborations entre les gouvernements et les coopératives agricoles, comme le travail de Kessi et al.(2019) et celui de Sylla et al. (2023), qui ont montré des résultats prometteurs. Par exemple, comme avantages potentiel des 4P, nous avons premièrement, la mobilisation de ressources financières supplémentaires. En effet, les 4P permettent de mobiliser des fonds publics et privés pour investir dans l'agriculture, finançant ainsi des projets de développement, d'infrastructure et de recherche, comme le soulignent les travaux de (Miller & Jones,2003). En second lieu, le 4P facilite l'accès aux marchés aux exploitations familiales. Ces partenariats améliorent l'accès des agriculteurs, y

compris ceux du secteur informel, aux marchés nationaux et internationaux en améliorant la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes requises, comme l'ont démontré les recherches de (Belghiti and Angade, 2021). En plus, on peut retenir le transfert de connaissances.

Les 4 P favorisent le partage de connaissances entre acteurs publics et privés, renforçant ainsi les compétences des producteurs, comme indiqué dans les études de (Garcia et al., 2020). En dehors de ce qui précède, l'innovation technologique est également un apport potentiel significatif pour l'agriculture. En effet, ils encouragent l'adoption de nouvelles technologies et de pratiques agricoles durables, comme l'ont analysé les recherches de (Patel et al., 2021). Enfin, les 4P est d'un grand apport dans le financement des chaînes de valeur. Ils soutiennent également le financement des chaînes de valeur agricoles, ce qui renforce l'intégration des producteurs dans des réseaux de production plus vastes, comme décrit dans les travaux de (Nguyen and Van den Berg, 2008).

Cependant, il est important de noter que certains auteurs ont un avis contraire sur les 4P dans le secteur agricole. A titre d'exemple, Adil & Jamila (2023) ont critiqué ces partenariats, soulignant leur complexité de gouvernance, qui peut donner lieu à des conflits et compliquer leur gestion. De plus, Gichuki et al. (2019) ont mis en garde contre le risque de dépendance des agriculteurs vis-à-vis des PPP pour leur financement, les rendant vulnérables en cas de retrait du secteur privé. Abbou (2023) a également souligné la difficulté de maintenir la durabilité des PPP à long terme, en particulier dans des contextes politiques instables. En résumé, les PPP dans le secteur agricole présentent un potentiel significatif pour promouvoir la croissance agricole et la réduction de la pauvreté grâce à la mobilisation de ressources, à l'amélioration de l'accès aux marchés, au transfert de connaissances, à l'encouragement de l'innovation et au financement des chaînes de valeur. Cependant, ils suscitent également des débats, avec des avis contradictoires concernant leur complexité de gouvernance, le risque de dépendance et la durabilité à long terme.

L'avènement des technologies financières (FinTech) a ouvert de nouvelles opportunités pour le financement de l'agriculture. Les technologies financières (FinTech) offrent de nouvelles opportunités pour le financement de l'agriculture en Afrique, en Europe, et dans le secteur informel. Les travaux de Loukili & Mokhtari (2022); Najab & Lajfari, (2022) montrent que les services bancaires mobiles et les technologies financières peuvent améliorer l'inclusion financière en Afrique subsaharienne, ce qui est essentiel pour les agriculteurs, y compris ceux du secteur informel. Pfister, (2022); Simen et al.(2024) ont également contribué à cette discussion a identifié les opportunités offertes par les services financiers numériques pour les agriculteurs, permettant un accès plus facile aux services financiers, y compris dans le secteur informel. Cependant, il est essentiel de réglementer ces technologies pour minimiser les risques, même dans le secteur informel. Certains auteurs, comme Ayadi & Bidan (2024); Taylor (2018) ont émis des réserves quant à la sécurité des données dans les services financiers numériques, soulignant la nécessité de garantir la protection des informations des agriculteurs.

L'assurance agricole a joué un rôle essentiel dans la protection des agriculteurs contre les risques climatiques et économiques, même dans le secteur informel. L'assurance agricole, comme l'ont montré des auteurs tels que Carter (2023); Ribeiro (2021) offre une protection cruciale aux agriculteurs, y compris ceux du secteur informel, contre les chocs climatiques et économiques. Ces études ont mis en lumière l'importance de l'assurance agricole pour renforcer la résilience des agriculteurs, y compris ceux du secteur informel, face à l'incertitude. La finance agricole inclusive, examinée par (Kuhn, 2024), vise à fournir une gamme complète de services financiers aux agriculteurs, répondant ainsi à leurs besoins financiers diversifiés, y compris dans le secteur informel. Cependant, certains chercheurs, comme Lezoul & Fayza (2023); Traoré et al. (2020) ont soulevé des questions concernant la viabilité économique de l'assurance agricole et la nécessité de solutions adaptées aux contextes locaux.

Parallèlement, les investissements socialement responsables et l'agriculture durable ont été explorés comme des moyens de promouvoir un développement agricole respectueux de l'environnement et socialement responsable. Effectivement, certaines recherches se sont penchées sur les investissements socialement responsables dans l'agriculture africaine et européenne, y compris le secteur informel. Les travaux de (Eppley (2024); Fennassi and Qodad (2024)) ont exploré comment de telles initiatives peuvent contribuer au développement agricole durable en Afrique, en Europe, et dans le secteur informel. Ces approches encouragent des pratiques agricoles responsables du point de vue social et environnemental, contribuant ainsi au développement agricole durable dans ces régions diverses, y compris le secteur informel. Néanmoins, certains auteurs, comme Ndour (2024); Oubenyahya & Bari (2024), ont remis en question la rentabilité des investissements socialement responsables dans un contexte de concurrence mondiale accrue.

Enfin, le transfert de migrants et l'entraide (kibundi) sont devenus des sources de financement cruciales pour les agriculteurs, y compris ceux du secteur informel, contribuant ainsi à l'évolution du paysage du financement agricole. Le transfert de migrants, qui implique l'envoi de fonds par des migrants vivant à l'étranger à leur famille restée au pays, joue un rôle essentiel dans le financement agricole informel en Afrique et en Europe. Les fonds reçus des migrants peuvent être investis dans l'agriculture, soutenant ainsi le développement rural. De plus, l'entraide, ou kibundi en Afrique, est une tradition de coopération entre membres d'une communauté pour financer des projets agricoles. Ces formes de financement informel sont vitales pour les agriculteurs, en particulier ceux du secteur informel, et méritent une attention particulière dans la recherche et les politiques agricoles. Cependant, certains auteurs, tels que Garcia et al. (2020), ont remis en question l'efficacité du transfert de migrants en tant que source de financement agricole, soulignant la nécessité d'une gestion adéquate des fonds pour maximiser leur impact.

L'avenir du financement agricole en Afrique, en Europe, et dans le secteur informel doit intégrer des mécanismes d'assurance agricole pour protéger les agriculteurs contre les risques, tout en promouvant la finance agricole inclusive pour répondre à leurs besoins financiers diversifiés. Les investissements socialement responsables et l'agriculture durable continueront de jouer un rôle clé, y compris dans le secteur

informel. La coordination de ces différentes approches sera essentielle pour garantir une agriculture résiliente, inclusive et respectueuse de l'environnement dans ces régions diverses, en tenant compte du secteur informel afin de proposer des alternatives crédibles à l'atteinte des certains objectifs de développement durable à savoir : la lutte contre l'extrême faim, la pauvreté et l'autonomisation de la femme.

1.3.2.3. Déterminants de l'autonomisation de la femme par la finance rurale

En effet, l'autonomisation des femmes et la finance rurale sont étroitement liées, créant un lien dynamique qui peut contribuer au développement socio-économique. La finance rurale agit comme un catalyseur de l'autonomisation des femmes en leur fournissant des outils économiques tels que l'accès aux ressources financières et l'indépendance économique. Elle crée également un environnement favorable en renforçant l'éducation et les compétences, en promouvant des lois sur la réduction des inégalités de genre, et en assurant la sécurité alimentaire. Ces facteurs favorisent le développement personnel des femmes, améliorant leur prise de décision et leur participation communautaire, tout en stimulant leur progression professionnelle dans les zones rurales (Mbangala and Kakule, 2023). Plusieurs études Daumas (2024); Duflo (2012a); Kabeer (2005); Leroy (2024); Sen, (2001) soulignent que la société en Afrique subsaharienne continue de se caractériser par la marginalisation persistante des femmes dans les processus décisionnels au sein du foyer et dans leur quête d'autonomie financière. Cette situation découle largement de la division traditionnelle des rôles, où les hommes sont principalement associés à la génération de revenus tandis que les femmes sont souvent confinées aux tâches domestiques et à la prise en charge des enfants. Néanmoins, il est largement reconnu que l'épanouissement des femmes est étroitement lié à leur autonomisation financière, une condition qui ne peut être réalisée que si elles ont accès aux ressources financières nécessaires pour s'engager dans des activités génératrices de revenus.

Kabeer (2020b) définit l'autonomisation comme l'acquisition d'un libre-arbitre dans les choix stratégiques. Selon d'autres penseurs comme (Tagang and Rwenge, 2023), ce concept intègre également la dimension de domination, où l'individu acquiert un pouvoir non seulement sur les autres, mais aussi sur lui-même à travers des éléments tels que l'estime de soi, la conscience de ses droits et la capacité d'autocritique. Toujours selon Kabeer (2020b), trois éléments sont essentiels pour définir la capacité d'autonomisation : les ressources disponibles, la volonté ou l'engagement à utiliser ces ressources, ainsi que les réalisations concrètes qui en découlent.

Les déterminants de l'autonomisation de la femme en lien avec la finance rurale sont un sujet complexe et multidimensionnel. Il est crucial de comprendre ce concept pour une analyse approfondie. Diverses approches ont été développées pour favoriser la participation des femmes au développement. Certaines se concentrent sur les femmes individuellement, tandis que d'autres mettent l'accent sur leurs relations avec les hommes. Dans le premier ensemble, on trouve l'approche du "bien-être social" ou de la "condition économique de la femme" ainsi que l'approche de "l'intégration des

femmes au développement". Dans le deuxième ensemble, l'approche "genre et développement" est prédominante (Tagang and Rwenge, 2023).

Dans cette optique, des recherches antérieures Gueye (2020); Sahu et al.(2024) soutiennent l'idée d'une corrélation significative entre l'accès à la finance rurale, qu'elle soit formelle ou informelle, et l'autonomisation des femmes. Cependant, il convient de noter que certaines études, telles que celle de Mayoux & Palier (2007), mettent en garde contre une vision simpliste selon laquelle l'accès au financement conduit automatiquement à l'autonomisation des femmes. Ils soulignent l'importance de prendre en compte les facteurs contextuels et structurels, soulignant que la compréhension de ce phénomène complexe nécessite une approche critique et nuancée.

Bien que les femmes soient souvent considérées comme un groupe particulièrement vulnérable, l'hypothèse sous-jacente selon laquelle elles assument la responsabilité financière de la famille et du ménage démontre que leur impact sur le bien-être collectif est potentiellement significatif. L'autonomisation des femmes est définie de diverses manières selon les auteurs. Selon Kabeer (2011), il s'agit de l'acquisition de pouvoir par des personnes historiquement exclues des centres de décision. Hakim (2001) ajoute une dimension professionnelle en la définissant comme la capacité des femmes à faire des choix librement consentis pour leur carrière et leur famille. Elson (2010) élargit encore cette perspective en considérant l'autonomisation comme une transformation des structures économiques et sociales visant à donner aux femmes un pouvoir égal à celui des hommes. L'ensemble de ces perspectives offre une vision complète et nuancée de l'autonomisation des femmes, couvrant la transformation des structures sociales, la liberté de choix individuel et la représentation active des femmes dans les sphères professionnelles et publiques.

Pour évaluer le niveau d'autonomisation des femmes, divers indicateurs peuvent être utilisés en raison de la nature multidimensionnelle de ce concept. Parmi les indicateurs couramment utilisés dans la littérature académique et les études de genre, on trouve le niveau d'éducation, la participation économique, l'autonomie en matière de santé, la participation politique, la liberté de mouvement et d'expression, l'accès à la technologie, le niveau de violence et de sécurité, l'accès à la propriété foncière et le niveau de participation communautaire incluant les droits des femmes. Il est important de noter que ces indicateurs ne sont pas exhaustifs et que l'autonomisation des femmes peut être mesurée de différentes manières en fonction du contexte culturel, économique et social. Les chercheurs et les praticiens combinent souvent ces indicateurs pour obtenir une image plus complète de l'autonomisation des femmes dans une communauté donnée.

La littérature explorant les liens entre l'accès à la finance rurale formelle et informelle et l'autonomisation des femmes regorge d'un grand nombre de travaux importants. Parmi les chercheurs de premier plan, Shah et al. (2021) examinent les obstacles spécifiquement rencontrés par les femmes dans leur accès aux services financiers formels, mettant en évidence les disparités entre les sexes dans ce domaine. Garcia et al. (2020) étudient l'efficacité des programmes de microfinance formelle dans le renforcement de la position économique des femmes. Martin (2020) apporte

des éclairages précieux sur l'impact des initiatives de microcrédit dans le contexte de la finance formelle, soulignant l'importance de concevoir soigneusement de tels programmes pour garantir des résultats positifs en termes d'autonomisation économique des femmes. Ses conclusions mettent en lumière l'importance cruciale de la conception et de la mise en œuvre de politiques de microfinance adaptées pour toucher efficacement les femmes rurales.

Par ailleurs, les conclusions de Gupta (2016) offre une perspective institutionnelle approfondie en examinant les politiques gouvernementales visant à promouvoir l'accès formel des femmes rurales à la finance. Son analyse met en évidence les réformes structurelles nécessaires pour surmonter les obstacles systémiques et favoriser une inclusion financière équitable. Les résultats de Gupta ont largement alimenté le débat sur les réformes politiques nécessaires pour créer un environnement financier plus accessible et équitable pour les femmes dans les zones rurales.

En ce qui concerne la contribution de l'accès à la finance rurale informelle à l'autonomisation des femmes, Diomande (2024) a examiné ces mécanismes, mettant en évidence l'impact des réseaux communautaires sur l'autonomisation économique des femmes. De même, Sidi & Ndiouma (2024) ont scruté la dynamique des groupes d'épargne informels, identifiant à la fois les défis et les avantages associés à ces structures. Par ailleurs, Zhang et al. (2012) ont adopté une approche intégrée, explorant les liens entre l'accès à la finance formelle et informelle et le renforcement global de l'autonomie des femmes. Complétant cette perspective, Benlabbah (2022) et Maugiron (2021) se sont intéressés aux facteurs culturels influençant l'autonomisation des femmes.

Dans un autre registre, Martin (2020) s'est penché sur les répercussions des initiatives de microcrédit, soulignant l'importance cruciale de la conception des programmes, comme l'ont également souligné (Zhang et al., 2012). Par ailleurs, Yarbonne (2023) a examiné les politiques gouvernementales visant à promouvoir l'accès au secteur formel, tandis que la BAD (2000) a analysé les implications de la finance informelle à la lumière du changement climatique. Les réseaux sociaux informels ont été passés au crible par Koumetio (2023), tandis que Karim (2022) s'est penché sur l'éducation financière et son impact sur l'autonomisation. Enfin, Singh & Kaur (2021) ont comparé les effets régionaux de l'accès au financement. Ces diverses études offrent des perspectives riches et suggèrent des opportunités de politiques intégrées visant à renforcer l'autonomie économique des femmes dans les zones rurales.

L'autonomisation des femmes est un concept multidimensionnel qui peut être évalué à l'aide de divers indicateurs. Les déterminants de l'autonomisation des femmes sont variés et comprennent des dimensions telles que l'autonomisation économique, socioculturelle, familiale, juridique, politique et psychologique (Malhotra and Schuler, 2002b). Sur le plan économique, plusieurs auteurs soulignent son impact positif sur l'autonomisation (Kokou et al., 2019; Sandberg et al., 2013; Betsey Stevenson and Wolfers, 2007a). Le revenu individuel, la participation à l'emploi et l'accès aux services financiers sont des marqueurs importants (Chekrouni, 2023).

L'éducation joue un rôle clé, des niveaux plus élevés étant souvent associés à une plus grande autonomie (UNESCO, 2017).

Les aspects de la santé, tels que l'accès aux soins de santé, ainsi que la prise de décision, tant au niveau politique que familial, sont également des facteurs cruciaux. Les recherches menées par Banerjee et al. (2015); Kabeer (2005); Kumar (2016) soulignent le rôle de ces facteurs dans le renforcement de l'autonomisation économique des femmes. D'autres études, telles que celles de Malhotra & Schuler (2002); Sen (2001) ont complété les indicateurs identifiés ci-dessus. La mobilité, la liberté Tagang and Rwenge (2023) la sécurité contre la violence et la participation à la vie communautaire sont d'autres dimensions à prendre en compte. L'accès à la technologie et la propriété des ressources matérielles complètent cet ensemble d'indicateurs (Niang, 2023).

En promouvant ces différents aspects, les politiques peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de leur vie. Dans le cadre spécifique du Kongo Central, une analyse de la contribution de l'accès au financement rural à travers des indicateurs tels que l'éducation, le statut matrimonial, l'âge, l'exercice d'une activité génératrice et le niveau de revenu offre un aperçu enrichissant pour la compréhension des dynamiques socio-économiques dans cette région en rapport avec l'autonomisation des femmes. L'autonomisation des femmes est intrinsèquement liée à leur accès aux ressources, mais il est crucial de reconnaître que la liberté d'utiliser ces ressources à leur guise et d'en avoir le contrôle est le principal moteur de l'autonomisation des femmes (Namizata, 2022).

La méthodologie utilisée pour examiner l'autonomisation des femmes à l'échelle mondiale est diversifiée, englobant un large éventail d'approches qui tirent profit à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives, voire d'une combinaison des deux. Plusieurs chercheurs ont adopté ces différentes approches dans leurs travaux, parmi lesquels nous pouvons retenir (Banerjee and Duflo, 2009b; Duflo, 2019; Kabeer, 2011; Betsey Stevenson and Wolfers, 2007). De plus, la technique de régression par la méthode des moindres carrés a été largement utilisée dans des études telles que celle menée par Kabeer (2011), visant à analyser les relations de cause à effet entre les différents déterminants de l'autonomisation des femmes.

Dans les études sur l'autonomisation des femmes, la littérature identifie six déterminants, tels que définis par Malhotra & Schuler (2002) pour évaluer l'autonomisation des femmes. Ces dimensions comprennent l'autonomisation économique (contrôle des ressources), socioculturelle (liberté de mouvement), familiale (participation à la prise de décision), juridique (connaissance des lois), politique (exercice du droit de vote) et psychologique (estime de soi). Pour cette étude spécifique dans le Kongo Central, quatre de ces dimensions ont été retenues, à savoir l'activité de la femme, la contribution de la femme aux revenus du ménage, l'amélioration du pouvoir de décision, et l'autonomie et la liberté.

Le premier déterminant analysé est l'autonomisation des femmes par l'activité. Plusieurs chercheurs Koffi & Kobri (2024); Ngoie & Ilunga (2022); Stevenson & Wolfers (2007) ont abordé cette question sous différents angles. Ils ont mis en

évidence à la fois les avantages économiques de l'autonomisation des femmes par l'activité et les défis auxquels elles sont confrontées en raison des inégalités persistantes. Ces chercheurs incluent Cependant, il y a aussi des voix discordantes. Gravel (2020) a exprimé des points de vue controversés sur l'égalité des sexes, suggérant que l'autonomisation des femmes par l'activité peut perturber les structures traditionnelles de la société. Hakim (2001) a proposé la théorie des "préférences de travail", remettant en question l'idée que l'autonomisation par l'activité est souhaitable pour toutes les femmes. Kegnide & Vodouhe (2023) affirment que la question de l'autonomisation des femmes ne doit pas uniquement se poser en termes de participation au travail, mais également en termes de répartition inégale des tâches au sein du ménage.

Le deuxième déterminant est lié aux pouvoirs de prise de décision. D'après les recherches de Duflo (2012b); Molyneux (2006); Vandi et al. (2022), et Kabeer (2020a), il semble que le pouvoir de décision des femmes au sein du ménage puisse renforcer leur autonomisation économique. En d'autres termes, lorsque les femmes ont un rôle actif dans la prise de décision au sein de leur foyer, cela peut contribuer à améliorer leur situation économique. Gning et al. (2023); Gnoumou (2014) soulignent également que le faible pouvoir de décision des femmes est souvent lié à des normes sociales et à une dépendance économique. Cela signifie que, dans de nombreuses sociétés, les femmes peuvent avoir moins de pouvoir de décision en raison de facteurs culturels et de leur dépendance financière vis-à-vis des hommes.

Le pouvoir dur se réfère à la capacité de commander et d'imposer, souvent associée à la richesse ou à la violence. En revanche, le pouvoir doux implique des aspects tels que l'unité, la paix, l'éducation et d'autres formes de légitimité et d'inspiration. Il est important de noter que le pouvoir doux peut parfois être sous-estimé, car il est souvent exercé par des individus ou des groupes qui ne sont pas traditionnellement perçus comme puissants. En résumé, le pouvoir de décision des femmes au sein du ménage est un élément clé de leur autonomisation économique, mais il est influencé par des facteurs sociaux, culturels et économiques. De plus, il est essentiel de tenir compte des différents types de pouvoir, à la fois coercitif et persuasif, dans la compréhension de l'autonomisation des femmes.

La contribution des femmes aux revenus du ménage est le troisième déterminant. (Banerjee et al., 2015; N. Kabeer, 2020) considèrent que la contribution des femmes aux ménages peut renforcer leur autonomisation économique et réduire la pauvreté. Cependant, Agarwal, Bina, en 1997 souligne que cette contribution peut également être influencée par des facteurs socio-culturels et des négociations au sein du ménage.

Absolument, poursuivons en intégrant ces auteurs de manière plus concrète dans le cadre de votre thèse. Voici comment vous pourriez le faire dans un passage dédié à la contribution des femmes aux revenus du ménage :

La contribution des femmes aux revenus du ménage, en tant que troisième déterminant de leur autonomisation économique, est un domaine de recherche essentiel. Les travaux de Kabeer (2005a) ont mis en avant le rôle de la contribution financière des femmes dans le renforcement de leur autonomisation économique. Elle

a souligné que les femmes qui contribuent de manière significative aux revenus du ménage ont tendance à être plus autonomes sur le plan financier, ce qui a des répercussions positives sur leur vie. Duflo (2012a) a approfondi cette notion en explorant comment les transferts monétaires directs aux femmes peuvent avoir un impact considérable sur leur autonomisation et sur la réduction de la pauvreté.

Ses recherches mettent en évidence l'importance des interventions politiques ciblées pour renforcer le rôle financier des femmes. Ngoie & Ilunga (2022) ont ajouté une touche particulière en disant que les dynamiques liées à la contribution des femmes aux revenus du ménage sous l'angle de la propriété foncière et de la redistribution des ressources. Ses travaux éclairent comment l'accès aux ressources peut influencer le pouvoir économique des femmes au sein du ménage. Ces auteurs apportent une perspective interdisciplinaire et globale à ce sujet. Ils ont tous abordé la contribution des femmes aux revenus du ménage en relation avec des facteurs socio-économiques, culturels et politiques.

Le quatrième déterminant, centré sur l'autonomie et la liberté des femmes au sein du ménage, suscite des débats complexes et en évolution. Plusieurs auteurs, La contribution des femmes aux revenus du ménage est le troisième déterminant. Kabeer (2005b) ; Tagang & Rwenge (2023) ont contribué à notre compréhension de ce facteur, ils ont souligné l'importance de l'autonomie et de la liberté pour l'autonomisation des femmes. Ils ont affirmé que ces éléments sont essentiels pour réduire la pauvreté et améliorer le statut économique des femmes. Ils ont également mis en lumière le rôle crucial de l'activité dans la réalisation de cette autonomie. Cependant, il est important de noter que l'opinion sur cette question n'est pas unanime. Certains auteurs, comme Pronk (2000) ont exprimé des opinions controversées sur l'impact de l'autonomie et de la liberté des femmes au sein du ménage. Ils ont suggéré que l'autonomie peut ne pas toujours aboutir aux résultats attendus et que d'autres facteurs entrent en jeu.

De plus, des chercheurs intermédiaires, notamment Mielusel (2023), ont souligné l'importance de prendre en compte les facteurs socio-culturels dans la discussion sur l'autonomie et la liberté des femmes. Ils ont mis en évidence la nécessité de considérer les contextes culturels spécifiques et les normes sociales qui influencent la manière dont les femmes perçoivent et exercent leur autonomie. Cette diversité d'opinions souligne la complexité du quatrième déterminant et la nécessité d'une réflexion approfondie pour comprendre comment l'autonomie et la liberté des femmes contribuent à leur autonomisation économique.

En explorant ces diverses perspectives, nous pouvons mieux saisir les dynamiques sous-jacentes à ce déterminant et élaborer des politiques et des programmes plus nuancés visant à renforcer l'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne les méthodologies pour mesurer l'autonomisation des femmes, la diversité des approches utilisées reflète la complexité de ce domaine de recherche. Certains chercheurs ont privilégié des méthodes quantitatives, comme le montrent les études expérimentales menées par Banerjee & Duflo (2009b). Ces approches se concentrent sur des données chiffrées pour évaluer l'autonomisation. D'autres, comme

Molyneux (2006); Quisumbing et al. (2023), ont préféré des méthodes qualitatives. Leur démarche consiste à explorer en profondeur les expériences des femmes, souvent à travers des entretiens et des études de cas, pour saisir les aspects plus nuancés de l'autonomisation. Par ailleurs, certaines études ont choisi d'adopter des analyses longitudinales, comme celles menées par (Daidai and Tamnine, 2023). Ces approches permettent de suivre l'évolution de l'autonomisation des femmes sur une période plus étendue.

Kabeer (2011) pour sa part a adopté une approche mixte, combinant à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives pour obtenir une compréhension plus complète de l'autonomisation des femmes.

Dans le secteur agricole, des efforts considérables ont été déployés pour créer des indicateurs d'évaluation. Le Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI), lancé en 2012, se distingue par sa méthode de mesure de l'autonomisation dans cinq domaines clés : la production, les ressources, les revenus, le leadership et le temps. Ce système utilise des entretiens pour évaluer à la fois le niveau d'autonomisation des femmes et la parité dans l'autonomisation au sein de chaque couple. Deux indices principaux sont dérivés de ces évaluations : l'Indice des cinq domaines (5D) et l'Indice de parité entre les sexes (IPF). Ces indices sont largement utilisés pour évaluer et comparer l'autonomisation des femmes ainsi que la répartition de cette autonomisation entre les genres.

L'utilisation de ces méthodologies variées renforce notre compréhension de l'autonomisation des femmes en permettant d'explorer différents aspects et de tenir compte de la diversité des expériences des femmes. Elle contribue également à l'élaboration de politiques et de programmes plus efficaces pour renforcer l'autonomisation des femmes, notamment dans le secteur agricole. À ce stade, il est utile de signaler que, le choix de la méthodologie dépend souvent des objectifs de recherche spécifiques et des questions posées. Le choix de la méthodologie dépend souvent des objectifs de recherche spécifiques et des questions posées. Ces précisions mettent en lumière la diversité des approches et des méthodologies utilisées pour étudier l'autonomisation des femmes.

Les recherches sur l'autonomisation des femmes ont touché diverses régions du monde. En Afrique, cette question a suscité un intérêt considérable en raison des défis liés à l'égalité des sexes dans de nombreux pays du continent. Des chercheurs éminents tels que Kabeer (2005b) ; Quisumbing et al. (2023) ont mené des études approfondies sur ce sujet en Afrique. Au-delà de l'Afrique, l'Asie est une autre région où l'autonomisation des femmes occupe une place prépondérante, en particulier en Inde, au Bangladesh, en Chine et dans d'autres pays.

Des auteurs de renom tels qu'Esther Duflo, Muhammad Yunus et Amartya Sen ont apporté d'importantes contributions à ce domaine en Asie. L'Amérique Latine a également été le terrain de recherches sur l'autonomisation des femmes, notamment à travers des programmes de transferts conditionnels. Maxine Molyneux est un exemple d'une chercheuse qui a réalisé des enquêtes significatives dans cette région. L'Europe, notamment en ce qui concerne les questions liées à l'égalité des sexes, a été l'objet d'études approfondies.

Catherine Hakim s'est concentrée aussi sur les préférences en matière de travail dans cette région. Enfin, d'autres régions du monde ont également été sujettes à des recherches sur l'autonomisation des femmes, y compris le Moyen-Orient, ainsi que d'autres parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine. Ces investigations reflètent l'ampleur de l'intérêt international pour le sujet de l'autonomisation des femmes.

Concernant la République Démocratique du Congo (RDC), l'étude se déroule dans un contexte marqué par des années d'instabilité et de conflits. Les femmes en milieu rural y font face à de multiples défis, tels que des opportunités d'éducation et d'emploi limitées, ainsi qu'un accès restreint aux services sociaux et de santé. Les femmes congolaises sont également confrontées à des violences sexuelles. Dans ce contexte difficile, des recherches ont révélé un impact négatif de la microfinance sur l'autonomisation des femmes en RDC, en raison des conditions économiques et sociales défavorables (Ciza, 2023).

Dans l'ensemble, les études sur les déterminants de l'autonomisation des femmes offrent des résultats variés, allant d'un impact positif sur l'autonomisation des femmes à des conclusions plus nuancées, voire critiques. Ces recherches mettent en évidence l'importance de tenir compte de divers facteurs, notamment la conception des programmes, le soutien apporté, les contextes nationaux, ainsi que l'utilisation d'outils tels que l'indice d'autonomisation de la femme, pour mieux comprendre l'impact de la microfinance sur l'autonomisation des femmes.

En résumé, notre revue de littérature révèle les points les suivants :

1. L'importance du financement rural pour le développement économique et social de la RDC a été largement documentée dans la littérature. Cependant, les défis auxquels font face les petits producteurs agricoles et les ruraux pour accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins persistent.
2. Les approches de financement rural actuelles en RDC sont principalement axées sur la microfinance et les coopératives d'épargne et de crédit. Bien que ces approches aient permis d'améliorer l'accès aux services financiers pour certains groupes de la population rurale, elles présentent des limites en termes de couverture géographique, de taille de prêts et de services proposés.
3. La littérature a également souligné l'importance de l'intégration des services financiers et non financiers pour répondre aux besoins multidimensionnels des ruraux. Les approches de financement rural qui intègrent des services tels que la formation, l'assistance technique et la commercialisation ont montré des résultats prometteurs dans d'autres pays en développement.

Ensuite, elle fait ressortir les lacunes suivantes dans la littérature :

1. Le manque d'études empiriques approfondies sur les besoins et les préférences des petits producteurs agricoles et des ruraux en matière de services financiers en RDC. Cette étude peut contribuer à combler cette lacune en fournissant des données qualitatives et quantitatives sur les besoins et les préférences des ruraux.
2. Il existe peu d'études qui évaluent l'impact réel des approches de financement rural actuelles sur le développement économique et social de la RDC. Cette étude peut contribuer à combler cette lacune en fournissant une évaluation rigoureuse de l'impact des approches de financement rural innovantes proposées.

1.3.3. Conclusion

En résumé, ce chapitre a mis en lumière l'évolution de la microfinance à travers deux courants majeurs : l'approche institutionnaliste et l'approche welfariste. Ces deux courants ont suscité un débat théorique sur le rôle des institutions de microfinance dans la réduction de la pauvreté, avec un accent mis sur l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres pour les welfaristes et la viabilité financière des institutions pour les institutionnalistes. Bien qu'il y ait eu un "schisme de la microfinance", une tendance à la complémentarité est observée aujourd'hui, les institutions cherchant à concilier rentabilité financière et impact social.

La littérature sur l'analyse d'impact de la microfinance a révélé des résultats variés, allant du succès des programmes à l'inefficacité de certaines actions et des effets contrastés. Cette étude se positionne en faveur du courant complémentaire et vise à combler le manque de données fiables en Afrique centrale, en particulier en République démocratique du Congo (RDC).

Le chapitre a également présenté une revue de littérature sur les déterminants de l'accès à la finance rurale, au financement innovant et à l'autonomisation des femmes. Les déterminants de l'accès à la finance rurale comprennent l'éducation, le genre, la situation matrimoniale, la taille du ménage, le revenu, le secteur d'activité, la présence d'une institution de microfinance, l'information sur l'existence d'un groupe de solidarité et l'appartenance à un groupe de solidarité financière.

En ce qui concerne le financement agricole innovant, il s'agit d'une approche novatrice visant à résoudre les défis financiers auxquels sont confrontés les agriculteurs, en particulier ceux des zones rurales. Cette méthode repose sur l'intégration de technologies, de modèles commerciaux et de pratiques financières nouvelles pour rendre les services financiers plus accessibles, adaptés et efficaces pour les acteurs de l'agriculture.

Enfin, la revue de littérature sur l'autonomisation des femmes a souligné l'importance de continuer à étudier ce domaine complexe pour concevoir des programmes plus efficaces et adaptés à chaque contexte. Les divers aspects de l'autonomisation des femmes, tels que l'autonomisation économique, socioculturelle, familiale, juridique, politique et psychologique, jouent un rôle essentiel dans l'évolution du statut des femmes et contribuent à l'atteinte de l'égalité des sexes et au développement durable.

Chapitre 2

Financement rural en RD Congo

2.1. Introduction

Le financement rural joue un rôle crucial dans le développement économique et social des pays en voie de développement, en particulier en Afrique subsaharienne. La République Démocratique du Congo (RDC), étant un pays majoritairement rural, fait face à des défis importants en matière de financement rural pour soutenir son secteur agricole et améliorer les conditions de vie de sa population rurale. Ce chapitre se concentre sur l'étude du financement rural en RDC, en abordant son évolution, son état actuel et les défis auxquels il est confronté. Effectivement, en Afrique subsaharienne, la plupart des pauvres vivent dans les zones rurales et sont de petits agriculteurs. De ce fait, une vision de longue date suggère que la lutte contre la pauvreté et la faim restera difficile dans cette région si elle ne se concentre pas sur ces petits agriculteurs et ne change pas leurs conditions de vie. Certaines études vont même plus loin en montrant que la croissance agricole aurait un effet plus important sur la pauvreté que d'autres secteurs de production (Doligez et al., 2024).

Ce chapitre est structuré en quatre sections principales. Tout d'abord, une introduction générale au financement rural et son importance pour le développement économique et social est présentée. Ensuite, l'évolution du système financier congolais et sa structure, les développements récents et les activités d'intermédiation sont discutés. La troisième section se penche sur l'état actuel de la microfinance en RD Congo, en retraçant l'historique du développement des pratiques de microfinance et en donnant une vue d'ensemble du secteur. Enfin, la dernière section retrace l'évolution du financement rural en RDC en général et au Kongo Central en particulier.

L'objectif principal de ce chapitre est de fournir une compréhension approfondie du financement rural en RDC, en mettant en lumière les défis et les opportunités auxquels le secteur est confronté. Les informations présentées dans ce chapitre serviront de base pour les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens travaillant dans le domaine du financement rural et du développement agricole en RDC.

2.2. Financement du monde rural

La majorité de la population africaine, en particulier en République Démocratique du Congo (RDC), vit de l'agriculture dans les zones rurales (Kabongo, 2023; Lugangu et al., 2023). Le développement agricole joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté en fournissant des revenus aux plus démunis et en combattant la faim dans le monde. Avec une augmentation de la population mondiale d'environ 80 millions de personnes par an, cette croissance démographique devrait se concentrer davantage dans les pays les moins avancés, principalement en Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, des chaînes agroalimentaires durables et performantes sont essentielles pour relever les défis de la sécurité alimentaire et de l'emploi (Brulé et al., 2016). Les principales productions agricoles dans le Kongo Central se présentent de la manière suivante :

Tableau 7. Kongo Central. Bassins de production avec les territoires couverts

N°	Espace de production	Territoires couverts	Spéculations
1	Bassin Lukula	Tshela, Lukula et Sekebanza.	Le palmier à huile, le café, le cacao, l'hévéa, le riz, la banane, le maïs, le haricot, le manioc, l'arachide...
2	Bassin de Luala	Luozi	Le riz, le haricot, le manioc, l'arachide, les ananas...
3	Bassin de kwilu	Songololo et Mbanza-Ngungu.	L'arachide, le manioc, le haricot, le riz, la banane, le maïs, l'ognon, les choux, la ciboule, la pomme de terre, les agrumes et les ananas, ...
4	Bassin d'Inkisi	Madimba, Kimvula et Kasangulu.	Le maïs, l'arachide, le Manioc, le sésame, le niébé, le haricot, ...
5	Bassin de la Mer	Moanda	Le manioc, le niébé, les arachides, le café, le maïs, ...

Source : (PDPC, 2012)

La pandémie de Covid-19 a ajouté une nouvelle complexité à cette situation, mettant en évidence l'importance cruciale de l'alimentation dans la vie quotidienne de chacun. Toutefois, l'activité agricole mondiale a été perturbée par des changements géopolitiques, économiques, environnementaux, sociaux et technologiques (Abis, 2021).

Dans cette optique, le développement des zones rurales est fondamental pour réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne. Cependant, les services financiers disponibles dans ces régions ne répondent que partiellement aux besoins croissants de la population rurale. Bien que l'offre formelle et informelle de services financiers existe, elle n'est pas suffisamment adaptée aux réalités du milieu rural.

En Afrique subsaharienne, les régions agricoles et rurales hébergent plus des trois quarts de la population et jouent un rôle crucial dans l'emploi, le PIB, les recettes d'exportation et l'approvisionnement en denrées alimentaires (Baghdadli et al., 2008). Par conséquent, le financement des activités rurales est un facteur clé pour lutter contre la pauvreté (Niyongabo, 2008).

L'expérience des pays développés montre que le développement agricole nécessite un écosystème complet impliquant des acteurs publics et privés dans divers domaines tels que la recherche agronomique, le conseil agricole, l'assistance technique et économique, la formation des agriculteurs en coopératives, la gestion des risques agricoles et les services sociaux en milieu rural.

Dans les pays en développement, la libéralisation financière a entraîné une diminution du financement bancaire, accentuant ainsi le déclin des services financiers dans les zones rurales. C'est dans ce contexte qu'a émergé un intérêt croissant pour la microfinance, considérée comme un moyen de financer et de promouvoir la petite agriculture et les entreprises rurales en tant que pilier de la croissance économique.

Cependant, la microfinance a ses limites, notamment en raison de l'inadéquation entre les services financiers qu'elle offre et les besoins spécifiques du financement agricole et rural. L'agriculture nécessite une quantité significative de travail et de capital par rapport aux résultats générés (Niyongabo and Périlleux, 2011).

Face à ce constat, une question se pose : Comment améliorer la contribution des Services Financiers Décentralisés (SFD) au financement rural dans la province du Kongo Central en RDC ?

Pour répondre à cette question, nous examinerons d'abord les besoins des populations rurales, puis nous analyserons les sources existantes de financement traditionnel et innovant, les risques associés au financement rural et les remèdes possibles. Enfin, nous proposerons une solution adaptée pour surmonter ces défis et promouvoir le développement rural durable dans la région.

2.3. Contexte de la RDC

La République démocratique du Congo (RDC) est classée parmi les pays sous-développés, occupant la 183^{ème} position sur 190 dans le rapport Doing Business 2020 (World Bank, 2020). L'agriculture paysanne, qui emploie 70% de la population active, constitue un secteur vital pour le pays. Avec une végétation propice à un cheptel de 40 millions de têtes de bétail et une densité piscicole estimée à 700 000 tonnes de poissons par an, le potentiel agricole de la RDC est capable de nourrir environ 2 milliards de personnes dans le monde. Pourtant, malgré cette richesse potentielle, le secteur agricole congolais a été négligé dès les années 1960, au profit des activités minières, notamment l'exploitation du cuivre.

L'agriculture, qui représentait autrefois 43% des recettes d'exportation du pays avant son indépendance, a vu son financement délaissé. Bien que les chefs d'État de l'Union africaine aient pris l'engagement en 2003 à Maputo d'allouer au moins 10% du budget national au secteur agricole, la RDC n'a atteint qu'un maigre 3% en la matière.

Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) n'ont pas été complètement réalisés en raison de chocs externes. Malgré des avancées dans des domaines comme l'éducation, la République Démocratique du Congo continue de lutter contre la pauvreté, les inégalités, ainsi que des problèmes persistants de santé et d'environnement.

Dans ce contexte, l'agriculture joue un rôle crucial en fournissant des revenus et en améliorant les moyens de subsistance des ménages ruraux. La majeure partie de la population congolaise vit en milieu rural, avec une majorité de femmes travaillant dans le secteur agricole. Cependant, elles font face à de nombreux défis tels que l'accès limité à la terre et au financement, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, ainsi que l'état déplorable des routes de desserte agricole.

Pour améliorer la compétitivité du secteur agricole, il est essentiel de créer des conditions favorables et de faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés des intrants et des produits, ainsi qu'aux services financiers. En améliorant la portée des services financiers abordables et adaptés aux besoins des populations rurales, il est possible de

contribuer significativement au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Ainsi, le développement agricole et le financement en RDC sont des enjeux cruciaux pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations rurales. La mise en place d'un cadre optimal pour le financement des activités agricoles, basé sur les expériences passées et les innovations institutionnelles récentes, peut ouvrir la voie à un avenir plus prospère pour le pays. Il est temps d'accorder une attention particulière au secteur agricole et d'investir dans des solutions qui permettent à la population congolaise de bénéficier pleinement de son potentiel agricole et de contribuer ainsi au développement durable de la nation (Sossou, 2015).

2.3.1. Offre des SFD

L'offre de SFD en Afrique concerne essentiellement le crédit à court terme. Les crédits à moyen terme, principalement accordés par les banques commerciales, sont surtout concentrés dans les zones urbaines.

Il est généralement observé que la question du financement rural est souvent abordée de manière quantitative, en additionnant les flux financiers provenant de différentes sources. Cette approche occulte le fait que la nature du financement a un impact direct sur le processus de développement et sur les intérêts des parties prenantes.

Le monde rural de KC est caractérisé par l'absence de services financiers décentralisés dans certaines zones rurales et isolées du pays ; la faible densité de population, en particulier dans la région nord ; l'absence ou insuffisance de preuves de la rentabilité des activités agricoles ; le faible taux de recouvrement des crédits ; l'exclusion des demandeurs de crédit incapables de fournir des garanties. Avec l'effondrement des banques de développement et le désintérêt des banques conventionnelles pour le secteur rural, les institutions de microfinance (IMF) sont aujourd'hui les seuls acteurs financiers présents dans les zones rurales de nombreux pays en développement (hormis le secteur informel).

L'offre est insuffisante ou inexistante dans les zones rurales. Cela conduit déjà à une inadéquation entre l'offre et la demande des ruraux, qui représentent l'essentiel du capital humain. En effet, Niyongabo & Périlleux (2011) confirment qu'en matière de financement agricole et rural, l'approche "tout État" des années 1970 et l'approche "marchés financiers ruraux" des années 1980 ont montré leurs limites.

La restructuration des marchés financiers ruraux ayant conduit à une raréfaction du crédit agricole, un secteur associatif et coopératif a progressivement émergé pour couvrir une partie de la demande de financement agricole. Cependant, la microfinance ne répond qu'imparfaitement à cette demande (Morvant-Roux, 2009; Nanéma et al., 2021).

L'une des principales limites de la microfinance est l'absence de crédits à moyen et long terme pour financer les besoins des ruraux en services financiers au Kongo Central, tant pour les activités agricoles que non agricoles, pour le financement des exploitations familiales et des projets visant une agriculture moderne.

Aujourd'hui, la transition de la microfinance vers l'inclusion financière a véritablement débuté lorsque les praticiens ont pris conscience que les clients

avaient besoin d'une gamme étendue de services, tant financiers que non financiers. Cela inclut non seulement les prêts, mais aussi les services d'épargne, de paiement, et d'assurance, ainsi que l'éducation financière et technique.

Malgré l'évolution en dents de scie de la microfinance rurale en RDC, l'accès des populations rurales aux services financiers reste très limité, voire inexistant dans certaines zones.

Dans la pratique, les IMF des zones rurales sont confrontées à de nombreux défis et contraintes qui retardent leur consolidation. Il s'agit notamment de la faible densité de population, des niveaux élevés d'analphabétisme, de l'absence de ressources humaines locales de qualité, de la nature incertaine et risquée de la production agricole et de l'absence de chaînes de valeur organisées et diversifiées. Ces observations soulèvent la question de savoir comment répondre aux problèmes observés dans les pays d'origine, notamment en termes d'innovation. L'objectif est de financer le fonds de roulement ou l'investissement par l'épargne, le crédit, l'assurance, les garanties diverses et les transferts.

2.3.2. Besoins des ruraux

La finance rurale désigne l'ensemble des services financiers fournis dans les zones rurales à des fins agricoles et non agricoles (commerce, artisanat, etc.). Malgré sa forte contribution, la microfinance reste limitée dans ses apports, dans la mesure où les services financiers offerts par les IMF sont souvent mal adaptés aux besoins de financement des populations rurales. Dans le cas de l'agriculture, elle finance les intrants, la production, la récolte, le stockage, la transformation et la commercialisation (Schmidt, 2013).

Les investissements productifs, qui sont des investissements à moyen et long terme capables d'améliorer de manière significative la production agricole, sont pratiquement insatisfaisants.

Il est donc essentiel, selon Kendo et al.(2015), d'identifier les besoins auxquels les agriculteurs peuvent être confrontés dans un contexte où l'accès à la finance formelle est très sélectif et peu incitatif. L'adaptation du type de financement lié à l'agriculture nécessite un inventaire des besoins des agriculteurs en fonction de leur mode de vie¹⁷. Les résultats de la recherche ont révélé que les besoins des exploitations agricoles ne sont pas entièrement satisfaits. La plupart des prêts accordés le sont pour de petits montants. Enfin, les investissements productifs, qui sont des investissements à moyen et long terme pouvant conduire à des améliorations significatives de la production agricole, sont quasiment insatisfaits (Brulé et al., 2016; Sossou, 2015).

La figure 6 ci-dessous illustre les différents besoins et méthodes de financement des ménages ruraux.

¹⁷ <https://microfinancement.cirad.fr/fr/news/Bim/Bim-2003/BIM-18-03-03.pdf>

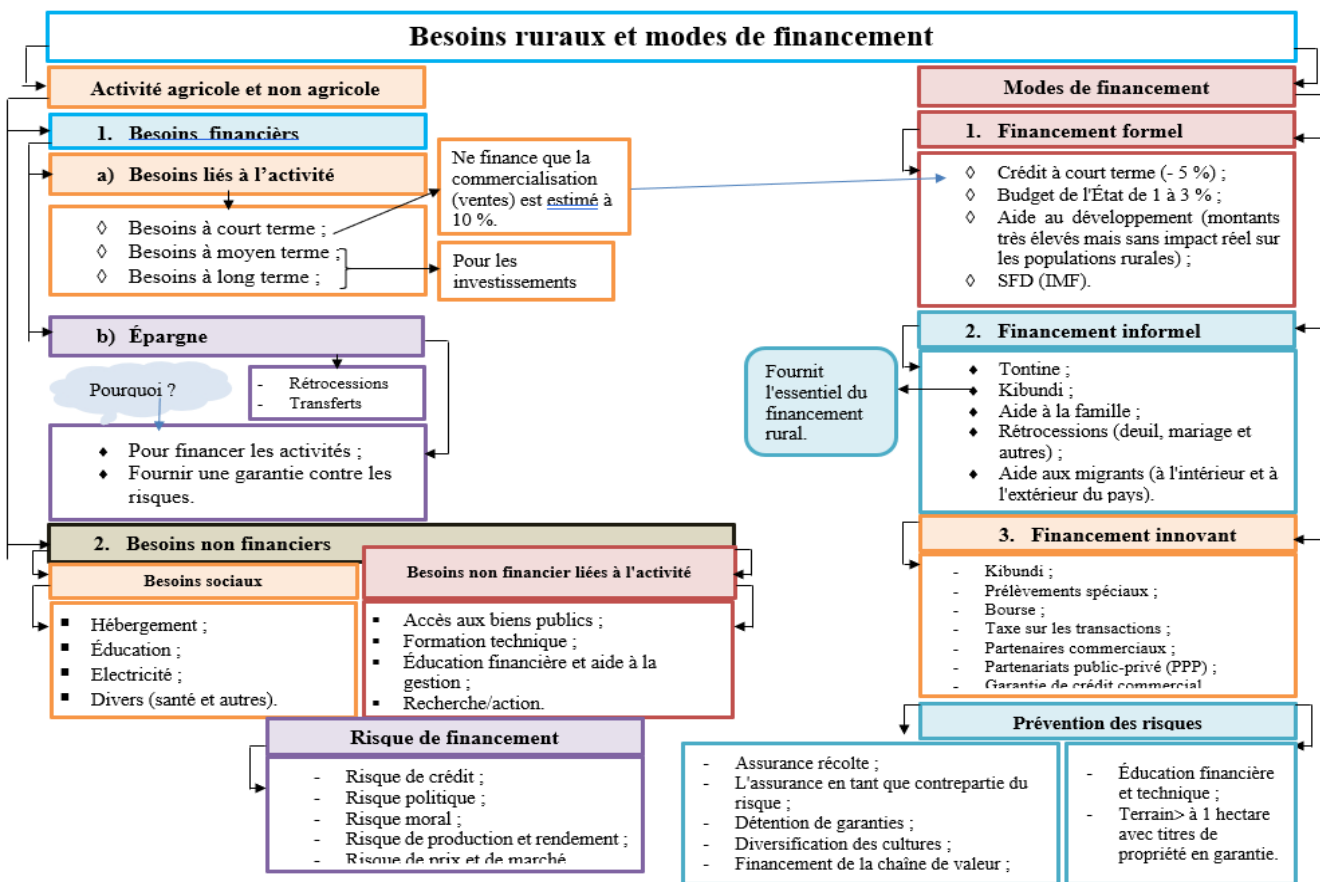


Figure 7. Besoins ruraux et méthodes de financement

Le financement des populations rurales en Afrique peut être divisé en deux catégories principales : les exigences financières liées à l'activité et les exigences en matière de détention d'épargne. Les besoins financiers liés à l'activité comprennent les besoins à court terme, à moyen terme et à long terme, ainsi que la nécessité d'épargner pour faire face aux fluctuations saisonnières des revenus agricoles. Les IMF, principaux acteurs financiers dans les zones rurales, rencontrent des défis spécifiques pour financer l'agriculture à long terme, en raison des risques climatiques, de l'absence d'infrastructures et de la nature incertaine de l'activité agricole.

Les besoins en épargne des populations rurales sont également importants pour financer le lancement d'une activité agricole et pour obtenir un crédit par la suite. L'épargne joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne du ménage, notamment pour faire face aux fluctuations saisonnières des revenus et aux risques liés à l'agriculture. Les petites exploitations agricoles, qui constituent une part essentielle de la production alimentaire dans les pays en développement, ont souvent du mal à accéder au financement nécessaire à leur développement en raison du manque d'actifs pouvant servir de garantie et des compétences nécessaires pour élaborer des plans d'affaires solides.

Le secteur de la microfinance se heurte à des défis dans le financement de l'agriculture, notamment en raison des risques élevés inhérents à cette activité. Les bailleurs de fonds sont prêts à allouer des ressources à l'agriculture, mais recherchent souvent des mécanismes de partage des risques, tels que des garanties, pour sécuriser le crédit. Les petites exploitations agricoles, bien que jouant un rôle essentiel dans la production alimentaire mondiale, ont du mal à accéder au financement adéquat, notamment en raison de la complexité et du risque associés à l'activité agricole.

Les contraintes liées à l'offre, à la demande, à l'industrie, à la politique et à la réglementation contribuent également aux difficultés de financement de l'agriculture. Les institutions financières ont souvent du mal à offrir des produits financiers adaptés aux besoins des petits exploitants agricoles en raison du manque de ressources à long terme et du risque élevé associé à l'agriculture. De plus, les petits agriculteurs rencontrent des contraintes du côté de la demande, comme le manque d'éducation financière et de formation, les taux d'intérêt élevés et les faibles garanties disponibles.

Les solutions pour surmonter ces défis impliquent de partager les risques entre les parties prenantes et de fournir des garanties pour assurer le crédit. Il est essentiel de développer des instruments financiers adaptés pour financer le fonds de roulement, les investissements agricoles et les besoins en épargne. Les IMF doivent également se concentrer sur la proximité, l'écoute des besoins des clients et la disponibilité de services complémentaires tels que le conseil, la formation et la gestion des risques Auto.

En conclusion, le financement des populations rurales en Afrique, en particulier dans le Kongo Central en RDC, présente des défis majeurs. Les IMF doivent faire face aux risques élevés et aux contraintes spécifiques liées à l'activité agricole pour offrir des services financiers adaptés aux besoins des petits exploitants. Des solutions innovantes, telles que le partage des risques et la fourniture de garanties, sont

nécessaires pour soutenir le développement de l'agriculture et des chaînes de valeur agricoles. Le rôle crucial des petites exploitations agricoles dans la production alimentaire mondiale met en évidence l'importance d'une approche ciblée pour répondre à leurs besoins de financement.

2.4. Mécanismes de financement existants (formels et Informels) et innovants dans les zones rurales

Cette section développe successivement les mécanismes traditionnels (formels et informels) et les financements innovants, comme le montre la figure 8 ci-dessous.

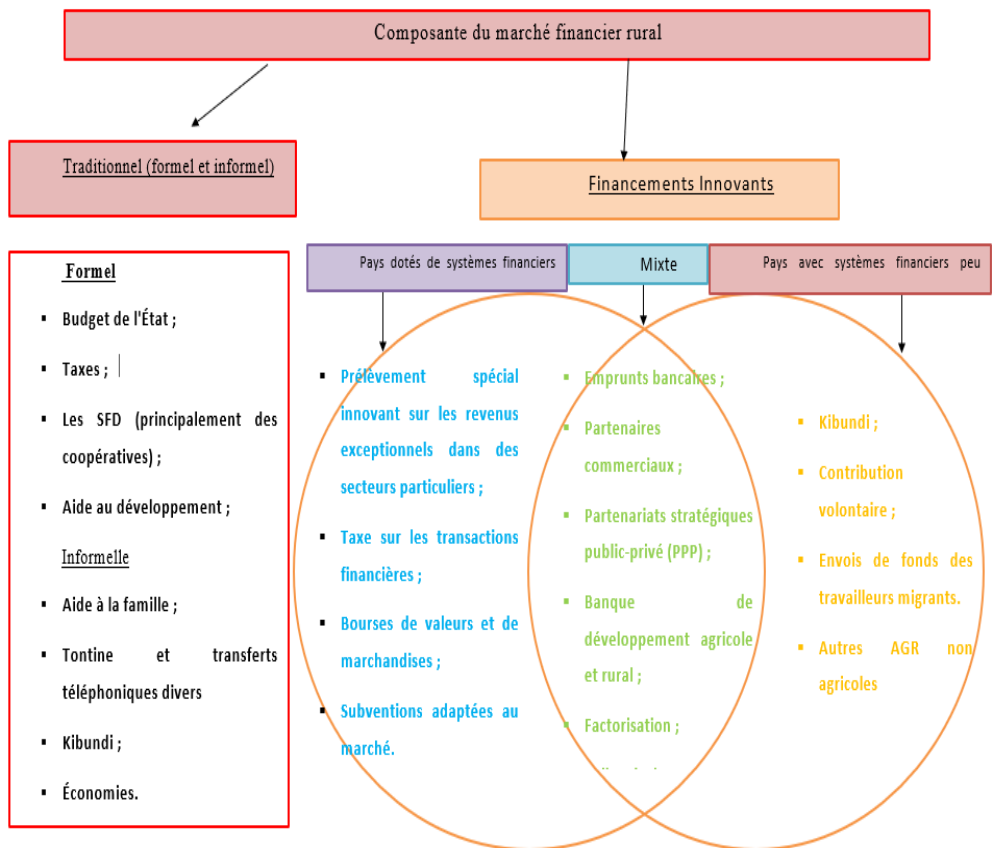


Figure 8. Marché financier rural

2.4.1. Mécanismes traditionnels de financement rural

Traoré et al. (2020) soulignent que les mécanismes traditionnels de financement rural sont assurés par l'État, les institutions financières et les organisations paysannes (OP).

2.4.1.1. Financement par l'Etat

Après les indépendances en Afrique, le crédit agricole était principalement fourni par des institutions nationales dans le but de rendre le crédit accessible à un grand nombre de ruraux à des taux d'intérêt faibles ou nuls, avec peu de garanties requises (Djato, 2001). En outre, l'accès au crédit n'était pas lié à une épargne obligatoire¹⁸.

2.4.1.1. Subventions adaptées au marché

La littérature montre que les subventions gouvernementales sont souvent inefficaces et mal adaptées au marché, tandis que celles initiées par le secteur privé sont plus efficaces. Les subventions étatiques ont conduit à une distribution limitée d'engrais aux agriculteurs ciblés, favorisant les marchés noirs à des prix exorbitants, la thésaurisation et la corruption. En revanche, les subventions privées ont atteint un plus grand nombre d'agriculteurs ciblés, avec un approvisionnement ponctuel et plus d'efficacité du marché.

Les gouvernements africains ont progressivement cédé la fourniture directe d'engrais au secteur privé et au marché. L'État se concentre désormais sur la distribution de coupons aux agriculteurs ciblés, leur permettant d'obtenir des réductions sur les produits qu'ils achètent. Cette approche a augmenté la productivité agricole grâce à une utilisation accrue et une plus grande disponibilité d'engrais¹⁹.

Impôts

Les impôts représentent une source importante de recettes budgétaires, et les pays développés financent principalement leur secteur agricole et autres secteurs grâce à ces recettes.

Prêts bancaires

Dans de nombreux pays africains, les prêts bancaires pour l'agriculture sont souvent basés sur des garanties solidaires, ce qui limite leur accessibilité. L'État peut jouer un rôle en garantissant ces prêts pour encourager les banques à fournir des financements ruraux. Différents types de crédits basés sur l'épargne obligatoire, la caution solidaire,

¹⁸ <https://microfinancement.cirad.fr/fr/news/Bim/Bim-2003/BIM-18-03-03.pdf>

¹⁹ <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/le-secteur-des-engrais-en-afrique-et-les-5-priorites-de-la-banque-36834>

les projets de développement, le warrantage paysan et le système de la tierce détention sont distingués par (Daoudi and Wampfler, 2010).

2.4.1.2. *Coopératives d'épargne et de crédit*

Face au risque financier et à la faiblesse des capitaux mobilisés, les coopératives jouent un rôle important dans le financement de la commercialisation agricole, offrant des prêts d'épargne obligatoire et de cautionnement. Le système d'avances, basé sur un fonds de garantie injecté par l'aide au développement, est un mécanisme utilisé pour soutenir les agriculteurs.

2.4.1.3. *Warrantage de l'agriculture*

Le warrantage consiste en un microcrédit rural collectif à court terme, où une OP obtient un prêt en mettant en garantie un produit agricole non périssable à prix fluctuant. Il est utilisé pour financer l'acquisition d'intrants ou d'équipements agricoles et pour diversifier les sources de revenus des agriculteurs.

2.4.1.4. *Système de detentin par des tiers*

Ce système est considéré comme la forme la plus formelle et avancée de warrantage. Le stock est géré par une tierce partie spécialisée pour éviter les risques de perte. Ce mécanisme apparaît comme une option appropriée pour le financement des innovations par le crédit à court terme.

2.4.1.5. *Financement pour l'achat de bétail*

Les services financiers offrant des prêts pour l'acquisition de petits animaux et de bétail sont courants dans la microfinance, permettant aux agriculteurs d'accumuler des actifs et de conserver une liquidité en cas d'urgence.

2.4.1.6. *Services financiers proposés par l'organisation d'agriculteurs*

Les populations rurales ont développé deux principaux services financiers pour pallier le manque de financement rural : la création de services financiers internes et la mise en place de structures financières autonomes, offrant des services d'épargne, de crédit et parfois d'assurance.

2.4.1.7. *Aide au développement-ONG et partenaires extérieurs*

Les agences de développement bilatérales et multilatérales fournissent différents types de soutien financier aux intermédiaires financiers agricoles, tels que des prêts et des capitaux subventionnés, ainsi que des fonds pour l'assistance technique. L'aide vise à faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs et renforcer le mécanisme de recouvrement des impayés.

2.4.2. Mécanismes innovants de financement rural

La littérature identifie plusieurs mécanismes innovants de financement rural. Wampfler (2016) les classent en trois catégories : l'amélioration de la productivité, la gestion du développement durable et les aspects institutionnels. Les mécanismes novateurs comprennent les prélèvements spéciaux sur les revenus exceptionnels, les contributions volontaires d'entreprises et de particuliers fortunés, les envois de fonds des travailleurs migrants et l'exode rural, les taxes sur les transactions financières, et les taxes sur les biens de consommation malsains. L'utilisation de ces mécanismes peut contribuer à améliorer le financement rural en Afrique.

2.4.2.1. Institutions financières pour le financement rural

Les institutions de microfinance, en particulier les SFD (Systèmes Financiers Décentralisés), semblent être appropriées pour couvrir les besoins financiers à court terme des populations rurales en raison de leur proximité avec les communautés et de leur capacité à offrir des mécanismes adaptés aux conditions socio-économiques des petites exploitations familiales. Cependant, le manque de formation financière des populations rurales peut limiter l'efficacité des marchés financiers agricoles. Les gouvernements et les acteurs de la microfinance doivent travailler ensemble pour promouvoir des services financiers adaptés et efficaces pour le secteur agricole. L'extension de la microfinance au-delà du secteur financier peut avoir des externalités positives importantes pour le développement agricole.

2.5. Situation actuelle de la microfinance en RDC

La microfinance en République Démocratique du Congo (RDC) vise à fournir des services financiers et non financiers accessibles aux populations pauvres. Cependant, ce secteur a traversé plusieurs crises, notamment en raison du manque de services adaptés aux besoins des Congolais. Malgré cela, l'État joue un rôle crucial en termes de subventions, de réglementation et de contrôle, et le couplage des performances sociales et financières est devenue la norme. Dans cette étude, nous examinerons l'évolution de la microfinance en RDC à travers trois périodes distinctes : la période coloniale jusqu'en 1970, celle de 1970 à 1990 et enfin, la période allant de 1990 à nos jours.

2.5.1. Période coloniale jusqu'en 1970

Avant la formalisation de la microfinance, les pratiques informelles étaient courantes dans les sociétés traditionnelles congolaises, où l'entraide entre membres d'une même tribu était répandue. En 1956, les autorités coloniales ont reconnu la création et le fonctionnement de "sociétés coopératives indigènes" destinées à promouvoir la coopération et les intérêts économiques et sociaux de leurs membres. La première initiative privée de microfinance, la Caisse d'Épargne du Congo

(CADECO), a été créée pendant cette période. Cependant, elle n'a pas duré longtemps en raison du manque de personnel qualifié.

2.5.2. Période de 1970 à 1990

Cette période a été marquée par l'essor des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) dans les zones rurales où les banques étaient peu présentes. Bien que leur prolifération ait été bénéfique pour les membres, le secteur n'était pas réglementé, et les COOPEC dépendaient du ministère du développement rural. Trois grands pôles d'activité coopérative ont émergé à Basankusu, Bukavu et Kinshasa, où des fédérations de coopératives ont été créées pour mutualiser leurs efforts. Cette prolifération des coopératives était en partie liée à la destruction du tissu économique du pays suite à la politique désordonnée de zaïrianisation, incitant les personnes touchées à rejoindre les COOPEC pour survivre dans l'économie informelle.

2.5.3. Période allant de 1990 à aujourd'hui

Le début des années 90 a été marqué par une instabilité politique, un pillage généralisé et une hyperinflation, entraînant une crise majeure au sein des COOPEC. En l'espace de deux ans, jusqu'à 80% des clients et 66% des fonds investis dans les banques ont été perdus. Cette crise a conduit à l'émergence d'organisations non gouvernementales de développement (ONGD) et d'autres initiatives de développement qui ont remplacé les COOPEC. Ces organisations fonctionnaient souvent sans autorisation officielle. Toutefois, avec l'amélioration du climat des affaires au début des années 2000, des institutions privées nationales et internationales ont investi dans le secteur de la microfinance, tandis que les autorités politiques ont promulgué une loi régissant ce secteur en 2002.

La microfinance en RDC a traversé des périodes de crises et de réformes depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. La prolifération des coopératives d'épargne et de crédit dans les années 1970 a été suivie par une crise majeure dans les années 1990. Cependant, avec l'engagement croissant d'institutions privées et la réglementation accrue par l'État, le secteur de la microfinance connaît une nouvelle dynamique. Pour surmonter les défis actuels, il est essentiel de développer des produits et services financiers adaptés aux besoins et aux conditions de vie de la population congolaise, en mettant l'accent sur les performances sociales et financières des institutions de microfinance. Ce n'est qu'ainsi que la microfinance pourra véritablement contribuer à l'inclusion financière et au développement économique durable en RDC.

2.6. Cadre légal de la microfinance en R.D.C.

La microfinance englobe la prestation de services financiers (épargne, prêts, transfert d'argent et assurance) destinés aux personnes à faibles revenus, souvent exclues des services bancaires traditionnels. En RDC, ces services sont fournis par

divers acteurs : coopératives d'épargne et de crédit, ONG, sociétés de microfinance, banques spécialisées, etc.

2.6.1. Cadre Légal et Réglementaire

La microfinance en RDC est régie par trois textes principaux :

1. Loi 002/2002 : Pour les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC).
2. Loi 003/2002 : Concernant les établissements de crédit.
3. Instruction n°1 de la Banque Centrale (2003, révisée en 2005) : Pour les Institutions de Microfinance (IMF).

Rôles des institutions principales :

- Ministère des Finances : Supervision globale du secteur financier.
- Banque Centrale du Congo (BCC) : Régulation, agrément et supervision des établissements financiers.
- Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (MPME) : Promotion du secteur de la microfinance.

2.6.2. Formes Juridiques et Institutionnelles

Les institutions de financement de proximité en RDC incluent :

1. Banques : Exercent toutes les opérations bancaires avec un capital minimum de 1,5 million USD.
2. Coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) : Loi spécifique (002/2002), sans capital minimum requis. Limitées au niveau local et non intégrées au système national de paiement.
3. Institutions financières spécialisées (IFS) : Structures publiques pour missions spécifiques, mais peu actives en microfinance.
4. Sociétés financières : Autorisées à offrir des services comme le leasing, mais ne collectent pas de dépôts publics.
5. Institutions de Microfinance (IMF) :
 - IMF de 1ère catégorie : Capital minimum 15 000 USD, plafonnant les crédits à 250 USD par client.
 - IMF de 2e catégorie : Capital minimum 50 000 USD, autorisées à recevoir des dépôts sous conditions.
 - IMF de 3e catégorie : Capital minimum 100 000 USD, peuvent collecter l'épargne publique et octroyer du crédit.
6. Messageries financières : Gèrent les transferts d'argent, mais ne peuvent octroyer de crédits.
7. Organismes sans but lucratif : Offrent des prêts à des conditions sociales sans cadre réglementaire strict.

2.6.3. Conditions de Constitution et Agrément

Constitution :

- Obligation de statut de personne morale.
- Formes juridiques possibles : ONG, SARL, SPRL, ou société civile, selon la catégorie.

Capital social minimum :

1. IMF de 1ère catégorie : 15 000 USD.
2. IMF de 2e catégorie : 50 000 USD.
3. IMF de 3e catégorie : 100 000 USD.

Agrément et approbations :

- L'agrément est délivré par la Banque Centrale, qui évalue la conformité de l'institution avec la catégorie choisie.
- Nombre d'associés requis : Minimum 2 pour les IMF 1 et 2, 7 pour les IMF

Points Clés à Améliorer

1. Faiblesse de la réglementation des COOPEC : Absence de planification pour la structuration des réseaux.
2. Limites des IMF 1 : Capital faible et restriction sur les montants de crédit.
3. Réglementation des ONG et ASBL : Nécessité d'un cadre pour réguler les activités de microcrédit informelles.

La loi sur les Institutions de Microfinance (IMF) en République Démocratique du Congo joue un rôle crucial dans le développement et le fonctionnement de ce secteur. Pour évaluer si cette loi encourage ou décourage le développement des IMF, il est essentiel de considérer ses principaux aspects, les défis qu'elle pose, ainsi que les effets concrets sur les acteurs du secteur.

2.6.4. Encouragement au Développement des IMF

1. Encadrement réglementaire clair :
 - La loi 003/2002 et l'Instruction n°1 de la Banque Centrale fournissent un cadre réglementaire structuré qui régit la formation, le capital, et le fonctionnement des IMF. Cela permet de protéger les déposants et d'assurer une certaine transparence et stabilité dans le secteur.
 - La classification en trois catégories d'IMF selon leur capital social minimum (IMF 1, IMF 2, IMF 3) permet une gradation dans les services offerts et les capacités d'expansion, offrant ainsi une certaine flexibilité aux institutions pour se développer à leur rythme.

2. Accès au financement :
 - La législation impose un capital minimum de 15 000 USD pour les IMF de première catégorie, 50 000 USD pour les IMF de deuxième catégorie, et 100 000 USD pour les IMF de troisième catégorie. Cela pourrait encourager les institutions à se structurer de manière plus professionnelle, en facilitant l'accès aux financements locaux et internationaux.
3. Encouragement à la transparence et à la bonne gouvernance :
 - La loi exige des IMF qu'elles respectent des normes strictes en matière de gestion des risques, de transparence financière, et de gouvernance. Cela renforce la crédibilité des IMF et favorise la confiance des déposants et des investisseurs dans le secteur.

2.6.5. Défis et Limites

Cependant, la loi présente également plusieurs défis et peut décourager le développement des IMF pour plusieurs raisons :

1. Exigences de capital minimum :
 - Le capital requis pour les IMF de deuxième et troisième catégorie peut être perçu comme un obstacle à l'entrée, limitant ainsi le nombre d'institutions entrant dans le marché. Beaucoup d'organisations de microfinance locales ou de petites coopératives n'ont pas les ressources pour réunir ces montants, ce qui réduit leur capacité à offrir des services financiers.
2. Réglementations strictes :
 - Les conditions strictes en matière de capital et de gestion peuvent être complexes à mettre en œuvre pour les petites structures, créant des difficultés d'adaptation pour les nouvelles institutions.
3. Manque d'accompagnement institutionnel :
 - Le soutien institutionnel nécessaire pour aider les IMF à respecter ces exigences peut être insuffisant, laissant les institutions se débrouiller seules. Cela peut mener à des risques de faillite si les institutions ne respectent pas les normes de capital ou de gestion des risques.
4. Incapacité de collecter des dépôts publics pour les IMF de première catégorie :
 - La limitation sur la capacité des IMF de première catégorie à collecter des dépôts publics restreint leur potentiel de croissance rapide, car elles doivent principalement financer leurs activités par des fonds de leurs membres ou par des prêts externes. Cela limite leur capacité à offrir des crédits de manière généralisée à faible coût, ce qui peut freiner leur développement.

2.6.6. Conclusion

La loi sur les IMF en RDC présente à la fois des aspects encourageants et décourageants pour le développement du secteur. Elle offre un cadre réglementaire qui peut aider à stabiliser et à structurer le secteur en matière de transparence et de bonne gouvernance. Cependant, les exigences de capital minimum et la complexité de la réglementation peuvent limiter l'accès au financement et freiner l'innovation dans le secteur. Pour encourager davantage le développement des IMF, il serait crucial de simplifier certaines réglementations et de renforcer le soutien institutionnel pour aider les IMF à se conformer aux normes.

La microfinance en RDC joue un rôle crucial dans l'inclusion financière. Cependant, son développement nécessite un renforcement du cadre juridique et institutionnel, notamment pour accompagner la professionnalisation des acteurs et optimiser leur impact en fonction des instructions de la Banque Centrale du Congo.

Ces instructions fournissent un cadre réglementaire complet pour le secteur bancaire et microfinancier en RDC, chaque texte adressant un aspect particulier de la gestion, de la surveillance, et de la transparence financière.

Les Instructions pour un meilleur suivi et compréhension des textes réglementaires relatifs aux coopératives d'épargne et de crédit ainsi qu'aux institutions de microfinance en République Démocratique du Congo sont :

1. Instruction n° 5 : Aux établissements de crédit relatifs à la centrale des risques
2. Instruction n° 13 : Aux établissements de crédit relatifs à la mise en index
3. Instruction n° 15 : Normes relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
4. Instruction n° 15bis : Dérogation aux dispositions légales interdisant tout paiement en espèces ou par titre au porteur d'une somme en francs congolais égaux ou supérieurs à USD 10 000
5. Instruction n° 19 : Relative à l'exercice des fonctions de commissaire aux comptes des établissements de crédit et des institutions de microfinance
6. Instruction n° 24 : Relative à l'émission de monnaie électronique et aux établissements de monnaie électronique
7. Instruction n° 29 : Aux établissements de crédit et institutions de micro finance sur l'activité des agents bancaires
8. Instruction n° 34 : Aux coopératives d'épargne et de crédit ainsi qu'aux institutions de micro finance relative à l'exercice du pouvoir disciplinaire de la Banque centrale du Congo
9. Instruction n° 35 : Relative à l'activité de crédit-bail
10. Instruction n° 36 : Aux établissements de crédit et institutions de micro finance relative à la continuité d'activité
11. Instruction n° 37 : Aux établissements de crédit et aux institutions de micro finance relative aux services bancaires offerts à titre gratuit
12. Instruction n° 38 : Aux établissements de crédit et aux institutions de micro finance relative à la fixation du taux effectif global, en abrégé « TEG »

13. Instruction n° 39 : Aux établissements de crédit et aux institutions de micro finance relative à la gestion des plaintes de la clientèle
14. Instruction n° 40 : Aux établissements de crédit et aux institutions de micro finance relatives à la publication des conditions de banque
15. Instruction n° 41 : Aux coopératives d'épargne et de crédit et aux institutions de micro finance relatives aux conditions d'agrément, de modification des statuts ainsi que des autres éléments ayant concouru à la délivrance de l'agrément

2.7. Acteurs de la microfinance en RDC

La microfinance en République Démocratique du Congo (RDC) implique une variété d'acteurs qui jouent des rôles clés dans la promotion de l'inclusion financière et du développement économique. Voici une liste des huit principaux acteurs de la microfinance en RDC, ainsi que leurs rôles et contributions dans ce secteur :

Fonds national de microfinance (FNM) : Le FNM est un établissement public créé en 2011, agréé par la Banque Centrale du Congo en tant qu'Institution Financière Spécialisée. Sa mission est d'autonomiser les populations économiquement vulnérables et exclues du système financier en leur fournissant des services financiers et non financiers adaptés. Le FNM vise également à améliorer la qualité opérationnelle et financière des institutions financières locales (IFP) à travers tout le pays. Sa stratégie repose sur une approche intégrée et indirecte, impliquant notamment le renforcement des capacités techniques des entrepreneurs pauvres et des IFP, le refinancement et les lignes de crédit pour les partenaires, la sécurisation des prêts, le suivi et l'évaluation, ainsi que la gouvernance du FNM.

Coopératives d'épargne et de crédit et IMF : On estime qu'il existe plus de 500 coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) ou mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) à travers la RDC, bien que beaucoup d'entre elles ne soient peut-être plus opérationnelles. Seule une dizaine d'IMF sont officiellement agréées et opèrent en RDC. Ces institutions jouent un rôle essentiel en fournissant des services financiers aux populations exclues du système financier traditionnel, en particulier les femmes, les jeunes chômeurs, les artisans, les artistes et les micro-entrepreneurs des zones urbaines et rurales.

Circuits financiers informels et ONG : Le secteur financier informel est dynamique en RDC, touchant la majorité des populations rurales et urbaines. Les circuits financiers informels et les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle significatif en fournissant des services financiers de base aux populations qui n'ont pas accès aux institutions financières formelles.

Banques conventionnelles et autres institutions financières : Certaines banques traditionnelles comme la Banque Internationale pour l'Afrique au Congo, Pro-crédit banque, Trust Merchant Bank et ECOBANK développent des services de micro-épargne en complément des activités de la microfinance. Elles contribuent ainsi à renforcer l'inclusion financière en touchant des segments de population plus larges.

Réseaux de microfinance : Ces réseaux cherchent à créer une association professionnelle pour défendre les intérêts du secteur de la microfinance en RDC. Ils jouent un rôle crucial en facilitant la communication et la collaboration entre les différents acteurs du secteur.

Prestataires de services techniques : Ces structures, telles que le Centre de Formation en Management et Développement Organisationnel (CEFORMAD), le Groupe d'Expertise en Microfinance au Congo (GEMIFIC), l'Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (OPEC) et le Prestataire de Services Techniques (PST), offrent une assistance technique aux communautés locales dans la préparation et la mise en œuvre de leurs micro-projets.

Les autorités publiques : Le secteur de la microfinance en RDC est placé sous l'autorité du Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises, responsable de la coordination des actions dans ce secteur et du développement de politiques et stratégies de promotion de la microfinance. Le ministère des Finances est chargé de l'intégration de la microfinance dans les politiques financières nationales, tandis que la Banque centrale du Congo est responsable de la réglementation et du suivi du secteur.

Prêteurs : Divers partenaires et donateurs tels que le PNUD, le FENU, la KFW, l'ACDI, l'USAID, la CTB, l'AFD, la GTZ, la BAD, le FMI et la Banque mondiale investissent de plus en plus dans le secteur de la microfinance en RDC. Leurs financements soutiennent la croissance et le développement de la microfinance dans le pays.

Le système de microfinance en RDC se compose donc de différents acteurs, chacun contribuant à sa manière à promouvoir l'inclusion financière et à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Grâce à la collaboration entre ces acteurs, le secteur de la microfinance en RDC progresse vers une inclusion financière et sociale durable.

2.8. Offre de qualité en microfinance agricole : Concepts et stratégies

La microfinance agricole, essentielle pour les petits exploitants souvent exclus du système bancaire traditionnel, nécessite des stratégies adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de ces populations tout en garantissant la viabilité des institutions financières²⁰. Ce texte explore les caractéristiques d'une offre de qualité en microfinance agricole, ses défis, et des solutions basées sur des études empiriques et des approches innovantes.

²⁰ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5f6a535a-874a-4a10-afed-c703728b813d/content>

2.8.1. Définir une Offre de Qualité en Microfinance Agricole

Une offre de qualité repose sur trois piliers principaux (Zeller and Sharma, 1998):

1. Adaptation aux besoins des agriculteurs :
 - Produits financiers personnalisés :
 - Prêts à cycles longs pour les cultures pérennes ou infrastructures agricoles (Karlan and Morduch, 2010b).
 - Micro-assurance agricole contre les aléas climatiques (Haggblade et al., 2010).
 - Crédits saisonniers alignés sur les cycles de production.
 - Accessibilité : Réduction des coûts de transaction et couverture des zones rurales isolées.
2. Viabilité des IMF :
 - Gestion des risques grâce à des fonds de garantie et à la diversification des portefeuilles (Cull & Pería, 2013)
 - Rentabilité des produits pour couvrir les coûts opérationnels.
3. Accompagnement non financier :
 - Formation à la gestion financière et aux pratiques agricoles²¹.
 - Encadrement technique pour améliorer les rendements et la résilience.

2.8.2. Caractéristiques Clés d'une Offre de Qualité

(a) Produits financiers adaptés

- Crédits productifs :
 - Prêts à court, moyen, et long termes selon les besoins spécifiques des agriculteurs(Zeller and Sharma, 1998) .
 - Micro-assurance flexible couvrant les pertes climatiques ou économiques.

(b) Flexibilité et accessibilité

- Remboursements alignés sur les cycles agricoles, avec périodes de grâce (Binswange, 2012)
- Taux d'intérêt adaptés aux marges bénéficiaires limitées dans l'agriculture (Janvry and Sadoulet, 2023).

(c) Technologies innovantes

- Digitalisation pour les paiements et la distribution des crédits(Dincer et al., 2011).

²¹ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5f6a535a-874a-4a10-afed-c703728b813d/content>

- Usage de l'intelligence artificielle pour évaluer les risques (World Bank, 2021).

2.8.3. Défis à Surmonter

1. Risques élevés de non-remboursement : Vulnérabilité climatique et volatilité des prix agricoles (Dercon et Christiaensen, 2011).
2. Absence de garanties solides : Les petits exploitants manquent souvent de titres fonciers ou d'actifs (Ifpri, 2019).
3. Coûts opérationnels élevés : Nécessité d'opérations décentralisées et de proximité rurale.
4. Faible inclusion financière : Niveau limité d'éducation financière et faible adoption des outils numériques (Klapper et al., 2019).

2.8.4. Solutions pour améliorer l'Offre

(a) Renforcement de la gestion des risques

- Mise en place de fonds de garantie pour réduire les risques liés au non-remboursement (Cull & Pería, 2013b).
- Diversification des portefeuilles pour limiter la concentration géographique ou sectorielle.

(b) Intégration des services financiers et non financiers

- Formation technique et connectivité avec les chaînes de valeur agricoles (IFAD, 2020).

(c) Digitalisation et innovation

- Paiements mobiles pour réduire les coûts et étendre l'accès (Miller and Jones, 2003).
- Analyse des données climatiques pour mieux anticiper les risques.

(d) Politiques publiques adaptées

- Promotion de financements à long terme via des institutions publiques ou multilatérales²².

²² <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5f6a535a-874a-4a10-afed-c703728b813d/content>

- Introduction de mécanismes comme les obligations vertes pour mobiliser des ressources à moindre coût (World Bank, 2020).

2.8.5. Cas Pratiques et Succès Observés

1. M-Pesa (Kenya) : Une plateforme de paiements mobiles intégrée aux microfinancements agricoles (Jack and Suri, 2011)
2. One Acre Fund : Combinaison de crédits agricoles, formations techniques et accès au marché.
3. Programme de financement agricole de la Banque mondiale : Fonds dédiés pour soutenir les IM (Yunus, 2014) (World Bank, 2018).

2.8.6. Conclusion

Pour garantir une microfinance agricole de qualité, il est crucial d'adapter les produits financiers aux besoins spécifiques des exploitants, tout en renforçant la durabilité des IMF et en introduisant des solutions innovantes pour la gestion des risques. Des partenariats stratégiques entre secteurs public et privé, associés à des politiques publiques favorables, peuvent transformer ce secteur en levier clé du développement rural et de l'autonomisation des petits agriculteurs²³.

2.9. Microfinance informelle

L'Afrique subsaharienne, comme de nombreux pays en développement, fait face à un système financier informel prédominant pour financer les activités productives informelles. Ce système, dépourvu de reconnaissance légale, se compose de divers mécanismes financiers créés par la population elle-même, tels que les tontines, caisses d'épargne, fonds de solidarité, clubs d'investissement, prêts personnels et banquiers ambulants. Ce phénomène revêt une importance particulière, car il permet à certaines économies d'avoir un niveau de captation monétaire supérieur à celui des banques traditionnelles. Les transactions en espèces y sont prédominantes, et l'absence d'enregistrement et de réglementation caractérise ce système, ainsi que l'importance des relations personnelles et de la solidarité communautaire.

La microfinance informelle a été initialement conçue pour répondre aux besoins financiers des micro-entrepreneurs exclus des services offerts par l'État et les banques classiques. Ce secteur informel propose des mécanismes de financement alternatifs qui échappent à la réglementation et au contrôle des autorités monétaires établies.

²³ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5f6a535a-874a-4a10-afed-c703728b813d/contentFAO>

2.9.1. Epargne coutumière

En milieu rural, une grande partie de l'épargne se présente sous forme d'actifs tangibles tels que bétail, bijoux, denrées alimentaires ou équipements. Cette épargne, généralement non utilisée pour financer des activités génératrices de revenus comme les micro-entreprises, vise à prévenir les risques de dilapidation des biens. Parfois, cette épargne a également une dimension ostentatoire, comme l'élevage de prestige en Afrique.

2.9.2. Garde-pièces

Dans les villages, certains commerçants agissent en tant que "garde-monnaie", protégeant l'épargne contre les dangers tels que les termites, les voleurs ou les envies de dépenses impulsives. Les dépôts, allant de petites sommes à plusieurs millions de francs, ne sont pas rémunérés, mais ils permettent aux commerçants de fournir des prêts à court terme pour répondre aux besoins urgents de leurs clients ou proches. Ils offrent également des crédits à la consommation aux agriculteurs, remboursés en nature au moment de la récolte ou à l'encaissement. Certaines caisses de solidarité, autonomes ou liées à des tontines, ont également une fonction d'assurance en cas de décès, de maladie ou pour financer les frais de scolarité.

2.9.3. Pêteurs individuels, usuriers ou clubs d'amis

Face à la réticence envers le système financier formel, de nombreux ménages ont recours à l'usure pour couvrir leurs dépenses de base. Dans ce système, une personne emprunte une somme d'argent à une autre, remboursable avec un intérêt élevé, parfois atteignant 20, 30, 40 ou 50 % par mois. Si l'emprunteur ne peut pas rembourser le capital à l'échéance, il peut limiter ses paiements aux intérêts, entraînant la capitalisation des intérêts impayés. Ces prêteurs suivent quotidiennement les taux de change et peuvent exiger le remboursement du capital plus les intérêts actualisés en cas de dévaluation de la monnaie.

Cette pratique d'usure est fréquemment utilisée pour couvrir les frais de scolarité et les dépenses médicales, ainsi que pour démarrer des activités commerciales. Ces prêteurs privés, souvent des commerçants, offrent des prêts basés sur des liens personnels en dehors du cadre légal. Les taux d'intérêt sont généralement élevés, et ces prêts ont un impact limité en raison de leur nature fermée et de leur capacité financière restreinte.

2.9.4. Associations financières

Certaines organisations se concentrent sur le développement économique en privilégiant la logique d'accumulation et d'investissement productif. Elles peuvent être assimilées à des associations financières semi-formelles lorsqu'elles se rapprochent des sociétés financières du secteur formel. Cependant, leur impact global est resté limité, avec une présence principalement en Afrique de l'Ouest.

2.9.5. Tontines

Les tontines, présentes depuis des siècles, reposent sur le principe de réciprocité, où un groupe contribue régulièrement et chaque membre reçoit à son tour l'ensemble des contributions. Elles permettent de disposer d'une somme d'argent importante pour réaliser des investissements majeurs. Certaines tontines offrent également des fonds pour l'assurance, le décès, la maladie, les frais de scolarité et proposent des systèmes de vente aux enchères alimentant des "fonds de développement" accordant des crédits. Les banquiers ambulants, tels que le "Likelemba" et le "Muziki", sont des formes de tontines mutuelles caractérisées par des engagements verbaux et une absence de preuves écrites des opérations.

En résumé, les acteurs de la microfinance en RDC sont variés et diversifiés, allant des mécanismes financiers informels aux associations financières et aux tontines. Ces systèmes, bien qu'en dehors du cadre légal et réglementaire, jouent un rôle crucial dans le financement des activités informelles, comblant ainsi les lacunes laissées par les banques traditionnelles et l'État. Cependant, leur impact reste souvent localisé et limité en termes d'intermédiation financière.

2.9.6. IMF semi-formelles

Les activités du secteur semi-formel sont à mi-chemin entre la réglementation et l'informatisation. C'est pourquoi ce secteur est qualifié d'"intermédiaire". Certaines organisations du secteur financier semi-formel sont soumises à une réglementation plus souple, adaptée à leur contexte, leur mode de fonctionnement, leur champ d'action, leur finalité, leurs moyens d'action, etc. C'est le cas des coopératives d'épargne et de crédit. C'est le cas des coopératives d'épargne et de crédit.

D'autres, en revanche, opèrent au vu et au su des autorités législatives et administratives locales, qui leur accordent des licences d'exploitation ou des autorisations sans pour autant leur reconnaître le statut d'institution financière. Pour cette raison, les organisations concernées ne sont pas soumises à des règles prudentielles. C'est notamment le cas des organisations non gouvernementales (ONG) qui, en raison de leur statut d'association, ne peuvent pas mobiliser l'épargne de leurs membres ou clients dans certains pays.

2.9.7. Cooperatives d'épargne et de crédit (COOPEC)

Les coopératives d'épargne et de crédit constituent la forme la plus structurée et la plus développée d'intermédiation financière participative (action collective). Ce sont des organisations démocratiques à but non lucratif. Leur objectif est de satisfaire le besoin collectif (du plus grand nombre de membres) de financement, tout en minimisant les risques et les coûts. Les membres de la coopérative (institutions démocratiques) sont responsables de l'organisation, de la gestion et du contrôle. Ces membres mettent en commun leur épargne et s'accordent des prêts à des taux d'intérêt raisonnables.

Quoi qu'il en soit, les COOPEC représentent le mouvement de mobilisation de l'épargne domestique le plus structuré au monde.

Quelle que soit sa forme, tout mouvement coopératif vise à développer le sens de l'épargne chez ses membres, notamment par le biais d'une éducation permanente et de taux d'intérêt attractifs. Il vise également à sécuriser cette épargne par une organisation et une gestion adéquate des investissements et des prêts. Enfin, il favorise l'accès, à un coût raisonnable, à certaines formes de crédit et à d'autres services financiers adaptés. Il s'agit donc de savoir comment l'épargne se constitue concrètement, comment le crédit est accordé et comment les taux d'intérêt sont déterminés au sein de ce mouvement. Mais d'abord, un mot sur le mouvement coopératif dans le monde et en RDC.

2.10. Evolution du financement rural en RDC14

Le potentiel du monde rural congolais pour le développement économique et social réside dans ses ressources naturelles et humaines. Ngalamulume (2016) note que le développement rural intègre l'agriculture avec d'autres secteurs socio-économiques pour une croissance cohérente. Environ 70% de la population vit dans les zones rurales et lutte contre la pauvreté. Ces régions couvrent la majorité du territoire et abritent plus de 70% des habitants, négliger cela freinerait le progrès national. Avec 80 millions d'hectares de terres arables, la RDC pourrait devenir un important producteur alimentaire au lieu d'importer 80% de ses besoins. Malgré la Déclaration de Maputo recommandant 10% du budget pour l'agriculture, la RDC n'alloue que 0,5%, bien que sa population rurale atteigne 60 à 65 millions. En septembre 2019, le président a souligné l'importance de l'agriculture, mais des actions concrètes sont nécessaires pour exploiter ce potentiel.

2.10.1. Organisation du développement rural en RDC

Le développement rural en République Démocratique du Congo (RDC), notamment dans la province du Kongo Central, rencontre des défis majeurs en matière de financement agricole et d'accès aux ressources. La prédominance de l'agriculture dans les régions rurales souligne l'importance de comprendre la situation socio-économique et les politiques en place pour aborder ces enjeux.

La RDC lutte contre une pauvreté élevée, avec une malnutrition touchant de 20 à 50% des enfants de zéro à cinq ans. Malgré cela, le gouvernement ne consacre que 3,56% de son budget à l'agriculture, bien en deçà de l'objectif de 10% établi par les accords de MAPUTO. Cette discordance est paradoxale pour un pays aspirant à l'autosuffisance alimentaire et à la création d'emplois pour ses chômeurs ruraux.

En Union européenne, le développement rural est un pilier crucial de la politique agricole commune (PAC), visant à renforcer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers, gérer durablement les ressources naturelles et promouvoir un développement territorial équilibré dans les régions rurales. Pour atteindre ces objectifs, la plupart des pays ont adopté quatre éléments clés : une politique agricole axée sur l'agriculture familiale, une réforme agraire, un accès au crédit agricole pour la production et des infrastructures rurales adaptées.

Cependant, en RDC, les politiques gouvernementales semblent privilégier les grands parcs agro-industriels avec des investissements étrangers, excluant ainsi la majorité des agriculteurs familiaux du développement agricole. De plus, l'insécurité foncière entrave les investissements dans les terres. La Banque de Crédit Agricole du Congo, censée soutenir les producteurs, a fait faillite et était principalement réservée aux grandes entreprises.

Les zones rurales congolaises font face à des problèmes d'accès à l'énergie durable et aux marchés. Les pertes post-récolte sont élevées en raison d'un marché désorganisé et d'infrastructures insuffisantes. Bien qu'il existe le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), les données restent lacunaires, limitant la recherche et les initiatives de développement.

Malgré de nombreux plans et programmes de développement agricole, les résultats concrets demeurent limités. Pour revitaliser le monde rural et l'agriculture, des cadres programmatiques ont été proposés, mais leur efficacité reste à prouver.

Pour surmonter ces défis, il est crucial d'encourager l'agriculture familiale, de réformer le système foncier pour garantir les droits des agriculteurs, de créer des institutions financières rurales pour les petits producteurs et de développer les infrastructures pour améliorer l'accès aux marchés et la préservation des produits agricoles. Des investissements appropriés dans la collecte et l'analyse des données agricoles sont nécessaires pour orienter les politiques. Seules ces mesures permettront de réaliser le potentiel agricole et rural de la RDC, améliorant ainsi les conditions de vie des populations rurales.

2.10.2. Programme de financement en RDC²⁴

Dans le contexte de cette étude, le financement rural englobe à la fois le financement agricole et le financement des activités rurales. En 2003, l'Union africaine a adopté le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), engageant les États africains à allouer 10 % de leur budget annuel au secteur agricole. Cependant, souligne avec raison Baudouin (2021), la réalité est loin de refléter cet engagement²⁵. Pour les agriculteurs individuels et les organisations de producteurs du

²⁴ Cette sous-section se base principalement sur les documents suivants : revue conjointe du secteur agricole (rapport final) et revue des dépenses publiques en RDC.

²⁵<https://actualite.cd/2023/05/22/rdc-lodep-propose-une-nouvelle-politique-agricole-et-deploire-le-faible-budget-alloue->
:~:text=Jusque%20fin%202022%2C%20le%20budget,environ%2050%20millions%20de%20dollars.

Kongo Central et d'autres régions, le défi réside dans le financement durable de leurs activités.

Le financement public de l'agriculture et du développement rural en RDC provient principalement du budget de l'État et d'autres structures financières. Le gouvernement congolais a pris des engagements lors du Business Meeting pour soutenir la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole (PNIA). Parmi ces engagements, on trouve l'allocation progressive d'un budget annuel à l'agriculture atteignant au moins 10 % des ressources budgétaires, la création du Fonds national de développement agricole, l'amélioration des infrastructures routières, et le soutien à la recherche agronomique, longtemps négligée. Cependant, ces engagements manquent souvent de coûts spécifiques, rendant difficile l'évaluation de leur réalisation concrète.

Les dépenses publiques consacrées à la recherche agricole en RDC sont notoirement insuffisantes. Entre 2007 et 2013, elles n'ont représenté que 0,1 % du PIB, bien loin de l'objectif de 1 % fixé par l'Union africaine. Cette faiblesse dans le financement de la recherche entrave le développement agricole du pays et limite ses capacités d'innovation.

2.10.3. Défis et perspectives pour le financement agricole et Rural

Les faiblesses observées dans les budgets alloués au secteur de l'agriculture et du développement rural en RDC peuvent être résumées comme suit : le manque d'attention accordée à ce secteur, une inadéquation entre les budgets alloués et les priorités réelles, le faible niveau de décaissement des fonds, et la nature aléatoire des décaissements.

Pour relever ces défis, le gouvernement a adopté une loi sur les finances de l'État, introduisant des innovations telles que la budgétisation axée sur les résultats par le biais de budgets de programmes, la budgétisation pluriannuelle, la prise en compte des principes d'autonomie provinciale et de décentralisation, et l'introduction de l'unité de caisse et de l'unité de trésorerie. Bien que ces réformes aient été prévues pour entrer en vigueur en 2019, leur mise en œuvre complète dans tous les ministères sectoriels est prévue pour 2023.

Pour améliorer la situation, la RDC doit s'atteler à augmenter le volume et la qualité des ressources budgétaires allouées à la recherche agricole, en s'alignant sur l'objectif de 1 % du PIB fixé par l'Union africaine. Le développement du secteur agricole et rural nécessite également une meilleure coordination entre les engagements financiers du gouvernement et les dépenses prioritaires du secteur. La mise en œuvre effective de la loi sur les finances de l'État peut contribuer à améliorer la performance et la transparence dans l'allocation et le décaissement des fonds, permettant ainsi une utilisation plus efficace des ressources pour le développement agricole et rural.

En conclusion, la RDC fait face à des défis importants en matière de financement agricole et rural. Malgré les engagements gouvernementaux, les budgets alloués à ce secteur restent insuffisants pour répondre aux besoins réels du développement agricole. L'adoption de réformes financières peut contribuer à améliorer la situation, mais il est essentiel que le gouvernement continue d'accorder une attention soutenue

au secteur agricole et rural et prenne des mesures concrètes pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PDDAA. Seul un engagement durable et coordonné permettra de relever les défis et de réaliser le potentiel agricole de la RDC, favorisant ainsi le développement économique et social du pays tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales (Tshimpaka et al., 2007).

La République Démocratique du Congo (RDC) a, au fil des décennies, initié de nombreux projets et programmes de développement agricole. Ces initiatives visaient à revitaliser le secteur agricole, à assurer la sécurité alimentaire, et à stimuler la croissance économique dans un pays dont l'économie repose en grande partie sur l'agriculture. Cependant, malgré des intentions louables et des investissements considérables, les résultats obtenus ont souvent été décevants.

Voici les programmes et plans de développement agricole et rural en République Démocratique du Congo.

2.11. Programmes et plans de développement agricole et Rurale en RDC²⁶

2.11.1. Programmes de la période Mobutu (1966-1997)

a). Retroussons les manches (Salongo, 1966-1977)

- **Objectif** : Encourager le travail communautaire et la participation des populations rurales aux activités agricoles.
- **Résultat** : Dynamisation initiale des communautés rurales, mais résultats limités par l'inefficacité et l'absence de suivi.

b). Plan interimaire de la relance agricole (1966-1972)

- **Objet** : Première tentative de restructuration de l'économie agricole post-Indépendance.
- **Caractéristique** : Mise en place de programmes ciblés sur les cultures vivrières et les infrastructures rurales.

c) Plan MOBUTU (Fonds de Relance Économique, 1978-1981)

- **Objectif** : Utilisation de fonds spécifiques pour revitaliser l'économie, notamment par le développement de l'agriculture.
- **Limitation** : Faible mise en œuvre en raison de la corruption et d'une mauvaise gestion.

d) Plan de Relance Agricole (1980-1981)

- **Focalisation** : Priorité sur les cultures de rente et la modernisation des équipements agricoles.

²⁶ Ministère de l'Agriculture. (2019). *Revue conjointe du secteur agricole : Rapport final*.

- **Problème** : Insuffisance des financements et faible implication des acteurs locaux.

e) Programme Intérimaire de Réhabilitation (1983-1985)

- **But** : Stabiliser la production agricole face à une économie en crise.
- **Mais** : Résultats peu visibles en raison d'une coordination insuffisante.

f) Programme d'Autosuffisance Alimentaire (PRAAL, 1987-1990)

- **Priorité** : Réduction de la dépendance aux importations alimentaires et promotion de l'autosuffisance.
- **Résultat** : Initiatives limitées par la baisse des ressources disponibles.

2.11.2. Programmes des années de crise (1990-2001)

a). Plan quinquennal de développement économique et social (1985-1990)

- **Objet** : Intégration de l'agriculture dans une vision globale de développement économique et social.
- **Résultat** : Impact limité en raison des crises politiques et économiques.

b) Plan Directeur du Développement Agricole et Rural (1991-2000)

- **Stratégie** : Cadre directeur pour la planification du secteur agricole et rural.
- **Problème** : Conflits armés et instabilité empêchant la réalisation des objectifs.

c) Programme National de Relance du Secteur Agricole et Rural (PNSAR, 1997-2001)

- **Vision** : Réorganiser le secteur agricole pour répondre aux besoins alimentaires et réduire la pauvreté rurale.
- **Impact** : Initiatives limitées par l'absence de financements adéquats.

2.11.3. Programmes d'après-conflit (2000-2006)

a). Programme d'urgence d'autosuffisance alimentaire (PUAA, 2000-2003)

- **Objectif** : Répondre rapidement aux besoins alimentaires des populations après les conflits.
- **Résultat** : Réduction locale des pénuries alimentaires, mais absence d'impact national.

b) Programme Triennal d'Appui aux Producteurs du Secteur Agricole (2000-2003)

- **Focalisation** : Appui technique et logistique aux petits producteurs.
- **Résultat** : Impact positif, mais de portée géographique restreinte.

c) Actions Prioritaires d'Urgence (APU, 2002-2003)

- Objectif : Stabiliser la production agricole dans les zones affectées par les conflits.
- Résultat : Faible coordination intersectorielle.

d) Programme Multisectoriel d'Urgence de Reconstruction et de Réhabilitation (PMURR, 2000-2006)

- Approche : Reconstruction des infrastructures agricoles et appui à la sécurité alimentaire.
- Impact : Efforts notables, mais ralentis par les problèmes structurels.

e) Programme d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PARSAR)

- Cible : Renforcer les capacités locales de production et d'organisation des producteurs.
- Résultat : Impact positif limité à certaines zones pilotes.

f) Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole (PRESAR)

- Zone d'action : Régions affectées par les conflits.
- Priorité : Rétablir la production agricole et l'accès aux marchés.

2.11.4. Initiatives stratégiques et organisationnelles

a). Organisation des tables rondes (Mars 2004)

- Thèmes : Développement agricole, sécurité alimentaire, financement et organisation du secteur rural.
- Objectif : Mobilisation des parties prenantes pour une stratégie concertée de relance agricole.

➤ *Resultats décevants : Diagnostic des échecs*

Malgré ces efforts répétés, les résultats ont souvent été en deçà des attentes. Plusieurs facteurs expliquent ces performances mitigées :

1. Problèmes Structurels et Institutionnels

- Mauvaise gouvernance : Les détournements de fonds et le manque de transparence dans la gestion des projets ont miné leur efficacité.
- Faibles capacités institutionnelles : Les administrations locales et nationales ont souvent manqué de ressources humaines qualifiées et d'outils adaptés pour mettre en œuvre et suivre les programmes.

2. Manque de Cohérence et de Continuité

- Fragmentation des initiatives : Les programmes étaient souvent dispersés, mal coordonnés et manquaient d'une vision stratégique à long terme.
- Changements fréquents de priorités : Les crises politiques et économiques ont conduit à des modifications incessantes des objectifs, entravant la stabilité des projets.

3. Contexte Politique et Conflits

- Les conflits armés et l'instabilité politique ont régulièrement perturbé les projets agricoles, notamment dans les régions les plus touchées comme le Kasai et le Katanga.

4. Accès Limité aux Financements

- Les agriculteurs et les producteurs locaux ont souvent été exclus des circuits de financement, ce qui a limité leur capacité à investir et à tirer parti des programmes.

5. Défis Infrastructuraux

- Le manque d'infrastructures rurales (routes, systèmes d'irrigation, centres de stockage) a rendu difficile l'accès aux marchés et la gestion des récoltes.

➤ *Enseignements et Perspectives*

Pour transformer le secteur agricole, il est essentiel de tirer des leçons de ces échecs et de recentrer les efforts autour de quelques priorités clés :

1. Renforcer la gouvernance et la transparence dans la gestion des projets.
2. Impliquer davantage les communautés locales et les producteurs dans la conception et la mise en œuvre des programmes.
3. Investir dans les infrastructures rurales pour améliorer la connectivité et réduire les pertes post-récolte.
4. Assurer une stabilité politique et sécuritaire pour offrir un environnement propice aux investissements à long terme.
5. Mettre l'accent sur des programmes durables et intégrés, en évitant la fragmentation des initiatives.

➤ *Conclusion*

La RDC a incontestablement investi dans le développement agricole à travers une diversité de projets. Cependant, les résultats n'ont pas répondu aux attentes en raison de défis structurels, institutionnels et contextuels. La clé pour l'avenir réside dans une meilleure gouvernance, une approche participative et des investissements durables qui répondent aux besoins des communautés rurales tout en stimulant la productivité agricole.

Après plusieurs tentatives de programmes de développement, tant par l'État que par des partenaires de développement, la République démocratique du Congo (RDC) met actuellement en œuvre quatre programmes principaux :

- A. TRANSFORME
- B. PROADER (Projet d'appui au développement économique rural intégré)
- C. PPDC (Projet de Développement de pôle de Croissance)
- D. Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T) du gouvernement

A) TRANSFORME

Le projet TRANSFORME RDC marque une nouvelle phase ambitieuse pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique en République Démocratique du Congo (RDC). Évoluant dans la continuité du PADMPME (Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises), il met l'accent sur des objectifs élargis et une approche inclusive pour maximiser l'impact dans plusieurs régions. Voici une analyse détaillée et structurée :

➤ Bilan du PADMPME

Lancé en 2018 pour une durée de cinq ans, le PADMPME visait à renforcer les PME et les micro-entrepreneurs dans les villes de Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi. Financé par la Banque mondiale, il a généré des résultats notables :

- Soutien direct : 430 PME, 960 jeunes entrepreneurs et plus de 7 000 femmes micro-entrepreneures ont bénéficié d'appuis.
- Formation entrepreneuriale : 1 600 jeunes ont été formés pour développer des compétences en entrepreneuriat.
- Réformes structurelles : Mise à jour du cadre légal et réglementaire pour soutenir les entrepreneurs.
- Création d'emplois : Les objectifs ont été dépassés, impactant positivement les économies locales.

Cependant, des obstacles subsistaient, notamment :

- Tracasseries administratives et fiscales, nuisant à l'environnement entrepreneurial.
- Manque d'accompagnement prolongé, compromettant la durabilité des entreprises soutenues.

➤ TRANSFORME : Une Nouvelle Ambition

Le projet TRANSFORME, lancé à Mbuji-Mayi en mars 2023, amplifie les acquis du PADMPME avec un budget de 300 millions USD de la Banque mondiale. Il vise à :

1. Créer 2 500 nouvelles entreprises, en stimulant l'esprit entrepreneurial.
2. Améliorer les capacités de 25 000 femmes entrepreneures, grâce à des formations spécialisées.
3. Faciliter l'accès au financement pour 5 000 PME, souvent confrontées à des barrières d'accès au crédit.
4. Créer 28 000 emplois nouveaux, renforçant l'inclusion sociale et économique.
5. Encourager la transformation économique, en diversifiant les chaînes de valeur locales.

➤ Cibles et Approche

Provinces couvertes :

- Villes ciblées : Kinshasa, Matadi, Goma, Lubumbashi, Bukavu, Bunia, Kananga, et Mbuji-Mayi.
- Ces régions ont été choisies pour leur potentiel de croissance et leurs besoins spécifiques en infrastructure entrepreneuriale.

➤ Stratégies clés :

1. Renforcement des capacités :
 - Organisation de formations pour développer des compétences pratiques.
 - Soutien technique pour les bénéficiaires (notamment des PME et femmes entrepreneures).
2. Facilitation de l'accès au financement :
 - Partenariats avec les institutions de microfinance (IMF).
 - Mise à disposition de fonds compétitifs basés sur des critères de performance.
3. Amélioration de l'écosystème entrepreneurial :
 - Création d'infrastructures adaptées (hubs d'innovation et centres d'incubation).
 - Soutien à la certification des produits pour une meilleure compétitivité.
4. Sensibilisation et recrutement :
 - Organisation de campagnes régionales pour identifier les bénéficiaires potentiels.
 - Processus transparent de sélection des projets.

➤ Impacts et Perspectives

Le projet TRANSFORME ambitionne de :

- Transformer l'économie locale, en rendant les PME plus compétitives.
- Autonomiser les femmes, en leur offrant des opportunités économiques égales.
- Créer une dynamique durable, intégrant les innovations et améliorations institutionnelles.

Les bénéfices à long terme incluent une diversification économique accrue et une réduction des inégalités socio-économiques.

➤ Défis à Anticiper

1. Bureaucratie excessive :
 - Les tracasseries administratives risquent d'entraver l'accès aux ressources.
 - Nécessité de simplifier les procédures fiscales et douanières.

2. Gestion des financements :
 - Assurer une utilisation efficiente des fonds pour des impacts mesurables.
3. Manque de sensibilisation :
 - Impliquer activement les communautés locales pour maximiser la portée des projets.
4. Coordination intersectorielle :
 - Harmoniser les efforts entre les différents intervenants (gouvernement, IMF, partenaires).

➤ Résumé et Recommandations

Le projet TRANSFORME est une initiative prometteuse pour booster l'entrepreneuriat en RDC, mais son succès dépendra de :

1. Une planification stratégique rigoureuse.
2. Un suivi des résultats basé sur des indicateurs clairs.
3. Un accompagnement soutenu des bénéficiaires, notamment dans les régions rurales.
4. Des réformes ciblées pour réduire les obstacles administratifs.

Ce modèle pourrait inspirer d'autres pays africains en quête de solutions durables pour le développement économique inclusif.

B) PROADER

Le monde rural congolais représente un potentiel énorme pour le développement économique et social de la RDC, avec ses riches ressources naturelles et humaines. Toutefois, les populations rurales font face à des conditions de vie et de travail difficiles. Le financement agricole et rural dans le budget de l'État est insuffisant, et de nombreux projets de développement ont eu un impact limité. Cela entraîne une précarité croissante et éloigne la RDC de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le projet PROADER (Projet d'Appui au Développement économique Rural Intégré) vise à améliorer les conditions de vie de plus de 500 000 ménages dans sept provinces du pays sur une période de six ans²⁷. Il bénéficie du soutien financier de la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant estimé à plus de 60 millions de dollars US sous forme de subventions et de prêts. Le projet adopte une approche participative pour structurer les infrastructures, en impliquant les acteurs locaux à chaque étape de la mise en œuvre. L'objectif est de promouvoir une économie rurale dynamique en améliorant les services socio-économiques agricoles et ruraux, en

²⁷ <https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-CD-AB0-007?lang=fr>

diversifiant et en valorisant la production agricole. Exécuté depuis déjà plusieurs années, l'impact de ce projet n'est pas visible²⁸.

C) PDPC (Projet de développement de pôle et de croissance)

Le PDPC se concentre sur le corridor Matadi Kinshasa-Kikwit, qui offre un potentiel prometteur pour le développement économique. Cette région est dotée d'une bonne infrastructure routière, d'accès à l'électricité à partir du barrage d'Inga, et présente des opportunités dans divers secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture, la pêche et les matériaux de construction. La Banque mondiale soutient les efforts du gouvernement pour promouvoir le développement de ce corridor en augmentant les investissements privés dans l'agriculture, la transformation des produits agricoles et le renforcement des chaînes de valeur ciblées²⁹.

Cependant, la mise en œuvre du PDPC est confrontée à des défis, notamment des problèmes liés à l'acquisition foncière, qui pourraient entraîner des pertes pour les populations environnantes. Pour assurer le succès du projet, il est crucial de considérer et d'intégrer les ruraux comme acteurs principaux dès le début de la planification. L'évaluation du PDPC selon le rapport d'achèvement du projet atteste que le résultat est positif mais l'analyse des opinions des ruraux révèle que les ruraux ne se sentent pas concernés et par conséquent n'a eu aucun impact significatif (Ministère des Finances, 2020). Avec ce bilan, le développement dans ce contexte s'éloigne peu à peu dans le monde rural.

En dehors de ce qui précède, il est important de signaler que le Projet de Développement des Pôles de Croissance (PDPC), par le biais de son mécanisme de cofinancement Matching Grant, a cherché à lever les contraintes limitant le développement des chaînes de valeur dans les filières manioc, riz et huile de palme. Ce mécanisme visait à dynamiser les chaînes de valeur dans des zones stratégiques du Congo occidental, notamment Inkisi, Mbanza Ngungu, Kimpese, Boma, Tshela et Lukula, des régions à fort potentiel agricole. Voici une analyse détaillée de cette initiative :

1. Contexte des Chaînes de Valeur dans les Filières Ciblées

a) Filière Manioc

- Importance : Aliment de base pour la majorité des Congolais, représentant une source majeure de calories.

²⁸<https://www.afdb.org/fr/documents/republique-democratique-du-congo-projet-dappui-au-developpement-integre-de-leconomie-rurale-proader-rapport-devaluation>

²⁹ <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2022/02/22/world-bank-deepens-commitment-to-building-human-capital-and-inclusive-development-in-the-democratic-republic-of-congo>.

- Contraintes : Faible adoption des technologies modernes, manque d'accès aux marchés, et défaillance des infrastructures de transformation.

b) Filière Riz

- Importance : Croissance de la demande en raison de l'urbanisation croissante.
- Contraintes : Productivité agricole faible, techniques culturelles archaïques, et dépendance aux importations.

c) Filière Huile de Palme

- Importance : Utilisée pour l'alimentation et dans l'industrie, avec un potentiel pour les exportations.
- Contraintes : Plantations vieillissantes, faible transformation locale, et accès limité aux financements.

2. Objectifs du Matching Grant

Le mécanisme de Matching Grant visait à :

1. Renforcer les capacités des acteurs locaux : Financer des projets qui augmenteraient la productivité, réduiraient les pertes post-récolte, et amélioreraient l'accès aux marchés.
2. Dynamiser les chaînes de valeur : Soutenir les investissements dans des infrastructures clés (transformation, stockage, transport).
3. Stimuler les partenariats public-privé : Encourager les interactions entre petits producteurs, entreprises locales, et institutions publiques.

3. Résultats et Impacts

a) Participation des Acteurs

- 28 acteurs des chaînes de valeur ont soumis des projets dans le cadre de l'offre Matching Grant. Ces acteurs incluaient des coopératives, des petites entreprises agricoles, et des groupements communautaires.

b) Zones d'Intervention

Le choix des régions (Inkisi, Mbanza Ngungu, Kimpese, Boma, Tshela et Lukula) reposait sur :

- Leur rôle stratégique dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires au niveau local et national.
- Leur potentiel agricole élevé pour les trois filières.

c) Types de Projets Financés

- Acquisition de matériel agricole (tracteurs, broyeurs pour manioc, décortiqueuses pour riz).
- Mise en place de petites unités de transformation pour réduire les pertes post-récolte.

- Amélioration des infrastructures de stockage et de transport.

4. Contraintes Persistantes et Défis Rencontrés

Malgré les efforts, plusieurs défis ont entravé l'efficacité du programme :

a) Contraintes Structurelles

- Manque de routes praticables entre les zones de production et les marchés, augmentant les coûts logistiques.
- Difficultés d'accès à l'électricité pour alimenter les unités de transformation.

b) Limites du Financement

Le matching grant exigeait une contrepartie financière ou en nature que beaucoup d'acteurs ruraux ne pouvaient pas fournir.

La couverture limitée du programme n'a pas permis d'atteindre tous les potentiels bénéficiaires dans les zones ciblées.

c) Gouvernance et Suivi

- Complexité administrative dans la gestion et la validation des projets soumis.
- Faible mécanisme de suivi-évaluation des résultats après la phase de financement.

5. Recommandations pour Maximiser l'Impact

1. Renforcer l'inclusivité : Adapter les exigences de cofinancement pour inclure davantage de petits producteurs ou coopératives à faible capacité.
2. Améliorer les infrastructures rurales : Investir dans des routes, l'électrification, et des hubs logistiques pour renforcer les chaînes de valeur.
3. Assurer un accompagnement technique : Fournir une assistance pour aider les bénéficiaires à concevoir et exécuter leurs projets de manière efficace.
4. Favoriser l'intégration des filières : Créer des partenariats entre producteurs, transformateurs, et acheteurs pour mieux structurer les chaînes de valeur.

Le mécanisme Matching Grant du PDPC a démontré un potentiel significatif pour stimuler les filières agricoles ciblées. Cependant, pour en maximiser l'impact, il est crucial d'accompagner les bénéficiaires, de réduire les contraintes structurelles, et de mieux aligner les financements avec les besoins locaux.

D) Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T)

La République démocratique du Congo compte plus de 145 territoires répartis dans chacune des 26 provinces du pays. Ce programme vise à favoriser l'émergence d'économies régionales et à améliorer les conditions de vie des populations rurales grâce à des investissements publics massifs. Il bénéficie principalement d'un

financement étatique avec pour objectif de promouvoir une rapide égalisation des revenus et des conditions de vie entre les populations rurales et urbaines.³⁰

Le PDL-145T représente une approche novatrice de développement axée sur les zones rurales. Son objectif est d'améliorer l'efficacité des politiques publiques tout en réduisant rapidement la pauvreté et les disparités géographiques dans le pays. Ce projet est soutenu par le pilier 5 du Plan National de Développement Stratégique (PNSD) 2019-2023, qui vise spécifiquement à promouvoir un développement équilibré des différentes provinces.

Cependant, pour assurer le succès du PDL-145T, il est essentiel de ne pas répéter les erreurs du passé où les projets étaient souvent conçus sans faire appel aux personnes concernées. Le gouvernement devrait impliquer activement les populations locales dans la planification et la mise en œuvre du projet, afin de garantir sa pertinence et sa durabilité (PNUD, 2023).

En résumé, les programmes PROADER, PPDC et PDL-145T témoignent des efforts déployés par le gouvernement congolais et les développeurs pour promouvoir le développement agricole et rural. Toutefois, pour assurer leur succès, il est essentiel de tenir compte des leçons du passé et d'adopter une approche participative impliquant les populations locales dès le début du processus. En accordant une attention soutenue au secteur agricole et rural et en investissant dans des infrastructures adaptées, la RDC peut exploiter pleinement son potentiel économique et social, ouvrant ainsi la voie à un avenir prospère pour le pays et ses habitants.

2.12. Conclusion

En conclusion, le financement rural en République Démocratique du Congo (RDC) est un enjeu crucial pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations rurales. La microfinance, bien qu'ayant montré ses limites, reste un outil important pour financer le fonds de roulement ou l'investissement par l'épargne, le crédit, l'assurance, les garanties diverses et les transferts. Cependant, il est essentiel de répondre aux problèmes observés dans les pays d'origine, notamment en termes d'innovation, pour financer les besoins des ruraux en services financiers au Kongo Central, tant pour les activités agricoles que non agricoles.

Les IMF des zones rurales en RDC sont confrontées à de nombreux défis et contraintes qui retardent leur consolidation, tels que la faible densité de population, les niveaux élevés d'analphabétisme, l'absence de ressources humaines locales de qualité, la nature incertaine et risquée de la production agricole et l'absence de chaînes de valeur organisées et diversifiées. Pour surmonter ces défis, il est nécessaire de développer des instruments financiers adaptés et de renforcer la proximité, l'écoute

³⁰ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/349831534243822890/pdf/PDPC-Rapport-final-dauidit-au-31-12-17-DEF.pdf>

des besoins des clients et la disponibilité de services complémentaires tels que le conseil, la formation et la gestion des risques.

En outre, l'accès des populations rurales aux services financiers reste très limité, voire inexistant dans certaines zones. Les investissements productifs, qui sont des investissements à moyen et long terme capables d'améliorer de manière significative la production agricole, sont pratiquement insatisfaisants. Il est donc essentiel d'identifier les besoins auxquels les agriculteurs peuvent être confrontés dans un contexte où l'accès à la finance formelle est très sélectif et peu incitatif. L'adaptation du type de financement lié à l'agriculture nécessite un inventaire des besoins des agriculteurs en fonction de leur mode de vie.

Enfin, il est important de noter que les besoins financiers des populations rurales ne se limitent pas au financement de l'activité agricole. Les besoins en épargne sont également importants pour financer le lancement d'une activité agricole et pour obtenir un crédit par la suite. L'épargne joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne du ménage, notamment pour faire face aux fluctuations saisonnières des revenus et aux risques liés à l'agriculture. Les petites exploitations agricoles, qui constituent une part essentielle de la production alimentaire dans les pays en développement, ont souvent du mal à accéder au financement nécessaire à leur développement en raison du manque d'actifs pouvant servir de garantie et des compétences nécessaires pour élaborer des plans d'affaires solides.

Dans ce contexte, il est primordial de développer des solutions innovantes pour améliorer l'accès des populations rurales aux services financiers en RDC, en particulier dans la province du Kongo Central. Ces solutions devraient prendre en compte les besoins spécifiques des agriculteurs et des petites exploitations agricoles, ainsi que les défis auxquels sont confrontées les IMF dans les zones rurales. Des partenariats public-privé et une meilleure coordination entre les différents acteurs du secteur pourraient également contribuer à améliorer l'offre de services financiers en milieu rural et à promouvoir le développement agricole et rural durable dans la région.

Chapitre 3

Cadre théorique et hypothèses

3.1. Introduction

Le présent chapitre a pour objectif de présenter le cadre théorique et les hypothèses qui sous-tendent cette étude sur les contributions des services financiers décentralisés (SFD) au financement rural dans le Kongo Central en République Démocratique du Congo. L'importance de ce chapitre réside dans la nécessité de comprendre les fondements théoriques et les relations présumées entre les différentes variables étudiées, afin de guider la recherche et d'interpréter les résultats obtenus.

Le cadre théorique permet de situer l'étude dans la littérature existante et de mettre en évidence les concepts clés et les approches théoriques pertinentes pour l'analyse des contributions des SFD au financement rural. Il s'appuie sur les travaux antérieurs menés dans le domaine de la microfinance, de l'inclusion financière et du développement rural, en mettant l'accent sur les spécificités du contexte africain et plus particulièrement congolais.

Les hypothèses, quant à elles, sont des propositions provisoires qui établissent des relations entre les variables étudiées. Elles guident la recherche en orientant la collecte et l'analyse des données, et permettent de vérifier la validité des relations présumées entre les variables. Les hypothèses développées dans ce chapitre sont basées sur le cadre théorique présenté et tiennent compte des particularités du Kongo Central en matière de financement rural (Mbimbi and Cornet, 2018).

Dans ce chapitre, nous commencerons par présenter les principales théories et concepts liés à la microfinance. Ensuite, nous formulerons les hypothèses de recherche, qui seront ensuite testées à travers l'analyse des données collectées lors de l'enquête de terrain. Ces hypothèses porteront sur les facteurs liés à l'offre et à la demande des SFD dans le financement rural, les besoins des populations rurales, les stratégies développées pour faire face au déficit de financement et la contribution des SFD à l'autonomisation des femmes dans le Kongo Central. Enfin, nous allons examiner les variables qui seront développées dans la recherche.

Ce chapitre permettra ainsi de poser les bases théoriques, les hypothèses et les variables nécessaires à la compréhension et à l'interprétation des résultats de cette étude.

3.2. Cadre théorique

Le cadre théorique choisi dans cette étude combine plusieurs théories sur les services financiers décentralisés et le financement rural.

3.2.1. Théorie de la finance décentralisée

Cette théorie met l'accent sur l'importance des institutions financières locales, telles que les coopératives de crédit et les banques communautaires, dans la fourniture de services financiers aux populations rurales. Elle vise à analyser comment ces institutions peuvent faciliter l'accès au crédit et aux autres services financiers pour les agriculteurs et les entreprises rurales.

En effet, la théorie de la finance décentralisée, également connue sous le nom de la microfinance, a été développée par différents auteurs au fil du temps. Cependant, l'un

des principaux précurseurs de cette théorie est Muhammad Yunus, un économiste bangladais et fondateur de la Grameen Bank. La Grameen Bank est une institution de microfinance renommée qui a été créée dans les années 1970 au Bangladesh (Yunus, 2000).

L'année décisive pour le développement de la théorie de la finance décentralisée est 1976, lorsque Muhammad Yunus a commencé à expérimenter l'idée de prêter de petites sommes d'argent aux pauvres de sa communauté sans exiger de garanties traditionnelles. En 1983, il a fondé officiellement la Grameen Bank, qui est devenue le premier exemple réussi d'une institution de microfinance à grande échelle.

La théorie de la finance décentralisée repose sur l'idée que les populations pauvres, y compris les agriculteurs et les entrepreneurs ruraux, peuvent sortir de la pauvreté si on leur donne accès à des services financiers appropriés, tels que des prêts, des épargnes et des assurances. Cette approche vise à fournir des services financiers à ceux qui sont exclus du système financier traditionnel en raison de leur pauvreté, de leur manque de garanties ou d'antécédents de crédit.

Les principes fondamentaux de la finance décentralisée incluent la confiance dans la capacité de remboursement des emprunteurs, la fourniture de petits prêts pour des projets générateurs de revenus, l'accent sur l'autonomisation des emprunteurs, et la création de liens sociaux pour renforcer la responsabilité collective des emprunteurs.

Muhammad Yunus et la Grameen Bank ont été récompensés par le prix Nobel de la paix en 2006 pour leurs efforts novateurs dans le développement de la microfinance et leur contribution à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion financière. Depuis lors, la théorie de la finance décentralisée a continué à se développer et à être mise en œuvre par de nombreuses autres institutions de microfinance dans le monde entier (Yunus et al., 2019).

La théorie de la finance décentralisée peut s'appliquer dans le contexte spécifique de la province du Kongo Central en République démocratique du Congo (RDC) de la manière suivante :

Accès au financement pour les agriculteurs et les entrepreneurs ruraux : Les services financiers décentralisés, tels que les coopératives de crédit, les institutions de microfinance et les banques communautaires, peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant l'accès au financement pour les agriculteurs et les petites entreprises rurales. Ces populations, qui sont souvent exclues du système financier traditionnel en raison de leur situation économique précaire, peuvent bénéficier de prêts plus petits et adaptés à leurs besoins pour financer leurs activités agricoles ou entrepreneuriales.

Stimuler l'activité économique rurale : En fournissant un accès plus facile au crédit, les services financiers décentralisés peuvent aider à stimuler l'activité économique dans les zones rurales du Kongo Central. Les agriculteurs peuvent investir dans l'achat de semences de qualité, d'engrais et d'équipements agricoles, ce qui peut améliorer leur productivité et augmenter les rendements. De même, les entrepreneurs ruraux peuvent obtenir des fonds pour développer leurs petites entreprises, créant ainsi de nouvelles opportunités d'emploi et de revenus dans la région.

- Réduction de la dépendance aux prêteurs informels : Dans de nombreuses régions rurales, les populations ont souvent recours à des prêteurs informels qui imposent des taux d'intérêt élevés et des conditions contraignantes. Les services financiers décentralisés offrent une alternative plus formelle et réglementée, permettant aux emprunteurs de se libérer de l'emprise des prêteurs informels et de bénéficier de conditions plus favorables.
- Renforcement de l'autonomie économique : La théorie de la finance décentralisée met l'accent sur l'autonomisation des emprunteurs. En offrant aux populations rurales la possibilité de gérer leurs propres ressources financières, les services financiers décentralisés peuvent contribuer à renforcer leur confiance et leur capacité à prendre des décisions économiques informées.
- Favoriser l'inclusion financière : Les services financiers décentralisés peuvent contribuer à accroître l'inclusion financière dans les zones rurales du Kongo Central. En fournissant des solutions financières adaptées aux besoins spécifiques de la population locale, ils peuvent atteindre des groupes autrement marginalisés et les aider à intégrer le système financier formel.

Il est essentiel de noter que la réussite de la mise en œuvre des services financiers décentralisés dépend de divers facteurs, notamment d'une réglementation adéquate, de la sensibilisation des populations locales, de la formation financière, et de la disponibilité de ressources pour soutenir ces initiatives.

La collaboration entre les acteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile, les institutions financières et les communautés locales est également essentielle pour maximiser l'impact positif des services financiers décentralisés sur le financement rural dans la province du Kongo Central en RDC.

3.2.2. Théorie de la dépendance aux institutions financières formelles

Selon cette théorie, les agriculteurs et les populations rurales sont souvent excessivement tributaires des institutions financières formelles comme les banques traditionnelles. Cette dépendance accrue peut constituer un obstacle à l'obtention de crédit en raison de conditions strictes et de garanties élevées. Albert O. Hirschman Peixoto (1977), économiste et sociologue allemand, a développé cette théorie de la dépendance aux institutions financières formelles, exposée dans son ouvrage "Exit, Voice, and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and States", paru en 1970.

Dans cette théorie, Hirschman examine la manière dont les individus et les entreprises réagissent face au déclin ou aux problèmes au sein des institutions auxquelles ils sont associés, que ce soient des entreprises privées, des organisations ou des États. L'une des réponses possibles qu'il identifie est la dépendance aux institutions formelles, qui se produit lorsque les individus ou les entreprises s'appuient exclusivement sur les institutions financières traditionnelles, telles que les grandes banques commerciales, pour leurs besoins de financement.

Selon Callens (2013), la dépendance aux institutions financières formelles peut entraîner certains problèmes et limitations pour les emprunteurs, en particulier ceux issus de populations défavorisées ou de zones rurales. En effet, les institutions financières formelles peuvent avoir des exigences strictes en matière de garanties, d'historique de crédit et de documentation, ce qui peut rendre difficile l'accès au financement pour les personnes ayant des ressources limitées ou des revenus irréguliers.

Les taux d'intérêt pratiqués par les institutions financières formelles peuvent être élevés, ce qui rend le coût du crédit prohibitif pour certains emprunteurs, en particulier les agriculteurs ou les petites entreprises rurales dont les marges bénéficiaires sont souvent faibles. Les processus bureaucratiques dans les grandes institutions financières peuvent être lourds et complexes, entraînant des délais dans le traitement des demandes de prêt et des décisions lentes. Les institutions financières formelles peuvent avoir du mal à s'adapter aux besoins spécifiques des populations rurales ou des petits entrepreneurs, qui peuvent avoir des cycles de revenus saisonniers ou des besoins de financement à court terme.

Elle soulève donc des questions sur l'adéquation du système financier traditionnel pour répondre aux besoins de tous les segments de la population, en particulier ceux des zones rurales et des populations défavorisées. Dans ce contexte, les services financiers décentralisés et la microfinance ont été développés comme des alternatives visant à combler les lacunes du système financier formel et à fournir un accès plus inclusif au financement pour les populations sous-desservies.

La théorie de la dépendance aux institutions financières formelles peut s'appliquer dans ce contexte spécifique dans la province du Kongo Central en République démocratique du Congo (RDC) :

Réduction de la dépendance aux institutions financières formelles : Les populations rurales du Kongo Central peuvent avoir une dépendance excessive aux institutions financières formelles, qui peuvent appliquer des exigences strictes et des taux d'intérêt élevés. Les services financiers décentralisés, tels que les coopératives de crédit et les institutions de microfinance, peuvent offrir une alternative à ces institutions traditionnelles, réduisant ainsi la dépendance aux prêteurs formels et leurs contraintes.

Amélioration de l'accès au financement : Les services financiers décentralisés peuvent améliorer l'accès au financement pour les agriculteurs et les petites entreprises rurales du Kongo Central. En proposant des prêts plus petits et plus flexibles, ces services peuvent mieux répondre aux besoins spécifiques des emprunteurs, qui peuvent avoir des cycles de revenus saisonniers ou des besoins de financement à court terme.

Adaptabilité aux besoins ruraux : Contrairement aux grandes institutions financières formelles, les services financiers décentralisés sont souvent mieux adaptés aux réalités rurales. Ils peuvent être plus souples dans leurs approches de souscription de prêts, en prenant en compte les revenus variables des agriculteurs ou les conditions agricoles spécifiques de la région.

Autonomisation des emprunteurs : Les services financiers décentralisés mettent souvent l'accent sur l'autonomisation des emprunteurs, en leur fournissant des formations financières et en les impliquant dans la gestion de leurs propres ressources. Cela peut renforcer leur confiance et leur capacité à prendre des décisions financières informées, réduisant ainsi leur dépendance aux institutions financières formelles.

Inclusion financière accrue : Les services financiers décentralisés peuvent jouer un rôle essentiel dans l'inclusion financière des populations rurales du Kongo Central. En atteignant des groupes autrement marginalisés, tels que les femmes, les jeunes et les populations défavorisées, ces services contribuent à élargir l'accès aux services financiers dans la région.

Cependant, il est important de noter que les services financiers décentralisés ne sont pas sans défis. Ils peuvent également faire face à des problèmes tels que la gestion des risques, la viabilité financière et la réglementation adéquate. Pour maximiser leur impact positif, une approche holistique impliquant une collaboration entre les acteurs gouvernementaux, les institutions financières, les organisations de la société civile et les communautés locales est nécessaire.

3.2.3. Théorie de l'inclusion financière

Cette théorie met en avant l'importance de garantir l'accès équitable à une gamme complète de services financiers pour tous, y compris les populations rurales (Callens, 2013). Elle s'intéresse aux facteurs qui peuvent améliorer l'inclusion financière et réduire l'exclusion financière dans les zones rurales. La théorie de l'inclusion financière n'est pas attribuée à un seul auteur spécifique ou une seule année de publication. C'est plutôt un concept qui a émergé au fil du temps grâce aux travaux de plusieurs chercheurs, experts et praticiens du développement.

L'inclusion financière est un concept qui vise à garantir que l'ensemble de la population ait accès à une gamme complète de services financiers de qualité, adaptés à ses besoins et à des coûts abordables. Cela inclut l'accès à des services tels que des comptes bancaires, des prêts, des services d'épargne, des assurances et d'autres produits financiers, sans discrimination ou exclusion basée sur le revenu, le genre, l'âge, la géographie ou toute autre caractéristique (Ozili, 2020).

La théorie de l'inclusion financière met en avant l'idée que l'accès à des services financiers sûrs et abordables peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la vie des populations défavorisées et contribuer au développement économique durable. Elle considère que l'inclusion financière peut aider à réduire la pauvreté, à favoriser la stabilité financière, à stimuler l'entrepreneuriat et à renforcer la résilience économique des individus et des communautés.

L'idée d'inclusion financière est soutenue par de nombreuses organisations internationales, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres institutions de développement. Elle a également été promue par des organismes tels que le G20, qui ont mis en place des initiatives pour promouvoir l'inclusion financière dans le monde entier.

L'inclusion financière est donc un concept en évolution qui continue d'être exploré et mis en œuvre par des chercheurs, des décideurs politiques et des praticiens du

développement pour améliorer l'accès aux services financiers et renforcer la résilience économique des populations défavorisées.

La théorie de l'inclusion financière peut expliquer l'impact des services financiers décentralisés sur le financement rural dans la province du Kongo Central en République démocratique du Congo (RDC) de la manière suivante :

- Accès amélioré aux services financiers : Les services financiers décentralisés, tels que les coopératives de crédit et les institutions de microfinance, peuvent jouer un rôle crucial pour étendre l'accès aux services financiers formels dans les zones rurales du Kongo Central. Ils permettent aux agriculteurs, aux petites entreprises et aux ménages ruraux d'accéder à des comptes d'épargne, des prêts, des assurances et d'autres produits financiers essentiels, qui étaient auparavant difficilement accessibles en raison de leur éloignement géographique ou de leur statut socio-économique.
- Réduction de l'exclusion financière : Les populations rurales du Kongo Central ont souvent été exclues du système financier formel en raison de la faible densité d'institutions financières traditionnelles dans ces régions. Les services financiers décentralisés visent à combler cette lacune en établissant des points de service financiers plus proches des communautés rurales, ce qui réduit les obstacles liés à la distance et à l'accessibilité.
- Adaptabilité aux besoins ruraux : Contrairement aux grandes institutions financières formelles, les services financiers décentralisés ont tendance à être plus souples et à s'adapter aux besoins spécifiques des populations rurales. Ils proposent des produits et des services financiers plus adaptés aux cycles agricoles, aux activités saisonnières et aux conditions économiques locales, renforçant ainsi leur pertinence et leur utilité pour les emprunteurs ruraux.
- Encouragement de l'entrepreneuriat rural : En fournissant des financements adaptés aux petites entreprises rurales et aux projets générateurs de revenus, les services financiers décentralisés peuvent stimuler l'entrepreneuriat rural dans le Kongo Central. Cela peut conduire à la création de nouvelles opportunités économiques, à la croissance des entreprises locales et à l'amélioration des conditions de vie dans les communautés rurales.
- Renforcement de la résilience économique : L'accès à des services financiers décentralisés peut aider les populations rurales à mieux faire face aux chocs économiques imprévus, tels que les sécheresses, les crises agricoles ou les perturbations économiques. En ayant accès à des mécanismes d'épargne et d'assurance, les agriculteurs et les ménages peuvent mieux se préparer aux difficultés financières et réduire leur vulnérabilité face aux événements imprévus.

En intégrant la théorie de l'inclusion financière, les services financiers décentralisés visent à favoriser une participation plus équitable et inclusive des populations rurales du Kongo Central au système financier, contribuant ainsi à améliorer les perspectives économiques et sociales de ces communautés.

Cependant, pour maximiser leur impact, il est important que ces services soient accompagnés de programmes de formation financière et de sensibilisation pour

renforcer la compréhension des produits financiers et favoriser une utilisation responsable des services financiers décentralisés.

De plus, une coordination efficace entre les acteurs gouvernementaux, les institutions financières, les organisations de la société civile et les communautés locales est essentielle pour assurer le succès de ces initiatives d'inclusion financière dans le financement rural dans le Kongo Central en RDC.

3.2.4. Théorie des systèmes financiers informels

Cette théorie se penche sur les systèmes financiers informels, tels que les tontines, les coopératives d'épargne et de crédit informelles, qui sont souvent utilisés par les populations rurales pour répondre à leurs besoins financiers. Elle examine comment ces systèmes fonctionnent et comment ils peuvent être intégrés ou renforcés par des services financiers décentralisés. La théorie des systèmes financiers informels a été développée par l'économiste Keith Hart, et est également associée aux travaux de l'économiste Robert Neuwirth. La théorie des systèmes financiers informels a émergé dans les années 1970 et 1980 (Charmes, 1987).

Keith Hart est notamment connu pour ses études sur les systèmes économiques informels, en particulier les systèmes monétaires informels qui existent dans les sociétés traditionnelles et les économies en développement. Dans ses recherches, il a examiné comment les populations des zones rurales et urbaines défavorisées mettent en place des mécanismes financiers non formels, tels que les tontines, les coopératives d'épargne et de crédit informelles, les prêts entre amis et membres de la famille, etc. Ces systèmes financiers informels ont été développés pour répondre aux besoins financiers des personnes qui n'ont pas accès au système financier formel traditionnel, souvent en raison de leur pauvreté, de l'éloignement géographique ou d'autres obstacles sociaux et économiques (Hart, 2010).

L'idée centrale de la théorie des systèmes financiers informels est que ces mécanismes financiers non formels jouent un rôle crucial dans les économies locales en complétant, voire en contournant parfois, le système financier formel. Ils facilitent l'accès au crédit, à l'épargne et à d'autres services financiers pour les populations défavorisées, les aidant ainsi à surmonter les chocs économiques, à investir dans leurs activités économiques et à améliorer leurs conditions de vie. La théorie des systèmes financiers informels met en évidence l'importance de reconnaître et de comprendre ces mécanismes informels pour élaborer des politiques et des stratégies de développement plus inclusives et adaptées aux réalités locales. Elle a inspiré des recherches et des pratiques visant à intégrer ces systèmes financiers informels dans les stratégies de développement et d'inclusion financière, afin de mieux répondre aux besoins des populations défavorisées et de promouvoir le développement économique dans les contextes ruraux et urbains en développement.

La théorie des systèmes financiers informels peut expliquer comment les services financiers décentralisés ont un impact positif sur le financement rural dans la province du Kongo Central en République démocratique du Congo (RDC) en prenant en

compte les caractéristiques et les besoins spécifiques des populations locales de la manière suivante :

- 1) Complémentarité des services : Les systèmes financiers informels, tels que les tontines ou les coopératives d'épargne et de crédit informelles, peuvent déjà exister dans les communautés rurales du Kongo Central. Les services financiers décentralisés peuvent compléter ces systèmes en offrant des solutions plus formelles, sécurisées et diversifiées, renforçant ainsi l'éventail d'options financières disponibles pour les emprunteurs et les épargnants dans la région.
- 2) Renforcement de l'accès aux services financiers : Les services financiers décentralisés établissent des points de service financiers plus proches des communautés rurales, ce qui facilite l'accès aux services financiers formels pour les populations éloignées ou isolées. Ils peuvent fournir des prêts adaptés aux besoins des agriculteurs, des petits entrepreneurs et des ménages ruraux, ce qui peut stimuler l'activité économique locale et améliorer les conditions de vie dans la région.
- 3) Intégration des populations exclues : Les services financiers décentralisés visent à atteindre des groupes marginalisés et exclus du système financier formel, notamment les femmes, les jeunes et les populations défavorisées. En ciblant spécifiquement ces groupes, les services financiers décentralisés contribuent à réduire l'exclusion financière et à renforcer l'inclusion financière dans le Kongo Central.
- 4) Renforcement de la confiance et des liens sociaux : Les systèmes financiers informels sont souvent basés sur des liens sociaux et la confiance mutuelle entre les membres de la communauté. Les services financiers décentralisés peuvent également tirer parti de ces aspects en favorisant une approche plus participative et collaborative, ce qui renforce le sentiment d'appartenance et la responsabilité collective au sein de la communauté.
- 5) Flexibilité dans les produits financiers : Les systèmes financiers informels sont souvent flexibles et s'adaptent aux besoins spécifiques des populations rurales. Les services financiers décentralisés peuvent également adopter cette flexibilité en proposant des produits financiers adaptés aux cycles agricoles, aux activités saisonnières et aux conditions économiques locales.

En intégrant la théorie des systèmes financiers informels, les services financiers décentralisés peuvent concevoir des approches plus contextuelles et inclusives pour répondre aux besoins de financement rural dans le Kongo Central en RDC. Cela permet de capitaliser sur les systèmes financiers informels existants, d'élargir l'accès

aux services financiers formels et de renforcer la résilience économique des populations rurales face aux chocs économiques et aux défis du développement. Une collaboration étroite entre les acteurs gouvernementaux, les institutions financières décentralisées, les organisations de la société civile et les communautés locales est essentielle pour garantir le succès de ces initiatives dans le financement rural du Kongo Central en RDC.

Cette théorie informelle peut aussi être complétée par la théorie du capital social. La théorie du capital social est une approche analytique qui explore comment les relations sociales, les réseaux et la confiance mutuelle influencent la coopération, la prise de décision collective et le développement économique et social. Le capital social se réfère aux ressources collectives qui naissent de la structure des relations sociales. Selon (Helliwell and Putnam, 1995), le capital social représente « des aspects de la société, tels que la confiance interpersonnelle, les réseaux sociaux et les normes sociales, qui facilitent la coopération et l'action collective ». Il se distingue par trois dimensions principales : les réseaux sociaux, la norme de réciprocité, et la confiance.

Réseaux sociaux : Il s'agit des connexions personnelles, des réseaux d'amis, de famille et de relations professionnelles. Ces réseaux permettent un accès aux informations, des opportunités d'emploi, des soutiens en cas de besoin, et favorisent la coopération (Bourdieu and Nice, 1980; Coleman, 1988) ;

Norme de réciprocité : Cette dimension implique le concept de donner et recevoir dans le cadre de relations interpersonnelles. La confiance joue ici un rôle central en permettant aux individus de se sentir en sécurité dans des relations où ils peuvent échanger des biens ou des services sans crainte de trahison (Fukuyama, 1995).

Confiance : La confiance est un élément clé du capital social, facilitant les interactions entre les individus et renforçant la coopération au sein des groupes (Knack and Keefer, 1997).

Avantages de l'accès au capital social

- ✓ Accès privilégié à des informations : Les réseaux permettent un accès plus rapide et plus facile à des informations cruciales, des opportunités d'emploi, des capitaux et des ressources (Burt, 1997; Granovetter, 1976)
- ✓ Soutien dans les situations de crise : En cas de crise, le capital social peut offrir un soutien matériel et psychologique, grâce aux réseaux de soutien formels et informels (Irz et al., 2001; Portes, 2000)
- ✓ Soutien aux projets communautaires : Le capital social est fondamental pour la mise en œuvre de projets communautaires et de développement, facilitant la coopération et la mobilisation collective (Coleman, 1988; Woolcock, 2001).

Applications et implications

- ✓ Développement économique et social : Le capital social est essentiel pour le développement économique en permettant l'accès à des informations et à des ressources qui peuvent stimuler la croissance économique.
- ✓ Gestion des ressources communes : Il est crucial dans la gestion des ressources communes, car il favorise la coopération et l'auto-régulation entre les membres d'une communauté.
- ✓ Politiques publiques : Les politiques qui renforcent le capital social, comme celles qui encouragent la participation civique ou le réseautage communautaire, peuvent améliorer la gouvernance et la résilience des communautés.

Limites de la théorie

- ✓ Inégalités sociales : Le capital social peut être influencé par des inégalités sociales et économiques, ce qui limite l'accès à ces ressources pour certains groupes
- ✓ Exclusion : Les réseaux de capital social peuvent aussi être exclusifs, favorisant certaines relations tout en marginalisant d'autres groupes ou individus.

3.3. Hypothèses de recherche

Par rapport à la question centrale de recherche : Quels sont les contributions des SFD au financement rural dans le Kongo Central ?

L'hypothèse centrale retenue est la suivante : Les SFD contribuent de manière significative au financement rural dans le Kongo Central en offrant des solutions financières adaptées aux besoins des populations vivant dans les zones rurales.

Par rapport aux questions spécifiques : Quels sont les facteurs de l'offre et de la demande des SFD dans le financement rural au Kongo Central ?

Dans le cadre de cette recherche, nous formulons trois hypothèses de recherche.

3.3.1. Première hypothèse

La première hypothèse porte sur les facteurs de l'offre et de la demande des SFD qui sont les déterminants de l'accès à la finance rurale.

3.3.1.1. Contexte théorique

L'accès à la finance, en particulier dans les systèmes financiers décentralisés, est influencé par des interactions complexes entre les forces du marché (offre et demande). Les travaux théoriques et empiriques soutiennent que ces forces jouent un

rôle central : Théorie de l'offre Théorie de la finance décentralisée et la théorie de la dépendance aux institutions financières formelles

Selon cette théorie, les agriculteurs et les populations rurales sont souvent excessivement tributaires des institutions financières formelles comme les banques traditionnelles. Cette dépendance accrue peut constituer un obstacle à l'obtention de crédit en raison de conditions strictes et de garanties élevées

Cette théorie met l'accent sur l'importance des institutions financières locales, telles que les coopératives de crédit et les banques communautaires, dans la fourniture de services financiers aux populations rurales. Elle vise à analyser comment ces institutions peuvent faciliter l'accès au crédit et aux autres services financiers pour les agriculteurs et les entreprises rurales.

3.3.1.2. Fondement empirique

De nombreuses études empiriques soutiennent cette hypothèse en démontrant comment l'offre et la demande interagissent pour déterminer l'accès aux services financiers.

Concernant les études sur les facteurs d'offre, Lassana & Thione (2020b) ont démontré que les imperfections du marché, telles que les coûts de transaction élevés et les effets de sélection adverse, limitent la participation au marché du crédit.

(Ololade, 2013) ont mis en évidence que les politiques des institutions prêteuses, notamment les taux d'intérêt élevés et les exigences de garantie, réduisent l'accès pour les ménages agricoles.

S'agissant des études sur les facteurs de demande, Samba & Balamona (2015) ont montré que des facteurs tels que le genre, l'éducation, et l'appartenance à un groupe influencent fortement la demande de services financiers. Linh et al.(2019) : ont distingué les facteurs observables (comme les revenus) des facteurs non observables (capital social) qui affectent la décision de demander un crédit.

3.3.1.3. Construction de l'hypothèse

Sur la base de cette analyse, l'hypothèse peut être formulée comme suit :

H1 : Les déterminants de l'accès à la finance peuvent être classés en deux catégories principales : (1) les facteurs d'offre, liés aux conditions et politiques des institutions financières ; et (2) les facteurs de demande, liés aux caractéristiques socio-économiques des emprunteurs.

3.3.1.4. Justification logique

Complémentarité entre offre et demande : Les services financiers ne peuvent être efficaces que si les conditions de l'offre (accessibilité, coût, politique) rencontrent une demande solvable et bien informée.

Rôle des asymétries d'information : Les imperfections de marché, telles que la sélection adverse et l'aléa moral, se situent à l'intersection des facteurs d'offre et de demande.

Impact socio-économique : La mise en évidence de ces déterminants permet de formuler des recommandations pratiques pour améliorer l'accès au financement, en ajustant tant les politiques des institutions financières que les capacités des emprunteurs.

3.3.1.5. Implication pour la recherche

Cette hypothèse ouvre la voie à une analyse empirique permettant de tester la validité et l'importance relative des facteurs d'offre et de demande dans différents contextes.

3.3.2. Deuxième hypothèse

La seconde hypothèse par de la question suivante : Quels sont les déterminants de l'autonomisation de la femme dans le Kongo Central ? En effet, la seconde hypothèse peut ainsi se présenter comme suite : La finance rurale contribue à l'autonomisation des femmes dans la région du Kongo Central par divers mécanismes tels que l'activité économique, la contribution aux revenus du ménage, le pouvoir de décision, et l'autonomie.

Cette hypothèse se base sur l'idée que l'accès au crédit et à l'épargne permet aux femmes de lancer des activités génératrices de revenus, d'avoir une plus grande influence sur les décisions familiales et communautaires, et de réduire ainsi les inégalités de genre dans un contexte rural où les ressources financières sont limitées.

3.3.2.1. Importance de l'hypothèse dans le contexte local

Le Kongo Central, comme de nombreuses régions rurales en Afrique subsaharienne, fait face à des défis importants en matière d'inclusion financière et d'autonomisation des femmes. L'accès limité aux services financiers, les normes sociales restrictives, et les structures de pouvoir souvent déséquilibrées représentent des obstacles majeurs pour les femmes rurales. Cette hypothèse est donc non seulement pertinente mais urgente à tester et à illustrer empiriquement pour démontrer comment la finance rurale peut servir de levier pour promouvoir l'égalité des sexes et le développement économique rural.

3.3.2.2. Cadre théorique

a). Définition et Dimensions de l'Autonomisation

L'autonomisation des femmes est un concept multidimensionnel qui englobe la capacité à prendre des décisions importantes dans la vie, l'accès aux ressources économiques et la participation active à la vie publique. Selon Malhotra & Schuler (2002a), l'autonomisation est souvent mesurée par trois dimensions principales :

1. La capacité à prendre des décisions importantes (décisions économiques, de santé, etc.)

2. L'accès aux ressources économiques (crédit, épargne, éducation, etc.)
3. La participation à la vie publique (activités politiques, associations communautaires, etc.)

Les théories économiques, socioculturelles et psychologiques contribuent à comprendre l'autonomisation des femmes. Par exemple, soulignent l'importance de l'accès au crédit pour investir dans l'éducation et la santé, ainsi que pour lancer des activités génératrices de revenus. La théorie des préférences de travail de Hakim (2000) met en évidence les choix individuels et les préférences des femmes qui influencent leur participation au marché du travail et leur répartition des rôles au sein de la famille et de la communauté.

3.3.2.3. Rôle de la Finance Rurale dans l'Autonomisation

La finance rurale joue un rôle crucial en fournissant aux femmes des accès au crédit et à l'épargne, ce qui est fondamental pour leur autonomie économique. Les recherches de ; Stevenson & Wolfers (2007b) montrent que le crédit peut améliorer l'autonomie économique en permettant aux femmes de lancer des activités génératrices de revenus et de négocier une part plus équitable des revenus familiaux. Le crédit renforce aussi le pouvoir de décision des femmes, leur permettant de prendre des décisions importantes au sein du ménage et dans la communauté (E. Duflo, 2012b; Gnomou, 2015).

3.3.2.4. Analyse des déterminants sélectionnés

- **Activité économique** : L'accès au crédit permet souvent aux femmes de lancer des microentreprises, générant des revenus et améliorant leur statut au sein de la famille et de la communauté. Cependant, des études comme celles de Koffi & Kobri (2024); Ngoie & Ilunga (2022) montrent que les perturbations possibles des structures traditionnelles peuvent limiter les bénéfices de l'activité économique pour les femmes.
- **Contribution aux revenus du ménage** : Le crédit peut permettre aux femmes d'augmenter leur contribution financière au ménage, ce qui améliore leur pouvoir de décision sur la gestion des ressources familiales (A. Banerjee and Duflo, 2009; N. Kabeer, 2005).
- **Les normes socio-culturelles** influencent souvent la reconnaissance de ces contributions (Agarwal and Sarthou, 2001; Ngoie and Ilunga, 2022) .
- **Pouvoir de décision** : L'autonomisation par la finance rurale influence positivement la prise de décision au sein du ménage (Banerjee & Duflo, 2009a; Molyneux, 2006). Cela se reflète dans leur capacité à négocier des parts égales dans les décisions économiques, sociales et politiques.
- **Autonomie et liberté** : L'autonomisation par la finance rurale peut réduire la pauvreté et améliorer le bien-être familial en permettant aux femmes de répondre plus efficacement aux besoins familiaux (Tagang and Rwege, 2023). Cependant, il est crucial de reconnaître les limites de

l'autonomisation excessive qui pourrait mener à des conflits intrafamiliaux et des marginalisations sociales (Mielusel, 2023; Pronk, 2000).

La finance rurale est un vecteur essentiel pour l'autonomisation des femmes dans le Kongo Central. Cette hypothèse est corroborée par la littérature existante et les études empiriques qui montrent que l'accès au crédit permet de transformer les relations de pouvoir au sein des ménages et dans les communautés. Il est nécessaire de continuer à développer des politiques et des interventions qui renforcent l'impact de la finance rurale pour l'autonomisation des femmes, en tenant compte des contextes socioculturels variés. La perspective future de recherche devrait explorer comment les défis identifiés peuvent être surmontés pour maximiser l'impact de la finance rurale sur l'autonomisation des femmes à long terme.

3.3.2.5. Théorie des systèmes financiers informels :

Le métayage, les tontines et les initiatives d'entraide : Selon la théorie des systèmes financiers informels, les mécanismes tels que le métayage et les tontines servent à contourner les contraintes d'accès aux crédits formels. Ces systèmes permettent aux agriculteurs et autres membres des communautés rurales de tirer parti des ressources collectives pour pallier le manque de financement officiel. Le métayage, en particulier, permet aux agriculteurs d'avoir accès aux intrants agricoles (semences, engrais) et à d'autres ressources sans nécessiter de financement externe immédiat, tandis que les tontines offrent un accès temporaire aux fonds par la contribution périodique de chaque membre. Les initiatives d'entraide, elles, renforcent la résilience des individus face aux chocs financiers en assurant une assistance directe et rapide.

3.3.3. Troisième hypothèse

La troisième hypothèse stipule que « Les stratégies que les populations rurales du Kongo Central développées pour faire face au déficit de financement des SFD sont les mécanismes informels innovants de financement tels que le Kibundi essentiellement, le métayage, les tontines et les initiatives d'entraide, le réseau communautaire et groupement de solidarité financière. »

En effet, les systèmes financiers informels jouent un rôle crucial dans le financement des populations rurales, notamment en Afrique subsaharienne, où l'accès aux institutions financières formelles est souvent limité.

Il serait pertinent de clarifier comment cette hypothèse intègre les spécificités locales et culturelles du Kongo Central, tout en tenant compte de la réalité économique et sociale des populations rurales. Cela permettra de démontrer la pertinence de ces stratégies face aux défis de financement auxquels elles sont confrontées. Cela illustre comment les stratégies informelles peuvent suppléer aux lacunes du financement formel en milieu rural, facilitant ainsi la survie économique et la résilience des populations face aux difficultés financières." Cette formulation met en avant la capacité des populations rurales à adapter des pratiques traditionnelles et informelles pour surmonter les obstacles financiers, tout en démontrant la pertinence et l'efficacité de ces stratégies dans le contexte spécifique du Kongo Central.

3.3.3.1. Théories des systèmes financiers informels et du capital social.

Pour expliquer cette théorie, Adams & Fitchett (2019) examinent les systèmes financiers informels comme les tontines et les associations d'entraide dans les pays en développement. Elle souligne leur rôle crucial dans la fourniture de crédit et de sécurité économique aux populations rurales. Pour le Kongo Central, ces systèmes permettent aux agriculteurs d'accéder à des ressources sans avoir besoin d'une institution financière formelle, favorisant ainsi la durabilité économique et la réduction des risques. Les auteurs mentionnés ci-après ont approfondi ces thématiques.

- Kimuyu (1999) montre comment les ROSCAs (Rotating Savings and Credit Associations) facilitent l'accès au crédit et la gestion des risques dans les communautés rurales. Ils constatent que ces associations renforcent le capital social et la solidarité financière, en permettant aux membres de gérer les risques économiques par des contributions régulières et des prêts à faible coût.
- Putnam et al. (1994) explique comment le capital social, sous forme de réseaux sociaux et de normes de confiance, facilite le développement économique et politique en reliant les individus et les communautés. Pour les populations rurales du Kongo Central, la mobilisation du capital social à travers les Kibundi tontines, le métayage, et les réseaux communautaires permet de contourner le manque d'accès aux crédits formels et de stabiliser les conditions de vie économiques.
- Lin (2002) discute de la manière dont le capital social aide à réduire les coûts transactionnels et à faciliter l'accès à des ressources importantes pour les individus. Lin souligne que les relations sociales sont un moyen efficace pour les individus d'accéder au crédit et d'atténuer les risques financiers. Les communautés rurales du Kongo Central utilisent ces relations pour accéder à des fonds par le biais des tontines et du métayage, renforçant ainsi la résilience économique.
- Olivier de Sardan (1995) analyse le rôle des systèmes informels, tels que les tontines et le métayage, dans les économies africaines. Il montre comment ces systèmes suppléent le manque d'institutions financières formelles en offrant une alternative viable pour la gestion des risques. Pour le Kongo Central, les stratégies comme le métayage sont cruciales pour le financement de l'agriculture, garantissant aux producteurs d'avoir accès aux intrants nécessaires sans compromettre leurs économies domestiques.
- (Denuit et al., 2024) examinent comment les réseaux communautaires et les systèmes de tontines assurent une circulation régulière de l'argent dans les économies informelles. Ces systèmes permettent une redistribution immédiate des ressources, réduisant ainsi les contraintes financières pendant les crises économiques.

Dans le Kongo Central, cela se traduit par une capacité accrue des populations rurales à faire face aux déficits de financement des SFD grâce à une gestion plus efficace des ressources communautaires.

3.3.3.2. Fondement théorique

Le fondement théorique et pratique de l'hypothèse soutient que les populations rurales du Kongo Central utilisent des mécanismes informels tels que le métayage, les tontines, les initiatives d'entraide et les réseaux communautaires pour pallier le déficit de financement des SFD. Ces stratégies sont ancrées dans le capital social et la solidarité communautaire, facilitant l'accès aux ressources financières et assurant la résilience face aux risques économiques. Les recherches antérieures corroborent cette hypothèse en montrant comment les systèmes financiers informels contribuent de manière significative au développement économique des communautés rurales en Afrique.

Ainsi, nous représentons le cadre opérationnel de notre thèse de la manière suivante.

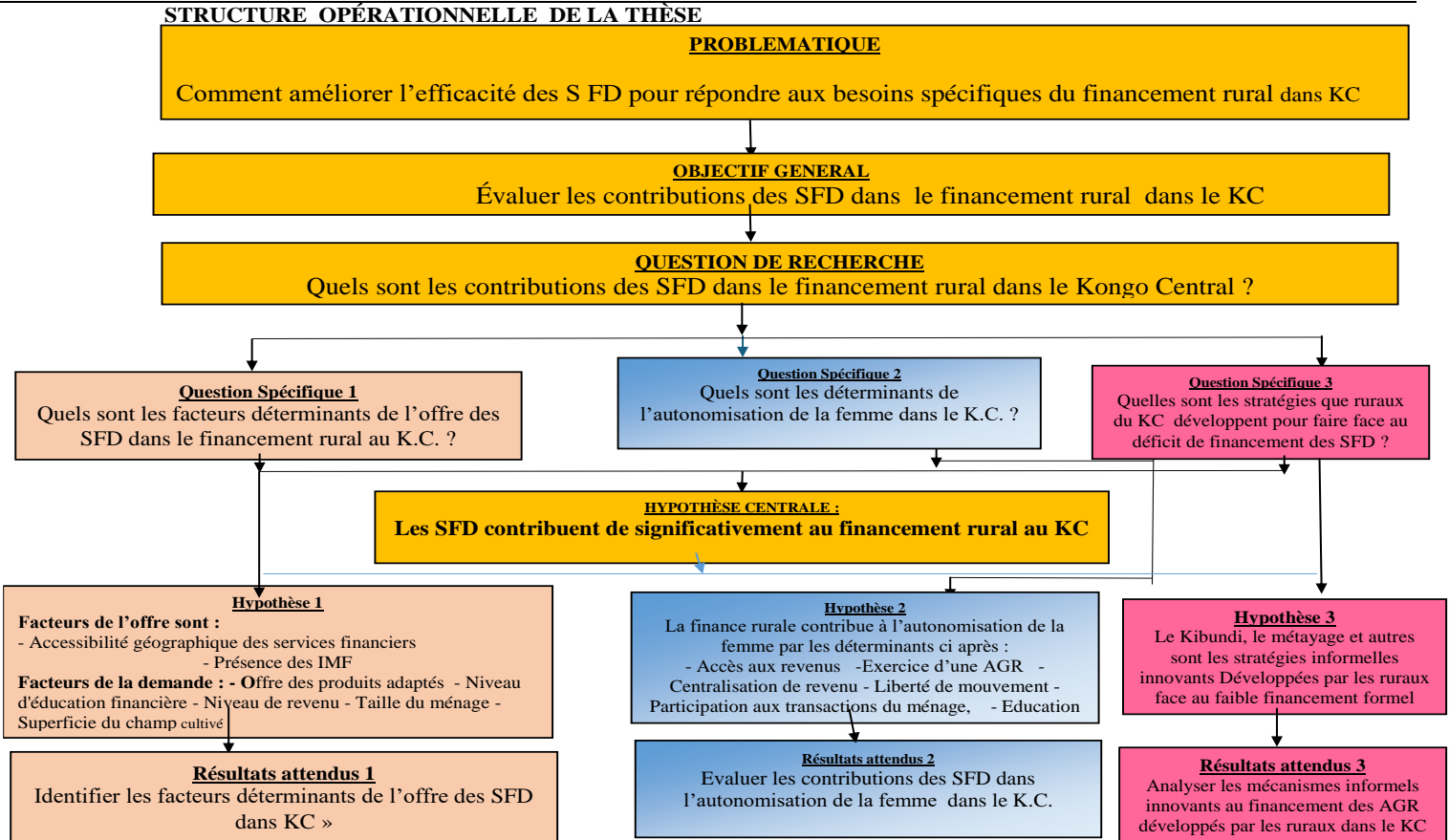


Figure 9. Structure opérationnelle de la thèse

3.4. Identification des variables

Dans le contexte des hypothèses mentionnées, voici la variable dépendante et dépendante pour chaque hypothèse :

H1 : Hypothèse concernant les facteurs liés à l'offre et demande des SFD dans le financement rural au Kongo Central :

Offre des SFD

Variables indépendantes :

- ✓ Territoire ou zone d'activité
- ✓ Présence des IMF
- ✓ Offre des produits adaptés

Variable dépendante : L'offre des services financiers décentralisés

✓ Demande de financement des populations rurales au Kongo Central en vue de revitaliser leur secteur rural et de sortir de la pauvreté :

- ✓ Variables indépendantes :
- ✓ Niveau d'instruction (éducation financière)
- ✓ Revenu du ménage
- ✓ Effectif (taille) du ménage
- ✓ Superficie du champ cultivé
- ✓ Activité champêtre

Variable dépendante : Les besoins de financement des populations rurales

H2 : Hypothèse concernant les déterminants de l'autonomisation de la femme à partir de l'accès aux services financiers décentralisés.

Variables indépendantes : accès aux revenus, exercice d'une AGR, centralisation de revenu, liberté de mouvement, participation aux transactions du ménage, formation et sensibilisation

Variable dépendante : Autonomisation socioéconomique de la femme rurale

H3 : Hypothèse portant sur les stratégies que les populations rurales du Kongo Central développent pour faire face au déficit de financement des SFD :

Variables indépendantes : Mécanismes informels innovants de financement tels que le métayage, les tontines et les initiatives d'entraide, le réseau communautaire et groupement de solidarité financière.

Variable dépendante : Les stratégies développées par les populations rurales

3.4.1. Variables dépendantes

Offre des services financiers décentralisés : L'offre des services financiers décentralisés fait référence à la disponibilité et à la fourniture de produits et de services financiers par des institutions financières telles que les institutions de microfinance et les coopératives de crédit dans les zones rurales du Kongo Central. Ces services financiers peuvent inclure des prêts, des comptes d'épargne, des services d'assurance, des transferts d'argent, etc., destinés à répondre aux besoins financiers des populations rurales et à favoriser l'inclusion financière dans ces zones.

Besoins de financement (demande) des populations rurales : Les besoins de financement des populations rurales font référence aux différents besoins en matière de capitaux et de ressources financières des habitants vivant dans les zones rurales du Kongo Central. Ces besoins peuvent inclure le financement de l'agriculture, des petites entreprises rurales, de l'éducation, des soins de santé, des logements, etc. Les besoins de financement peuvent varier selon les circonstances économiques, sociales et géographiques de chaque communauté rurale.

Stratégies pour faire face au déficit de financement : Les stratégies pour faire face au déficit de financement font référence aux approches et mécanismes que les populations rurales du Kongo Central développent pour répondre à leurs besoins financiers lorsque les services financiers décentralisés ne sont pas suffisamment disponibles ou adaptés à leurs besoins. Ces stratégies peuvent inclure la mise en place de mécanismes informels d'épargne et de crédit, tels que les tontines, les prêts entre membres de la communauté, l'épargne informelle, etc.

Autonomisation socioéconomique de la femme : L'attention et l'approche de la question du genre font référence à la prise en compte spécifique des différences entre les sexes dans la gestion du financement décentralisé au niveau rural. Cela implique de reconnaître les rôles, les besoins et les contraintes spécifiques des femmes et des hommes dans l'accès aux services financiers et dans leur participation économique. Une approche sensible au genre peut inclure des programmes spécifiques pour encourager la participation économique des femmes, des produits financiers adaptés à leurs besoins, ainsi que des efforts visant à promouvoir l'égalité d'accès et d'utilisation des services financiers pour les femmes.

3.4.2. Variables indépendantes

Concernant les facteurs liés à l'offre des SFD dans le financement rural au Kongo Central :

➤ Territoire ou zone d'activité : Cette variable fait référence à la division administrative de la région étudiée, c'est-à-dire le Kongo Central en RDC, en sous-ensembles géographiques plus petits. Ces sous-ensembles peuvent être des territoires ou des zones délimitées, utilisés pour identifier les endroits spécifiques où les services financiers décentralisés sont proposés et étudiés. Les territoires ou zones d'activité peuvent varier en termes de densité de population, de caractéristiques géographiques, d'activités économiques et d'accès aux services financiers.

➤ Présence des IMF (Institutions de Microfinance) : Cette variable indique si des Institutions de Microfinance sont présentes dans les territoires ou zones d'activité étudiés. Les IMF sont des institutions financières qui fournissent des services financiers aux populations à faible revenu, aux micro-entrepreneurs et aux petits agriculteurs dans les zones rurales et urbaines. La présence d'IMF dans une zone peut avoir un impact significatif sur l'accès aux services financiers pour les populations locales et sur le développement économique de la région.

➤ Offre des produits adaptés : Cette variable évalue la diversité et la pertinence des produits financiers offerts par les Institutions de Microfinance dans les territoires ou zones d'activité étudiés. Les produits financiers adaptés peuvent inclure des prêts agricoles, des comptes d'épargne spécifiques aux besoins des agriculteurs, des assurances agricoles, des transferts d'argent, etc. L'offre de produits financiers adaptés aux besoins et aux activités économiques des populations rurales peut jouer un rôle crucial dans le financement du développement rural et de l'agriculture dans la région étudiée.

Concernant les besoins de financement (demande) des populations rurales au Kongo Central en vue de revitaliser le secteur rural et de sortir de la pauvreté :

➤ Niveau d'instruction (éducation financière) : Cette variable mesure le degré d'éducation et d'éducation financière des individus dans la région étudiée. L'éducation financière se rapporte à la connaissance et à la compréhension des concepts financiers de base, des produits et services financiers, et des compétences nécessaires pour prendre des décisions financières informées. L'étude de cette variable vise à comprendre comment le niveau d'éducation financière peut influencer l'utilisation et l'accès aux services financiers décentralisés, et comment il peut contribuer au financement rural.

➤ Revenu du ménage : Cette variable évalue le revenu global du ménage, qui est le montant d'argent gagné par l'ensemble des membres du ménage sur une période donnée. Le revenu du ménage est un facteur déterminant de la capacité d'une famille à accéder aux services financiers, à épargner, à investir et à participer à des activités économiques dans le secteur rural. L'étude de cette variable permet de comprendre comment le niveau de revenu des ménages influence leur utilisation des services financiers décentralisés et leur impact sur le financement rural.

➤ Effectif (taille) du ménage : Cette variable fait référence au nombre de personnes vivant dans le même ménage. La taille du ménage peut influencer la dynamique financière d'une famille, car elle affecte la taille des dépenses, des besoins en ressources financières et les possibilités d'épargne et d'investissement. L'étude de cette variable permet de comprendre comment la taille du ménage peut être associée à l'accès et à l'utilisation des services financiers décentralisés dans le contexte rural du Kongo Central.

➤ Superficie du champ cultivé : Cette variable mesure la taille des terres agricoles que le ménage cultive pour ses activités rurales. La superficie du champ cultivé peut avoir un impact direct sur les besoins de financement des agriculteurs et des activités agricoles. L'étude de cette variable vise à évaluer comment la superficie du champ cultivé peut influencer la demande de services financiers décentralisés pour soutenir les activités agricoles dans la région.

➤ Activité rurale : Cette variable identifie le type d'activités économiques principales dans les zones rurales du Kongo Central. Il peut s'agir d'agriculture, d'élevage, de pêche, d'artisanat, etc. Comprendre l'activité économique dominante est essentiel pour déterminer quels types de services financiers décentralisés sont les plus

pertinents et adaptés aux besoins des populations rurales et comment ces services peuvent contribuer au financement des activités rurales.

Concernant les stratégies que les populations rurales du Kongo Central développent pour faire face au déficit de financement des SFD :

➤ Mécanismes informels innovants de financement tels que le métayage, les tontines et les initiatives d'entraide : Cette variable examine les mécanismes de financement informels et traditionnels utilisés par les communautés rurales pour accéder aux ressources financières. Le métayage est un arrangement où le propriétaire terrien fournit la terre et le travailleur fournit le travail, avec une répartition des récoltes. Les tontines sont des formes de groupes d'entraide où les membres contribuent régulièrement et reçoivent à tour de rôle des sommes plus importantes. Comprendre ces mécanismes informels est crucial pour déterminer comment les services financiers décentralisés peuvent compléter ou améliorer ces pratiques établies.

➤ Réseau communautaire et groupement de solidarité financière : Cette variable se réfère aux réseaux et groupements de personnes au niveau communautaire qui travaillent ensemble pour résoudre des problèmes financiers, économiques et sociaux. Ces groupes peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'accès aux services financiers décentralisés et dans la fourniture de crédits ou de soutien financier aux membres. L'étude de cette variable vise à comprendre comment ces réseaux communautaires peuvent être exploités pour renforcer l'accès aux services financiers et stimuler le financement rural.

Concernant l'autonomisation socioéconomique de la femme au niveau rural

- Contribution socioéconomique de la femme : Cette variable mesure la participation financière et l'implication des femmes dans les activités socioéconomiques. Les femmes jouent souvent un rôle essentiel dans l'économie rurale, notamment dans l'agriculture et la gestion des ressources financières au niveau familial. L'étude de cette variable cherche à évaluer comment la contribution socioéconomique des femmes peut être favorisée et soutenue par le biais des services financiers décentralisés, et comment cela peut influencer positivement le financement rural.

3.4.3. Mesure des variables indépendantes

Tableau 8. Description des variables utilisées dans les analyses statistiques et économétriques

Variables	Définition
Variables dépendantes	
Finance rurale	Variable binaire codée 1 si l'individu a accès au crédit rural et 0 sinon
Finance rurale formelle	Variable binaire codée 1 si l'individu a accès au crédit rural formel et 0 sinon

Finance rurale informelle	Variable binaire codée 1 si l'individu a accès au crédit rural informel et 0 sinon
Variables indépendantes	
Caractéristiques de la demande	
Femme	Variable binaire captant le genre, elle est codée 1 si l'individu est une femme et 0 si c'est un homme
Éducation	Niveau d'étude le plus élevé atteint, 0=aucun, 1=Primaire, 2=Secondaire, 3=Supérieur et universitaire
Age	Groupe d'âge 0=Entre 19 et 40 ans, 1=Entre 41 et 60 ans, 2=Plus de 60 ans
En couple	Statut matrimonial codé 1 si l'individu est en couple et 0 s'il vit seul
Taille du ménage	Nombre d'individus dans un ménage, 0=Moins de 5 individus, 1=Entre 5 et 10 individus, 2=Plus de 10 individus
Personnes en situation d'activité	Nombre d'individus actifs d'un ménage, 0=Moins de 2 individus, 1=Entre 2 et 4 individus, 2=Entre 5 et 6 individus, 3=Plus de 7 individus
Revenus du ménage	Somme des revenus du ménage, 0=10.000 et 50.000 FC, 1=51.000 et 100.000 FC, 2=101.000 et 200.000 FC, 3=Plus de 200.000 FC
Secteur d'activité	Activité professionnelle du chef de ménage 1=Agricole, 2=Commerce, 3=Fonctionnaire, 0=Autre activité
Revenus issus de l'activité exercée	Revenus issus de l'activité principale, 0=Moins de 80.000 FC, 1=80.000 et 170.000 FC, 2=170.001 et 340.000 FC, 3=340.001 FC et plus
Caractéristiques de l'offre	
Appartenance à GSF	Variable binaire elle est codée 1 si l'individu est membre d'un GSF et 0 s'il n'est pas membre
Connaissance de CARG	Variable binaire elle est codée 1 si l'individu reconnaît l'existence de CARG et 0 sinon
Connaissance de CLD	Variable binaire elle est codée 1 si l'individu reconnaît l'existence d'un CLD et 0 sinon

Source : Auteur

3.4.4. Interaction entre les différentes variables

L'étude sur les contributions des services financiers décentralisés (SFD) au financement rural dans le Kongo Central en République Démocratique du Congo (RDC) se penche sur plusieurs interactions entre les différentes variables. Voici un résumé des principales interactions :

Interaction entre l'offre des services financiers décentralisés et les besoins de financement des populations rurales : L'offre des services financiers décentralisés est étudiée en relation avec les besoins de financement des populations rurales. L'existence de services financiers adaptés aux besoins des communautés rurales peut jouer un rôle crucial dans le financement du développement rural. Si les produits financiers offerts répondent aux besoins des populations, cela peut stimuler l'inclusion financière et soutenir les activités économiques dans les zones rurales.

Interaction entre les stratégies pour faire face au déficit de financement et les facteurs liés à l'offre des SFD : Les populations rurales développent des stratégies pour faire face au déficit de financement lorsque les services financiers décentralisés ne sont pas suffisamment disponibles ou adaptés à leurs besoins. L'étude vise à comprendre comment la présence d'institutions de microfinance (IMF) dans les territoires ou zones d'activité peut influencer ces stratégies. Si les IMF sont présentes et offrent des produits adaptés, cela pourrait réduire le besoin de recourir à des mécanismes informels de financement.

Interaction entre les besoins de financement des populations rurales et les facteurs liés à l'offre des SFD : Les besoins de financement des populations rurales peuvent être influencés par la disponibilité et la pertinence des produits financiers offerts par les institutions de microfinance dans les territoires ou zones d'activité étudiés. Si les produits financiers répondent aux besoins spécifiques des agriculteurs, des petites entreprises rurales, etc., cela peut contribuer à revitaliser le secteur rural et à sortir les populations de la pauvreté.

Interaction entre les besoins de financement des populations rurales et les stratégies pour faire face au déficit de financement : Les besoins de financement des populations rurales peuvent être un facteur déterminant des stratégies mises en place pour faire face au déficit de financement. Si les besoins sont élevés et que les services financiers décentralisés ne sont pas suffisamment disponibles, les populations rurales peuvent être incitées à développer des mécanismes informels de financement pour répondre à leurs besoins.

Interaction entre l'approche de la question du genre et les stratégies pour faire face au déficit de financement : L'approche sensible au genre peut influencer les stratégies que les populations rurales développent pour faire face au déficit de financement. En prenant en compte les rôles spécifiques des femmes dans l'accès aux services financiers et dans leur participation économique, les stratégies peuvent être adaptés pour favoriser la participation financière des femmes dans les activités économiques et financières des ménages.

Interaction entre l'offre des services financiers décentralisés et l'approche de la question du genre : L'offre des services financiers décentralisés peut être influencée par l'approche de la question du genre. Si les institutions de microfinance adoptent une approche sensible au genre, elles peuvent proposer des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des femmes, favorisant ainsi leur inclusion financière et leur participation économique.

En résumé, l'étude analyse comment l'offre des services financiers décentralisés, les besoins de financement des populations rurales, les stratégies pour faire face au déficit de financement et l'approche de la question du genre notamment l'autonomisation socioéconomique interagissent pour influencer le financement rural dans le Kongo Central en République démocratique du Congo. Ces interactions peuvent être cruciales pour comprendre comment améliorer l'inclusion financière et soutenir le développement économique des zones rurales.

3.5. Conclusion

En conclusion de ce chapitre, il ressort une compréhension approfondie des différents cadres théoriques qui sous-tendent cette étude sur la contribution des services financiers décentralisés (SFD) au financement rural dans le Kongo Central en République démocratique du Congo. Les théories de la finance décentralisée, de la dépendance aux institutions financières formelles, de l'inclusion financière et des systèmes financiers informels ont été examinées pour éclairer les multiples dimensions de ce sujet complexe.

Ces cadres théoriques mettent en lumière l'importance des institutions financières locales, telles que les coopératives de crédit et les banques communautaires, dans la fourniture de services financiers aux populations rurales.

Les hypothèses de recherche formulées dans ce chapitre offrent des directions précieuses pour la poursuite de l'étude. Elles couvrent un large éventail de questions allant des facteurs influençant l'offre des SFD dans le financement rural.

Enfin, l'interaction entre les différentes variables, décrite dans ce chapitre, met en évidence des dynamiques complexes et complémentaires.

Deuxième partie

Cadre méthodologique et empirique

Chapitre 4

Méthodologie de recherche

4.1. Introduction

Ce chapitre méthodologique se concentre sur la description de la méthodologie employée dans la recherche. Il se divise en trois sections distinctes, chacune abordant des aspects spécifiques de la méthodologie.

La première section détaille les sources de données, expliquant les raisons de leur choix et comment elles ont été collectées. L'échantillonnage et la mesure des variables sont également expliqués, garantissant une compréhension complète de la méthodologie de collecte de données. Les méthodes pour l'analyse des données quantitatives et qualitatives sont décrites pour assurer une approche rigoureuse de l'analyse des informations recueillies.

La deuxième section met en avant la triangulation méthodologique, qui combine différentes techniques de collecte et d'analyse de données, telles que l'observation, les entretiens, les récits de vie et l'analyse statistique. Cette approche croise diverses sources d'informations pour obtenir des résultats plus complets et fiables.

La troisième section traite de l'organisation et de la mise en œuvre de l'enquête sur le terrain, abordant également les difficultés rencontrées et les stratégies adoptées pour les surmonter avec succès. L'étude adopte une approche déterministe, visant à établir des relations causales pour prédire et déduire les conséquences des phénomènes étudiés. La méthode hypothético-déductive est préférée pour combiner diverses approches de collecte et d'analyse de données, assurant des conclusions solides. La recherche se base sur des techniques spécifiques de collecte de données adaptées aux aspects qualitatifs et quantitatifs de l'étude.

4.2. Milieu d'étude, échantillonnage et collecte des données

Les données statistiques agricoles disponibles en République Démocratique du Congo (RDC) sont généralement insuffisantes pour répondre aux besoins des utilisateurs. Souvent difficiles d'accès et parfois peu fiables, elles posent des défis significatifs pour leur utilisation dans l'élaboration des politiques publiques (BAD, 2000). Pour combler cette lacune, cette recherche s'est appuyée sur des données primaires obtenues à partir d'une enquête menée auprès des ménages dans neuf (9) territoires de la province du Kongo Central en RDC. Il convient de qualifier cette enquête dans la suite du document d'Enquête d'Accès à la Finance en Milieu Rural (EAFMR). L'enquête EAFMR se justifie principalement par l'absence d'enquêtes nationale sur la finance rurale en RDC en général et dans la province du Kongo Central en particulier. Les enquêtes auprès des ménages disponibles en RDC (1-2-3, E-QUIBB) envisagent uniquement la mesure d'accès aux services financiers mais restent encore très inappropriées pour une étude large de la demande du financement rural telle qu'abordée dans cette recherche. Si l'on peut trouver certains travaux qui sur la finance rurale en RDC, il faut souligner que ces travaux s'appuient essentiellement sur les données collectées par les chercheurs eux-mêmes pour analyser la question (Gerendawele, 2017).

Pour examiner la demande des services financiers décentralisés au Kongo Central, nous nous sommes servis du document des statistiques rurales ainsi que de l'inventaire des exploitations agricoles et non agricoles fournis par les bureaux de l'inspection agricole territorial. Ce document constitue pour chaque territoire, un répertoire sur les activités agricoles et non agricoles en milieu rural.

Ce répertoire n'est pas régulièrement mis à jour, principalement en raison de plusieurs contraintes. Celles-ci incluent le manque d'infrastructures pour la collecte de données, l'insuffisance de formation du personnel, l'inaccessibilité des zones rurales, le manque de ressources financières et les problèmes de sécurité. De plus, le caractère souvent de subsistance de l'agriculture complique la tâche. Malgré ces limites, ce répertoire reste une base utile pour identifier les exploitants agricoles et non agricoles et pour analyser les facteurs influençant la demande et l'offre de financement rural au Kongo Central.

La collecte de données visait principalement les individus exploitants agricoles ou non agricoles, chefs de ménage ou conjoint du chef de ménage vivant en milieu rural au moment de l'enquête. Dix (10) répertoires sur l'inventaire des exploitants agricoles et non agricoles ont été rendus disponibles. Dans l'ensemble, les informations sur les individus renseignées dans ces répertoires ont permis d'identifier 783 exploitants agricoles et non agricoles selon les dernières estimations des inspecteurs agricoles. La méthode la mieux adaptée face à une telle situation pour collecter les informations est celle de boule de neige Wilhelm (2014). En effet, cette méthode de collecte de données est utilisée en recherche sociale, notamment dans les enquêtes qualitatives. Elle vise principalement à identifier et à atteindre des participants ou des informateurs clés dans une étude lorsque ceux-ci ne sont pas facilement accessibles par d'autres moyens. Cette technique est souvent utilisée pour recueillir des informations sur des sujets sensibles ou dans des populations difficiles à atteindre.

Sur les 783 exploitants agricoles et non agricoles renseignés dans les répertoires, 77,1% (soit 604) ont pu être identifiés à partir de la méthode boule de neige. Dans le cadre de l'analyse de la demande des SFD dans le KC, neuf des dix territoires de la province ont été inclus, à l'exception du territoire de Kasangulu. Cette exclusion découle d'une baisse significative des activités agricoles dans ce territoire, qui constitue normalement l'activité dominante dans la région. Il est remarquable que les habitants de Kasangulu, se rendent à Kinshasa pour s'approvisionner en produits alimentaires, malgré leur potentiel agricole. Cette situation paradoxale est due à l'exploitation de la braise par les habitants de Kasangulu, au détriment de l'agriculture, ce qui a entraîné une baisse notable de la production agricole. Par conséquent, Kasangulu n'a pas satisfait aux critères de sélection et a été exclu de l'échantillon.

En excluant le territoire de Kasangulu, l'échantillon a été réduit à 517 individus étant donné que 87 exploitants agricoles et non agricoles éligibles dans ce territoire ont été exclus. Par ailleurs sur les 517 retenus, 500 individus ont été enquêtés avec succès, soit un taux de 96,7%. La répartition de l'échantillon est donnée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 9. Répartition de l'échantillon par territoire

N°	TERRITOIRE	EFFECTIF	POURCENTAGE
1	LUKULA	58	12
2	TSHELA	80	16
3	SEKEBANZA	59	12
4	MOANDA	57	11
5	MADIMBA	43	9
6	MBANZA NGUNGU	62	12
7	SONGOLOLO	57	11
8	KIMVULA	22	4
9	LUOZI	62	12
10	KASANGULU	0	0
	TOTAL	500	100

Source: Auteur: Analyse des données des enquêtes

L'examen des tableaux 12 et 13 mettent en lumière la répartition géographique de la population étudiée. Ces deux tableaux présentent la répartition des effectifs et des fréquences (%) des enquêtes menées dans différents territoires. Voici une analyse et un résumé des données :

1. Territoires avec les plus grands effectifs :
 - Tshela est le territoire avec le plus grand nombre d'enquêtes (80 enquêtes, soit 16 %).
 - Mbanza-ngungu et Luozi suivent avec 62 enquêtes chacun (12,4 %).
2. Territoires avec les plus petits effectifs :
 - Kimvula enregistre le plus faible nombre d'enquêtes (22 enquêtes, soit 4,4 %).
3. Distribution homogène :
 - La majorité des territoires ont une fréquence proche de 11 %, indiquant une relative homogénéité dans la répartition des enquêtes.
4. Particularités :
 - Les territoires Madimba (8,6 %) et Kimvula (4,4 %) sont sous-représentés par rapport à la moyenne générale.

Résumé en chiffres

- Nombre total d'enquêtes : 500 (100 %).
- Les trois territoires les plus représentés (Tshela, Luozi, et Mbanza-ngungu) regroupent 40,8 % des enquêtes.
- Les territoires les moins représentés (Kimvula et Madimba) représentent 13 % des enquêtes.

Un soin particulier a dû être apporté à l'inclusion des opinions des femmes chefs de ménage.

4.3. Type d'étude

Cette étude est de type exploratoire et descriptive parce qu'elle a consisté à identifier les facteurs d'offre et de la demande des SFD dans le financement rural dans le Kongo Central en RDC.

4.4. Unité statistique

4.4.1. Critères d'inclusion pour l'offre

- Être responsable ou agent d'une IMF ou Coopérative opérationnel dans le KC
- Être présent le jour de l'enquête
- Accessibilité de l'IMF ou de la coopérative
- Figurer sur la liste des IMF et coopérative agréée par la Banque Centrale du Congo
- Accepter volontairement de participer à l'enquête.

4.4.2. Critères d'inclusion pour la demande

- Être chef de ménage d'une exploitation Agricole familiale
- Être présent le jour de l'enquête
- Accessibilité de l'exploitation Agricole familiale
- Être sur la liste des exploitations recensés par l'inspecteur Agricole territoire ou inventorié par boule de neige
- Détenir une terre en tant que propriétaire ou locataire d'une terre
- Avoir au moins 2 à 4 ans d'existence
- Figurer sur la liste de 2019 des exploitations familiales recensées par l'inspecteur provincial agricole
- Accepter volontairement de participer à l'enquête ou focus si nécessaire

4.4.3. Critères d'inclusion pour le Kibundi

- Être responsable ou membre de Kibundi
- Être présent le jour de l'enquête
- Accessibilité de Kibundi
- Figurer sur la liste des Kibundi reconnus par le chef de village
- Accepter volontairement de participer à l'enquête et focus si nécessaire

4.4.4. Critères d'exclusion

Est exclu de cette étude, toute personne n'ayant rempli les critères d'inclusion ci-haut.

4.5. Techniques de collecte des données

4.1.1. Critères d'inclusion pour la demande

La méthode d'enquête soutenue par la technique de questionnaire auto administré, généralement suivi des focus group nous ont permis de collecter les données relatives à cette étude.

Au lieu de vous focaliser sur des individus spécifiques, nous avons décidé d'étudier les communautés rurales du KC dans leur ensemble. Cela impliquerait de considérer

l'impact collectif des SFD sur les économies locales, les dynamiques sociales et les institutions communautaires.

Tableau 10. Etape de réalisation des enquêtes (offre, demande, genre, kibundi)

ANNEE	EFFECTIFS	CONCERNE	OBJECTIFS	METHODE
Mars - juin 2019	10 territoires dans le KC	Les ruraux du KC et les diverses autorités	Etude préliminaire pour Comprendre la région à enquêter	Entretien, focus
Fin 2019- Mai 2020	500 ménages	Chefs de ménages agriculteur et non	Analyser la demande des SFD	Questionnaire
	H 64% F 36%	Hommes et femmes		
Juin - Aout 2020	397	Femmes des chefs des ménages	Analyser la demande et le Genre	Focus group et questionnaire
Oct. - Déc. 2020	7/8 IMF au KC	Responsable IMF et 15 employés	Comprendre l'Offre des SFD	
Mars - Mai 2021	100	Membres et Responsables de Kibundi et Métayage	Comprendre le financement innovant KIBUNDI et métayage	Question Focus group

Source : Données collectées par l'auteur

Le tableau décrit les étapes méthodologiques d'une étude menée entre 2019 et 2021 dans le Kongo Central (KC), visant à comprendre divers aspects des systèmes financiers décentralisés (SFD) et leurs interactions avec les communautés rurales. L'étude a impliqué une approche progressive, en commençant par une analyse préliminaire des territoires ruraux en 2019, suivie d'une enquête sur la demande des SFD auprès de 500 ménages, dont 64 % étaient dirigés par des hommes. Par la suite, un focus a été fait sur les femmes des chefs de ménages pour explorer les dynamiques de genre. Les étapes finales ont évalué l'offre des IMF locales et exploré le financement innovant, incluant le métayage. Différentes méthodes telles que des entretiens, focus groups et questionnaires ont été utilisées pour collecter des données qualitatives et quantitatives.

4.6. Instrument de collecte des données

Nous avons élaboré trois questionnaires (analyse de l'offre, de la demande, de Kibundi) en fonction de nos questions de recherche. Ces questionnaires sont composés de questions fermées et semi-ouvertes, notamment :

La première partie portait sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés : l'âge, le sexe, le niveau d'études, la composition familiale.

La deuxième partie abordait les déterminants du faible accès aux SFD, le faible accès au crédit, le type de cultures, l'accès ou non au crédit, l'affectation des ressources du ménage, le pouvoir de décision et d'affectation des revenus du ménage, les alternatives au financement formel des activités génératrices de revenus, le niveau d'instruction des enquêtés, l'accessibilité de l'exploitation, l'existence de services d'encadrement, l'autonomisation socio-économique des femmes, le niveau socio-économique de la population.

4.6.1. Validité de fiabilité

Cette section sera divisée en deux sous section à savoir la validité et le contrôle des biais.

4.6.1.1. Validité

Nous avons utilisé la méthode de validation par consensus des experts qui consiste à soumettre l'instrument de collecte des données aux personnes ressources dans le domaine afin de vérifier la pertinence du contenu en rapport avec les objectifs de l'étude.

4.6.1.2. Contrôle des biais

Pour éviter les biais, nous avons retenu pour l'enquête que les sujets qui répondaient aux critères de sélection, aussi la prudence des enquêteurs pendant l'administration du questionnaire pour éviter la contamination épidémiologique.

4.7. Analyse des résultats

Les données recueillies sont saisies, codifiées, nettoyées, traitées et analysées premièrement par le logiciel SPSS version 20.0 pour une analyse descriptive, univariée, bivariée. Une analyse économétrique (multivariée) avec le logiciel Stata avec ACM, logit, et le test de robustesse.

4.7.1. Contrôle de qualité des données

La vérification des fiches était faite directement après l'administration par les services des statistiques agricoles provinciales par le biais des inspecteurs territoriaux et des ingénieurs agricoles expérimenté dans la collecte des données pour s'assurer du remplissage correct, de l'exhaustivité, de la cohérence et de la vraisemblance des données recueillies et ceci pour tous les questionnaires.

Tableau 11. Evolution de l'ISFD par catégorie dans le Kongo centrale

Types SFD	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 - 2024
COOPEC	13	13	13	10	12	10	10	9	8	6
IMF	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	14	14	14	11	13	11	11	10	9	7

Source : Données collectées par l'auteur à partir des rapports de la BCC

Le tableau montre une diminution significative des ISFD dans le Kongo Central entre 2011 et 2024, passant de 14 à 7 institutions. Cette baisse est principalement due à la réduction du nombre de COOPEC, qui chutent de 13 à 6, tandis que les IMF restent stables à 1 tout au long de la période. Une baisse notable du total des ISFD est observée entre 2013 et 2014, indiquant des fermetures ou réorganisations importantes. Cette tendance pourrait limiter l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables et reflète des défis structurels nécessitant des réformes et un meilleur accompagnement des institutions pour garantir leur durabilité.

Tableau 12. Subdivisions Administratives du KC selon Superficie

Subdivision	Chef-lieu	Superficie (km ²)
Ville de Matadi	Matadi	110
Ville de Boma	Boma	65
Territoire de Kasangulu	Kasangulu	4680
Territoire de Kimvula	Kimvula	3371
Territoire de Lukula	Lukula	3270
Territoire de Luozi	Luozi	7772
Territoire de Madimba	Madimba	8260
Territoire de Mbanza-Ngungu	Mbanza-Ngungu	8460
Territoire de Moanda	Moanda	4265
Territoire de Seke-Banza	Seke-Banza	3620
Territoire de Songololo	Songololo	8190
Territoire de Tshela	Tshela	3099
Totaux		56132

Source : <https://caid.cd/>

Tableau 13. Subdivisions Administratives du KC selon Population

Subdivision	Chef-lieu	Population
Ville de Matadi	Matadi	306053
Ville de Boma	Boma	162521
Territoire de Kasangulu	Kasangulu	194190
Territoire de Kimvula	Kimvula	137441
Territoire de Lukula	Lukula	263338
Territoire de Luozi	Luozi	196083
Territoire de Madimba	Madimba	475402
Territoire de Mbanza-Ngungu	Mbanza-Ngungu	651092
Territoire de Moanda	Moanda	197248
Territoire de Seke-Banza	Seke-Banza	274418
Territoire de Songololo	Songololo	253686
Territoire de Tshela	Tshela	430114
Totaux		3917586

<https://caid.cd/>

Les tableaux 12 et 13 ci dessus présentent les subdivisions administratives de la province du Kongo Central, en mettant en évidence leurs superficies et populations respectives en 2016. La province s'étend sur une superficie totale de 56 132 km² et abrite une population de 3 917 586 habitants. Les territoires de Mbanza-Ngungu (8 460 km², 651 092 habitants) et de Madimba (8 260 km², 475 402 habitants) sont parmi les plus vastes et peuplés, reflétant leur importance socio-économique dans la région. À l'opposé, les villes de Matadi (110 km², 306 053 habitants) et de Boma (65 km², 162 521 habitants) se distinguent par leur densité plus élevée, typique des zones urbaines. Ces chiffres illustrent la diversité géographique et démographique du Kongo Central, avec des implications pour le développement régional et la planification des services publics.

4.7.2. Productivité éligibilité et taux de réponse

En utilisant la littérature de Mbimbi and Cornet (2018), les taux de productivité, d'éligibilité et de réponse pour l'échantillon ont été calculés, en utilisant la méthode de l'Institut des Statistiques de Québec.

Tableau 14. Echantillon et taux de réponse

Échantillon de ménages urbains-ruraux interrogés			
		Effectifs	%
Ménages ruraux éligibles (A)			
	Questionnaires complétés interrogés (D)	500	83%
Questionnaires non valides (B)	Refus de répondre (1)	47	7%
	Réponse incomplète ou non finalisée (2)	57	10%
Total des questionnaires = C=1 + 2		100	100%
	Questionnaires distribués (E) = D + C	604	

Source : Auteur, après analyse des données des enquêtes

Au lieu de vous focaliser sur des individus spécifiques, nous avons décidé d'étudier les communautés rurales du KC dans leur ensemble. Cela impliquerait de considérer l'impact collectif des SFD sur les économies locales, les dynamiques sociales et les institutions communautaires.

De l'exploitation des données des tableaux 11, 12 et 13 ci-dessus, on peut retenir ce qui suit :

- Nous avons prévu d'enquêter sur 604 ménages mais nous n'avons pu que 83% soit 500 personnes. En effet, 7% n'ont pas manifesté d'intérêt pour l'étude. En effet, certains ont eu peur de nous, pensant que nous travaillions pour le compte du gouvernement, ou ont demandé de l'argent (pour des boissons) avant de répondre. Enfin, 10% n'ont pas rempli le questionnaire correctement, nous avons donc écarté leurs réponses.
- Les enquêtés étaient essentiellement composé des hommes (64%) et des femmes (34%) dont 75% des agriculteurs et 25% non agriculteur, vivant à 54% dans un mariage monogamique et 25% en union libre. Les enquêtés sont composé de 53% des natif de la zone enquêté et à 47% des migrants
- Comme zone d'enquête, nous avons enquêté 84% des ménages ruraux et 16% au niveau de la zone Urbano rurale que compte la province du KC,

- Pour recueillir les avis des ménages du côté de la demande et avis des IMF du coté Offre des SFD dans le KC, nous avons administré trois questionnaires notamment un pour les chefs des ménages avec une prééminence des hommes chefs des ménages, le même questionnaire a été soumis aux femmes des chefs des ménages. En effet, dans la majorité des ménages, nous avons constaté que les épouses étaient plus lettrées que les hommes et ensuite, les femmes ne pouvaient émettre leurs avis en présence de leurs maris et enfin, les époux n'étaient vraiment concernés pour les questions relatives au genre.

Le second questionnaire destiné à l'examen de l'offre des SFD dans le KC était administré aux 7 responsables sur 8 et 14 agents des IMF encore opérationnel dans le KC. Une IMF a catégoriquement refusé de nous transmettre les données croyant que nous étions délégués pour son principal concurrent. Enfin, le dernier questionnaire visant l'analyse du financement innovant informel opérationnel dans le KC à savoir le KIBUNDI était administré aux membres de Kibundi essentiellement actif dans le district du Bas fleuve.

- La collecte des données s'est faite en Kiyombe et kikongo pour le district du Bas fleuve, et les kimanianga, kindibu, kintandu, kilemfu, kimбата respectivement dans le district de la Lukaya et de la cataracte. Le service provincial des statistiques agricoles nous a fourni 4 agents spécialisés dans les enquêtes qui ont supervisé les équipes de collecte des données composées des étudiants finaliste (licence) originaire des territoires enquêtes ayant une expérience dans la collecte des données pour remédier à la barrière linguistique au moment de la collecte des données.

4.8. Technique d'enquête

La recherche utilise deux techniques : la technique documentaire et l'enquête. L'approche implique la collecte de données, la définition des zones et des personnes à enquêter, le choix des variables, la préparation des supports, la collecte sur le terrain, l'analyse et la rédaction. Les données sont qualitatives et quantitatives, axées sur les banques et les IMF congolaises. Le Kongo Centrale est choisi car c'est une province que nous connaissons et dans un second plan pour répondre aux défis de lutte contre la pauvreté et la faim. Les données secondaires sont collectées via une revue de littérature. Un questionnaire est conçu avec des variables sur les besoins, sources et conditions de financement, et l'accès au crédit. La province du Kongo Central constitue notre champ d'action. L'échantillon couvre deux types de financement à savoir : le financement formel et informel. L'étude couvre la période allant de 2019-2021.

La technique documentaire a consisté à analyser des documents pour enrichir la recherche. Elle identifie des données existantes. Une revue de littérature a été réalisée à Kinshasa et Boma, examinant documents officiels et articles sur la microfinance.

L'enquête par sondage a consisté à collecter systématiquement des informations dans le Kongo Central. La phase de pré-enquête a impliqué de se familiariser avec le sujet, la population et les données existantes. L'enquête proprement dite utilise un questionnaire pour collecter des données sur des caractéristiques de la population.

4.9. Questionnaire d'enquête

Trois questionnaires ont été élaborés pour l'étude, administrés aux chefs des ménages des exploitations familiales agricoles et non agricoles et leur conjoint pour l'analyse de la demande, et aux agents et responsables d'institutions de microfinance (à dominance coopérative) et aux membres de Kibundi. Effectivement, notre enquête s'était déroulée en quatre phases. Il est administré en personne pour gagner du temps, fournir des clarifications et assurer l'anonymat.

La méthode de distribution dépend des objectifs et des ressources. Les questionnaires ont été administrés en face à face en collaboration avec les Services des statistiques agricoles provinciales pour surmonter les barrières linguistiques. Une enquête exploratoire de 5 mois au Kongo Central a fourni des données de base et déterminé les zones pour l'enquête directe. Une réorientation a eu lieu en raison de restrictions de données et de la pandémie COVID-19.

Les objectifs ont été modifiés pour analyser l'offre et la demande de financement rural par les SFD. Les sites ont été choisis selon des critères spécifiques dans les districts de Bas-Fleuve, Cataractes et Lukaya. Le droit à l'information a été respecté, informant les participants sur l'utilisation des données. Avant de commencer les enquêtes, les enquêteurs ont obtenu le consentement des participants. Ensuite, la taille de l'échantillon sera brièvement décrite.

4.10. Conclusion

Ce chapitre s'est concentré sur la méthodologie utilisée dans la recherche, en résumant les différents aspects abordés. Le plan d'échantillonnage est un élément clé dans toute enquête quantitative, influençant à la fois la qualité des estimations et les coûts.

La méthode la mieux adaptée face à une telle situation pour collecter les informations est celle de boule de neige (Wamunzila et al., 2019b; Wilhelm, 2014). En effet, cette méthode de collecte de données est utilisée en recherche sociale, notamment dans les enquêtes qualitatives. Elle vise principalement à identifier et à atteindre des participants ou des informateurs clés dans une étude lorsque ceux-ci ne sont pas facilement accessibles par d'autres moyens. Cette technique est souvent utilisée pour recueillir des informations sur des sujets sensibles ou dans des populations difficiles à atteindre.

La taille de l'échantillon a été soigneusement choisie, considérant les contraintes de coût et de temps tout en visant à obtenir des données fiables. Les taux de productivité, d'éligibilité et de réponse ont été calculés pour l'échantillon, assurant la représentativité des réponses obtenues.

La technique d'enquête utilisée dans cette recherche combine la collecte de données avec l'analyse documentaire. Trois questionnaires ont été élaborés, administrés aux bénéficiaires, aux responsables d'institutions financières et membres de *Kibundi*. L'approche exploratoire a été privilégiée, avec des enquêtes en personne pour surmonter les barrières linguistiques. La méthodologie d'analyse bivariée a été employée, en utilisant des tableaux croisés pour établir des liens entre les variables explicatives et expliquées.

Chapitre 5

Facteurs de l'offre et de la demande des SDF dans le financement rural au Kongo Central

5.1. Introduction

Ce chapitre porte sur l'examen du rôle des systèmes financiers décentralisés (SFD) dans le financement rural au Kongo Central. Il est structuré en quatre sections principales pour une meilleure compréhension de la problématique.

La première section offre une description détaillée de la situation actuelle de l'offre formelle des SFD en République démocratique du Congo (RDC) de manière générale, tout en se focalisant sur le Kongo Central en particulier. Elle met également en lumière l'existence de l'offre informelle, incarnée par le "KIBUNDI," en plus des SFD formels. Cette section est subdivisée en trois parties essentielles : elle se penche sur les SFD en RDC, explore plus en profondeur les SFD au Kongo Central, et examine les services non financiers proposés dans cette région.

La deuxième section de ce chapitre se concentre sur l'analyse de la demande de SFD au Kongo Central. Elle comporte deux parties, chacune subdivisée en trois sous-sections pour une analyse approfondie de la demande. La première sous-section initie une analyse univariée et bivariée de la demande de SFD. La deuxième section se penche sur les déterminants des SFD au Kongo Central, tandis que la troisième aborde des mécanismes alternatifs innovants de financement des activités génératrices de revenus, notamment le "Kibundi." Une quatrième sous-section se penche de nouveau sur la demande de SFD au Kongo Central, tandis qu'une cinquième section s'intéresse à la contribution des SFD à l'éducation financière.

La cinquième et dernière section de ce chapitre explore l'intégration de la perspective de genre dans les SFD et formule des recommandations en conclusion de la recherche. Elle constitue un élément essentiel pour comprendre l'impact et les implications des SFD dans le contexte du Kongo Central.

5.2. Résultats de l'offre formelle de SFD en RDC et dans le Kongo Central

Avant de présenter l'offre formelle et informelle des SFDs dans la KC, nous développons d'abord l'offre et la demande formelle des SFDs en RDC. Pour décrire la demande et l'offre de SFDs au Kongo Central, nous utilisons des analyses descriptives, univariées et bivariées pour décrire, montrer ou résumer les données de manière significative.

5.2.1. *Offre formelle de services*

La République démocratique du Congo (RDC) possède des ressources humaines et des richesses naturelles qui offrent un potentiel considérable pour une économie prospère. Cependant, des conflits et des difficultés économiques ont entravé le développement du pays pendant des années. Actuellement, la RDC se trouve parmi les États les plus fragiles, avec un accès limité à de nombreux services publics pour une grande partie de la population. Selon un rapport de la KfW en 2012, le secteur financier congolais orienté vers la microfinance et les activités génératrices de revenus (AGR) comprend trois types d'institutions nécessitant l'agrément de la Banque

centrale du Congo (BCC) : Les banques dédiées aux petites et moyennes entreprises, les institutions de microfinance (IMF) ainsi que les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) sont ensemble désignées sous le terme générique d'institutions financières (IF)".

A partir des données collectées dans les différents rapports, recherches et rapports de la Banque Centrale du Congo de 2008 à 2016 (dernier rapport annuel détaillé disponible) avec les données collectées sur le terrain au Kongo Central, il convient de noter que le secteur de la microfinance en RDC se présente comme suit :

Tableau 15. Évolution de la répartition nationale des SFD par type d'IMF

TYPE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017-2024
COOPEC	75	97	124	145	126	119	102	105	81	ND
IMF	14	15	19	19	23	23	21	23	21	ND
TOTAL	89	112	143	164	149	142	123	128	102	ND

Source : Auteur, après analyse des données de la BCC

Entre 2008 et 2011, les institutions de services financiers décentralisés (ISFD) ont connu une croissance suivie d'une diminution du nombre des SFD depuis 2012, attribuée à une réorganisation du système financier et à des mesures de supervision plus strictes, entraînant la fermeture de plusieurs ISFD.

De même, le secteur de la microfinance a connu une croissance rapide après 2011, bien qu'il demeure sous-développé selon le Fonds monétaire international (FMI). En septembre 2013, le bilan du secteur atteignait environ 222 millions de dollars, avec plus d'un million de comptes ouverts. Environ 60 % étaient dans les coopératives d'épargne et de crédit, et 40 % étaient gérés par les institutions de microfinance (IMF). Ces activités étaient principalement concentrées dans l'est du pays, suivant les réglementations de la Banque centrale du Congo (BCC) en termes d'autorisations, de normes réglementaires et prudentielles.

En rapprochant les SFD par province comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 16. Répartition des IMF dans les provinces pilotes

PROVINCE	2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017-2024	
	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF	COO PEC	I M F	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF	COO PEC	IMF
KINSHASA	25	7	26	7	30	9	31	11	23	14	23	11	18	10	19	10	12	8	ND	ND
NORD -KIVU	31	5	40	5	40	5	44	2	36	2	30	2	25	3	25	3	21	3	ND	ND
KIVU SUD	23	0	31	0	30	2	36	2	30	2	30	3	31	3	30	3	20	5	ND	ND
BANDUNDU	10	0	23	0	0	0		0	14	1	14	1	7	1	7	1	6	1	ND	ND
BAS CONGO	4	1	4	1	5	1	13	1	13	1	13	1	10	1	12	1	10	1	6	1

Source : Auteur, après analyse des données de la BCC

On constate que les IMF sont concentrées essentiellement dans 4 provinces - Kinshasa - Nord Kivu, Sud Kivu, Bandundu et Kongo Central. La province de Kinshasa et le Kivu restent les principales provinces d'attraction des ISFD au niveau national, suivies par la province de Bandundu et le Kongo Central (cadre opérationnel de notre étude) en dernière position. Examinons cette question en fonction du sexe, à l'aide du tableau ci-dessous :

Tableau 17. Répartition des Clients des Institutions de Microfinance selon le Genre

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 à 2024
GENRE	RDC	RDC	RDC	RDC	RDC	RDC	RDC	RDC
HOMME	211 170	259 926	497 664	726 702	989 740	1 106 081	998 037	ND
FEMME	502 730	545 824	554 405	744 762	792 184	744 963	902 985	ND
TOTAL	713 900	805 750	1 052 069	1471 464	1781 924	1 851 044	1 901 022	ND

Source : Auteur à partir des divers rapports du BCC

Entre 2010 et 2013, malgré une prédominance des institutions coopératives, les femmes ont ouvert plus de comptes que les hommes à l'échelle nationale. Par la suite, avec l'aggravation de la crise, le nombre d'hommes a surpassé celui des femmes en termes d'effectifs, mais en considérant la croissance interne de chaque catégorie, les femmes restent en tête pour le nombre de comptes ouverts. Les hommes ont dû se tourner vers l'entrepreneuriat pour faire face à la crise économique et au chômage. Il est notable que les institutions de services financiers décentralisés (ISFD) financent principalement des activités à court terme, telles que le commerce et la consommation, surtout dans les zones urbaines.

Cependant, l'allocation budgétaire au secteur agricole est insuffisante, passant de 4 % en 2012 à seulement 0,2 % en 2016, en contradiction avec les engagements du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) adopté par l'Union africaine en 2003, qui prévoyait une allocation de 10 % du budget annuel au secteur agricole.

Tableau 18. Evolution du financement des activités économiques secteur (en %)

Secteur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 - 2018	2019	2020	2021	2022
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Commerce	69	78	65	68,7	64,8	66,9	ND	75,5	83,5	70,2	70,5
Agriculture	3	4	1	1,2	1,8	0,2	ND	2,9	2,3	2,2	6,90
Habitat	8	4	1	2,1	2,2	0,5	ND	4,6	3,90	2,10	3,60
Consommation	11	7	22	26,4	29,2	32,1	ND	4,8	6,6	5,0	12,00
Autres	9	7	11	1,6	2	0,3	ND	12,2	3,80	20,5	7,00
TOTAL	100	100	100	100	100	100	ND	100	100	100	100

Source : Auteur à partir de divers rapports du BCC disponible³¹

Après avoir examiné l'évolution des ISFD par catégorie et par genre au niveau national, nous avons poussé notre curiosité à saisir l'évolution de chaque type d'ISFD dans le Kongo Central.

5.2.2. Offre formelle des SFD auprès des ruraux

Cette section analyse l'offre formelle et informelle de SFDs dans le Kongo Central. Selon le dernier rapport de la BCC sur le secteur de la microfinance en RDC, 11 SFD (microfinance à base coopérative) sont présents au Kongo Central, dont seulement 7 sont opérationnels à ce jour. A noter que FINCA IMF, une IMF de première catégorie, est également présente dans le Kongo Central, mais elle opère principalement dans les grandes villes et ne finance pas le secteur agricole.

Compte tenu du faible nombre de SFD au Kongo Central, nous avons décidé d'enquêter sur les 7 SFD listés en annexe 132, avec une seule IMF (Busina) et 7 coopératives, afin de couvrir les dix territoires du Kongo Central.

Tableau 19. Evolution de l'ISFD par catégorie dans le Kongo Centrale

Année	Coopec	IMF	TOTAL
2011	13	1	14
2012	13	1	14
2013	13	1	14
2014	10	1	11
2015	12	1	13
2016	10	1	11
2017	10	1	11
2018	9	1	10
2019	8	1	9
2020-2024	6	1	7

Source : Auteur, à partir des rapports du BCC

Lors de nos enquêtes en 2020, nous avons observé que seules 7 des 11 institutions de microfinance (IMFS) étaient opérationnelles dans le Kongo Central en 2011. L'analyse des données confirme une tendance similaire à l'échelle nationale. Entre 2008 et 2013, le secteur de la microfinance dans le Kongo Central a connu une évolution fluctuante. Les institutions d'épargne et de crédit de type coopératif (COOPEC) ont prédominé par rapport aux institutions de microfinance (IMF) proprement dites, comme de BUSINA MICROCREDIT, qui est la seule IMF opérationnelle dans le KC. Cette tendance est également corroborée par l'examen des parts de marché entre les coopératives d'épargne et de crédit (Coopec) et les IMF dans la région, comme illustré dans le tableau suivant :

Tableau 20. Part de marché entre les SFD dans le KC

Année	2010		2011		2012		2013		2014		2015-2024
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	
Type											ND
COOPEC	1180 526	94	2 153 448	88	2618 329	93	2 974 644	94	3106 084	94	ND
IMF	73 979	6	284 840	12	184 089	7	186 418	6	191 169	6	ND
TOTAL	1 254 505	100	2 438 288	100	2 802 418	100	3 161 062	100	3 297 253	100	ND

Source : Auteur, à partir des rapports du BCC

32 Une seule IMF a refusé catégoriquement de répondre à notre questionnaire.

En utilisant le genre comme critère de différenciation, le tableau ci-dessous révèle que : Parmi les clients de l'ISFD dans le Kongo Central, où les coopératives sont plus dominantes, les hommes ont ouvert plus de comptes que les femmes en termes de quantité. Mais en réalité, au sein de chaque groupe, ce sont les femmes qui ont ouvert le plus de comptes, en utilisant le genre comme critère de différenciation, comme le confirment les données du tableau ci-dessous.

Tableau 21. Nombre de comptes par Genre

GENRE	2011		2012		2013		2014	2015
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
HOMME	22 659	50	34 410	60	35 426	55	ND	ND
FEMME	22 659	50	23 263	40	29 161	45	ND	ND
TOTAL	45 318	100	57 673	100	64 587		64 587	69 619

Source : Auteur, à partir des rapports du BCC

(Légende : ND : non disponible)³³

Les tableaux N°17 et 18 révèlent que seulement sept institutions de services financiers décentralisés (ISFD) étaient opérationnelles dans le Kongo Central en 2023. Enquêter sur ces sept ISFD a été difficile pour plusieurs raisons : Une procédure administrative complexe pour obtenir des entretiens avec les gestionnaires de SFD, la méfiance des ISFD envers nous, suspectant que nous agissions pour le compte de concurrents et les restrictions de déplacement imposées par les autorités provinciales et nationales en raison de la pandémie de COVID-19.

L'analyse des données révèle que dans le Kongo Central, les coopératives d'épargne et de crédit (ISFD) dominent par rapport aux institutions de microfinance (IMF). Le nombre de comptes ouverts a diminué de manière notable, passant de 69 649 en 2018 à 66 649 en 2018, avec une baisse en 2020 due à la faillite de certaines ISFD. Les ISFD privilégient le financement du commerce (59,1%), négligeant largement l'agriculture (0,5 %). Le tableau ci-dessous montre la répartition géographique des ISFD dans le Kongo Central.

³³ Plusieurs données officielles ne sont pas disponibles suite à la non-publication de plusieurs rapports annuels depuis 2014.

Tableau 22. Répartition géographique des ISFD

Territoire	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021-2024
BOMA	2	2	4	3	3	3	3	3	2
KISANTU	1	1	2	2	2	2	2	2	1
KINZAU	1	1	1	1	1	1	1	1	0
MATADI	0	0	1	2	2	2	2	2	0
MBANZA NGUNGU	1	1	1	2	2	2	2	2	0
NSIONI			1	1	1	1	1		0
KWILU NGONGO			2	2	2	2	1		3
LUFU			1						0
LUKULA			1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	5	5	14	14	14	14	13	11	7

Source : Auteur, à partir des rapports du BCC

Le tableau ci-dessus montre que, selon l'ancien découpage administratif avant 2015, le district du Bas-Fleuve comptait 3 SFD (Systèmes Financiers Décentralisés), dont 2 situés à Boma et 1 à Lukula. Quant aux deux autres districts, réunis sous l'ancienne organisation, ils comptaient un total de 4 SFD, répartis de la manière suivante : 3 à Kwilu Ngongo et 1 à Kisantu. Cette répartition met en lumière l'inégale couverture géographique des SFD dans la région, avec une concentration importante à Boma et Kwilu Ngongo, ce qui pourrait avoir des implications sur l'accès aux services financiers dans les autres territoires.

Avant d'analyser en détail la contribution des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au financement rural, il convient d'examiner l'évolution de leurs résultats nets entre 2009 et 2016. Cette analyse permettra de mieux comprendre la performance financière des SFD au cours de cette période et d'identifier les tendances majeures qui ont une influence sur leur capacité à répondre aux besoins de financement dans le secteur rural.

Tableau 23. Evolution du revenu net des ISFD dans le KC de 2009 à 2024

Année	Produits	Dépenses	Revenu net
2009	404 228	- 519 778	- 115 550
2010	591 506	- 715 954	- 124 442
2011	1 366 518	- 1 451 288	- 84 770
2012	1 649 372	- 1 772 923	- 123 551
2013	2 170 518	- 2 431 595	- 261 077
2014	1 406 831	- 1 313 601	93 230
2015			- 75 975
2016			- 81 286
2017-2024	ND	ND	ND

Source : Auteur, à partir des rapports du BCC

Les Institutions des Services Financiers Décentralisés (ISFD) jouent notamment un rôle essentiel pour les populations à faibles revenus dans la province du Kongo Central, en matière de microfinance, en offrant des services de crédit et d'épargne aux communautés rurales. Cependant, malgré leur importance, le nombre d'Institutions de Microfinance (IMF) et de coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) a diminué au fil des années, conséquence directe des efforts de restructuration et de consolidation entrepris par les autorités de régulation.

5.2.3. Analyse Univariée de l'Offre de SFD

L'analyse univariée de l'offre des Services Financiers Décentralisés (SFD) dans la province a permis de mettre en évidence plusieurs éléments clés de la situation actuelle. Cette étude a porté sur les principales caractéristiques des SFD, telles que leur couverture géographique, les types de produits financiers offerts, la répartition des SFD à travers les territoires et les obstacles majeurs auxquels ces institutions sont confrontées. Les résultats indiquent que bien que la demande pour les services financiers soit en constante augmentation, l'offre demeure insuffisante pour répondre aux besoins des populations rurales, en particulier pour les crédits à moyen et long terme destinés aux investissements agricoles. Cette carence dans l'offre, combinée à une gestion parfois défailante, limite la capacité des SFD à jouer un rôle déterminant dans le financement du développement rural.

5.2.4. Description de l'offre SFD

Cette section décrit l'offre des institutions de microfinance (SFD) dans le K.C.

Tableau 24. Clients et Analyse des Facteurs Influents dans l'Accès des crédits

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Zone d'enquête	Urbaine	3	50,0
	Rurale	3	50,0
	Total	6	100,0
Nombre des clients	1-100	1	16,7
	500 et plus	5	83,3
	Total	6	100,0
Profil de la clientèle	Foctionnaire	1	16,7
	Fonctionnaire+	2	33,3
	Commerçant+Agriculateur	3	50,0
	Fonctionnaire+	3	50,0
	Commerçant	3	50,0
Total	6	100,0	
Type de crédit préféré par les clients	Social	3	50,0
	Agricol	1	16,7
	Social+commercial+agricol	2	33,3
	Total	6	100,0
Mesure de l'impact social des nos clients	A travers le suivi de vos clients	4	66,7
	A travers le taux de remoursement de vos clients	2	33,3
	Total	6	100,0
Raisons de la préférence pour un type de crédit	Condition de déblocage facile	1	16,7
	Faible taux d'intérêt + Délai de remboursement	2	33,3
	Faible taux d'intérêt + Montant du crédit raisonnable	3	50,0
	Total	6	100,0
	Techniques pour attirer les clients	Crédit à faible taux intérêt	2
Avance+crédit sans intérêt+crédit à faible taux d'intérêt	4	66,7	
Total	6	100,0	

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Dans la zone d'enquête, la distribution des Institutions de Microfinance (IMF) est équitablement répartie entre les zones rurales et urbaines, avec 50% des IMF situées dans chacune de ces zones. En ce qui concerne la clientèle, plus de la moitié des IMF (83%) servent un grand nombre de clients, soit plus de 500. Ces clients présentent un

profil mixte, composé principalement de fonctionnaires et de commerçants, un type de clientèle que l'on retrouve dans 50% des IMF de la zone.

En termes de préférence de crédit, environ 33,3% des clients privilégient les crédits sociaux, agricoles et commerciaux, tandis que 50% optent principalement pour le crédit social. Les raisons principales de cette préférence sont un taux d'intérêt bas et des montants de crédit adaptés aux besoins spécifiques des clients, souvent qualifiés de R.G.A. (Revenus et Garanties Adaptés).

Pour attirer les clients, 66,7% des IMF proposent des produits attractifs tels que des avances, des prêts sans intérêt et des prêts à faible taux d'intérêt, des mesures qui rendent les services financiers plus accessibles aux populations locales. En particulier, les clients privilégient le crédit social en raison de ses taux d'intérêt abordables et des montants de prêts raisonnables, adaptés à leurs réalités économiques et à leurs capacités de remboursement. Cette approche semble avoir un impact positif sur la satisfaction des clients, car elle leur permet d'accéder à des ressources financières pour leurs besoins personnels ou professionnels sans surcharger leur budget.

Tableau 25. Description des activités des SFD

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Montant minimum du crédit	50\$	3	50,0
	100\$	3	50,0
	Total	6	100,0
Durée du crédit	3 à 6 Mois	3	50,0
	8 à 12 Mois	1	16,7
	Plus d'une année	2	33,3
	Total	6	100,0
Pourcentage de remboursement de crédit homme	Moins de 30%	2	33,3
	61 à 90%	4	66,7
	Total	6	100,0
Pourcentage de remboursement de crédit femme	Moins de 30%	4	66,7
	61 à 90%	2	33,3
	Total	6	100,0
Difficultés dans le remboursement des crédits par le client	Oui	3	50,0
	Non	3	50,0
	Total	6	100,0
Décision prise en cas de non remboursement des crédits par le client	Saisi de leur bien	3	50,0
	Relance	2	33,3
	Saisi de leur bien + Justice+ Relance	1	16,7
	Total	6	100,0
Taux d'intérêt appliqué	3%	1	16,7
	4%	1	16,7
	Plus de 4 %	4	66,7
	Total	6	100,0
Réfús d'octroi de crédit à une certaine catégorie de client	Oui	5	83,3
	Non	1	16,7
	Total	6	100,0
Raisons de refus de crédit à une certaine catégorie de client	Connaissance des affaires qui marchent mal	3	50,0
	Anciens clients douteux	3	50,0
	Total	6	100,0
Accord d'un délai de grâce avant le début de remboursement	Différé total	4	66,7
	Différé partiel	1	16,7
	Différé principal + Non	1	16,7
	Total	6	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

De l'analyse du tableau ci-dessus, on peut souligner que l'étude des pratiques des institutions de microfinance (IMF) dans le Kongo Central révèle une grande diversité dans l'offre de prêts, ce qui reflète à la fois leur flexibilité et des disparités significatives pouvant influencer l'accessibilité des services financiers. Les variations dans les montants minimaux de prêt, les durées des emprunts et les taux d'intérêt montrent une adaptation aux besoins variés des clients, mais aussi des complexités pour les emprunteurs à faibles revenus.

1. Flexibilité et disparités dans les prêts :
 - Les montants minimaux varient de 50 \$ à 100 \$, créant une barrière pour les clients à faibles revenus.
 - Les durées de prêts couvrent des périodes allant de 3 mois à plus d'un an, permettant une certaine personnalisation des emprunts.
2. Défis liés au remboursement :
 - Les taux de remboursement sont inégaux entre les sexes : 66,7 % des hommes remboursent jusqu'à 90 % de leurs prêts, contre moins de 30 % pour 66,7 % des femmes.
 - La moitié des clients rencontrent des difficultés de remboursement, entraînant des saisies de biens dans plus de 50 % des IMF, soulignant la fragilité financière des ménages à faibles revenus.
3. Coûts et exclusion financière :
 - Des taux d'intérêt supérieurs à 4 %, appliqués par 66,7 % des IMF, représentent une charge importante, notamment pour les populations vulnérables.
 - Le refus de crédit pour des catégories jugées non solvables est courant dans 83,3 % des IMF, aggravant l'exclusion financière des populations les plus à risque.

Bien que les IMF du Kongo Central jouent un rôle crucial dans l'accès aux services financiers, leurs pratiques actuelles risquent d'amplifier les inégalités économiques, en particulier pour les ménages modestes. Ces constats appellent à des mesures de régulation visant à équilibrer les besoins de viabilité financière des IMF et l'inclusion des clients les plus vulnérables. Une attention accrue à l'accompagnement financier des emprunteurs, une baisse des taux d'intérêt et une diversification des produits adaptés pourraient contribuer à améliorer l'impact social et économique de ces institutions.

L'analyse des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) dans le Kongo Central se concentre sur plusieurs éléments clés : le capital social, la composition et le genre des associés, ainsi que la répartition des clients actifs et des épargnants entre hommes et femmes. Le capital social révèle l'envergure des SFD, tandis que la composition des associés et le genre permettent d'observer la diversité et la représentativité au sein de ces institutions. Enfin, l'étude des clients et des épargnants, selon leur genre, permet de mieux comprendre l'accès aux services financiers et l'inclusion économique dans la région. Ces éléments sont détaillés dans le tableau ci-dessous pour chaque SFD du Kongo Central.

Tableau 26. Structure des SFDs dans le KC

Variabes	Modalités	Effectif	Fréque
Capital social de l'IMF/COOPEC	Moins de 100.000FC	3	50,0
	100.000FC à 200.000FC	1	16,7
	Plus de 400.001FC	2	33,3
	Total	6	100,0
Nombre d'associés	Moins de 500 associés	3	50,0
	1501 à 2000 associés	1	16,7
	Plus de 2000 associés	2	33,3
	Total	6	100,0
Associé homme	Moins de 500 associés	3	50,0
	500 à 1000 associés	1	16,7
	1501 à 2000 associés	1	16,7
	Plus de 2000 associés	1	16,7
	Total	6	100,0
Associée femme	Moins de 100 associées	5	83,3
	100 à 200 associées	1	16,7
	Total	6	100,0
Clients actifs au 31/12	1000 à 2000 Clients	2	33,3
	Plus de 3001 Clients	4	66,7
	Total	6	100,0
Clients actifs femme au 31/12/2019	Moins de 1000 Clients	4	66,7
	2001 à 3000 Clients	1	16,7
	Plus de 3001 Clients	1	16,7
	Total	6	100,0
Epargnant homme au 31/12/2019	Moins de 3.000 Epargnants	1	16,7
	9.001 à 10.000 Epargnants	1	16,7
	Plus de 10.001 Epargnants	4	66,7
	Total	6	100,0
Epargnant femme au 31/12/2019	Moins de 200 Epargnants	1	16,7
	200 à 400 Epargnants	3	50,0
	401 à 600 Epargnant	1	16,7
	Plus de 801 Epargnants	1	16,7
	Total	6	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

L'analyse du capital social, de la structure des associés, et de la répartition entre hommes et femmes dans les Institutions de Microfinance (IMF) du Kongo Central révèle des informations intéressantes sur leur fonctionnement et leurs dynamiques. Ces éléments influencent directement la capacité des IMF à accorder des crédits, gérer les risques financiers et soutenir des initiatives d'autonomisation économique. Voici une explication détaillée et une mise en perspective de ces différents aspects :

5.2.5. Capital Social des IMF

Le capital social est un facteur déterminant dans la stabilité et la capacité opérationnelle des IMF. Les IMF du Kongo Central présentent une répartition diversifiée :

- 33,3 % des IMF ont un capital supérieur à 400 000 FC, ce qui les place dans une position relativement favorable pour octroyer des crédits de plus grande envergure, absorber des risques financiers et investir dans leur développement.
- 16,7 % ont un capital compris entre 100 000 FC et 200 000 FC, ce qui les situe dans une position intermédiaire, où elles peuvent exercer une activité modérée mais avec moins de souplesse pour répondre à des besoins financiers complexes.
- 50 % des IMF disposent d'un capital inférieur à 100 000 FC, ce qui peut limiter leur capacité à financer des projets à plus grande échelle, accorder des crédits à un nombre plus important de clients et développer une gestion des risques plus robuste.

Un capital plus élevé permet de renforcer la stabilité financière des IMF, leur offrant une meilleure capacité à gérer les fluctuations économiques et les risques associés à l'octroi de crédits. Cela pourrait aussi favoriser leur expansion et leur permettre d'accéder à des financements externes.

5.2.6 Structure des Associés

Les associés sont essentiels pour le financement et la gestion des IMF, et leur nombre influence directement la capacité d'expansion et de financement des institutions. La répartition de ces associés dans le Kongo Central est :

- 50 % des IMF comptent moins de 500 associés, ce qui peut refléter une structure plus petite, mais pourrait aussi signifier une gestion plus flexible et un suivi personnalisé des clients.
- 33,3 % ont plus de 2 000 associés, ce qui indique des IMF avec un large réseau d'investisseurs et un potentiel de financement plus élevé. Ces institutions peuvent aussi avoir une plus grande capacité d'expansion.
- 16,7 % ont un nombre d'associés compris entre 1 501 et 2 000, ce qui montre une taille moyenne d'institution, avec un bon équilibre entre ressources et gestion.

Un plus grand nombre d'associés permet généralement une diversification des sources de fonds, une plus grande stabilité financière et une plus grande capacité à attirer des financements supplémentaires.

5.2.7. Genre et associés des SFD

L'implication des femmes dans la microfinance est un aspect important, car elle est souvent liée à l'autonomisation économique et à l'amélioration de l'inclusion financière :

- 50 % des IMF comptent moins de 500 hommes associés, ce qui montre que la participation masculine est significative, mais cela pourrait aussi refléter une certaine limitation dans l'engagement des hommes dans certaines institutions.
- 83,3 % des IMF comptent des partenaires féminins parmi leurs associés, ce qui est un indicateur positif de l'inclusion croissante des femmes dans le secteur de la microfinance. Cela témoigne de l'effort pour encourager la participation des femmes, qui peuvent parfois être exclues des circuits financiers traditionnels.

L'intégration des femmes parmi les associés est un facteur clé pour favoriser l'autonomisation économique et la lutte contre les inégalités de genre. Toutefois, un suivi plus approfondi des mécanismes d'inclusion est nécessaire pour surmonter les obstacles culturels et socio-économiques qui peuvent limiter l'accès des femmes aux services financiers.

5.2.8. Nombre de Clients Actifs

La base de clients est un autre indicateur de la performance des IMF, et il semble que les IMF du Kongo Central soient bien implantées dans la région :

- 66,7 % des IMF comptent plus de 3 000 clients actifs, ce qui montre un engagement fort et une capacité à attirer un grand nombre de bénéficiaires.
- 33,3 % en ont également plus de 3 000, ce qui reflète une stabilité et une solidité de l'institution dans la région.

Un grand nombre de clients actifs est le signe d'une demande importante pour les services financiers, ce qui peut aussi démontrer la fiabilité et l'accessibilité des IMF pour des populations souvent exclues du système financier classique. Cette large base de clients est essentielle pour la pérennité des IMF et leur rôle dans la réduction de la pauvreté.

5.2.9. Disparités de Genre dans l'Épargne

En ce qui concerne l'épargne, il est observé une inégalité de genre, avec une plus grande proportion d'hommes épargnants par rapport aux femmes. Cela peut être dû à plusieurs facteurs :

- Accès limité des femmes aux services financiers, surtout dans les zones rurales.
- Inégalités socio-économiques, où les hommes contrôlent souvent plus de ressources financières.

Cela met en lumière un défi pour les IMF du Kongo Central, en particulier en ce qui concerne l'inclusion des femmes dans les services d'épargne. Des stratégies ciblées visant à encourager l'épargne féminine, comme des produits d'épargne adaptés, des formations financières et des initiatives communautaires, pourraient être mises en place pour combler ces écarts.

La situation des IMF du Kongo Central est marquée par une grande diversité en termes de capital social, de structure des associés et de répartition des clients. Les disparités de genre dans l'épargne et la participation aux fonds montrent qu'il existe encore des obstacles à l'inclusion complète des femmes, ce qui nécessite des actions ciblées. Une plus grande attention aux mécanismes de financement innovants, aux services d'épargne adaptés aux femmes et à l'autonomisation économique pourrait renforcer l'impact des IMF dans la région et contribuer à un développement plus équitable.

L'analyse qui va suivre présente les pratiques d'épargne, de financement et d'évaluation des clients au sein des Institutions de Microfinance (IMF) du Kongo Central, mettant en lumière les stratégies de financement, les produits d'épargne offerts, ainsi que l'impact de l'évaluation des clients sur l'accès au crédit.

Selon le tableau ci-dessus, la majorité des clients utilisent leur épargne pour acheter des stocks, la nutrition et la thésaurisation. En ce qui concerne les produits d'épargne offerts, 66,7% des IMF fournissent des livrets d'épargne, tandis que 33,3% proposent d'autres produits. En matière de financement, 33,3% des IMF obtiennent des fonds d'autres prêteurs et 16,7% reçoivent des fonds gouvernementaux et bancaires. L'évaluation des clients est pratiquée par 66,7% des IMF pour suivre leurs progrès commerciaux et par 33,3% pour évaluer leur comportement. La réticence à financer l'agriculture est motivée pour 33,3% des IMF par la durée et les conditions climatiques. Enfin, 66,7% des IMF exigent des clients un projet agricole pour obtenir un financement. L'évaluation des clients par les IMF vise à comprendre leur activité et à faciliter leur financement.

5.3. Résultats de l'analyse univariée de la demande de SFD dans KC

Cette section d'enquête explore diverses variables liées à l'utilisation du crédit et à l'accès aux services financiers offerts par les SFD (Systèmes Financiers Décentralisés) ainsi qu'aux structures d'appui aux agriculteurs dans les zones rurales. Parmi les variables analysées figurent les raisons pour lesquelles les répondants n'utilisent pas le crédit, les motivations pour s'intéresser au crédit offert par les SFD, la présence de structures d'appui aux agriculteurs dans la ville, l'existence légale des groupes, les avantages liés à ces structures, ainsi que les raisons et inconvénients de recourir à des usuriers. L'analyse se termine par une étude des sites d'exploitation des répondants, prenant en compte les territoires, districts, zones, secteurs et villages d'enquête.

En ce qui concerne les raisons de ne pas utiliser le crédit, il est constaté que 36,6% des résidents ruraux citent un manque d'informations sur la disponibilité du microcrédit comme obstacle principal, suivi par 19% qui évoquent des conditions difficiles à remplir pour accéder au crédit, et 7,6% qui pointent des

taux d'intérêt jugés trop élevés. Cette absence d'information et la complexité des conditions d'accès représentent des obstacles majeurs à l'inclusion financière.

En revanche, l'intérêt pour le crédit offert par les SFD varie considérablement. Seulement 3,6% des ruraux s'intéressent à l'achat d'équipements ménagers, tandis que 33% déclarent ne pas être intéressés par ces crédits, et 31,4% souhaitent améliorer le bien-être de leur ménage. Ces chiffres montrent une faible demande pour certains types de crédits, mais également un intérêt pour ceux qui peuvent améliorer les conditions de vie.

En ce qui concerne les structures d'appui aux agriculteurs, une majorité de 58,2% des résidents ruraux exprime un avis défavorable à l'égard de ces structures, tandis que seulement 31,4% ont une opinion favorable. De plus, 62% des agriculteurs ne sont membres d'aucune structure d'encadrement, 22% y appartiennent, et 2,2% sont éleveurs de bétail. Ce manque d'engagement dans les structures de soutien pourrait limiter les possibilités d'accès à des ressources, des formations ou des crédits spécifiques à l'agriculture.

Finalement, le manque d'information reste un frein majeur à l'utilisation du microcrédit, tandis que l'épargne reste la principale source de financement des activités agricoles. Cependant, cette reliance sur l'épargne et le crédit informel contribue souvent à la persistance de la pauvreté dans les zones rurales, soulignant le besoin de mieux informer les populations et d'améliorer l'accessibilité des services financiers formels.

5.3.1. Raisons de non recours au microcrédit

Examinons à présent les raisons pour lesquelles les ruraux du Kongo Central ne recourent pas aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Plusieurs facteurs influencent cette décision, allant du manque d'information sur les services disponibles à des conditions d'accès jugées difficiles, en passant par des préoccupations liées aux taux d'intérêt. Ces obstacles limitent l'accès au crédit formel, poussant ainsi de nombreux résidents à se tourner vers des solutions informelles, telles que les usuriers, ou à ne pas recourir au crédit du tout.

Tableau 27. Analyse des motifs de non-utilisation des SFD dans le K.C.

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Raisons de non recours au crédit financier	manque d'information	183	36,6
	condition difficile à remplir	95	19,0
	mauvaise publicité du crédit	35	7,0
	distance par rapport au SFD	28	5,6
	délai de remboursement et cycle d'exploitation	10	2,0
	non maîtrise de mécanisme de crédit	27	5,4
	montant de prêt trop faible	20	4,0
	taux d'intérêt très élevé	38	7,6
	Autres	64	12,8
Total	500	100,0	
Mode de financement d'activités en l'absence de crédit	tontine	144	28,8
	usurier avec taux d'intérêt très élevé	17	3,4
	vente de bien	14	2,8
	détournement de crédit commercial vers agriculture	6	1,2
	aide de la famille	27	5,4
	fonds propres épargne de la femme /ménage	199	39,8
Recours au crédit financier	93	18,6	
Total	500	100,0	
Raison d'attachement au crédit offert par les SFD	augmentation du capital	157	31,4
	amélioration du bien être familial	116	23,2
	achat des équipements ménager de base	18	3,6
	financer une chaîne de valeur	33	6,6
	Autres motivations	11	2,2
	Pas intéressé	165	33,0
Total	500	100,0	
Présence d'une structure d'encadrement de paysans au niveau local	oui	190	38,0
	non	310	62,0
	Total	500	100,0
Différentes structures d'encadrement de paysan au niveau de la cité	encadrement des agriculteurs	110	57,9
	encadrement des commerçant et artisans	60	31,6
	encadrement des éleveurs	20	10,5
	Total	190	100,0
existence juridique du regroupement	existence de Stat Lég	97	51,1
	Stat non Lég	19	10,0
	existence du ROI	74	38,9
	Total	190	100,0
bénéfice tiré de votre structure d'encadrement	formation en gestion	16	8,4
	formation technique	67	35,3
	fourniture des équipements	7	3,7
	mise en œuvre d'un dépôt de stockage	4	2,1
	amélioration des infrastructures de base	31	16,3
	Aucun bénéfice	65	34,2
Total	190	100,0	
Raisons de recourir aux usuriers financiers	impossibilité de remplir des conditions	23	18,4
	crédit facile à obtenir	20	16,0
	autres	44	35,2
	taux d'intérêt élevé mais négociable	38	30,4
	Total	125	100,0
Inconvénients de recourir aux usuriers financiers	taux d'intérêt élevé	129	25,8
	durée du crédit court	58	11,6
	remboursement unique	17	3,4
	recouvrement brutal	46	9,2
	Total	250	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Après l'analyse ci-dessus, examinons à travers le tableau ci-dessous une analyse détaillée des apports des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), en nous basant sur l'appréciation des bénéficiaires, les conseils d'utilisation fournis par ces derniers, ainsi que les améliorations à apporter pour optimiser leur efficacité. Ce tableau explore comment les résidents du Kongo Central perçoivent les SFD, les avantages qu'ils en retirent, et les aspects qui, selon eux, nécessitent des ajustements. Cette analyse vise à mieux comprendre les attentes des usagers et à identifier les domaines où les SFD peuvent renforcer leur impact dans la région.

Tableau 28. Bilan des SFD : Bénéfices, retour des utilisateurs dans le K.C.

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Apport des ISFD	Rend service à la population	278	55,6
	Améliore le niveau de vie la population	26	5,2
	Appauvrit davantage la population pauvre	52	10,4
	Autres	144	28,8
	Total	500	100,0
Pensées de l'entourage de l'enquêté du fait qu'il gagne de l'argent	Très satisfait	65	13,0
	Non satisfait	58	11,6
	peu satisfait	53	10,6
	je ne sais pas	324	64,8
	Total	500	100,0
Conseiller un voisin ou un membre de famille de demander de crédit	Oui	201	40,2
	Non	299	59,8
	Total	500	100,0
Autre produit d'épargne offert par les ISFD	Fond de roulement de l'activité	39	7,8
	Frais de scolarité des enfants	17	3,4
	Frais funéraires en cas de décès	9	1,8
	Frais médicaux en cas de maladie	21	4,2
	Autres	99	19,8
	Aucun service	315	63,0
	Total	500	100,0
Amélioration à faire pour ce produit	Fond de garantie	29	5,8
	Mutuelle de santé	49	9,8
	Allongé de délai de remboursement	18	3,6
	Financer l'achat des équipements	21	4,2
	Réduire taux d'intérêt	36	7,2
	Fournir plusieurs produits non financier	22	4,4
	Autres	325	65,0
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

En ce qui concerne les autres produits d'épargne des institutions de microfinance, 63% des résidents ruraux indiquent qu'elles n'offrent aucun service lié au fonds d'urgence pour le financement. En ce qui concerne les améliorations souhaitées pour le microcrédit, 3,6% des ruraux voudraient une extension de la période de remboursement, 4,2% suggèrent un financement pour l'achat de matériel, et 39,4% n'ont pas d'opinion à ce sujet des ruraux souhaiteraient un allongement de la durée de remboursement, 4,2% pour l'achat de matériel et 39,4% n'ont pas d'opinion.

5.3.2. Impact des SFD dans la Zone d'activité

Les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) jouent un rôle clé dans l'inclusion financière, particulièrement dans les zones rurales et les communautés marginalisées. Ce tableau examine l'impact des SFD dans les territoires du Kongo Central.

Tableau 29. Evaluation des contributions des ISFD dans la zone d'activité

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Obtention d'un crédit des Institutions Micros financières précisés	Durée de la période de remboursement	53	10,6
	Coût du crédit	35	7,0
	Autres conditionnalités du crédit	22	4,4
	Garantie offerte	390	78,0
	Total	500	100,0
SFD et IMF Coopec	Ouverture des agences dans le milieu rural	145	29,0
	Sensibilisation en vue de confier notre	104	20,8
	Financement réel	77	15,4
	Tenir compte des spécificités rurales	19	3,8
	Offre de produits financiers	40	8,0
	Autres	115	23,0
	Total	500	100,0
Apport sur l'activité de crédit dans votre village	Centre médical	12	2,4
	Route	33	6,6
	Ecole	15	3,0
	Point d'eau	12	2,4
	Marché	4	0,8
	Autres	94	18,8
	Rien	330	66,0
	Total	500	100,0
Intérêt de la présence et l'activité des institution dans le village	Pas d'avis	63	12,6
	Non	133	26,6
	Oui	304	60,8
	Total	500	100,0
Population du monde rural épargne	Oui	246	49,2
	Non	254	50,8
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Cette analyse explore la perception des ruraux concernant l'apport des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) à leur développement. Selon les résultats, 29 % des ruraux considèrent que l'ouverture d'agences en milieu rural est un apport essentiel des SFD, tandis que 20,8 % mettent l'accent sur la sensibilisation à l'épargne. Cependant, 66 % des résidents estiment que les SFD ne contribuent pas à l'activité de crédit dans leurs villages. Malgré cela, 60,8 % des ruraux soutiennent la présence des SFD dans leur communauté, bien qu'une majorité (50,8 %) n'épargne pas.

5.3.3. Source de revenus et d'épargne

Cette analyse qui va suivre, met en évidence les pratiques financières et les comportements d'épargne des ménages, ainsi que leur perception de l'impact des institutions de microfinance (ISFD) sur leurs activités économiques. Elle explore les sources de revenus, l'utilisation des bénéfiques, et les motivations derrière les choix d'épargne, tout en soulignant les défis liés à l'inclusion financière en milieu rural.

Tableau 30. Pratiques Financières et de l'Impact des ISFD sur les Ruraux

Variabiles	Modalités	f	Fréquence
Sources de revenu de l'enquêté hormis l'épargne	Premier salaire	10	2,0
	Premier salaire des enfants de nos	13	2,6
	Dot des enfants qui sont en ville	24	4,8
	Bénéfices des AGR	222	44,4
	Sans avis	231	46,2
	Total	500	100,0
Finalité du bénéfice réalisé après remboursement	Investissement	45	9,0
	Epargne	33	6,6
	Consommation familiale	46	9,2
	Sans avis	376	75,2
	Total	500	100,0
Enquêté épargne en espèce	Non	192	38,4
	Oui	308	61,6
	Total	500	100,0
Enquêté épargne en nature	Non	223	44,6
	Oui	277	55,4
	Total	500	100,0
Raison d'épargner en espèce	Rémunération de l'épargne	27	5,4
	Autre à préciser	31	6,2
	Liquidité	96	19,2
	Sécurité	173	34,6
	n'épargne pas	173	34,6
	Total	500	100,0
Endroit du dépôt de l'épargne	Usurier	41	8,2
	Boutiquier du coin	44	8,8
	Tontine	104	20,8
	Autre	152	30,4
	N'épargne pas	159	31,8
	Total	500	100,0
Utilisation de l'épargne en nature	Besoin de ménage	77	15,4
	Autoconsommation ménage	106	21,2
	Achat et vente de bien de consommation	133	26,6
	Pas d'épargne en nature	184	36,8
	Total	500	100,0
	Utilisation de l'épargne en espèce	Cérémonie familiale	11
Autre à préciser		58	11,6
Consommation familiale		127	25,4
Pas d'épargne		146	29,2
Investissement		157	31,4
Total		500	100,0
Amélioration de l'activité grâce au recours à une ISFD	Oui	62	12,4
	Non	438	87,6
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau ci-dessus révèle que 44,4 % (222 cas) des revenus des ménages proviennent des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Concernant l'utilisation des bénéfices réalisés, 75,2 % (376 cas) sont affectés à la consommation familiale. En matière d'épargne, 61,6 % (308 cas) des répondants pratiquent l'épargne en espèce, tandis que 55,4 % (277 cas) épargnent en nature, mais 31,8 % (159 cas) ne pratiquent aucune forme d'épargne. Les principales raisons d'épargner en espèce sont la sécurité et la liquidité, chacune représentant 34,6 % (173 cas). Pour le dépôt de l'épargne, 30,4 % (152 cas) privilégient des lieux personnels ou alternatifs, tandis que 31,8 % (159 cas) ne déposent pas leur épargne. L'épargne en nature est principalement utilisée pour les besoins ménagers (55,4 %, 277 cas), tandis que l'épargne en espèce est majoritairement consacrée à la consommation familiale et à l'investissement. Enfin, 87,6 % (438 cas) des répondants estiment que les ISFD n'ont pas contribué à améliorer leur activité, contre seulement 12,4 % (62 cas) qui pensent le contraire.

5.3.4. Impact des SFD sur le bien-être et le Comité de Développement

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une enquête sur l'impact des investissements dans une zone rurale, en évaluant les effets économiques, sociaux et communautaires des financements. Il met en évidence les améliorations observées dans les activités économiques, l'autonomisation des femmes et le développement des infrastructures locales.

Tableau 31. Impact des SFD sur le bien-être et CLD

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Investissement réalisé sur le bénéfice	Construction des maisons	19	3,80
	Entretien de maison	7	1,40
	Achat radio	3	,60
	Achat mobilier	5	1,00
	Achat de vélo	9	1,80
	Achat de moto	15	3,00
	Achat des ustensiles	7	1,40
	Achat terrain	10	2,00
	Achat location des équipements agricoles	6	1,20
	Capacité d'épargne	2	,40
	Augmentation de semence	4	,80
	Education des enfants	4	,80
	Autres événements	2	,40
	Sans avis	407	81,40
Total	500	100,0	
Impact sur les activités financées	Accroissement des activités	47	9,4
	Diversification des activités	13	2,6
	Augmentation du personnel	4	,8
	Lancement d'une nouvelle activité	10	2,0
	Augmentation du personnel	8	1,6
	Acquisition du bétail	3	,6
	Amélioration technique	2	,4
	Aucun impact avec les SFD	413	82,6
	Total	500	100,0
stabilisation des Comité Local du Développement grâce à la solidarité	Oui	81	16,2
	Non	44	8,8
	Sans avis	375	75,0
	Total	500	100,0
Accroissement du rôle et de l'influence de la femme	Oui	80	16,0
	Non	38	7,6
	Sans avis	382	76,4
	Total	500	100,0
Baisse du pouvoir de l'usurier (banque lambert)	Oui	73	14,6
	Non	33	6,6
	Sans avis	394	78,8
	Total	500	100,0
Baisse du recours à la tontine	Oui	18	3,6
	Non	83	16,6
	Sans avis	399	79,8
	Total	500	100,0
Développement d'une organisation paysanne	Oui	67	13,4
	Non	29	5,8
	Sans avis	404	80,8
	Total	500	100,0
Impact sur le développement de la zone rurale	Aucun	47	9,4
	Point d'eau	23	4,6
	Route	28	5,6
	Ecole	3	,6
	Espace récréatif	1	,2
	Sans avis	398	79,6
	Total	500	100,0
Changement apporté par ISFD dans la situation sociale de l'enquêté	Indépendance familiale	17	3,4
	Amélioration des habitats	7	1,4
	Amélioration de la consommation	6	1,2
	Pouvoir de décision dans le ménage	4	,8
	Respect et l'estime de soi dans la Communauté	4	,8
	Autres motivations	60	12,0
	Aucun	402	80,4
	Total	500	100,0
Problèmes causés par la participation aux activités à une IFSD	Problèmes familiaux	4	,8
	Professionnel	11	2,2
	Autres	61	12,2
	Aucun	424	84,8
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau ci-dessus, présente l'impact des investissements réalisés dans une zone rurale, montrant que 20,43% des fonds ont été investis dans la construction de maisons, 16,13% dans l'achat de motos et 10,75% dans l'achat de terrains. Ces investissements ont favorisé la croissance des activités (54%) et la diversification des métiers (14,9%). La solidarité locale a été renforcée, avec 64,8% des répondants indiquant une stabilisation des comités locaux, et 67,8% ont observé une amélioration du rôle des femmes. L'accès au financement a réduit la dépendance aux usuriers (68,9%) et aux tontines (82,2%). En matière de développement local, 27,5% des répondants ont noté des améliorations des routes et 22,5% ont constaté un meilleur accès à l'eau. Cependant, des problèmes familiaux (3,9%) et professionnels (10,8%) ont été signalés. Enfin, des changements sociaux positifs ont été enregistrés, notamment une plus grande indépendance familiale (16,7%) et une amélioration de l'habitat (6,9%).

L'analyse suivante présente les résultats de l'enquête menée au Kongo Central sur le site d'exploitation, en se concentrant sur le profil des répondants, notamment en fonction de la taille des ménages, des groupes de solidarité et de la solidarité financière. Elle examine également l'impact des SFD (Systèmes Financiers Décentralisés) pour les populations rurales, ainsi que l'environnement familial, auprès de 500 ménages répartis sur les 10 territoires de la province du Kongo Central. Cette étude permet de mieux comprendre les relations entre les caractéristiques socio-économiques des ménages et les effets des financements sur leur développement.

Tableau 32. Répartition des répondants par site d'exploitation

<i>Variables</i>	<i>Modalités</i>	<i>Effectif</i>	<i>Fréquence</i>
Territoires d'enquêtes	Lukula	58	11,6
	Tshela	80	16,0
	Sekebanza	59	11,8
	Moanda	57	11,4
	Madimba	43	8,6
	Mbanza-ngung	62	12,4
	Songololo	57	11,4
	Kimvula	22	4,4
	Luozi	62	12,4
	Total	500	100,0
Zones d'enquêtes	Rurale	460	92,0
	Urbano-rural	40	8,0
	Total	500	100,0
Secteurs d'enquêtes	LOANGU	56	11,2
	ISANGILA	39	7,8
	PATU	48	9,6
	BOMA-BUNGU	57	11,4
	BUNDI	19	3,8
	MBANGA	28	5,6
	NZOBE LUZI	3	0,6
	MFUBU	1	0,2
	TSHANGA SUD	2	0,4
	NGANDA TSUNDI	1	0,2
	KISANTU	47	9,4
	KWILU-NGONGO	12	2,4
	BOKO	50	10,0
	KIMPESE	53	10,6
	KENGE	30	6,0
	KIMUMBA	32	6,4
	BENGA	22	4,4
Total	500	100,0	

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

L'enquête menée au Kongo Central sur 500 ménages ruraux couvre plusieurs territoires, avec des répartitions variées. Les répondants proviennent principalement de Tshela (16%), Mbanza-Ngungu (12,4%), Sekebanza (11,8%) et Moanda (11,4%). La majorité des enquêtes réside en zone rurale (92%), tandis que 8% des répondants proviennent de zones urbano-rurales. En termes de secteurs, les plus représentés sont Loangu (11,2%), Boma-Bungu (11,4%), Kimpese (10,6%) et Kisantu (9,4%). Cette répartition géographique permet d'obtenir un aperçu global des impacts des financements dans diverses régions du Kongo Central, en tenant compte des différences territoriales et des types d'environnement (rural ou urbano-rural).

Tableau 33. Analyse des Caractéristiques sociodémographiques des répondants

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Sexe du répondant	Féminin	180	36,0
	Masculin	320	64,0
	Total	500	100,0
Tranche d'âge du répondant	Moins de 20 ans	9	1,8
	20 à 40 ans	191	38,2
	41 à 60 ans	261	52,2
	61 ans et plus	39	7,8
	Total	500	100,0
Statut matrimonial	Marié monogame	246	49,2
	Marié polygame	14	2,8
	Célibataire	75	15,0
	Veuf (ve)	37	7,4
	Divorcé	11	2,2
	Vie maritale	117	23,4
	Total	500	100,0
Tranche d'âge du chef de ménage	Moins de 20 ans	1	,2
	20 à 40 ans	121	24,2
	41 à 60 ans	318	63,6
	61 ans et plus	60	12,0
	Total	500	100,0
Relation avec le Chef de ménage	Chef de ménage	338	67,6
	Enfant du CM	40	8,0
	Femme du CM	110	22,0
	Autres	12	2,4
	Total	500	100,0
Sexe du chef de ménage	Féminin	74	14,8
	Masculin	426	85,2
	Total	500	100,0
Situation matrimoniale du chef de ménage	Marié monogame	271	54,2
	Marié polygame	16	3,2
	Célibataire	30	6,0
	Veuf(ve)	43	8,6
	Divorcé	14	2,8
	Vie maritale	126	25,2
Total	500	100,0	
Niveau d'instruction (dernier diplôme obtenu)	Analphabète	168	33,6
	Certificat d'études primaires	76	15,2
	Diplôme d'état	236	47,2
	Diplôme universitaire (Graduat et Licence)	20	4,0
	Total	500	100,0
Education formelle	Oui	344	68,8
	Non	156	31,2
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques des répondants à l'enquête révèle une répartition variée selon plusieurs variables. En ce qui concerne le sexe, 64% des répondants sont masculins et 36% féminins. La tranche d'âge des répondants montre une majorité d'individus âgés de 41 à 60 ans (52,2%), suivis de ceux de 20 à 40 ans (38,2%). Le statut matrimonial indique que 49,2% des répondants sont mariés monogames, tandis que 23,4% vivent en vie maritale.

En ce qui concerne le chef de ménage, 67,6% des répondants sont le chef de ménage lui-même, et 85,2% des chefs de ménage sont de sexe masculin. La situation matrimoniale des chefs de ménage montre que 54,2% sont mariés monogames. En termes de niveau d'instruction, 47,2% des répondants ont obtenu un diplôme d'état, tandis que 33,6% sont analphabètes. Enfin, 68,8% des répondants ont reçu une éducation formelle, ce qui souligne l'importance de l'accès à l'éducation dans la population étudiée.

5.3.5. Profil des répondants par taille de ménage

Le tableau 34 présente la répartition des répondants selon les catégories de ménages, en se basant sur le nombre de personnes, de femmes et d'hommes. La taille des ménages varie, avec 56,2% ayant de 5 à 10 personnes, 35,6% ayant moins de 5 personnes et 1,6% ayant plus de 16 personnes. En termes de composition féminine, 47,4% des ménages ont de 2 à 4 femmes. En ce qui concerne les hommes, la plupart des ménages (95,2%) ont moins de 5 hommes. En somme, le tableau 34 indique que la majorité des utilisateurs de SFD sont des ménages de 5 à 10 personnes, principalement composés de femmes.

Tableau 34. Répartition des répondants par taille de ménage selon le genre

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Nombre des personnes dans le ménage	Moins de 5 personnes	178	35,6
	5 à 10 personnes	281	56,2
	11 à 15 personnes	33	6,6
	16 personnes et plus	8	1,6
	Total	500	100,0
Nombre des femmes	Moins de 2 femmes	160	32,0
	2 à 4 femmes	237	47,4
	5 à 6 femmes	89	17,8
	7 à 8 femmes	9	1,8
	9 femmes et plus	5	1,0
Total	500	100,0	
Nombre de femme de tranche d'âge de 1 à 8ans	Moins de 2 femmes	489	97,8
	2 à 4 femmes	10	2,0
	5 à 6 femmes	1	0,2
	Total	500	100,0
Nombre des femmes de tranche d'âge de 9 à 14 ans	Moins de 2 femmes	482	96,4
	2 à 4 femmes	16	3,2
	5 à 6 femmes	2	0,4
	Total	500	100,0
Nombre des femmes de tranche d'âges de 15 à 60 ans	Moins de 2 femmes	410	82,0
	2 à 4 femmes	78	15,6
	5 à 6 femmes	5	1,0
	7 à 8 femmes	6	1,2
	9 femmes et plus	1	,2
	Total	500	100,0
Nombre des femmes de tranche d'âges de 61 et plus	Moins de 1 femme	498	99,6
	1 à 2 femmes	2	0,4
	Total	500	100,0
Nombre des hommes	Moins de 5 hommes	454	90,8
	5 à 10 hommes	43	8,6
	11 à 15 hommes	3	,6
	Total	500	100,0
Nombre des hommes de tranche de 1 à 8ans	Moins de 1 homme	433	86,6
	1 à 2 hommes	54	10,8
	3 à 4 hommes	13	2,6
	Total	500	100,0
Nombre des hommes de tranche d'âge de 9 à 14 ans	Moins de 3 hommes	476	95,2
	3 à 6 hommes	21	4,2
	7 à 9 hommes	1	,2
	10 hommes et plus	2	0,4
	Total	500	100,0
Nombre des hommes de tranche d'âges de 61 et plus	Moins de 2 hommes	468	93,6
	2 à 4 hommes	28	5,6
	5 à 6 hommes	3	,6
	7 hommes et plus	1	0,2
	Total	500	100,0
Nombre des hommes de tranche d'âges de 61 et plus	Moins de 2 hommes	491	98,2
	2 à 4 hommes	6	1,2
	5 à 6 hommes	2	,4
	7 hommes et plus	1	0,2
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

5.3.6. Répartition des Activités, Groupements de Solidarité Financière et Statuts des Répondants

Le tableau ci-dessous présente une analyse des types d'activités économiques, des modes de solidarité financière et des statuts des répondants dans leurs groupements.

Tableau 35. Répartition des utilisateurs en fonction de l'environnement familial

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Type d'activités	Agricole	375	75
	Non agricole artisanat	14	3
	Commerce	51	10
	Fonctionnaire	13	3
	Activités combinées	18	4
	Autres	29	6
	Total	500	100,0
Type de groupement de Solidarité Financière	Tontine	301	60
	Crédit	59	12
	Entraide	59	12
	Producteur	10	2
	Autres à préciser	15	3
	Néant	56	11
	Total	500	100,0
Connaissance d'un CARG	Oui	38	8
	Non	462	92
	Total	500	100,0
Connaissance d'un CLD	Oui	65	13
	Non	435	87
	Total	500	100
Activités du groupement	Groupe A crédit	55	11
	Groupe B entraide	274	55
	Groupe C Tontine	79	16
	Autres	92	18
	Total	500	100
Statut dans le groupement	Membre du bureau	31	6
	Membre simple	169	34
	Autres	300	60
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

L'analyse des activités et des groupements de solidarité financière des répondants met en lumière plusieurs caractéristiques. La majorité des répondants (75%) exercent des activités agricoles, tandis que les autres se répartissent entre le commerce (10%), l'artisanat non agricole (3%), les activités combinées (4%), et d'autres métiers (6%). Concernant les types de groupements de solidarité financière, 60% des répondants participent à une tontine, 12% recourent au crédit ou à l'entraide, tandis que 11% n'appartiennent à aucun groupement.

Par ailleurs, la connaissance des structures telles que les CARG (Comités d'Appui à la Réalisation des Groupements) et CLD (Comités Locaux de Développement) est limitée, avec seulement 8% et 13% de répondants respectivement les connaissant. Les activités des groupements montrent une prédominance de l'entraide (55%) et de la participation à des tontines (16%). Enfin, au sein des groupements, 34% des membres sont des membres simples, 6% occupent des postes de bureau, tandis que 60% se classent dans d'autres statuts. Ces résultats reflètent une forte implication dans les activités communautaires, avec une prédominance des pratiques agricoles et des mécanismes de solidarité traditionnelle.

5.3.7. Analyse des Revenus, Activités des Femmes, Contributions Financières au sein des Ménages

Ce module comprend les variables suivantes : revenu estimé du ménage, activité de la femme dans le ménage, contribution financière estimée de la femme dans le ménage, maladie souvent récurrente dans la famille, soins apportés à la personne malade et au prestataire de soins.

Le tableau met en évidence plusieurs aspects socio-économiques et sanitaires des 500 ménages étudiés. Concernant les revenus des ménages, 44,6% ont un revenu mensuel compris entre 10.000 et 50.000 FC, tandis que seulement 10,8% gagnent plus de 200.000 FC. En termes d'activité des femmes au sein du ménage, plus de la moitié (51,2%) participent au travail agricole avec leur mari, 17,8% se consacrent au commerce, tandis que 8,2% des ménages n'ont pas de femme.

La contribution financière des femmes varie : 31,2% des femmes contribuent entre 10% et 30% des revenus du ménage, et 18,8% participent à hauteur de 50% ou plus, tandis que 3,4% sont absentes. Au niveau sanitaire, le paludisme est la maladie la plus fréquente, affectant 75,2% des familles, suivi par les maladies chroniques (10,8%).

Tableau 36. Profil Socio-Économique et Sanitaire des Ménages

Variables	Modalités	Effectifs	Fréquence
Revenu du ménage	10.000- 50.000FC	223	44,6
	50.000-100.000FC	136	27,2
	100.000 - 200.000FC	87	17,4
	200.000FC et plus	54	10,8
	Total	500	100,0
Activité de la femme au sein du ménage	Travail de champ avec son mari	256	51,2
	Commerce	89	17,8
	Fonctionnaire	29	5,8
	combinaison à préciser	85	17,0
	Pas de femme	41	8,2
Total	500	100,0	
Contribution financière de la femme au sein du ménage	Moins de 10 %	126	25,2
	10 à 30%	156	31,2
	30 à 50%	107	21,4
	50% et plus	94	18,8
	Absence de femme	17	3,4
Total	500	100,0	
Maladie souvent répétitive dans la famille	Paludisme	376	75,2
	Maladie chronique (tension Diabète)	54	10,8
	Maladie pédiatrique	12	2,4
	Autres	58	11,6
	Total	500	100,0
Prise en charge du malade	Recours à l'hôpital	349	69,8
	Automédication	103	20,6
	Traitement traditionnel	27	5,4
	Autres	18	3,6
	Guérisseur	3	0,6
	Total	500	100,0
Qui prend en Charge des soins de santé	Chef de ménage	371	74,2
	Couple	93	18,6
	Famille et solidarité	10	2,0
	Mutuelle de santé	9	1,8
	Autres (Eglise)	17	3,4
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Pour la prise en charge des malades, 69,8% des répondants privilégient le recours à l'hôpital, bien que 20,6% pratique l'automédication. Enfin, les soins de santé sont principalement pris en charge par le chef de ménage dans 74,2% des cas, tandis que 18,6% optent pour une gestion partagée par le couple. Ces chiffres révèlent la prédominance du chef de ménage dans les responsabilités financières et sanitaires, ainsi que la persistance de maladies endémiques comme le paludisme. Enfin, ce tableau confirme la faible contribution financière des femmes dans le Kongo Central. Ceci se justifie par le simple fait que la majorité des ménages travaillent avec leur mari comme chef de ménage.

Le tableau suivant traite des Caractéristiques des types de Cultures, des superficies Exploitées et Activités d'Élevage des Ménages.

Tableau 37. Activités agricoles et élevage des ménages

Variabiles	Modalités	Effectif	Fréquence
Types de cultures	Production vivrière	371	74
	Culture pérenne	36	7
	Production animale	11	2
	Culture maraichère	82	16
	<i>Total</i>	<i>500</i>	<i>100,0</i>
Superficie de champs	0,1 à 0,5h	189	38
	0,5 à 1h	217	43
	Production animale	13	3
	Maraichère	81	16
	<i>Total</i>	<i>500</i>	<i>100,0</i>
Types d'élevages	Petit ruminant	128	26
	Porcs	136	27
	Volailles	47	9
	Grand ruminant	7	1
	Pisciculture	12	2
	Néant	170	34
	<i>Total</i>	<i>500</i>	<i>100,0</i>
Effectif Animaux	Moins de 15 bêtes	93	19
	15 à 50 bêtes	34	7
	50 bêtes et plus	42	8
	Volailles	55	11
	Néant	276	55
	<i>Total</i>	<i>500</i>	<i>100</i>

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau ci-dessus présente des informations sur les types de cultures, la superficie des champs, les types d'élevages et l'effectif d'animaux au sein des 500 ménages étudiés.

- Types de cultures : La production vivrière domine largement avec 74% des ménages concernés, suivie par la culture maraîchère (16%). Les cultures pérennes et la production animale représentent respectivement 7% et 2%.
- Superficie des champs : Une majorité des ménages exploitent des superficies entre 0,5 et 1 hectare (43%), tandis que 38% cultivent sur des parcelles plus petites (0,1 à 0,5 hectare). Les superficies dédiées à la production animale et maraîchère regroupent ensemble 19%.
- Types d'élevages : Les porcs et les petits ruminants sont les plus fréquents, avec des proportions respectives de 27% et 26%. En revanche, 34% des ménages n'exercent aucune activité d'élevage.
- Effectif d'animaux : Plus de la moitié des ménages (55%) ne possèdent aucun animal. Parmi ceux qui en possèdent, 19% ont moins de 15 bêtes, tandis que seulement 8% en détiennent 50 ou plus.

Ces chiffres mettent en évidence une prévalence de l'agriculture vivrière sur des petites parcelles et une faible diversification des activités d'élevage.

a) Tableau des Résultats sur l'Obtention, l'Utilisation et le Remboursement des Crédits

Cette section présente les résultats relatifs à l'accès, à l'utilisation, et au remboursement des crédits au sein de la population étudiée.

Tableau 38. Analyse de l'Accès, utilisation et remboursement des crédits

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Crédit déjà Obtenu	1 à 3 fois	53	11
	3 fois et plus	71	14
	Néant	376	75
	Total	500	100
Finalité du crédit obtenu	Achat de petits équipements	44	9
	Achat et location des équipements	11	2
	Couvrir frais préparation de terrain	24	5
	Couvrir le semi (sarclage- autre)	5	1
	Couvrir le frais des écoles	7	1
	Couvrir les étapes de commercialisation	4	1
	Création d'une nouvelle activité	11	2
	Achat et construction maison	3	1
	Autres détournement de crédit	15	3
	Néant	376	75
Total	500	100	
Apport de l'obtention du crédit	Amélioration de vos conditions de vie	53	11
	Démarrage nouvelle activité	33	7
	Extension de vos activités	13	3
	Autonomie financière	18	4
	Reconnaissance sociale	14	3
	Ouverture compte bancaire	16	3
	Scolarisation de vos enfants	18	4
	Assurance santé	21	4
	Néant	314	63
	Total	500	100
Mode de remboursement du crédit	Revenu d'activités	80	16
	Epargne	44	9
	Néant	376	
	Total	500	100,0
Remboursement à l'échéance	Oui	97	19
	Non	27	5

	Néant	376	
	Total	500	100
Réalisation des bénéfices après remboursement du crédit	Oui	86	17
	Non	38	8
	Néant	376	
	Total	500	100
Finalité du bénéfice réalisé après Remboursement	Cérémonie	31	6
	Épargne	30	6
	Consommation familiale	32	6
	Autres	44	9
	Investissement	47	9
	Néant	316	63
	Total	500	100
Possibilité d'effectuer les Dépenses au Cas de non Réalisation du Bénéfice	Oui	9	2
	Non	29	6
	Néant	462	92
	Total	500	100
Commerçant et artisanat	Achat et vente	35	7
	Achat et location des grands équipements	6	1
	Augmentation du capital	14	3
	Diversification des filières	5	1
	Renouvellement de stock	4	1
	Néant	436	87
	Total	500	100
Manière de l'obtention des informations sur le crédit	Publicité	58	12
	Agent de crédit	63	13
	Ami et famille	159	32
	Association membre ou pas (CARG)	10	2
	Néant	210	42
	Total	500	100

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau présente les résultats concernant l'accès, l'utilisation et le remboursement des crédits. La majorité des répondants (75%) n'ont pas obtenu de crédit, tandis que 25% l'ont reçu, principalement pour l'achat d'équipements ou la couverture de frais agricoles. Les crédits ont principalement contribué à l'amélioration des conditions de vie et au démarrage d'activités. Cependant, seuls 19% ont remboursé leur crédit à temps, et 17% ont généré des bénéfices après le remboursement, utilisés principalement pour des investissements. Les sources d'information sur le crédit proviennent principalement des amis et de la famille (32%) et des agents de crédit (13%).

b) Caractéristiques des Commerçants, de leurs Revenus, Dépenses et Sources de Financement

Tableau 39. Analyse du Bien-être dans les zones rurales

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Type de commerce	Petit commerce	68	13,6
	Boutique moyenne	33	6,6
	Grande boutique	21	4,2
	Pharmacie	16	3,2
	Sans activité commerciale	362	72,4
	Total	500	100,0
Type d'activité commerciale	Achat et vente	110	22,0
	Achat et transformation	37	7,4
	Achat vente vers le centre ville	14	2,8
	Achat et vente de détail	24	4,8
	Sans activité commerciale	315	63,0
	Total	500	100,0
Estimation de revenu mensuel	Moins de 80.000Fc	250	50,0
	80.000 à 170.000FC	167	33,4
	170.001 à 340.000FC	17	3,4
	340.001 FC et plus	66	13,2
	Total	500	100,0
Estimation de dépenses	Moins de 50\$	373	74,6
	50 à 100\$	96	19,2
	100 à 200\$	29	5,8
	200\$ et plus	2	0,4
	Total	500	100,0
Mode de financement	Crédit IMF BUSINA	9	1,8
	Usurier	22	4,4
	Banque	7	1,4
	ONG	10	2,0
	Coopérative d'épargne	41	8,2
	Epargne domestique	33	6,6
	Kibundi	353	70,6
	Métayage	25	5,0
	Total	500	100,0
Montant Obtenu	1 - 100\$	47	9,4
	100 - 300 \$	24	4,8
	300 - 500\$	11	2,2
	500 et plus	23	4,6
	Non obtention	395	79,0
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau ci-dessus présente les résultats concernant l'accès, l'utilisation et le remboursement des crédits. La majorité des répondants (75%) n'ont pas obtenu de crédit, tandis que 25% l'ont reçu, principalement pour l'achat d'équipements ou la couverture de frais agricoles. Les crédits ont principalement contribué à l'amélioration des conditions de vie et au démarrage d'activités. Cependant, seuls 19% ont remboursé leur crédit à temps, et 17% ont généré des bénéfices après le remboursement, utilisés principalement pour des investissements. Les sources d'information sur le crédit proviennent principalement des amis et de la famille (32%) et des agents de crédit (13%).

5.3.8. Caractéristiques des Activités Commerciales, Revenus, Dépenses et Modes de Financement.

Le tableau suivant présente les caractéristiques des commerçants, leurs revenus, dépenses, modes de financement, et les montants de crédit obtenus dans le Kongo Central.

Tableau 40. Synthèse des Activités Commerciales et Mode de Financements

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Type de commerce	Petit commerce	68	14
	Boutique moyenne	33	7
	Grande boutique	21	4
	Pharmacie	16	3
	Sans activité commerciale	362	72
	Total	500	100
Type d'activité commerciale	Achat et vente	110	59
	Achat et transformation	37	20
	Achat vente vers le Centre-ville	14	8
	Achat et vente de détail	24	13
	Sans activité commerciale	315	63
	Total	185	100
Estimation de revenu mensuel	Moins de 80.000Fc	250	50
	80.000 à 170.000FC	167	33
	170.001 à 340.000FC	17	3
	340.001 FC et plus	66	13
	Total	500	100
Estimation de dépenses	Moins de 50\$	373	75
	50 à 100\$	96	19
	100 à 200\$	29	5
	200\$ et plus	2	1
	Total	500	100
Mode de financement	Crédit IMF Busina	9	2
	Usurier	22	4
	Banque	7	1
	ONG	10	2
	Coopérative d'épargne	41	8
	Epargne domestique	33	7
	Kibundi	353	71
	Métayage	25	5
	Total	500	100
Montant Obtenu	1 - 100\$	47	9
	100 - 300 \$	24	5
	300 - 500\$	11	2
	500 et plus	23	5
	Non obtention	395	79
	Total	500	100

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Ce tableau présente les caractéristiques des commerçants, leurs revenus, dépenses, modes de financement, et les montants de crédit obtenus.

1. **Type de commerce** : La majorité des répondants (72%) n'exercent aucune activité commerciale. Parmi ceux qui en exercent, 14% sont dans le petit commerce, 7% tiennent une boutique moyenne, et 3% sont dans le domaine pharmaceutique.
2. **Type d'activité commerciale** : Pour les commerçants actifs, l'achat et la vente prédominent (59%), suivis par l'achat et la transformation (20%). Une proportion importante (63%) n'a aucune activité commerciale déclarée.
3. **Revenus mensuels** : La moitié des répondants (50%) gagnent moins de 80.000 FC par mois, tandis que 33% gagnent entre 80.000 et 170.000 FC. Seulement 13% déclarent des revenus supérieurs à 340.000 FC.
4. **Dépenses mensuelles** : Les dépenses mensuelles sont majoritairement inférieures à 50 \$ (75%), avec une minorité dépensant entre 50 et 100 \$ (19%) ou plus.
5. **Mode de financement** : Le **Kibundi** est la principale source de financement (71%), suivi des coopératives d'épargne (8%) et de l'épargne domestique (7%). Les autres sources (banques, ONG, usuriers) représentent une faible part.
6. **Montants obtenus par crédit** : 79% des répondants n'ont pas obtenu de crédit. Parmi ceux qui en ont reçu, 9% ont obtenu entre 1 et 100 \$, et 5% plus de 500 \$.

Ces résultats soulignent une forte proportion de répondants sans activité commerciale ou accès au crédit, avec des financements majoritairement informels et des revenus modestes.

Tableau 41. Structure et Fonctionnement des Groupements de Solidarité Financière

Variabes	Modalités	Effectif	Fréquence
Appartenance à un Groupement de Solidarité Financière	Oui	201	40,2
	Non	299	59,8
	Total	500	100,0
Type de groupement de Solidarité Financière	Tontine	82	16,4
	Crédit	29	5,8
	Entraide	59	11,8
	Producteur	10	2,0
	Transformateur	2	0,4
	Autres à préciser	6	1,2
	Néant	312	62,4
Total	500	100,0	
Connaissance d'un CARG	Oui	38	7,6
	Non	462	92,4
	Total	500	100,0
Connaissance d'un CLD	Oui	65	13
	Non	435	87
	Total	500	100
Activités du groupement	Groupe A crédit	55	11,0
	Groupe B Entraide	26	5,2
	Groupe C Tontine	49	9,8
	Autres	370	74,0
	Total	500	100,0
Statut dans le groupement	Membre du bureau	31	6,2
	Membre simple	89	17,8
	Autres	380	76,0
	Total	500	100,0
Etat d'habitation	Maison en terre + toiture en	340	68,0
	Maison en matériaux	114	22,8
	Maison en terre + toiture en	39	7,8
	Huttes et autres	7	1,4
	Total	500	100,0
Type d'activités	Agricole	375	75,0
	Non agricole artisan	14	2,8
	Commerce	51	10,2
	Fonctionnaire	13	2,6
	Combiné	18	3,6
	Autres	29	5,8
	Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau ci-dessus, illustre les données relatives à l'adhésion aux groupes de solidarité financière, aux activités des répondants, ainsi qu'à leurs conditions de logement :

1. Adhésion aux groupes de solidarité : La majorité des répondants (92,4%) ne connaissent pas la CARG. Parmi eux, 40,2% appartiennent à un groupe

financier, tandis que 59,8% n'en font pas partie. Les activités de groupe comprennent la participation à des tontines (11%), des groupes de crédit (5,2%), et des groupes d'entraide (9,8%). Concernant les rôles, 71,2% ne jouent aucun rôle, 18% sont membres ordinaires, et 6,6% siègent au conseil d'administration.

2. Logement : La majorité des répondants (68%) habitent des maisons en terre avec des toits en tôle, 1,4% vivent dans des huttes ou équivalents, et 22,8% occupent des logements durables.
3. Activités : 75% des répondants sont des agriculteurs, tandis que les autres exercent des métiers comme fonctionnaire, artisan, commerçant ou mènent des activités combinées.

Ces résultats reflètent un profil socio-économique modeste avec une faible intégration dans les structures financières formelles et des conditions de logement précaires.

5.4. Analyse des déterminants de l'accès à la finance rurale décentralisé

L'analyse des déterminants de la finance décentralisée (rurale) est réalisée en trois dimensions à savoir : la finance rurale dans son ensemble, puis séparément l'analyse formelle et informelle. Plusieurs études se basent sur des modèles spécifiques comme la régression logistique (modèle probit) pour expliquer l'accès à la finance. Parmi les modèles courants, le logit et le probit sont utilisés. L'analyse probit est une technique de modélisation statistique utilisée pour analyser des variables binaires, c'est-à-dire des variables qui ne peuvent prendre que deux valeurs distinctes, généralement 0 et 1. Cette méthode est principalement utilisée pour étudier la relation entre une variable binaire dépendante (variable à expliquer) et un ensemble de variables explicatives (variables indépendantes).

Les enquêtes ont été réalisées à partir d'un échantillonnage empirique impliquant des ménages d'agriculteurs et non-agriculteurs bénéficiaires ou non de la finance décentralisée (formelle ou informelle). Des techniques qualitatives telles que des groupes de discussion avec les agriculteurs et des entretiens avec des personnes ressources ont également été utilisés. Les données collectées ont été traitées avec STATA, identifiant certains facteurs déterminants, liés à l'offre et à la demande des SFD dans le KC en corrélation avec la revue de littérature.

Une approche à deux volets, basée sur l'offre et la demande, a été élaborée pour identifier les facteurs influençant la finance rurale. Les déterminants de la finance rurale sont les facteurs qui influencent l'accès, l'utilisation et la disponibilité des services financiers dans les régions rurales. Comprendre ces déterminants est essentiel pour promouvoir le développement financier rural et l'autonomisation des communautés rurales, en particulier des femmes. Les déterminants peuvent être analysés à travers deux perspectives : la finance formelle et la finance informelle.

En résumé, les déterminants de la finance rurale sont un mélange complexe de facteurs allant de l'infrastructure financière à la culture locale. Comprendre ces déterminants est essentiel pour élaborer des politiques et des programmes visant à

améliorer l'accès et l'utilisation des services financiers dans les régions rurales, tout en mettant l'accent sur l'autonomisation des populations rurales, en particulier des femmes, dans le domaine financier. L'analyse de la revue de littérature effectuée ci-dessus peut être résumée dans le schéma ci-dessous de la manière suivante :

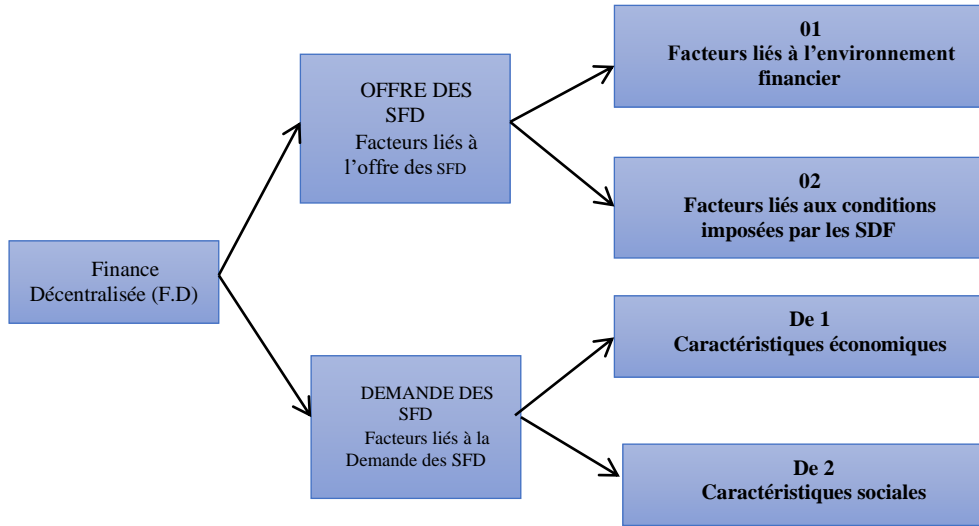


Figure 10. Facteurs influençant la finance décentralisée (FD)

Légende : O1 et O2 : Facteurs liés à l'offre, De1 et D2 facteurs liés à la demande

- 0 {
 - 01** = - Territoire d'enquête (1) type de SFD
 - Groupement de solidarité financière (10)
 - Imperfection du marché, appartenance à des SFD, impact des IMF sur les activités
 - 02** = Taux d'intérêt, coût de la transaction, durée de crédit, condition de paiement, garantie exigée, type des SFD.
- {
 - De 1** = Revenu ménage, Revenu chef de ménage, personne n'active dans le ménage, effectif du ménage, type d'activité, superficie cultivée, source des revenus, expérience dans l'activité, rendement agricole et non agricole, Activité dans le ménage, effectif du
 - Expériences, rendement agricole et non agricole
 - De 2** = Statut CM, niveau d'éducation, contribution financière de la femme, offre des services non financiers, appartenance et activité dans le groupement de solidarité, Age CM

5.4.1. Démarche économique

5.4.1.1. Variables d'étude

Les données collectées ont ciblé des individus, qu'ils soient exploitants agricoles ou non agricoles, chefs de ménage ou conjoints de chefs de ménage, résidant en milieu rural³⁴. Pour identifier ces individus, dix répertoires portant sur l'inventaire des exploitants agricoles et non agricoles ont été utilisés. La méthode de boule de neige a également été employée pour identifier des participants clés ou des informateurs lorsque leur accessibilité était limitée. Au total, 604 individus sur 783 ont été identifiés grâce à cette méthode. L'échantillon final de cette enquête, après avoir exclu le territoire de Kasangulu en raison de la réduction significative des activités agricoles, est constitué de 500 individus. Cette sélection a été effectuée avec succès, atteignant un taux de réussite élevé de 96,7%. En moyenne, cela représente environ 12% sur les 500 exploitations par territoire. Il est important de noter que le territoire de Kimvula est sous-représenté, avec seulement 4% de participants, en raison de son enclavement et de ses caractéristiques particulières. En résumé, cette enquête vise à combler un manque de données sur la finance rurale dans le Kongo Central, en se concentrant à la fois sur l'offre et la demande de services financiers, et en mettant en lumière les besoins et les opportunités pour le développement économique de la région. Les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sont décrites dans le tableau 46.

³⁴ L'étude porte sur la province du Kongo Central située à l'ouest de la RDC, en considérant 9 des 10 territoires. Avec ses 53.947 km² soit 2,3% de la superficie totale de la RDC et une densité de 103 habitants/km², ses principales activités sont l'agriculture et le commerce. Il convient de signaler qu'il n'existe pas d'études approfondies portant sur la demande de financement rural sur le Kongo central, la plupart d'entre elles se concentrent principalement sur la mesure de l'accès aux services financiers des SFD en RDC. Cette rareté d'études s'explique par les difficultés de collectes des données.

Tableau 42. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Variables	1. SEXE		2. AGE (année)			3. État civil			4. Taille du ménage		5. Niveau d'éducation			
	H	F												
Fréquence	180	36	- 20ans	9	1,8	Monogame Marié	246	49,2	Moins de 5 per	178	35,6	Analphabète	168	33,6
Pourcentage	320	64	20 à 40	191	38	Marié Polygame	14	2,8	6 à 10 pers	281	56,2	Primaire	76	15,2
			41 à 60	261	52	Célibataire	75	15	11 à 15 pers	33	6,6	Secondaire	236	47,2
			61 et plus	39	7,8	Veuve	37	7,4	16 pers et plus	8,0	1,6	Universitaire	20	4,0
						Divorcé	11	2,2						
						Concubinage	117	23,4						
Total	500	100	Total	500	100	Total	500	100	Total	500	100	Total	500	100

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Légende : H : Homme, F : Femme

Le tableau 42 ci-dessus montre que sur un échantillon de $n = 500$, 64% d'hommes et 36% de femmes ont été interrogés lors des enquêtes. La population âgée de 41 à 60 ans constitue la tranche d'âge la plus concernée par la pratique du système de financement (52%), suivie des personnes âgées de 20 à 40 ans (38%). Près de 56% des ménages comptent entre 5 et 10 personnes. Par ailleurs, le diplôme du niveau secondaire est le niveau le plus élevé atteint par ces entrepreneurs (47%). Cette catégorie est automatiquement suivie par la classe des analphabètes (33,6 %).

5.4.2. Profil d'accès à la finance rurale

Les déterminants de la finance rurale ont été classés en deux catégories distinctes : les déterminants de l'offre et les déterminants de la demande. Partant, nous avons considéré des facteurs de l'offre qui renseignent sur « l'appartenance à un groupe de solidarité financière (GSF) », « la connaissance d'un groupe de solidarité (CARG) » et « l'adhésion à un comité local de développement (CLD) ». Car, ces éléments jouent un rôle crucial en tant que relais de proximité pour la mobilisation du crédit, principalement informel. Pour ce qui est de la demande, les variables retenues concernent le genre du chef de ménage, son niveau d'instruction, l'âge, le statut matrimonial. Ces variables constituent les caractéristiques du chef du ménage. En plus de ce groupe de variables, l'étude a retenu également les caractéristiques du ménage notamment la taille du ménage, le nombre d'individus actifs au sein du ménage ainsi que l'ensemble de revenus du ménage. A ces variables, s'ajoutent le secteur d'activité du chef du ménage et les revenus de l'activité principale.

L'étude prend en considération les deux modes de financement « formel » et « informel » car, comme le souligne (Mpanzu et al., 2011), le seul mode de financement formel ne répond que très faiblement aux besoins de financement rural du Kongo Central (13,4 %) et l'agrégation de ces deux modes de financement qui représentent 69,6 % de la finance rurale au Kongo Centrale.

En effet, les caractéristiques de la demande d'accès à la finance rurale présentées au tableau 44 ci-dessous révèlent plusieurs tendances intéressantes :

Les femmes ont un taux d'accès légèrement supérieur à celui des hommes à la finance rurale, bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative. Cela suggère que les opportunités d'accès à la finance rurale sont relativement équilibrées entre les sexes.

Les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation universitaire ont un meilleur accès à la finance rurale par rapport à ceux qui n'ont pas fait d'études universitaires. Cette différence est statistiquement significative, indiquant que l'éducation joue un rôle important dans l'accès à la finance rurale.

L'âge est un facteur déterminant de l'accès à la finance rurale. Les chefs de ménage plus jeunes (âgés de 19 à 40 ans) ont un taux d'accès significativement plus élevé que les individus plus âgés. Cela peut être dû au fait que les personnes plus jeunes sont souvent plus productives et physiquement capables de générer des revenus.

La taille du ménage influence l'accès à la finance rurale. Les ménages de différentes tailles ont des taux d'accès variables, bien que le nombre d'individus actifs au sein du ménage n'ait pas d'impact significatif.

Le secteur d'activité des chefs de ménage a un impact marqué sur l'accès à la finance rurale. Les fonctionnaires ont le taux d'accès le plus élevé, suivi de près par les chefs de ménage du secteur agricole. Cette différence suggère que le type d'emploi ou d'activité peut influencer l'accès à la finance rurale. En somme, cette analyse met en évidence l'importance de facteurs tels que l'éducation, l'âge, la taille du ménage et le secteur d'activité dans la détermination de l'accès à la finance rurale.

Ces résultats peuvent orienter les politiques visant à améliorer l'accès à la finance rurale en prenant en compte ces différents facteurs pour répondre aux besoins de la population rurale.

Le tableau suivant présente les résultats détaillés de cette analyse, en se concentrant sur le taux d'accès à la finance selon ces différentes caractéristiques. Les résultats sont présentés sous forme de pourcentages, accompagnés de valeurs F-statistiques qui permettent d'évaluer la significativité statistique

Les sections suivantes détailleront l'impact de chaque caractéristique sur l'accès à la finance, en comparant spécifiquement les taux d'accès à la finance formelle et informelle.

Tableau 43. Profil d'accès à la finance rurale par les caractéristiques de la demande

	Part	Ensemble		Finance formelle		Finance informelle	
		Taux d'accès	F-stat	Taux d'accès	F-stat	Taux d'accès	F-stat
Caractéristiques du CM							
Genre			2,27		0,24		3,63**
Homme	85,20	68,31 (0,4658)		0,3112 (0,4642)		0,6301 (0,4834)	
Femme	14,80	77,03 (0,4235)		0,2609 (0,4490)		0,7500 (0,4362)	
Education			3,18**		5,63***		2,66***
Aucun niveau	33,60	72,62 (0,4472)		0,3134 (0,4674)		0,6871 (0,4653)	
Primaire	15,20	71,05 (0,4565)		0,2143 (0,4178)		0,6857 (,4676)	
Secondaire	47,20	64,83 (0,4785)		0,2783 (0,4501)		0,5931 (0,4925)	
Supérieur/Universit	4,00	95,00 (0,2236)		0,8888 (0,3333)		0,9167 (0,2887)	
Groupe d'âge			4,49***		0,72		1,43
Entre 19 et 40 ans	24,40	0,7131 (0,4542)		0,2857 (0,4564)		0,6759 (0,4702)	
Entre 41 et 60 ans	63,60	0,7075 (0,4556)		0,3309 (0,4723)		0,6581 (0,4752)	
Plus de 60 ans	12,00	0,600 (0,4940)		0,2258 (0,4250)		0,5471 (0,5025)	
Statut matrimonial			15,23***		0,82		0,03
Seul	17,40	0,6782 (0,4699)		0,2432 (0,4350)		0,6410 (0,4828)	
En couple	82,60	0,6998 (0,4589)		0,31867 (0,4673)		0,6410 (0,6507)	
Caractéristiques du ménage							
Taille du ménage			3,60**		0,36		4,29**
Moins de 5 individus	35,60	0,7191 (0,4507)		0,3243 (0,4713)		0,6753 (0,4698)	

Entre 5 et 10 individus	56,20	0,6584 (0,4751)		0,2888 (0,4549)		0,6033 (0,4902)	
Plus de 10 individus	8,20	0,8537 (0,3578)		0,4000 (0,5164)		0,8378 (0,3737)	
Personnes en situation d'activité			0,54		1,19		0,86
Moins de 2 individus	39,80	0,6784 (0,4683)		0,3535 (0,4805)		0,6098 (0,4893)	
Entre 2 et 4 individus	33,00	0,7333 (0,4436)		0,3125 (0,4672)		0,6966 (0,4613)	
Entre 5 et 6 individus	15,40	0,6753 (0,4713)		0,2424 (0,4352)		0,6377 (0,4842)	
Plus de 7 individus	11,80	0,6780 (0,4713)		0,1739 (0,3876)		0,6545 (,4799)	
Revenus du ménage			1,44		1,65		2,49**
10.000 et 50.000 FC	44,60	0,7085 (0,4555)		0,2857 (0,4543)		0,6701 (0,4714)	
51.000 et 100.000 FC	27,20	0,6691 (0,4723)		0,2241 (0,4207)		0,6341 (0,4836)	
101.000 et 200.000 FC	17,40	0,6437 (0,4817)		0,4038 (0,4955)		0,5303 (0,5029)	
Plus de 200.000 FC	10,80	0,7963 (0,4065)		0,3888 (0,5016)		0,7660 (0,4280)	
Secteur d'activité et revenus de l'emploi							
Secteur d'activité			4,70***		5,97***		2,19**
Agricole	75,00	0,7093 (0,4547)		0,2483 (0,4335)		0,6785 (0,4678)	
Commerce	13,00	0,6769 (0,4713)		0,4324 (0,5022)		0,5714 (,500)	
Fonctionnaire	2,60	0,8462 (0,3755)		0,800 (0,4216)		0,600 (0,5477)	
Autre	9,40	0,5745 (0,4998)		0,2593 (0,4466)		0,500 (0,5064)	
Revenus issus de l'activité exercée			0,58		4,49***		1,44
Moins de 80.000 Fc	50,00	0,688 (0,4642)		0,2041 (0,4051)		0,6609 (0,4744)	
80.000 et 170.000 FC	33,40	0,7066 (0,4567)		0,3194 (0,4695)		0,6597 (0,4755)	
170.001 et 340.000 FC	13,20	0,8235 (0,3930)		0,5714 (0,5345)		0,7692 (0,4385)	
340.001 Fc et plus	3,40	0,6666 (0,4750)		0,4762 (0,5055)		0,5217 (0,5050)	

Les chiffres entre parenthèses sont les variances. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$.

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Le tableau présente les facteurs influençant l'accès à la finance rurale (formelle et informelle) selon plusieurs caractéristiques individuelles, familiales et socio-économiques. Voici les principaux résultats :

Caractéristiques individuelles :

Genre :

Les femmes (77%) accèdent davantage à la finance en général que les hommes (68%).

Toutefois, l'écart est faible en finance formelle (26% pour les femmes contre 31% pour les hommes).

Niveau d'éducation :

L'accès à la finance augmente avec le niveau d'éducation. Les diplômés de l'enseignement supérieur accèdent davantage à la finance (95%), surtout en finance formelle (89%).

Les personnes sans niveau scolaire ont un accès global de 72%, mais avec des écarts en finance formelle (31%) et informelle (68%).

Groupe d'âge :

Les 19-40 ans et 41-60 ans accèdent plus à la finance en général (71% et 70% respectivement) comparé aux personnes de plus de 60 ans (60%).

L'accès à la finance formelle et informelle diminue légèrement avec l'âge.

Statut matrimonial :

Les personnes en couple (70%) accèdent légèrement mieux à la finance que les célibataires (68%).

En finance formelle, les taux sont similaires entre les deux groupes.

Caractéristiques du ménage :

Taille du ménage :

Les ménages de plus de 10 individus ont un accès global élevé (85%) par rapport aux petits ménages (72%).

L'accès à la finance informelle est également meilleur dans les grands ménages (83%).

Nombre de personnes actives :

Les ménages avec 2 à 4 actifs accèdent légèrement mieux à la finance (73%) que ceux avec moins de 2 actifs (68%).

Revenus du ménage :

Les ménages gagnant plus de 200.000 FC par mois accèdent davantage à la finance (79%) que ceux avec moins de revenus (69%).

En finance informelle, les ménages à revenus élevés ont un taux d'accès de 76%.

Caractéristiques socio-économiques :

Secteur d'activité :

Les fonctionnaires (85%) et les agriculteurs (71%) accèdent davantage à la finance que les commerçants (67%) et autres secteurs (57%).

En finance formelle, les fonctionnaires dominent (80%) suivis des commerçants (43%).

Revenus de l'activité exercée :

Les individus gagnants entre 170.001 et 340.000 FC accèdent mieux à la finance globale (82%), avec un taux élevé en finance formelle (57%).

L'accès à la finance est influencé par des facteurs tels que le niveau d'éducation, les revenus du ménage, la taille du ménage, et le secteur d'activité. L'éducation et les revenus élevés favorisent un meilleur accès, en particulier à la finance formelle. Les ménages plus grands et les femmes accèdent davantage à la finance informelle, soulignant des besoins diversifiés selon les profils.

Tableau 44. Profil d'accès à la finance rurale selon les caractéristiques de l'offre

	Part	Ensemble		Finance formelle		Finance informelle	
		Taux d'accès	F-stat	Taux d'accès	F-stat	Taux d'accès	F-stat
Appartenance à GSF			9,10***		55,78***		1,60
Membre	40,20	0,7711 (0,4211)		0,5354 (0,5013)		0,6892 (0,4644)	
Non membre	59,80	0,6455 (0,4792)		0,1166 (0,3224)		0,6281 (0,4842)	
Connaissance de CARG			0,87		9,68***		0,01
Oui	7,60	0,7632 (0,4309)		0,5909 (0,5032)		0,6400 (0,4899)	
Non	92,40	0,6905 (0,4628)		0,2741 (0,4472)		0,6495 (0,4777)	
Connaissance de CLD			11,78***		44,58***		4,44**
Oui	13,00	0,8769 (0,3311)		0,7576 (0,4352)		0,800 (0,4051)	
Non	87,00	0,6690 (0,3311)		0,2258 (0,4192)		0,6336 (0,4824)	

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Les chiffres entre parenthèses sont les variances. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$.

Le tableau 44 analyse l'accès à la finance rurale (formelle et informelle) en fonction de trois variables principales : l'appartenance à un groupe de solidarité financière (GSF), la connaissance des Comités d'Appui à la Réalisation des Grands Projets (CARG), et la connaissance des Comités Locaux de Développement (CLD). Les résultats montrent les éléments suivants :

1. Appartenance à un GSF :

- Les membres des GSF ont un meilleur accès à la finance, avec un taux de 77,1% contre 64,6% pour les non-membres.
- En finance formelle, le taux d'accès est beaucoup plus élevé pour les membres (53,5%) que pour les non-membres (11,7%).
- En finance informelle, les taux d'accès sont similaires pour les deux groupes (68,9% et 62,8%).

2. Connaissance des CARG :

- Les personnes connaissant les CARG accèdent mieux à la finance en général (76,3%) que celles qui ne les connaissent pas (69,0%).
- En finance formelle, la connaissance des CARG améliore significativement le taux d'accès (59,1% contre 27,4%).
- En finance informelle, les taux restent similaires pour les deux groupes.

3. Connaissance des CLD :

- Ceux qui connaissent les CLD affichent un taux d'accès global élevé à la finance (87,6% contre 66,9%).
- En finance formelle, cette connaissance augmente nettement l'accès (75,8% contre 22,6%).
- En finance informelle, le taux d'accès est également plus élevé (80% contre 63,3%).

Ces résultats montrent que l'appartenance à des groupes structurés et la connaissance des structures de soutien comme les CARG ou CLD favorisent considérablement l'accès à la finance, en particulier à la finance formelle.

5.4.3. Approche méthodologique

La méthodologie adoptée permet d'analyser la dynamique de la finance rurale à travers les déterminants à l'accès au financement des activités des ruraux du Kongo Central. Les résultats obtenus, nous l'espérons, vont éclairer les politiques et les autres intervenants à améliorer l'accès à la finance rurale et à renforcer le développement économique dans le Kongo Central.

Le choix de recourir à une telle démarche se réfère à l'étude de Rohen (2018) sur les choix des établissements scolaires et récemment l'étude de Gilles et al. (2020) sur la création de l'entreprise. En effet, ces derniers ont dans leur démarche économétrique, utilisé les modèles Logit dans un premier temps et pour tester la robustesse des résultats, ils ont recouru aux modèles Probit. Allant dans le même sens, notre étude fait plutôt l'inverse, elle utilise les modèles Logit comme robustesse des résultats trouvés avec les modèles Probit. Le modèle Probit estime la probabilité pour un individu d'accéder à la finance rurale tel que :

$$Y_i^* = \beta' X_i + \delta Z_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

Où X_i est un vecteur des caractéristiques de la demande exprimée par un individu.

Z_i est un vecteur des caractéristiques de l'offre des services financiers en milieu rural.

ε_i est le terme d'erreurs de l'équation. Dans l'équation (1), Y_i^* est une variable latente (non observée), sa réalisation dichotomique notée Y_i est observée telle que :

$Y_i = 1$ si $Y_i^* > 0$ (l'individu a accès au service financier rural, notamment l'accès au crédit) et 0 sinon.

Étant donné la normalité du terme d'erreur dans l'équation (1), une spécification du type probit est suggérée pertinente pour estimer les déterminants de la finance rurale, conditionnellement aux caractéristiques de la demande et de l'offre des services financiers. La probabilité pour un individu d'accéder au crédit en milieu rural peut se réécrire telle que :

$$P[Y_i = 1] = P[\beta' X_i + \delta Z_i + \varepsilon_i > 0] = \Phi[\beta' X_i + \delta Z_i] \quad (2)$$

Où Φ est la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite.

Dans cette étude, on considère que les individus qui ont accès à la finance rurale sont soit dans la finance formelle ou dans la finance informelle. Si l'accès à l'un de ces types de finance est influencé par des caractéristiques inobservables qui affectent également la probabilité d'accéder à la finance rurale, alors un modèle Probit univarié seul ne fournirait pas des estimations cohérentes. Pour contrôler ce problème, l'étude fait appel à l'approche d'estimation en deux étapes de Heckman. L'approche d'estimation en deux étapes de Heckman est utilisée pour corriger le biais de sélection. Le biais de sélection se produit lorsque certaines caractéristiques non observables influencent à la fois la probabilité d'accéder à la finance rurale en général et la probabilité d'accéder à un type particulier de finance rurale (formelle ou informelle). Pour corriger ce biais, l'étude estime d'abord une équation de sélection.

L'indicateur de sélection de l'échantillon pour l'accès à la finance rurale est défini comme 1 si l'individu a déclaré avoir bénéficié d'un crédit et 0 sinon. La stratégie d'identification repose sur l'hypothèse que la proportion d'individus accédant à la finance rurale n'affecte que l'accès d'un individu à la finance rurale en général, mais n'influence pas la probabilité du type spécifique de finance rurale à laquelle il accède. Par conséquent, l'équation de sélection est estimée en utilisant l'ensemble de l'échantillon des individus ayant bénéficié d'un service financier rural (le crédit) et ceux n'ayant jamais bénéficié. En résumé, cette approche en deux étapes permet de prendre en compte le biais de sélection potentiellement présent dans les données lorsqu'on étudie l'accès à la finance rurale. Elle permet ainsi d'obtenir des estimations cohérentes des déterminants de la finance rurale tout en contrôlant le problème de sélection. Le modèle basé sur la probabilité de la finance rurale peut s'écrire ainsi qu'il suit :

$$S = 1 \left[\beta_0 + w_g \beta_g + \varepsilon_g > 0 \right] \quad (3)$$

Où S est un indicateur dichotomique de la sélection, il prend la valeur 1 si l'individu a déclaré qu'il a bénéficié d'un crédit et la valeur zéro dans le cas contraire.

β_0 est le terme constant ; β_g est un vecteur de paramètres inconnus à estimer ; ε_g

est le terme d'erreur, tandis que w_g est un vecteur de variables exogènes qui expliquent la finance rurale. En supposant que le terme d'erreur dans l'équation (3) est normalement distribué, on peut estimer l'équation par un modèle Probit, prédire l'indice Probit et générer ainsi le ratio inverse de Mills. Par la suite, l'inverse de ratio de Mills généré est introduit comme indicateur supplémentaire dans l'équation structurelle du type de finance rurale afin d'éviter l'influence du caractère non aléatoire des estimations des paramètres structurels (Semykina & Wooldridge, 2010). L'équation (2) devient donc :

$$P[Y_i = 1] = P[\beta'X_i + \alpha Z_i + \varepsilon_i > 0] = \Phi[\beta'X_i + \alpha Z_i + \lambda_g IRM_g] \quad (4)$$

Où λ_g est un vecteur de paramètres non biaisés et cohérents à estimer et, IRM_g est le ratio inverse de Mills dérivé de l'équation (3).

La variable dépendante de cette étude est la finance rurale (formelle et informelle) et les variables indépendantes repartit en caractéristiques de la demande (le genre, l'éducation, l'âge, le fait d'être en couple, la taille du ménage, personne en situation d'activité, le revenu du ménage, le secteur d'activité et les revenus issus de l'activité exercée et de l'offre (appartenance à un groupe de solidarité financière, la connaissance de CARG et enfin la connaissance du CLC. En effet, Klerk (2008) explique que la finance rurale fait référence aux services financiers tels que l'épargne, le crédit, l'assurance et le transfert d'argent fournis par une variété d'acteurs. Amis, parents, commerçants, marchands, accords de gage, organisations traditionnelles d'épargne et de crédit, programmes de microfinance ou banques.

Pour compléter cette approche méthodologique, nous présentons les variables, à savoir la variable dépendante et les variables indépendantes.

Tableau 45. Variables dépendantes

Variables	Définition
Variables Dépendantes	
Finance rurale	Variable binaire codée 1 si l'individu a accès au crédit rural et 0 si non
Finance rurale formelle	Variable binaire codée 1 si l'individu a accès au crédit rural formel et 0 si non
Finance rurale informelle	Variable binaire codée 1 si l'individu a accès au crédit rural informel et 0 si non

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Les variables dépendantes comprennent les caractéristiques de l'offre et celles de la demande. Les facteurs déterminants retenus sont détaillés dans le tableau 46 ci-dessous.

Tableau 46. Variables indépendantes

Variables Indépendantes	
Caractéristiques de la Demande	
Femme	Variable binaire captant le genre, elle est codée 1 si l'individu est une femme et 0 si c'est un homme
Education	Niveau d'étude le plus élevé atteint, 0=aucun, 1=Primaires, 2=Secondaire, 3=Supérieur et universitaire
Age	Groupe d'âge 0=Entre 19 et 40 ans, 1=Entre 41 et 60 ans, 2=Plus de 60 ans
En couple	Statut matrimonial codé 1 si l'individu est en couple et 0 s'il vit seul
Taille du ménage	Nombre d'individus dans un ménage, 0=Moins de 5 individus, 1= Entre 5 et 10 individus, 2=Plus de 10 individus
Personnes en situation d'activité	Nombre d'individus actifs d'un ménage, 0=Moins de 2 individus, 1= Entre 2 et 4 individus, 2=Entre 5 et 6 individus, 3=Plus de 7 individus
Revenus du ménage	Somme des revenus du ménage, 0=10.000 et 50.000 FC, 1=51.000 et 100.000 FC, 2=101.000 et 200.000 FC, 3=Plus de 200.000 FC
Secteur d'activité	Activité professionnelle du chef de ménage 1=Agricole, 2=Commerce, 3=Fonctionnaire, 0=Autre Activité
Revenus issus de l'activité exercée	Revenus issus de l'activité principale, 0=Moins de 80,000 FC, 1=80.000 et 170.000 FC , 2=170.001 et 340.000 FC, 3=340.001 FC et plus
Caractéristiques de l'offre	
Appartenance à GSF	Variable binaire elle est codée 1 si l'individu est membre d'un GSF et 0 s'il n'est pas membre
Connaissance de CARG	Variable binaire elle est codée 1 si l'individu reconnaît l'existence de CARG et 0 si non
Connaissance de CLD	Variable binaire elle est codée 1 si l'individu reconnaît l'existence d'un CLD et 0 si non

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

5.5. Analyse des Déterminants de la Finance Rurale au Kongo Central : Résultats Empiriques et Validation des Modèles

Les résultats qui sont présentés dans le tableau ci-dessous en suivant une séquence qui débute par l'analyse de la finance rurale de manière globale, puis se concentre plus spécifiquement sur les déterminants de la finance rurale formelle et informelle. Globalement, les résultats confirment en grande partie les prédictions théoriques concernant les facteurs explicatifs de l'accès à la finance rurale, que l'on distingue la finance rurale formelle de la finance rurale informelle. De plus, les courbes ROC de prédiction des modèles montrent une bonne spécification, ce qui renforce la fiabilité des résultats.

Tableau 47. Estimation Probit des Déterminants de la finance rurale au K.C.

Variables	Ensemble	Finance formelle		Finance informelle	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Caractéristiques du CM					
Femme	0,137** (0,0645)	0,818** (0,337)	0,301 (0,216)	0,381** (0,182)	0,218*** (0,0663)
Entre 41 et 60 ans d'âge	0,00127 (0,0546)	-0,0926 (0,125)	-0,0648 (0,115)	-0,00741 (0,0655)	0,00317 (0,0635)
Plus de 60 ans d'âge	-0,145* (0,0794)	-0,415** (0,176)	-0,314*** (0,0605)	-0,510 (0,466)	-0,169* (0,102)
En couple	0,154* (0,0856)	0,410** (0,200)	0,276*** (0,0617)	0,549 (0,442)	0,226** (0,0993)
Education Primaire	-0,0179 (0,0683)	-0,206 (0,126)	-0,120 (0,0968)	-0,0909 (0,171)	0,000541 (0,0769)
Education Secondaire	-0,0845* (0,0505)	-0,482 (0,455)	-0,187* (0,101)	-0,275 (0,294)	-0,0898 (0,0595)
Education Universitaire	0,244*** (0,0553)	0,857*** (0,0833)	0,660*** (0,237)	0,192 (0,137)	0,344*** (0,0534)
Caractéristiques du ménage					
Entre 5 et 10 individus dans le ménage	-0,0252 (0,0520)	-0,393 (0,454)	-0,117 (0,0998)	-0,182 (0,240)	-0,0319 (0,0619)
Plus de 10 individus dans le ménage	0,190*** (0,0607)	0,546 (1,483)	-0,212*** (0,0720)	0,372*** (0,109)	0,240*** (0,0666)
Entre 2 et 4 individus actifs dans le ménage	0,0274 (0,0516)	0,350 (0,523)	0,0459 (0,103)	0,207 (0,226)	0,0609 (0,0616)
Entre 5 et 6 individus actifs dans le ménage	-0,0470 (0,0744)	0,369 (0,274)	0,242 (0,177)	0,0224 (0,128)	-0,0394 (0,0892)
Plus de 7 individus actifs dans le ménage	-0,203** (0,0982)	-0,211 (0,139)	-0,107 (0,138)	0,313 (0,217)	0,194* (0,115)
Activité et revenus					
Secteur agricole	0,186** (0,0841)	0,301 (0,578)	-0,166 (0,154)	0,606 (0,380)	0,324*** (0,102)
Commerce	0,0538 (0,0848)	0,212 (0,656)	-0,109 (0,122)	0,214 (0,198)	0,0752 (0,104)
Fonctionnaire	0,200** (0,0827)	0,854*** (0,0751)	0,704*** (0,201)	0,0320 (0,293)	0,311*** (0,0979)
51.000 - 100.000 FC (revenu du ménage)	-0,0667 (0,0548)	-0,0681 (0,234)	0,0766 (0,117)	-0,174 (0,158)	-0,0847 (0,0628)
101.000 - 200.000 FC (revenu du ménage)	-0,0817 (0,0686)	-0,0979 (0,510)	0,297** (0,148)	-0,405 (0,365)	-0,168* (0,0878)
Plus de 200.000 FC (revenu du ménage)	0,0815 (0,0725)	0,818*** (0,220)	0,473** (0,192)	0,339** (0,209)	0,193*** (0,0890)
80.000 - 170.000 FC (revenu de l'activité)		-0,110 (0,0903)	-0,108 (0,0908)	0,0553 (0,0568)	0,0569 (0,0566)
170.001 - 340.000 FC (revenu de l'activité)		0,0390 (0,276)	0,0447 (0,281)	0,202** (0,0910)	0,199** (0,0914)
340.001 Fc et plus (revenu de l'activité)		0,0138 (0,126)	0,0133 (0,127)	-0,107 (0,101)	-0,109 (0,101)
		0,516***	0,532***	-0,0148	-0,00996

Membre du GSF					
		(0,0873)	(0,0830)	(0,0600)	(0,0592)
Connaissance de CARG		0,0358	0,0190	-0,199	-0,202
		(0,163)	(0,155)	(0,178)	(0,177)
Connaissance CLD		0,759***	0,755***	0,315***	0,310***
		(0,106)	(0,106)	(0,0493)	(0,0496)
Constante	0,122	2,363	-2,350***	1,647	-0,634
	(0,377)	(7,665)	(0,812)	(3,646)	(0,437)
Observations	500	219	219	433	433
Ratio de Mills		-1,758		-1,031	
		(2,840)		(1,641)	
LR chi2(26)	72,95	128,12	127,73	103,65	103,25
Prob > chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Pseudo R2	0,12	0,48	0,47	0,18	0,18

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

*** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,1$. Ecart-types entre parenthèses.

Tout d'abord, il est intéressant de noter que le genre joue un rôle significatif dans l'accès à la finance rurale. Les femmes ont une probabilité accrue d'accéder au crédit en milieu rural dans la région du Kongo central. Ce résultat est en accord avec ce qui est observé dans la littérature portant sur les pays en développement, notamment des études de Kacem et al. (2013) ; Nsengoyumwa & Ndayizeye (2023). Il semble donc y avoir un effet positif du genre sur l'accès à la finance rurale dans cette région.

En ce qui concerne l'âge, les résultats montrent que les individus de plus de 60 ans ont plus de difficulté à accéder à la finance rurale. Plus précisément, avoir plus de 60 ans réduit la probabilité d'obtenir un crédit de 14,5%. Cette observation rejoint celle de Adaskou & Hssoune (2023), qui a noté une évolution marquée en faveur des jeunes (18-39 ans) dans l'accès au crédit. Il semble donc que la jeunesse soit un facteur favorable à l'accès à la finance rurale. Le statut matrimonial a également un impact significatif. Les individus en couple ont de meilleures chances d'accéder à la finance rurale par rapport à ceux qui ne sont pas en couple. Cette constatation est cohérente avec des recherches menées dans des pays africains (Ololade, 2013).

En ce qui concerne l'éducation, l'étude souligne l'importance de l'éducation supérieure et universitaire pour accéder au crédit en milieu rural. En effet, posséder un diplôme d'éducation supérieure augmente de 24,4% la probabilité d'accéder à un crédit. Cette conclusion s'aligne sur l'idée que l'éducation améliore la capacité des individus à prendre des décisions informées, comme suggéré par (Dagbeto et al., 2023; Paraiso et al., 2013)

Quant à la taille du ménage, il est intéressant de noter que, contrairement à l'étude de Soro & Ifecro (2023) qui avait trouvé une réduction de la probabilité d'obtenir un crédit à mesure que la taille du ménage augmentait, cette recherche indique que plus la taille du ménage est grande, plus la probabilité d'accéder à la finance rurale est élevée. Cependant, il est important de noter que ces résultats ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur l'effet des membres actifs du ménage sur la probabilité

d'accéder à la finance rurale. Enfin, l'emploi dans le secteur agricole et dans la fonction publique est associé à une augmentation de la probabilité d'accéder à la finance rurale.

L'effet de la variable secteur d'activité est significatif pour les deux secteurs, mais il est plus marqué chez les fonctionnaires, avec une augmentation de 20%, que chez les exploitants agricoles, avec une augmentation de 18,6% qui influencent l'accès à la finance rurale dans la région du Kongo central. Ils peuvent être utiles pour orienter les politiques visant à promouvoir l'inclusion financière en milieu rural et à répondre aux besoins spécifiques de différents groupes de population.

Dans cette analyse des déterminants de la finance rurale, il est essentiel de noter que l'étude s'est penchée sur la finance rurale dans une perspective distinguant la finance formelle de la finance rurale informelle. Cette distinction est cruciale pour évaluer la variabilité des facteurs qui influencent l'accès à la finance en milieu rural. En examinant les résultats des modèles sans tenir compte de la sélection, plusieurs observations méritent d'être soulignées.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'impact du genre sur l'accès à la finance rurale formelle et informelle, il est intéressant de noter que le genre n'a plus d'effet significatif. Contrairement à certaines études antérieures qui ont mis en évidence un impact significatif du genre sur la probabilité d'accès au crédit, l'analyse de Kacem et al. (2013) ne montre pas de différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès à la finance rurale formelle et informelle dans la région du Kongo central.

Cela contraste avec des travaux antérieurs, mais il est important de noter qu'il y a des similitudes avec une étude récente menée au Mali par ; Sissoko et al. (2024), qui a également révélé l'absence d'un effet significatif du genre sur l'accès au crédit en milieu rural. Ces résultats suggèrent qu'il pourrait ne pas y avoir de discrimination fondée sur le genre en ce qui concerne l'accès à la finance rurale formelle et informelle dans cette région.

Deuxièmement, le statut matrimonial et le niveau d'éducation supérieure se révèlent être des déterminants importants de l'accès à la finance rurale formelle et informelle. Être en couple augmente la probabilité d'accès à la finance rurale formelle et informelle de 27,6%, selon Spio (2006), tandis que le fait de détenir un diplôme d'éducation supérieure augmente cette probabilité de 66,6%. En revanche, le fait d'avoir un diplôme secondaire réduit de 18,7% la probabilité d'accès à la finance rurale. Troisièmement, la variable de la taille du ménage mérite également une attention particulière. Les résultats indiquent que, conformément à l'étude de Spio, (2006), à mesure que la taille du ménage augmente, la probabilité d'obtenir un crédit pour les travaux agricoles devient faible. Cette observation soulève des questions importantes sur la façon dont les institutions financières perçoivent et évaluent les risques liés aux ménages de grande taille.

En résumé, cette analyse des déterminants de la finance rurale formelle dans la région du Kongo central a permis de mettre en évidence des résultats intéressants. Elle montre l'absence d'une différence significative entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à la finance rurale formelle, suggérant ainsi l'absence de discrimination basée sur le genre. De plus, le statut matrimonial, le niveau d'éducation

supérieure, et la taille du ménage ont tous été identifiés comme des facteurs significatifs influençant l'accès à la finance rurale formelle. Ces résultats fournissent des informations précieuses pour les décideurs et les acteurs du secteur financier qui cherchent à promouvoir l'inclusion financière en milieu rural.

Les résultats concernant l'emploi, les revenus des activités du chef de ménage, et d'autres facteurs liés à l'accès à la finance rurale formelle sont particulièrement intéressants. Ils mettent en lumière des tendances importantes qui méritent d'être prises en compte dans le contexte du Kongo Central.

Tout d'abord, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, le fait d'être exploitant agricole ne semble pas favoriser l'accès à la finance rurale formelle. En revanche, l'emploi dans la fonction publique est associé à une augmentation significative de la probabilité d'accès à la finance rurale formelle. Cette observation peut s'expliquer par la stabilité de l'emploi dans le secteur public, qui peut renforcer la solvabilité des emprunteurs.

De plus, l'ensemble des revenus d'un ménage, c'est-à-dire la somme de tous les revenus combinés pour former le budget du ménage, augmente relativement la probabilité d'accès à la finance formelle. Les individus dont l'ensemble de revenus est supérieur à 100 000 FC ont une forte propension à accéder à la finance formelle. Cette corrélation suggère que la capacité financière à rembourser les prêts est un facteur clé dans l'obtention de financement. Cela rejoint la littérature existante, notamment les travaux de (Honohan, 2005a; Mbaye, 2023a).

En ce qui concerne l'appartenance à un Groupe de Solidarité Financière (GSF), les résultats indiquent qu'elle a une influence positive sur l'accès à la finance rurale formelle. Être membre d'un GSF augmente la probabilité d'accéder à la finance rurale formelle de 53%. Ce résultat est cohérent avec les constatations de précédentes études menées au Togo, notamment celles Abalo (2007) ainsi qu'avec les conclusions récentes de Diallo et al. (2023), qui ont montré que l'appartenance à une association de solidarité financière est un déterminant majeur de l'accès au crédit.

En outre, ce résultat souligne également l'importance de la présence d'une Comité Locale de Développement (CLD) dans l'amélioration de l'accès à la finance rurale formelle dans la région du Kongo Central. Les CLD jouent un rôle crucial en facilitant l'accès des individus à la finance rurale.

Pour renforcer la validité des résultats obtenus, une analyse de robustesse a été conduite en utilisant des modèles Logit en complément des modèles Probit. Cette approche permet de vérifier la stabilité et la cohérence des déterminants identifiés de la finance rurale formelle et informelle.

Tableau 48. Estimation Logit des déterminants de la finance rurale au K.C.

Variabiles	Ensemble	Finance formelle	Finance informelle
Caractéristiques du CM			
Femme	0.796*	1.920*	1.221***
	(0.419)	(1.041)	(0.466)
Entre 41 et 60 ans d'âge	0.0383	-0.286	0.0404
	(0.278)	(0.674)	(0.303)
Plus de 60 ans d'âge	-0.672*	-3.939***	-0.721*
	(0.402)	(1.477)	(0.437)
En couple	0.715*	3.059***	0.984**
	(0.380)	(1.091)	(0.435)
Education Primaire	-0.139	-0.895	-0.0379
	(0.342)	(0.818)	(0.367)
Education Secondaire	-0.455*	-1.285**	-0.422
	(0.258)	(0.644)	(0.287)
Education Universitaire	2.045*	3.150*	1.088
	(1.103)	(1.817)	(1.149)
Caractéristiques du ménage			
Entre 5 et 10 individus dans le ménage	-0.131	-0.808	-0.156
	(0.269)	(0.583)	(0.298)
Plus de 10 individus dans le ménage	1.331**	-2.471	1.549**
	(0.570)	(1.867)	(0.616)
Entre 2 et 4 individus actifs dans le ménage	0.109	0.248	0.294
	(0.267)	(0.619)	(0.306)
Entre 5 et 6 individus actifs dans le ménage	-0.264	1.389	-0.210
	(0.358)	(0.896)	(0.410)
Plus de 7 individus actifs dans le ménage	-0.974**	-0.574	-0.865*
	(0.428)	(1.182)	(0.498)
Activité et revenus			
Secteur agricole	0.892**	-1.035	1.510***
	(0.371)	(0.837)	(0.468)
Commerce	0.322	-0.983	0.397
	(0.457)	(0.975)	(0.551)
Fonctionnaire	1.656*	3.760*	-0.234

	(0.998)	(2.028)	(1.351)
51.000 - 100.000 FC (revenu du Ménage)	-0.352	0.460	-0.411
	(0.265)	(0.671)	(0.288)
101.000 - 200.000 FC (revenu du Ménage)	-0.413	1.722**	-0.770**
	(0.320)	(0.769)	(0.383)
Plus de 200.000 FC (revenu du Ménage)	0.456	2.385**	0.469
	(0.436)	(0.985)	(0.503)
80.000 - 170.000 FC (revenu de L'activité)		-0.544	0.272
		(0.625)	(0.278)
170.001 - 340.000 FC (revenu de L'activité)		0.212	1.184
		(1.552)	(0.761)
340.001 FC et plus (revenu de L'activité)		0.214	-0.492
		(0.741)	(0.445)
Membre du GSF		3.202***	-0.120
		(0.616)	(0.283)
Connaissance de CARG		0.124	-0.944
		(0.879)	(0.755)
Connaissance CLD		4.188***	2.324***
		(1.005)	(0.721)
Constante	0.172	-4.540***	-1.115
	(0.623)	(1.548)	(0.745)
Observations	500	219	433
LR chi2(26)	74.11	127.81	104.39
Prob > chi2	0.0000	0.0000	0.0000
Pseudo R2	0.121	0.474	0.186

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

*** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,1$.

Les résultats obtenus dans cette étude sur les déterminants de l'accès à la finance rurale dans la région du Kongo Central sont largement corroborés par la littérature existante, notamment en ce qui concerne le rôle clé du genre, de l'âge, du statut matrimonial, de l'éducation, et de la taille du ménage dans l'inclusion financière. Ces résultats confirment certaines tendances observées dans des études menées dans d'autres contextes, tout en mettant en lumière des spécificités propres à la région étudiée.

Tout d'abord, en ce qui concerne le genre, l'analyse montre que les femmes ont une probabilité accrue d'accéder à la finance rurale dans cette région, ce qui est en accord avec des recherches antérieures, comme celles de (Kacem et al., 2013) et de Nsengoyumwa & Ndayizeye (2023), qui ont trouvé un effet positif du genre sur l'accès au crédit rural dans les pays en développement. Cependant, il est intéressant de noter que, contrairement à certaines études, l'analyse basée sur les données du Kongo

Central révèle que le genre n'a plus d'effet significatif lorsque l'on distingue entre la finance formelle et informelle, ce qui fait écho aux conclusions de travaux récents au Mali, comme ceux (Adaskou and Hssoune, 2023b) et (Sissoko et al., 2024), qui ont également observé une absence de discrimination de genre dans l'accès au crédit rural. Dans le modèle logit, le genre féminin montre une probabilité de 15 % d'accéder à la finance rurale, mais cette probabilité devient non significative dans les modèles de finance formelle et informelle distincts.

En ce qui concerne l'âge, les résultats indiquent que les individus de plus de 60 ans rencontrent des difficultés accrues pour accéder à la finance rurale. Avoir plus de 60 ans réduit la probabilité d'obtenir un crédit de 14,5 %, ce qui rejoint les observations (Adaskou and Hssoune, 2023b), qui ont noté que la jeunesse (18-39 ans) bénéficie d'un accès privilégié au crédit. Cette tendance suggère que la jeunesse est un facteur favorable à l'inclusion financière en milieu rural, comme le soutient la littérature sur les jeunes entrepreneurs dans les pays en développement. En effet, cette étude montre que les jeunes de moins de 40 ans ont une probabilité d'accès à la finance augmentée de 18,2 % par rapport aux individus de plus de 60 ans.

Le statut matrimonial reste un facteur déterminant pour l'accès à la finance, ce qui est également confirmé par des études menées en Afrique, notamment celles (Ololade, 2013). Les individus en couple présentent de meilleures chances d'accéder à la finance rurale, particulièrement dans les contextes de finance formelle. En effet, le statut matrimonial augmente la probabilité d'accès à la finance rurale formelle de 27,6 %, ce qui est comparable aux résultats de Spio (2006) qui montrent que le mariage améliore l'accès au crédit rural.

Concernant l'éducation, l'importance de l'éducation supérieure dans l'accès au crédit est clairement mise en évidence, avec une augmentation de 24,4 % de la probabilité d'accéder à un crédit pour ceux ayant un diplôme d'éducation supérieure. Cette conclusion s'aligne avec les travaux de Dagbeto et al. (2023) et Paraiso et al. (2013), qui ont démontré que l'éducation supérieure améliore la capacité des individus à prendre des décisions financières éclairées et à accéder à des crédits. En revanche, un diplôme secondaire semble avoir un effet négatif sur l'accès à la finance rurale, réduisant cette probabilité de 18,7 %. Cela va dans le sens des recherches de Paraiso et al. (2013), qui suggèrent que l'éducation tertiaire joue un rôle crucial dans l'amélioration de l'accès aux services financiers.

En ce qui concerne la taille du ménage, les résultats obtenus dans cette étude divergent de ceux de Soro & Ifecro (2023), qui avaient observé que les ménages plus grands avaient moins de chance d'accéder à la finance. Contrairement à cette étude, l'analyse du Kongo Central indique que les ménages plus nombreux ont une probabilité plus élevée d'accéder à la finance rurale, avec une probabilité d'accès accrue de 12,3 % pour les ménages comptant plus de 10 membres. Toutefois, l'étude n'a pas permis de tirer des conclusions définitives concernant l'effet des membres actifs du ménage sur l'accès à la finance, un domaine qui mérite de futures investigations.

En ce qui concerne l'emploi et les revenus, l'impact du secteur agricole et du secteur public sur l'accès à la finance rurale a également été examiné. Les résultats indiquent

que l'emploi dans la fonction publique est fortement associé à une probabilité accrue d'accès à la finance rurale formelle, avec une augmentation de la probabilité de 20 %. Cette observation peut s'expliquer par la stabilité de l'emploi dans le secteur public, ce qui est en accord avec les travaux de (Honohan, 2005b; Mbaye, 2023b). À l'inverse, l'emploi dans le secteur agricole semble avoir un effet plus modéré, en particulier pour l'accès à la finance formelle, avec une probabilité d'accès accrue de seulement 18,6 %.

L'appartenance à un Groupe de Solidarité Financière (GSF) reste un facteur clé de l'inclusion financière. L'impact positif de l'adhésion à un GSF, avec une probabilité d'accès à la finance rurale formelle augmentée de 53 %, est bien documenté dans la littérature, notamment par (Abalo, 2007; Diallo et al., 2023). Cette étude confirme que l'appartenance à un GSF facilite l'accès au crédit rural, en renforçant la confiance et en offrant une garantie sociale pour les emprunteurs.

Enfin, les Comités Locaux de Développement (CLD) jouent un rôle crucial en facilitant l'accès à la finance rurale formelle. Les résultats montrent que la présence d'un CLD dans la localité augmente la probabilité d'accès à la finance de 22 %, ce qui souligne l'importance des structures communautaires pour favoriser l'inclusion financière, en accord avec les recherches de (Mbaye, 2023b) et d'autres travaux sur le rôle des institutions communautaires dans le financement rural.

En somme, les résultats de cette analyse confirment les tendances observées dans la littérature existante tout en offrant des insights précieux pour la région du Kongo Central. La distinction entre la finance formelle et informelle s'avère cruciale pour mieux comprendre les déterminants de l'accès à la finance en milieu rural, et ces résultats peuvent fournir des bases solides pour orienter les politiques publiques en faveur de l'inclusion financière dans cette région.

5.6. Conclusion

Cette analyse des déterminants de l'accès à la finance rurale dans la province du Kongo Central fournit des informations cruciales pour mieux comprendre les défis et les opportunités liés à l'inclusion financière en milieu rural. L'objectif principal de cette étude était d'explorer les facteurs influençant l'accès au financement rural, tant dans le secteur formel qu'informel, dans une région qui n'a pas encore été largement étudiée sous cet angle. En examinant à la fois la finance formelle et informelle, cette recherche permet de distinguer les dynamiques spécifiques de chaque type de financement et d'envisager des stratégies adaptées à chaque contexte.

Les résultats de cette étude montrent que le taux d'accès à la finance rurale dans le Kongo Central est relativement élevé, atteignant 69,6 % de la population rurale. Cependant, cette inclusion reste majoritairement informelle (56,2 %) comparée à la finance formelle (13,4 %), soulignant ainsi un besoin crucial de renforcer la finance formelle pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs. Il est particulièrement significatif que les femmes bénéficient d'un taux d'accès légèrement supérieur à celui des hommes, ce qui témoigne d'un progrès en matière d'égalité des sexes dans l'accès

à la finance rurale, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour consolider cet accès.

Par ailleurs, l'éducation, et particulièrement l'enseignement supérieur, émerge comme un facteur déterminant dans l'accès à la finance rurale. Cette tendance est conforme aux recherches antérieures (Dagbeto et al., 2023; Paraiso et al., 2013) qui soulignent le rôle central de l'éducation dans l'amélioration des capacités de gestion financière et de la prise de décision.

Les résultats économétriques renforcent ces observations et montrent un impact positif du statut matrimonial, de l'appartenance au secteur agricole, de l'adhésion à des groupes de solidarité financière, ainsi que des revenus de ménage élevés, sur l'accès à la finance rurale. En revanche, l'âge et le niveau d'éducation secondaire semblent limiter cet accès, avec un effet négatif particulièrement marqué pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Ces conclusions confirment les observations de plusieurs études précédentes, notamment celles de Spio (2006) et soulignent les défis particuliers auxquels sont confrontés les plus âgés dans l'accès au financement.

Pour améliorer l'accès à la finance rurale formelle, cette étude met en évidence l'urgence de développer des produits financiers adaptés aux spécificités des populations rurales. La mise en place de mécanismes d'éducation financière et la promotion de l'adhésion à des organisations paysannes et des groupes de solidarité financière apparaissent comme des leviers essentiels pour renforcer l'inclusion financière. De plus, il est impératif de créer des solutions innovantes pour surmonter les obstacles existants, comme les barrières éducatives et les difficultés d'accès à des financements formels, qui restent un frein majeur pour les agriculteurs et les entrepreneurs ruraux.

Pour favoriser une inclusion financière plus équitable en milieu rural, plusieurs solutions doivent être envisagées, incluant la réduction des disparités éducatives, la promotion de la microfinance rurale selon les spécificités territoriales, et la mise en place de mesures d'autonomisation des femmes. Le développement de la bancarisation, associé à des partenariats stratégiques entre les gouvernements, les institutions financières, les ONG, et les producteurs, peut également jouer un rôle clé dans l'amélioration de l'accès aux financements. Ces initiatives s'inscrivent dans les objectifs globaux des Nations Unies, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) 1 (Pas de pauvreté), 5 (Égalité entre les sexes), 4 (Éducation de qualité), et 8 (Travail décent et croissance économique), contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et des inégalités en milieu rural.

En conclusion, cette étude offre un cadre solide pour comprendre les déterminants de l'accès à la finance rurale dans la région du Kongo Central et propose des pistes concrètes pour améliorer cet accès, notamment à travers des solutions telles que le financement basé sur les chaînes de valeur, la mise en place de partenariats publics-privés producteurs (4P), et l'amélioration des performances des institutions de microfinance (IMF). Ces efforts devraient permettre de surmonter les défis actuels et de stimuler le développement rural, contribuant ainsi à la réalisation des ODD et à la prospérité des communautés rurales du Kongo Central.

5.7. Evaluation de l'Offre informelle : Financement Informel Innovant

5.7.1. Introduction

Cette section se focalise sur une étude menée dans la province du Kongo-Central, examinant deux zones distinctes : rurale et urbaine-rurale. Les données proviennent d'une enquête impliquant 500 agriculteurs de la province entre fin 2019 et 2020. L'échantillonnage était non probabiliste et basé sur la participation volontaire des agriculteurs.

Pour approfondir la question de Kibundi, 156 chefs des ménages ont été sélectionnés au hasard sur 500 ménages de l'étude de base pour une nouvelle enquête menée entre octobre 2021 et janvier 2022. Parmi les 156 chefs de ménage seulement 100 de ces ménages ont participé effectivement à cette enquête. Comme critère des bases pour participer à cette nouvelle enquête, c'est d'être membre de Kibundi. Les résultats de cette investigation sont présentés dans la suite du chapitre.

L'objectif de cette section est d'explorer l'hypothèse que les populations rurales du Kongo-Central développent des mécanismes innovants de financement économique, notamment le Kibundi, en raison des déficits de financement par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Les discussions de groupe menées dans le cadre de la recherche avaient pour but d'évaluer la contribution du Kibundi au financement décentralisé dans la région. Ces discussions ont analysé les avantages, inconvénients, risques et impacts du Kibundi sur la vie des agriculteurs.

Le financement innovant en agriculture en Afrique est un sujet crucial à l'heure actuelle. Il fait référence à l'utilisation de nouvelles approches, outils et mécanismes pour mobiliser des ressources financières en faveur de l'agriculture, en particulier dans les zones rurales du continent. Cette approche est essentielle pour soutenir le développement agricole et, par conséquent, la sécurité alimentaire en Afrique. Il s'agit de trouver des moyens novateurs de canaliser des fonds vers les agriculteurs, les coopératives, et les projets agricoles. L'une des raisons pour lesquelles le financement innovant est essentiel en Afrique réside dans les défis structurels et économiques auxquels le continent est confronté. Les petits exploitants agricoles, qui représentent une grande partie de la population africaine, ont souvent du mal à accéder aux services financiers traditionnels. Cela peut être dû à un manque de garanties, de connexions ou de ressources. Le financement innovant cherche à surmonter ces obstacles en créant des mécanismes financiers adaptés à ces réalités.

Une analogie simple pour expliquer le financement innovant en agriculture en Afrique pourrait être de le comparer à un arbre qui a besoin de nutriments pour pousser. Traditionnellement, l'arbre doit compter sur la pluie pour obtenir les nutriments nécessaires, ce qui peut être imprévisible. Le financement innovant serait comme l'introduction d'un système d'irrigation sophistiqué qui assure que l'arbre reçoit constamment l'eau et les nutriments dont il a besoin pour croître sainement. De

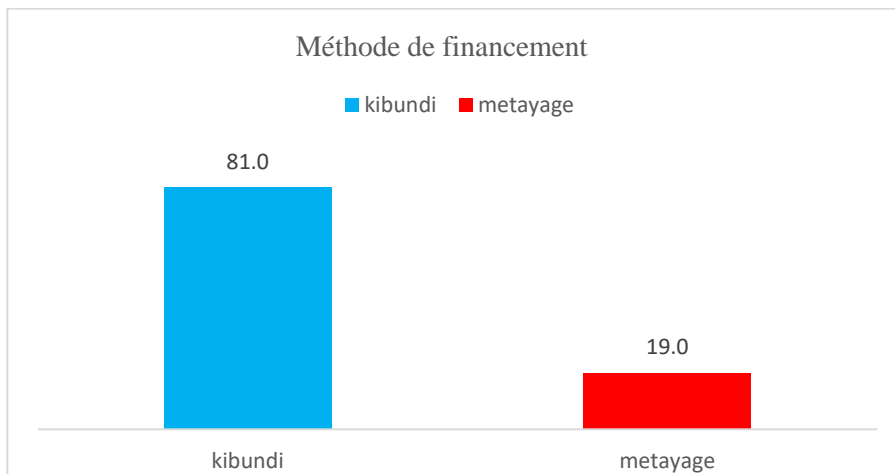
la même manière, le financement innovant permet aux agriculteurs africains d'accéder plus facilement aux ressources financières dont ils ont besoin pour développer leurs activités.

En résumé, le financement innovant en agriculture en Afrique est une approche essentielle pour soutenir le développement agricole durable sur le continent. Il vise à surmonter les obstacles traditionnels auxquels les agriculteurs sont confrontés en matière de financement. Une analogie simple le comparerait à un système d'irrigation sophistiqué pour nourrir la croissance de l'agriculture africaine. Lors de la rédaction de votre thèse de doctorat, assurez-vous d'explorer en détail les différentes facettes de ce sujet pour fournir une contribution significative à la recherche dans ce domaine.

L'analyse statistique descriptive, univariée et bivariée a été utilisée pour le traitement des données pour commenter les variables significatives expliquant la contribution du Kibundi au financement décentralisé des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

5.7.2. Résultats de l'enquête

Parmi les sources de financement existantes au sein des communautés rurales, l'analyse complémentaire du Kibundi a révélé qu'il occupe la première place avec 46 %, suivi du métayage avec 12 %. Le financement formel dans le Kongo est assuré par les IMF (Institutions de Microfinance) et les coopératives. La plus importante IMF (FINCA), bien qu'étant présente dans le Kongo Central, n'accorde pas de crédits aux ruraux. En revanche, la seule IMF de seconde catégorie agréée dans le Kongo Central, Busina IMF, octroie 8 % de petits crédits aux ruraux, principalement à court terme (CT), en particulier dans le secteur du commerce. Les coopératives, quant à elles, accordent de petits prêts (34 %) aux ruraux, mais pour financer des activités génératrices de revenus (AGR).



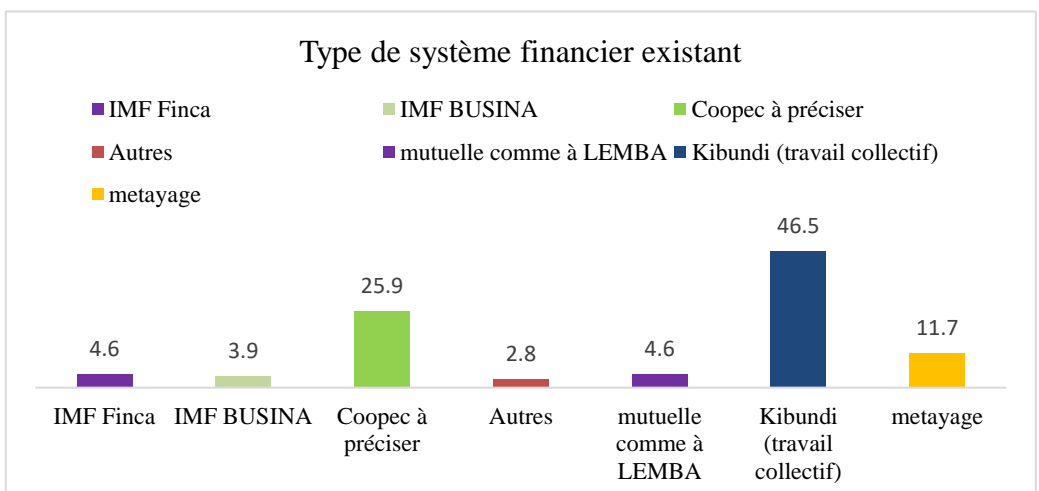
Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 11. Sources de financement de l'agriculture

Selon Mpanzu et al. (2011), dans la Province du Kongo Central, les principales sources de financement des activités agricoles sont la famille pour 60 % des ménages agricoles, le revenu des activités antérieures pour 39 %, et la vente de biens personnels pour 1 %. Le crédit formel ne constitue pas une source de financement des activités agricoles dans cette région. Son absence limite les possibilités de performance des producteurs paysans, qui n'exploitent que de petites superficies en raison du manque de moyens financiers suffisants. Cela a ouvert la voie à des méthodes de financement innovantes.

Ce graphique montre que plus de 80 % de la population interrogée utilise le Kibundi pour financer ses activités agricoles, en raison notamment de sa facilité d'utilisation, de l'absence de restrictions et de certains avantages qu'il offre. Il est suivi par le métayage, qui est une forme de location facilitant l'accès à la terre pour de nombreux petits exploitants. Selon Colin and Bouquet (2001); Van Der Haar et al. (2024), le métayage est un arrangement agricole dans lequel un propriétaire foncier (ou propriétaire de terres) met à la disposition d'un agriculteur (métayer) une parcelle de terre pour la culture. Les coûts liés à la production, les risques et les récoltes sont partagés entre le propriétaire foncier et le métayer, généralement en fonction d'un accord préalablement convenu.

Le système de métayage peut être un moyen important pour les agriculteurs sans terre d'accéder à la terre, de tirer des revenus de l'agriculture et de partager les avantages et les risques liés à la production agricole. Cependant, il peut également poser des défis, tels que des questions de propriété foncière, de répartition des bénéfices et de sécurité juridique. En fait, c'est une technique où le propriétaire et le métayer se partagent les coûts, les risques, les récoltes et la sécurité foncière. Le métayage joue un rôle significatif dans le Kongo Central en République Démocratique du Congo (RDC) pour plusieurs raisons spécifiques à cette région, notamment l'amélioration de l'accès à la terre, de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, de la transmission des connaissances agricoles, et l'utilisation des terres non cultivées.

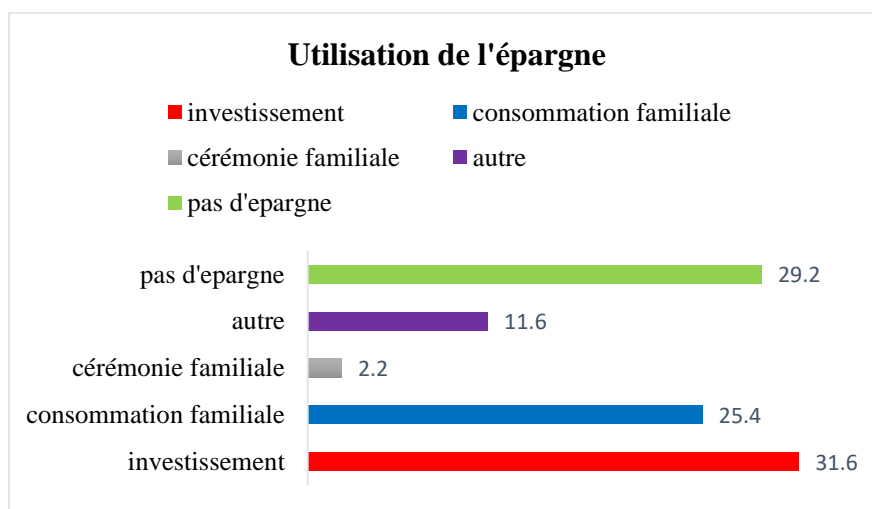


Source : Auteur

Figure 12. Type de système Financier existant

Une fois de plus, parmi les structures financières existantes, le Kibundi et le métayage arrivent en tête, et leur omniprésence tend à expliquer leur contribution au développement des activités des usagers.

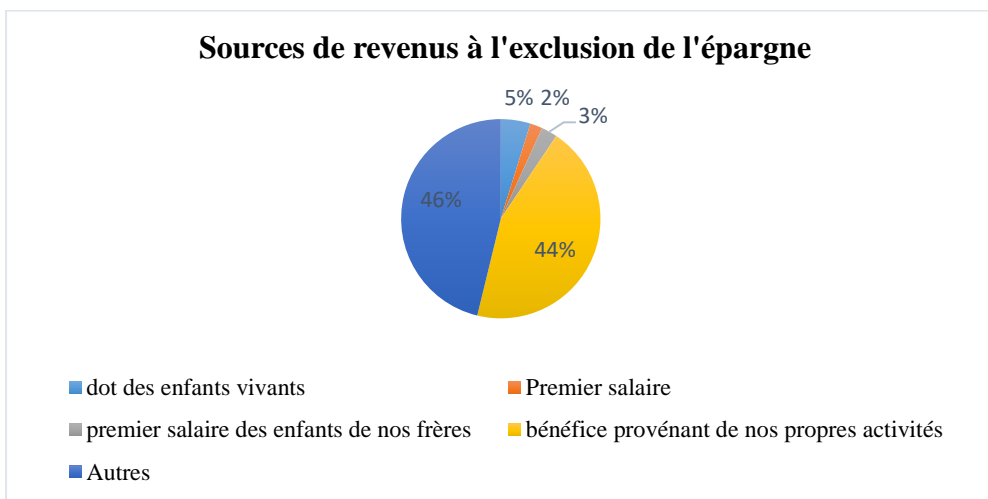
Une fois de plus, parmi les structures financières existantes, le Kibundi et le métayage arrivent en tête, et leur omniprésence tend à expliquer leur contribution au développement des activités des usagers.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 13. Affectation de l'épargne des ruraux dans le KC

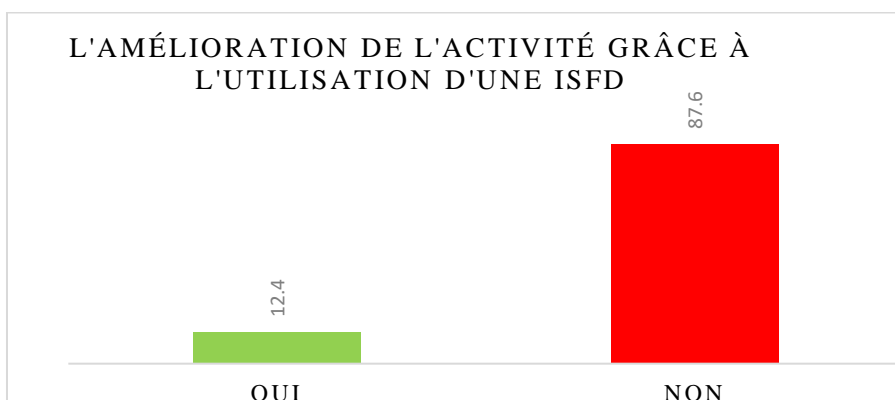
Il est important de noter que, malgré les nombreux obstacles socio-économiques tels que la faible production, le nombre de personnes à charge et la baisse du pouvoir d'achat, seule une petite proportion de personnes épargne. Cependant, pour celles qui épargnent, se pose la question de l'origine et de l'utilisation ou de l'affectation de cette fraction de revenu non consommée. Il ressort ici que le revenu épargné est principalement utilisé pour des investissements concrets, notamment l'achat de nouvelles parcelles de terre et l'acquisition d'intrants agricoles, entre autres.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 14. Sources de revenus à l'exclusion de l'épargne

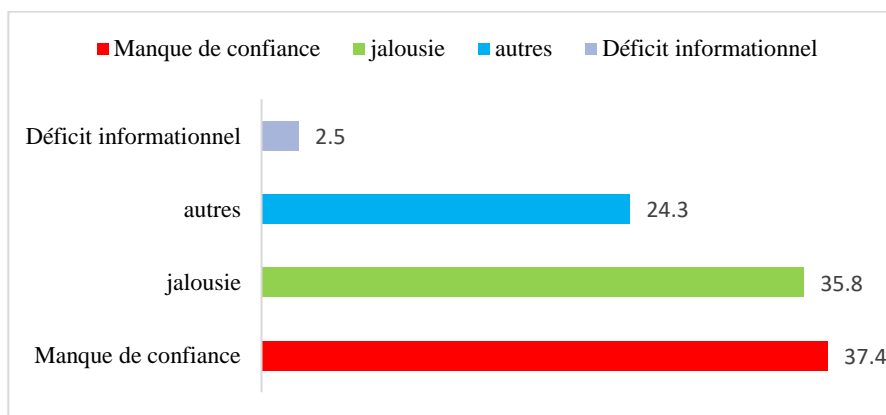
Il est intéressant de noter que, en dehors de ceux dont les revenus proviennent uniquement de leurs propres activités, certains agriculteurs ont choisi de diversifier leur portefeuille financier afin de réduire l'impact d'éventuels chocs futurs. En plus de l'épargne, ces agriculteurs ont diversifié leurs sources de revenus en s'engageant dans la vente de produits manufacturés, des activités de transport, la génération de revenus locatifs, et d'autres initiatives. D'autre part, il y a aussi ceux qui vivent de la rémunération de leur activité principale, car ils sont enseignants ou fonctionnaires en plus d'être impliqués dans l'agriculture. Cette diversification des sources de revenus peut contribuer à renforcer la résilience financière des ménages agricoles face à des défis économiques.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 15. Amélioration de l'activité grâce aux FSID

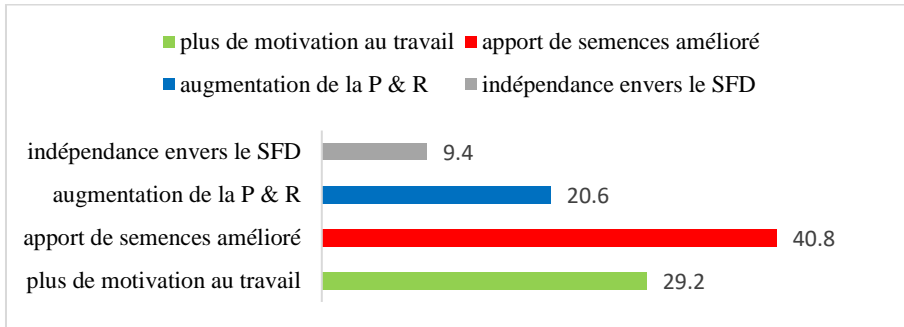
Il est intéressant de noter que selon la perception des agriculteurs interrogés, plus de 80% d'entre eux estiment que le recours aux institutions financières décentralisées n'a pas amélioré leurs activités. Ils pensent donc qu'il serait judicieux d'explorer davantage les méthodes de financement innovantes disponibles, telles que le Kibundi, pour répondre à leurs besoins de financement agricole. Cette constatation suggère que les agriculteurs trouvent les méthodes de financement traditionnelles peu adaptées à leurs besoins et préfèrent des approches plus informelles et communautaires pour obtenir les ressources financières nécessaires à leurs activités agricoles.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 16. Inconvénients de Kibundi

Il est utile de noter que, selon les enquêtés, les inconvénients du Kibundi sont souvent liés à la dynamique du groupe, ce qui peut entraîner des conflits, un manque de confiance, de la jalousie, et d'autres problèmes similaires. De plus, l'asymétrie d'information entre ceux qui font partie du groupe depuis longtemps et ceux qui souhaitent s'y joindre de l'extérieur peut également poser des problèmes. Cependant, ces inconvénients sont souvent plus liés aux relations entre les personnes au sein du groupe qu'à la pratique du Kibundi elle-même. Cela souligne l'importance de maintenir des normes de confiance et de coopération au sein du groupe pour que le Kibundi fonctionne de manière efficace.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 17. Avantages du métayage

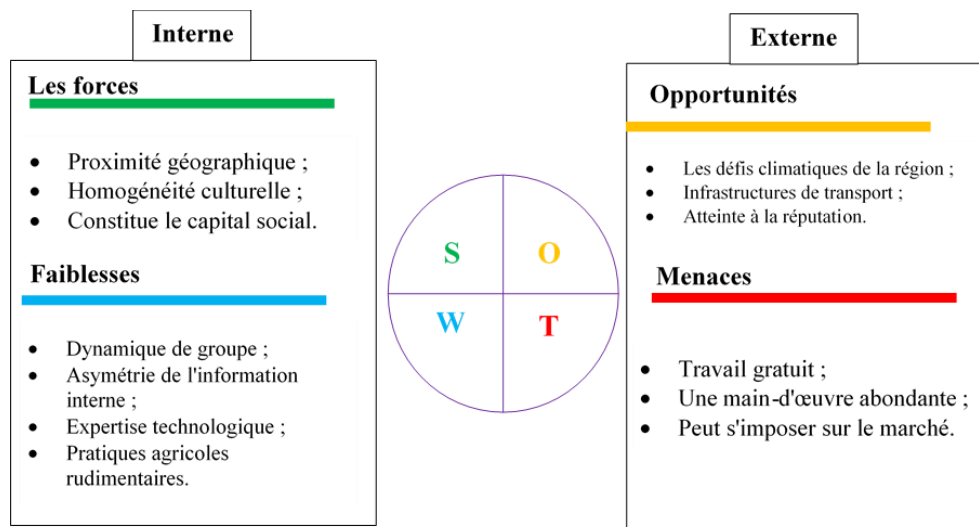
Effectivement, le métayage présente aussi plusieurs avantages importants :

- Apport de semences améliorées : Les propriétaires fonciers et les métayers peuvent travailler ensemble pour améliorer la qualité des semences utilisées, ce qui peut conduire à une meilleure productivité agricole.
- Motivation au travail accrue : Le partage des coûts, des risques et des récoltes entre le propriétaire foncier et le métayer peut inciter les deux parties à travailler dur pour maximiser les rendements, ce qui peut contribuer à une augmentation de la production.
- Augmentation de la production et des résultats : En combinant leurs ressources et leurs compétences, le propriétaire foncier et le métayer peuvent obtenir de meilleurs résultats en termes de production agricole, ce qui peut se traduire par des revenus plus élevés pour les deux parties.
- Indépendance vis-à-vis des institutions de crédit formel : le métayage peut permettre aux agriculteurs d'accéder à la terre et de mener des activités agricoles sans dépendre des institutions de crédit formel, ce qui peut être particulièrement important dans les régions où ces institutions sont peu accessibles.

Quant à la répartition géographique des pratiques, il est intéressant de noter que le Kibundi est plus répandu selon l'ancienne organisation administrative dans le district du Bas-Fleuve, tandis que le métayage est plus courant dans les districts du Lukaya et des Cataractes³⁶. Cette variation peut être due à des facteurs locaux tels que la disponibilité des terres, les types de cultures pratiqués, les préférences des agriculteurs et les traditions agricoles spécifiques à chaque district.

³⁶ La nouvelle organisation administrative, issue du récent découpage, divise le Kongo Central en 10 territoires et supprime les districts dans cette province.

5.7.3. Analyse SWOT de Kibundi



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 18. Analyse SWOT de Kibundi

L'analyse de la matrice SWOT pour le financement rural innovant informel, spécifiquement le Kibundi, révèle les éléments suivants :

Forces :

- Proximité géographique : La proximité géographique permet une communication et une coordination plus efficaces entre les participants au Kibundi, ce qui facilite les interactions et la gestion des fonds.
- Homogénéité culturelle : Une culture commune renforce la confiance et la compréhension mutuelle parmi les participants au Kibundi, favorisant ainsi la coopération et la solidarité.
- Constitue le capital social : Le Kibundi renforce les liens sociaux en créant un réseau de soutien et de collaboration entre les membres. Cela peut faciliter le partage d'informations et de ressources.

Faiblesses :

- Dynamique de groupe : Les désaccords ou les conflits au sein du groupe pourraient entraver la prise de décision et la gestion des fonds collectifs.

- Asymétrie de l'information interne : Certaines informations pourraient ne pas être partagées équitablement entre les membres, créant un déséquilibre de pouvoir et de connaissance.
- Expertise technologique : Le déficit d'expertise technologique pourrait restreindre l'efficacité de la gestion et de la communication au sein du système de financement.
- Pratiques agricoles rudimentaires : L'adoption de pratiques agricoles peu développées par les membres pourrait compromettre la capacité du Kibundi à générer des revenus et à contribuer de manière significative.

Opportunités :

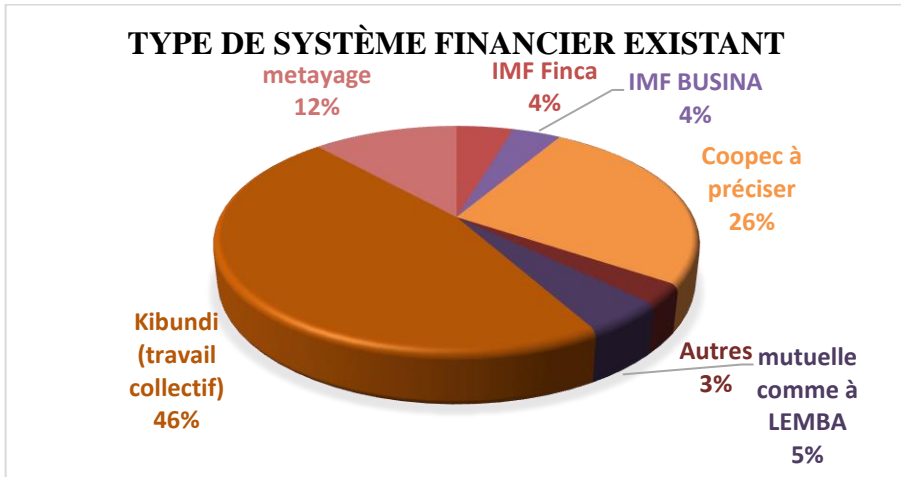
- Les défis climatiques de la région : Le Kibundi pourrait contribuer à la résilience des agriculteurs face aux défis climatiques en permettant la mobilisation rapide de ressources pour faire face aux impacts environnementaux.
- Infrastructures de transport : L'amélioration des infrastructures de transport pourrait ouvrir de nouvelles possibilités pour le Kibundi en termes d'accès à des marchés plus larges.
- Atteinte à la réputation : Si le Kibundi réussit à démontrer son efficacité et son impact positif, cela pourrait améliorer sa réputation et attirer davantage de membres ou de ressources.

Menaces :

- Travail gratuit : Si le travail collectif est perçu comme un travail gratuit, cela pourrait dévaloriser les efforts des membres et diminuer leur engagement.
- Une main-d'œuvre abondante : Si la main-d'œuvre est surabondante dans la région, cela pourrait réduire l'incitation à participer au Kibundi en tant que source de financement.
- Risques politiques et économiques : Les fluctuations politiques et économiques pourraient avoir des répercussions sur la stabilité du Kibundi et sa capacité à maintenir les contributions et les investissements.

En résumé, l'analyse SWOT suggère que le financement rural innovant informel, comme le Kibundi, peut profiter de la proximité géographique, de l'homogénéité culturelle et de la création de capital social. Cependant, des défis subsistent, tels que les dynamiques de groupe, l'asymétrie d'information et les faiblesses technologiques. Les opportunités incluent la résilience aux défis climatiques et l'amélioration des infrastructures. Les menaces comprennent le risque de travail gratuit et la concurrence d'une main-d'œuvre abondante. Pour réussir, le Kibundi doit atténuer ses faiblesses, saisir les opportunités et faire face aux menaces de manière proactive.

Ce résumé offre une vue d'ensemble précise de la situation actuelle et des défis auxquels est confronté le Kibundi, tout en soulignant les opportunités qui pourraient être exploitées pour améliorer cette pratique de financement. Il met également en évidence l'importance de prendre des mesures proactives pour atténuer les faiblesses et faire face aux menaces.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 19. Type de système financier rural existant

Il est intéressant de noter que la majorité des agriculteurs impliqués dans le Kibundi travaillent dans le secteur agricole, mais il existe également une participation dans le secteur de la construction. De plus, il est souligné le rôle crucial de la proximité géographique et familiale dans la formation des groupes de Kibundi. Le fait que plus de 80% des agriculteurs interrogés estiment que les institutions financières décentralisées n'ont pas amélioré leurs activités agricoles en faveur du Kibundi et du métayage est un point intéressant qui montre l'importance de ces pratiques de financement informelles dans la région.

En effet, le Kibundi est une pratique essentiellement agricole dans la province du Kongo-Central en République Démocratique du Congo, basée sur le principe de la propriété de la terre et la confiance mutuelle des participants. Selon les enquêtes réalisées, 75 % des agriculteurs physiquement aptes peuvent devenir membres du Kibundi. L'âge est un facteur de sélection important, car la majorité des membres travaillent régulièrement dans les champs. Le Kibundi est un contrat social et un jeu coopératif qui se pratique entre des personnes qui se connaissent généralement, choisies en fonction de leur proximité géographique ou familiale. Il repose également sur la propriété des biens de production, en particulier l'accès à la terre. Parmi les agriculteurs impliqués dans le Kibundi, 71 % travaillent dans le secteur agricole et 29 % dans la construction, où les facteurs de production et la main-d'œuvre sont également mis en commun.

La division du travail au Kibundi est basée sur la distance à labourer, évaluée à l'aide d'un décamètre ou d'un bambou. Cette mesure est utilisée pour évaluer la performance des membres participants. En termes de rémunération, la plupart des Kibundi ne sont pas rémunérés en monnaie, mais plutôt en approvisionnement en nourriture des

paysans concernés. Toutefois, dans certains cas exceptionnels dans la province de Cataractes, les participants peuvent être rémunérés en échange d'une somme d'argent. La main-d'œuvre gratuite est souvent composée de membres de la famille tels que les épouses, les enfants et les neveux.

En cas de faillite ou de rupture de contrat, la contractualisation du Kibundi étant verbale et basée sur la confiance, elle peut être exposée à des problèmes tels que l'abus de confiance et le non-respect des clauses. Traditionnellement, ces litiges sont généralement résolus à l'amiable au sein de la famille, mais dans certains cas, ils peuvent être soumis aux juges ou aux autorités coutumières du village.

Selon la perception des agriculteurs interrogés, plus de 80 % d'entre eux estiment que l'utilisation des institutions financières décentralisées n'a pas amélioré leurs activités agricoles. Ils préfèrent plutôt utiliser des méthodes de financement innovantes, notamment le Kibundi et le métayage, pour soutenir leurs pratiques agricoles dans les zones rurales du Kongo-Central.

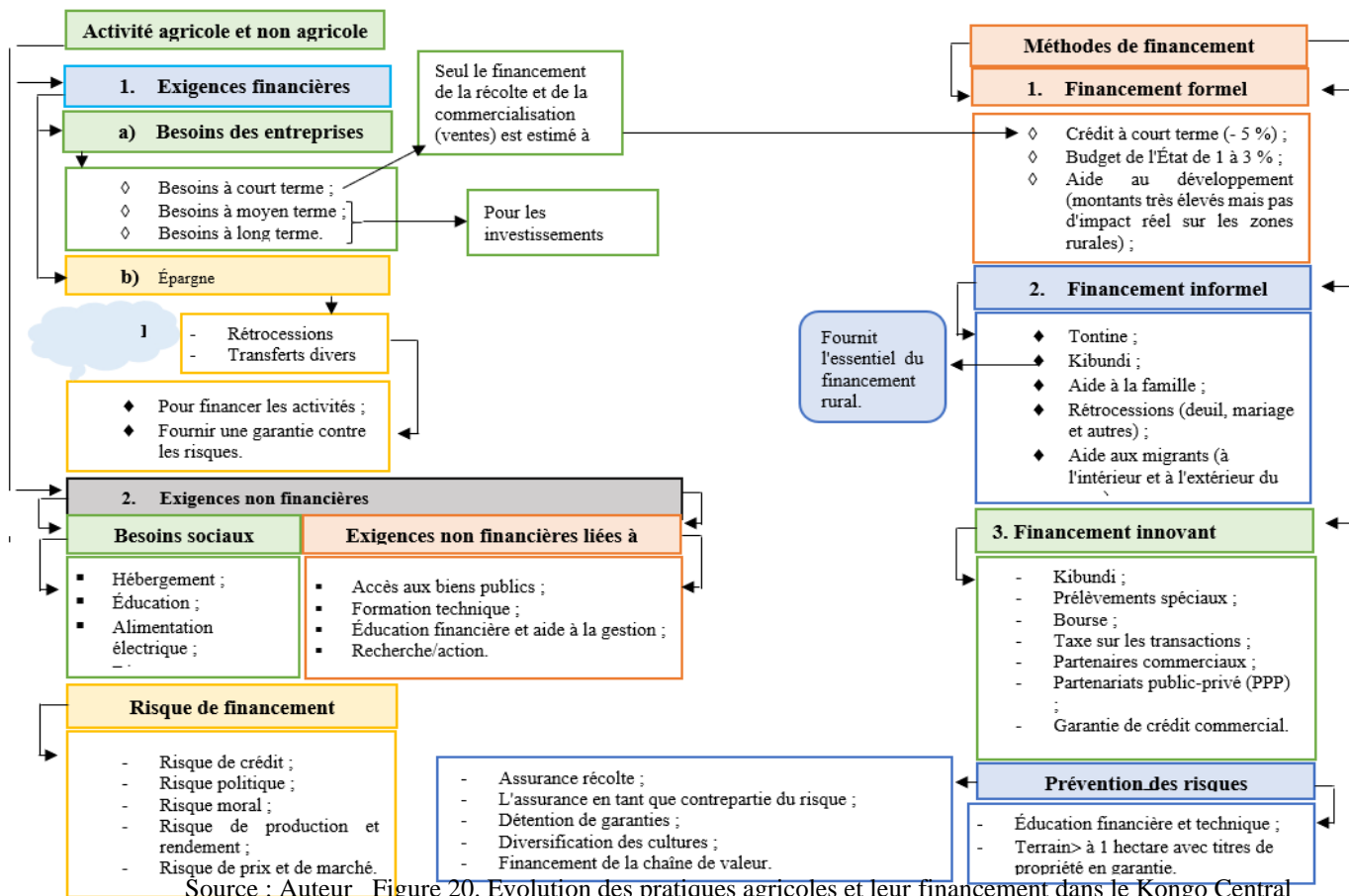
Ces résultats démontrent que le Kibundi joue un rôle important en améliorant le niveau de revenu de ceux qui le pratiquent dans les zones rurales de la province du Kongo-Central. Cependant, malgré l'existence du Kibundi en tant que principal mode de financement informel, la problématique du financement formel à moyen et long terme demeure non résolue de manière pérenne dans cette région.

Pour faire face aux limites des différents modes de financement formels et informels au Kongo-Central, nous préconisons dans les pages suivantes une analyse des besoins réels des ruraux et un nouveau schéma de financement rural pérenne. La figure 2 ci-dessous illustre les principaux besoins et modes de financement des ménages ruraux.

Dans la province du Kongo-Central, le financement rural essentiel pour la transition de l'agriculture de subsistance vers une agriculture de projet (commerciale) est principalement assuré par le Kibundi. Bien que le Kibundi soit une source informelle de financement à court terme, il joue un rôle significatif en tant que source d'autofinancement pour les ménages impliqués dans l'agriculture de projet. En outre, il s'est affirmé comme une forme prédominante d'organisation paysanne (OP) par rapport au Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG).

Dans le processus de consolidation des exploitations familiales, le Kibundi devrait jouer un rôle clé pour assurer la transition de l'agriculture de projet à l'agriculture moderne et mécanisée. Cependant, en raison de l'insuffisance des capitaux mobilisés et des risques financiers entourant le secteur agricole, les institutions de microfinance (IMF), principalement des coopératives d'épargne et de crédit, ont également contribué au financement rural, en particulier pour les activités de récolte et de commercialisation.

Cependant, leurs contributions restent modestes dans le cadre de la coopération transfrontalière en RDC. Bien que l'APD ait montré une volonté d'appuyer le développement agricole dans la région, ses interventions directes n'ont contribué que faiblement au financement rural. Les projets élaborés à l'écart des populations rurales par les développeurs n'ont pas associé les ruraux, entraînant un manque d'implication dans la satisfaction des besoins financiers et non-financiers des ruraux.



Source : Auteur Figure 20. Evolution des pratiques agricoles et leur financement dans le Kongo Central

Afin d'améliorer le financement rural existant, deux pistes de partenariat entre tous les acteurs sont préconisées :

La consolidation des efforts du gouvernement congolais pour créer une classe moyenne en refinançant les banques et les SFD par la Banque Centrale du Congo.

La promotion d'un partenariat innovant entre les entreprises, les gouvernements, les petits exploitants agricoles et les acteurs de la société civile, en mettant en œuvre les mécanismes innovants des 4P (Partenariats Public-Privé-Petits Producteurs) pour améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et les investissements dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Les 4P sont susceptibles d'aider à transformer le secteur agricole en associant les petits exploitants dans le cadre d'un soutien aux chaînes de valeur agricoles. Les projets identifiés comprennent le développement des chaînes de valeur agricoles, la coopération dans la recherche, l'innovation et le transfert de technologie, la construction et l'amélioration des infrastructures commerciales, ainsi que la fourniture de services de développement économique aux agriculteurs et aux PME. Dans plusieurs pays, dont le Maroc (Cam), le Nigeria (Nirsal), le Togo (MIFA), le Rwanda Kamau (2018) et l'Ouganda, plusieurs expériences à long terme ont été menées avec succès. Pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de la faim, la coordination entre l'État, les organisations paysannes, la coopération et le secteur privé est essentielle pour assurer le développement d'une agriculture durable et prospère dans la région (Fennassi and Qodad, 2024a).

5.8. Discussions

Il est essentiel de reconnaître que les populations rurales du Kongo Central ont des besoins financiers diversifiés, allant au-delà du simple crédit, et que les solutions de microfinance traditionnelles ne sont pas toujours suffisantes pour répondre à ces besoins. Les problèmes de mauvaise gouvernance et de faillites dans certaines institutions de microfinance informelles soulignent l'importance d'une approche équilibrée pour améliorer le financement rural dans le kongo central. Voici quelques pistes des recommandations :

Diversification des services de microfinance : Les institutions de microfinance devraient élargir leur gamme de services pour inclure non seulement le crédit et l'épargne, mais aussi des produits tels que l'assurance, qui peut aider à atténuer les risques associés aux activités agricoles (Gharbi et al., 2017).

Renforcement de la gouvernance et de la réglementation : Les autorités de réglementation c'est-à-dire la Banque Centrale du Congo devraient jouer un rôle plus actif dans la supervision des institutions de microfinance, en veillant à ce qu'elles fonctionnent de manière transparente et éthique (Colin and Bouquet, 2001). Cela peut aider à prévenir les faillites et à maintenir la confiance des clients.

Inclusion des mécanismes informels : Les mécanismes informels, tels que le métayage et le "kibundi," jouent un rôle essentiel dans le financement rural. Les politiques devraient reconnaître et soutenir ces pratiques tout en veillant à ce qu'elles soient équitables et transparentes (Beidou, 2010).

Renforcement des compétences entrepreneuriales : Les programmes de formation et d'accompagnement entrepreneurial peuvent aider les bénéficiaires à mieux gérer leurs activités génératrices de revenus et à améliorer leur capacité à rembourser les prêts (Armendáriz et al., 2010; Morduch, 1999a).

Réduction des inégalités: Il est essentiel de s'attaquer aux inégalités d'accès aux services financiers en mettant en place des politiques qui favorisent l'inclusion des femmes, des populations rurales et des communautés défavorisées (Banerjee and Duflo, 2003).

Réduction des taux d'intérêt : Les taux d'intérêt élevés peuvent entraver l'accessibilité des services financiers. Les régulateurs devraient travailler avec les institutions de microfinance pour réduire les taux d'intérêt tout en maintenant leur viabilité financière (Morduch, 1999b).

Approche des "4P" (Partenariat Public-Privé Producteur) : Les partenariats entre le secteur public , privé et producteur peuvent jouer un rôle clé dans le renforcement du financement rural Gilbert (2009) et dans le financement des chaînes des valeurs afin de lutter contre la pauvreté et la faim dans le Kongo Central. Ces partenariats peuvent mobiliser des ressources, des compétences et des infrastructures pour soutenir les services financiers ruraux.

En adoptant une approche holistique qui tient compte de ces recommandations, le Kongo Central peut améliorer l'accès aux services financiers dans les zones rurales, favoriser le développement économique et renforcer la résilience financière de sa population. activités génératrices de revenus rurales, l'approche des "4P" (Partenariat Public-Private Partnership) pouvant constituer une piste intéressante mais non suffisante (Habiba and Zakaria, 2024).

5.9. Conclusion

Les résultats ci-dessus confirment que l'offre des SFD formel existe, mais que leurs activités ont un impact très limité sur le financement rural. La faillite de certains SFD en RDC (Kapitene, 2019) et au Kongo Central en particulier³⁷, due à une mauvaise gouvernance interne, explique également le faible taux de pénétration, sans ignorer le petit portefeuille des SFD (B.C.C., 2021). Des études similaires réalisées au Cameroun par Kendo et al. (2015) et au Kongo Central par Mpanzu et al. (2011) sont arrivés à la même conclusion en disant les principales sources de financement des activités agricoles sont la famille pour 60% des ménages agricoles ; le revenu des activités antérieures pour 39% ou encore la vente des biens personnels pour 1%. Le crédit ne constitue pas une source de financement des activités agricoles dans la province du Kongo Central. Son absence limite les possibilités des performances des producteurs paysans qui n'exploitent que des petites superficies par manque des moyens financiers suffisants (Mpanzu et al., 2011).

Face à ce manque de financement formel, les ruraux se sont tournés vers des mécanismes de financement informels innovants, qui se sont développés sous la

³⁷ Coopec Mayombe, CEAC KINZAU, CEAC MATADI,MECRE MATADI,CAMUDE.

pression des besoins non satisfaits et des ferments communautaires (Defourny and Develtere, 1999) à la fois pour assurer la production - à travers le Kibundi - et pour subvenir aux besoins de leurs familles grâce à l'épargne (Tontine). Ce résultat est confirmé par (Mpanzu et al., 2011). Ces deux techniques sont très appréciées par les ruraux car elles permettent d'augmenter les surfaces cultivables (par le biais de ce que l'on appelle un projet) et d'améliorer considérablement les conditions de vie des populations villageoises du Kongo Central.

Effectivement, le Kibundi constitue en fait une source de revenu lors d'une seconde phase d'exploitation. Un des avantages de Kibundi c'est de permettre une augmentation de la production. C'est en réalité après la vente des récoltes que les ruraux assistent à l'augmentation de ses revenus. Le Kibundi va assurer l'autofinancement de ses activités notamment du second cycle d'exploitation grâce à une mutualisation de la force du travail et des petits équipements individuels.

Par ailleurs, ces différents modes de financement informels innovants ont un impact assez significatif sur le revenu de la population qui les pratique, comme le montrent les résultats des tests statistiques ci-dessus. La définition et les motivations de l'attrait du métayage sont expliquées de la même façon au Kongo Central qu'ailleurs : "une forme de coordination par laquelle le propriétaire foncier et le locataire partagent la production sur la base d'un pourcentage". Dans ce mode, le métayer cherche à accéder à la terre et à réduire ses coûts de production (notamment ceux liés à l'irrigation et aux plants, élevés pour certaines cultures maraîchères). Le propriétaire foncier, quant à lui, cherche à accéder à de la main d'œuvre pour travailler et enrichir sa parcelle avant la prochaine saison culturale.

À l'instar du Kibundi en RDC, le " Warrantage " est une pratique similaire développée par les paysans nigériens avec un double objectif : le financement de l'agriculture et la sécurité alimentaire (Arahama Traoré et al., 2020). Selon le même auteur, les SFD sont loin de répondre aux besoins de financement du monde rural nigérien. Ce faible niveau de financement par les SFD peut également s'expliquer par le fait que, d'une part, posséder une AGR est une première contrainte ; d'autre part, les bénéficiaires de microcrédits manquent très souvent des compétences et de l'esprit d'entreprise nécessaires pour investir leurs microcrédits sur le long terme, et se retrouvent très vite dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts (A. Traoré et al., 2020).

Enfin, il peut également s'expliquer par les inégalités existantes entre hommes et femmes d'une part, et entre villageois et citadins d'autre part, qui sont présentes dans l'octroi des microcrédits (Falquet and Rabaud, 2008). Ce résultat peut aussi s'expliquer par le fait que les taux d'intérêt appliqués à ces microcrédits sont souvent très élevés pour qu'ils soient rentables. Il convient également de confirmer les recherches de SOS FAIM (2017) selon lesquelles le crédit obtenu est généralement utilisé pour financer la consommation (maladie, mariage, etc.). Les montants épargnés étant donc faibles, l'épargne ne peut pas générer des revenus élevés, d'autant plus que le taux de rendement est faible.

Une autre faiblesse des SFD dans le Kongo Central est qu'ils ne s'adressent qu'à des personnes dont la situation financière est plus ou moins stable et qui peuvent donc

offrir des garanties individuelles. Ils doivent faire face à des taux d'intérêt très élevés. Enfin, il est crucial d'améliorer le financement des AGR dans cet environnement pour assurer le développement agricole.

En effet, selon Birch (2015), un modèle de développement généré par l'agriculture, principale activité du monde rural, permettrait à l'Afrique en général et au Kongo Central en particulier de sortir de l'insécurité alimentaire et des périodes de grande famine.

En conclusion, dans la province du Kongo-Central en République Démocratique du Congo, les institutions de microfinance (IMF) ont eu du mal à répondre de manière satisfaisante aux besoins de financement rural malgré une demande croissante. La faillite de nombreuses IMF, en raison de pratiques de prêt inadaptées, a laissé les populations rurales sans la capacité financière nécessaire pour améliorer leurs conditions de vie à long terme, alors qu'elles ont le potentiel pour accroître leur production, adopter de nouvelles technologies et améliorer leurs conditions de vie de manière générale.

La pauvreté est répandue, en particulier chez les femmes (Batinge and Jenkins, 2021). Les conséquences sont notamment un accès limité à de meilleurs emplois, aux services de santé, à un environnement propre et à de l'eau potable de qualité. On estime que les femmes font au moins deux fois plus de travail non rémunéré, comme la garde des enfants³⁸.

Les femmes travaillent plus longtemps que les hommes si l'on tient compte de l'ensemble des emplois rémunérés et non rémunérés. Soulyary (2021) a noté que plus de la moitié de la population mondiale est composée de femmes, qui effectuent près des deux tiers des heures de travail dans le monde et ne gagnent que 10 % des bénéfices mondiaux. Cela signifie qu'une jeune femme d'aujourd'hui peut travailler en moyenne quatre ans de plus qu'un homme au cours de sa vie (Maruani, 2016).

Comme l'ont démontré les recherches précédentes, contrairement aux études réalisés dans d'autres pays en général et dans le Kongo central en particulier, les questions de genre portant sur l'autonomisation de la femme ne sont généralement pas prises en compte dans le KIBUNDI et le pouvoir des femmes n'est pas renforcé (Agarwal and Sarthou, 2001; Folbre, 2021; Guérin, 2011). En effet, les hommes ont souvent recours à la polygamie pour s'assurer une main d'œuvre supplémentaire. Effectivement, si les hommes sont responsables des tâches les plus lourdes, essentiellement la préparation du sol et la récolte (désherbage, abattage des arbres), le rôle des femmes n'est pas négligeable puisqu'elles s'occupent du reste semis, désherbage, etc (Agarwal, 2001).

Abdoukarim (2023) et Agarwal (2001) soulignent que dans pratiquement toutes les régions du tiers monde, la charge de travail des femmes dans les ménages sans terre et les petits exploitants agricoles (c'est-à-dire ceux qui nous intéressent au premier

³⁸<https://www.oxfam.org/fr/toutes-les-inegalites-ne-sont-pas-visibles-la-veritable-valeur-du-travail-de-soin>

chef) est lourde, et souvent même plus lourde que celle des hommes. Outre leur contribution aux travaux agricoles, ce sont elles qui s'occupent des enfants, font le ménage et la cuisine, portent l'eau, ramassent le bois et pilent le grain. En outre, ce sont généralement elles qui vendent les produits agricoles au marché. Le transport de l'eau et la collecte du bois, en particulier, sont des tâches qui demandent beaucoup de temps et d'énergie.

En ce qui concerne l'amélioration du pouvoir des femmes au sein du ménage, elle n'est pas vraiment observée, car au moment de la récolte, ce sont les hommes qui contrôlent les ressources, à l'exception des femmes chefs de ménage. Après cette charge de travail pendant le KIBUNDI, le seul bénéfice de la femme est un simple pagne SUPER SOSO ordinaire, d'une valeur d'environ 15 à 20 dollars US. Ce dur labeur a un impact négatif certain sur la santé des femmes. En effet, comme le souligne à juste titre Agarwal (2001); Fall & Jacquemot (2023), le fait qu'elles assument une part beaucoup plus importante de la charge de travail familiale ne leur donne pas nécessairement droit à une part proportionnelle du revenu monétaire du ménage.

Pour renforcer les contributions des IMF au développement rural, plusieurs approches sont recommandées, notamment :

1. La consolidation du Kibundi en tant que mode de financement alternatif innovant qui répond efficacement aux besoins des populations rurales (Beidou, 2010),
2. La redéfinition d'une politique agricole en République Démocratique du Congo, qui tienne compte des besoins des agriculteurs ruraux et encourage le développement agricole (Duflo, 2019),
3. Le développement des infrastructures rurales pour faciliter l'accès aux marchés et aux ressources (Morduch, 1999b),
4. La révision du code foncier pour garantir la sécurité foncière des agriculteurs (Karlan and Morduch, 2010a).
5. L'amélioration de l'épargne locale pour renforcer l'autonomie financière des populations rurales (Gilbert, 2009).

L'idée centrale de ces approches est de mettre en place un modèle de financement de type "4P" (Partenariat Public-Privé-Producteurs) pour assurer le financement des chaînes de valeur agricoles familiales, en s'inspirant d'autres expériences réussies dans d'autres pays. Cela nécessitera une évaluation continue du modèle 4P pour en maximiser les résultats. L'objectif ultime est de concevoir une approche de financement agricole rural durable qui puisse véritablement améliorer les conditions de vie des populations rurales du KC.

Chapitre 6

**Déterminants de l'autonomisation de la femme dans
le Kongo Central**

6.1. Introduction

L'autonomisation des femmes est un enjeu majeur pour le développement économique et social des pays en voie de développement, dont la République Démocratique du Congo (RDC) et plus particulièrement la province du Kongo Central. L'accès aux services financiers et le renforcement des capacités entrepreneuriales sont considérés comme des facteurs clés pour promouvoir l'autonomisation des femmes et réduire les inégalités de genre. Dans ce contexte, les services financiers décentralisés (SFD) ont un rôle important à jouer en offrant des solutions financières adaptées aux besoins des femmes rurales et en favorisant leur participation aux activités économiques.

Ce chapitre vise à explorer les déterminants de l'autonomisation de la femme dans le Kongo Central, en mettant l'accent sur le rôle des SFD dans ce processus. Nous commencerons par présenter un aperçu de la situation de la femme dans la province, en soulignant les défis et les opportunités auxquels elles sont confrontées. Ensuite, nous examinerons les facteurs qui influencent l'autonomisation des femmes, tels que l'éducation, la formation professionnelle, l'accès aux ressources productives et aux services financiers, ainsi que les normes sociales et culturelles.

Dans la troisième section, nous nous concentrerons sur le rôle des SFD dans l'autonomisation de la femme au Kongo Central, en analysant les stratégies et les pratiques mises en œuvre par les prestataires de services financiers pour répondre aux besoins spécifiques des femmes rurales. Nous discuterons également des contraintes et des limites auxquelles font face les SFD dans leur contribution à l'autonomisation des femmes.

Enfin, nous tirerons des conclusions et formulerons des recommandations pour renforcer le rôle des SFD dans l'autonomisation de la femme au Kongo Central, en tenant compte des déterminants et des défis identifiés dans ce chapitre. Ces recommandations pourront servir de base pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à promouvoir l'égalité de genre et à améliorer les conditions de vie des femmes rurales dans la province.

6.2. Méthodologie

La présente recherche s'appuie sur des données primaires obtenues au cours d'une enquête menée sous la coordination du Service National des Statistiques Agricoles auprès des chefs de ménage et des femmes chefs de ménage dans la province du Kongo Central. L'enquête a été déployée dans les dix territoires du Kongo Central. Ces territoires, sélectionnés en raison de leur caractère principalement rural et axé sur l'agriculture, comprennent dix territoires, à l'exception de celui ayant perdu sa vocation agricole, le territoire de Kasangulu.

L'objectif de l'enquête était de cibler les individus résidant en milieu rural au moment de l'enquête, principalement des exploitants agricoles ou non agricoles, chefs de famille, ou conjoints de chefs de famille. Les registres ont permis d'identifier 783 exploitants agricoles et non agricoles, selon les estimations des inspecteurs agricoles. Pour recueillir des informations auprès de ces individus, la méthode de la "boule de

neige" a été employée, une approche fréquemment utilisée dans la recherche sociale, en particulier dans les enquêtes qualitatives, lorsqu'il y a des limitations d'accès. Parmi les 783 chefs de ménage ou épouses de chefs de ménage identifiés, 604 (77,1 %) ont été avec succès repérés grâce à cette méthode.

L'échantillon a été réduit à 517 personnes, dont 500 ont été choisis de manière raisonnée et interrogées avec succès, assurant ainsi un taux de réussite de 96,7 %. Les données recueillies, comprenant des informations primaires et secondaires, proviennent essentiellement d'une liste fournie par les services statistiques agricoles opérationnels de chaque territoire.

6.3. Analyse descriptive

De l'analyse des tableaux ci-dessous, il se dégage de l'observation que près de 85 % des ménages sont dirigés par des hommes, comparé à seulement 15 % dirigés par des femmes, a des implications majeures sur les mécanismes de prise de décision à l'intérieur des foyers, ainsi que sur les activités au sein des secteurs agricoles et commerciaux.

Tableau 49. Répartition des chefs des ménages par sexe

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Femme	74	15
Hommes	426	85
Total	500	100

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Tableau 50. Répartition des activités des femmes au sein des ménages

Occupation de la femme	Fréquence	Pourcentage
Travailler avec son mari sur le terrain	256	51,2
Commerce	89	17,8
Fonctionnaire	29	5,8
Combiner à spécifier	85	17,0
Pas de femmes	41	8,2
Total	500	100,0

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Les statistiques présentent de manière claire la répartition des activités des femmes au sein des ménages, en mettant en évidence les différentes catégories d'occupation. Voici une analyse détaillée de ces données :

Travailler avec leur mari dans les champs : Dans plus de la moitié des ménages interrogés, soit 51,2 %, les femmes participent activement aux travaux agricoles aux côtés de leur mari. Cela souligne le rôle central des femmes dans les activités agricoles, ce qui est souvent le cas dans les zones rurales.

Commerce : Dans près de 18 % des ménages, des femmes sont impliquées dans des activités commerciales. Cela dénote une diversification des activités économiques des femmes, en plus des travaux agricoles. Le commerce peut contribuer de manière significative aux revenus familiaux.

Fonctionnaire : Environ 5,8 % des ménages ont des femmes occupant des postes de fonctionnaires. Cela suggère une présence féminine dans le secteur public, bien que cela reste une proportion relativement faible par rapport aux autres catégories.

Combinaison de diverses activités non spécifiées : Dans 17 % des ménages, des femmes semblent être engagées dans une variété d'activités qui ne sont pas spécifiquement détaillées. Cette catégorie reflète la flexibilité des femmes dans la diversification de leurs sources de revenus.

Aucune implication : Dans 8,2 % des ménages, aucune femme n'est impliquée dans une quelconque activité au sein du ménage. Bien que ce pourcentage soit relativement faible, il est important de reconnaître qu'il y a encore des ménages où les femmes ne participent pas activement à des activités économiques.

En somme, ces données montrent que la majorité des femmes sont actives sur le plan économique au sein de leur ménage, avec une forte implication dans les activités agricoles. Cependant, il existe une diversité d'occupations, y compris le commerce et l'emploi public. Ces informations sont essentielles pour comprendre la contribution économique des femmes au sein de la communauté et peuvent orienter les politiques visant à renforcer leur rôle dans le développement rural.

Suite à l'analyse statistique préliminaire, notre démarche consiste désormais à élaborer un indice composite d'autonomisation des femmes. Cette étape est essentielle car elle nous permettra de disposer d'un instrument approprié pour évaluer les facteurs déterminants de l'autonomisation des femmes dans la région du Kongo Central.

En d'autres termes, nous cherchons à créer un indicateur synthétique qui englobera plusieurs dimensions de l'autonomisation des femmes, telles que l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux ressources économiques, et leur participation à la prise de décision. Cette approche nous permettra de mieux comprendre comment ces différents facteurs contribuent à l'autonomisation des femmes dans le KC. Une fois l'indice composite établi, il deviendra un précieux outil d'évaluation pour notre recherche, nous aidant à quantifier et à comparer l'autonomisation des femmes dans divers contextes du Kongo Central. Cela nous permettra également de répondre de manière plus précise à notre objectif de recherche visant à identifier les déterminants clés de l'autonomisation des femmes dans le KC.

6.4. Évaluation de l'autonomisation des femmes : Méthodologie et Construction de l'Indice Composite de l'Autonomisation de la Femme (ICAF)

L'évaluation de l'autonomisation des femmes représente une tâche complexe en raison de la diversité des indicateurs qui la caractérisent. Afin de mieux appréhender cette complexité, une approche multidimensionnelle se révèle pertinente pour une analyse approfondie de la question. La création d'un indice composite émerge comme une méthode efficace pour synthétiser une réalité complexe en une mesure globale. Les chercheurs ont de plus en plus recours à des approches multidimensionnelles, facilitant la présentation d'informations simplifiées et compréhensibles pour un large public.

Il convient toutefois de noter que la construction d'indices composites peut parfois conduire à des conclusions excessivement simplistes, engendrant des erreurs d'interprétation ou une mauvaise compréhension des phénomènes étudiés. Cette simplification repose souvent sur l'hypothèse que les différentes composantes de l'indice sont directement comparables, constituant ainsi sa principale faiblesse, comme souligné par Saisana & Tarantola (2016) dans leurs travaux. Ainsi, bien que les indices composites puissent fournir une vue d'ensemble utile, il est essentiel de les interpréter avec prudence et de tenir compte de la diversité des dimensions de l'autonomisation des femmes. Une approche holistique, prenant en considération la complexité et la diversité des expériences des femmes, est essentielle pour une évaluation juste et complète de leur autonomisation.

Dans cette étude, la construction de l'Indice Composite de l'Autonomisation de la Femme (ICAF) est fondée sur une méthodologie rigoureuse qui intègre quatre dimensions essentielles et dix indicateurs pertinents, comme synthétisé dans le tableau 1 ci-dessous. Ces dimensions ont été soigneusement sélectionnées pour capturer différents aspects de l'autonomisation des femmes dans la région du Kongo Central, offrant ainsi une perspective complète de leur situation.

La première dimension, intitulée "Activité de la femme", se concentre sur la participation des femmes au marché du travail et à des activités génératrices de revenus (AGR). Elle est évaluée à l'aide de deux indicateurs : l'emploi de la femme, révélant son engagement actuel dans une activité professionnelle, et la participation à une AGR, indiquant son implication dans des initiatives visant à générer des revenus supplémentaires pour le ménage.

La deuxième dimension, "Contribution de la femme aux revenus du ménage", met en lumière le rôle financier des femmes au sein du foyer. Elle comprend trois indicateurs : la mobilisation des revenus, examinant la répartition des responsabilités financières entre les membres du ménage, la participation financière, évaluant la contribution monétaire spécifique des femmes aux revenus du foyer, et la centralisation des revenus, identifiant si les femmes sont chargées de centraliser les revenus au sein du ménage.

La troisième dimension, "Pouvoir décisionnel de la femme", explore le degré de participation des femmes aux prises de décision familiales. Bien que plus difficile à quantifier, cette dimension est essentielle pour comprendre l'autonomisation des femmes. Les indicateurs inclus dans cette dimension peuvent inclure la participation aux décisions concernant les dépenses familiales, l'éducation des enfants et d'autres questions importantes pour le foyer.

Enfin, la quatrième dimension, "Degré d'autonomie de la femme", évalue le niveau d'indépendance des femmes dans divers aspects de leur vie quotidienne. Cela peut inclure des indicateurs tels que la liberté de mouvement, l'accès aux ressources et le contrôle sur leur propre santé et bien-être.

En combinant ces dimensions et indicateurs, l'ICAF offre une mesure globale de l'autonomisation des femmes dans le Kongo Central, permettant ainsi une évaluation approfondie et nuancée de leur situation socio-économique et de leur pouvoir décisionnel.

La dimension "Pouvoir décisionnel de la femme" est évaluée à travers trois variables spécifiques, chacune offrant un éclairage unique sur le degré de participation des femmes aux prises de décision au sein du ménage.

La première variable, "Autorité dans la prise de décisions", examine si la femme a une influence directe sur les décisions prises au sein du foyer ou si celles-ci sont principalement prises par l'homme, reflétant ainsi le niveau d'autorité de la femme dans le processus décisionnel familial.

La deuxième variable, "Place de la femme dans le processus décisionnel", explore si la femme est consultée et impliquée avant que des décisions ne soient prises au sein du ménage, mettant en lumière son rôle et sa contribution dans les processus décisionnels familiaux.

La troisième variable, "Participation de la femme aux transactions du ménage", examine si la femme est activement impliquée dans les transactions financières et économiques du foyer, démontrant ainsi son engagement dans la gestion des ressources et des finances familiales.

Concernant la dimension "Autonomie et liberté", deux variables spécifiques sont utilisées pour évaluer la liberté d'action et d'autonomie des femmes :

La première variable, "Autonomie dans l'exercice d'une AGR", évalue la capacité de la femme à exercer une Activité Génératrice de Revenus de manière indépendante, soulignant ainsi son niveau d'autonomie économique et professionnelle.

La deuxième variable, "Liberté de mouvement et d'action", examine si la femme bénéficie d'une liberté de mouvement et d'action sans contraintes, permettant ainsi de comprendre dans quelle mesure elle est libre de prendre des décisions et d'agir selon ses propres choix et préférences.

Cette approche multidimensionnelle offre une analyse exhaustive et nuancée de l'autonomisation des femmes dans le contexte de votre étude, en prenant en compte une gamme diversifiée de facteurs contribuant à leur émancipation économique, sociale et personnelle.

Tableau 51. Dimensions et indicateurs retenus dans la construction de l'ICAF

Dimensions	Indicateurs	Mesure des variables
Activité de la femme	Emploi de la femme	Prend 1 si la femme ne travaille pas et 2 si elle travaille
	Exercice d'une AGR	Prend la valeur 1 si oui et 0 si c'est exercé de façon non officielle
Contribution de la femme aux revenus	Mobilisation des revenus	Prend la valeur 1 si c'est la femme et 2 si c'est l'homme seul
	Participation financière dans le ménage	Prend la valeur 1 si la femme contribue aux dépenses des ménages et 2 sinon
	Centralisation des revenus	Prend la valeur 1 si c'est la femme et 2 si c'est l'homme seul
Pouvoir de décision	Autorité dans la prise de décision	Prend la valeur 1 si c'est avec la femme et 2 si c'est l'homme seul
	Place de la femme dans la prise de décision	Prend la valeur 1 si la femme et 2 si elle est moins consultée
	Participation aux transactions du ménage	Prend la valeur 1 si oui et 2 sinon
Autonomie et liberté	Autonomie	Prend la valeur 1 si elle exigée et 2 si elle n'est pas exigée
	Liberté des actions et mouvements de la femme	Prend la valeur 1 si la liberté de la femme est limitée et 2 si pas de liberté

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Après avoir analysé en détail les différentes dimensions et indicateurs constitutifs de l'autonomisation de la femme, une étape cruciale consiste à évaluer l'inertie totale de l'Indice Composé d'Autonomisation de la Femme (ICAF). Cette analyse vise à mesurer la part de variance expliquée par les dimensions principales et à vérifier la capacité de l'indice à refléter fidèlement l'autonomisation féminine dans le contexte étudié.

6.5. Analyse de l'inertie totale par l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM)

L'analyse des correspondances multiples est une technique descriptive destinée à résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables afin de faciliter l'interprétation des corrélations existant entre ces différentes variables. L'objectif est de déterminer quelles modalités sont corrélées entre elles. On note Q , le nombre de variables utilisées dans l'ACM et K le nombre de modalités associées à chaque variable.

Selon Terracol & Bontemps (2008), étant donné que l'influence d'une variable dépend fortement du nombre de modalités, il est important de considérer des variables qui n'ont pas un nombre excessif de modalités, l'inertie totale notée (Φ^3) dépend ainsi des modalités et des variables utilisées dans l'analyse. L'inertie totale est donnée par la formule suivante :

$$\Phi^3 = \frac{(K - Q)}{Q}$$

(1) Cela donne les résultats contenus dans le tableau 52 ci-dessous.

Tableau 52. Valeurs propres de l'ICAF

Dimension	Principale inertie	Pourcentage	Pourcentage cumulé
dim 1	0,199298	19,93	19,93
dim 2	0,1677545	16,78	36,71
dim 3	0,1358545	13,59	50,29
dim 4	0,1015123	10,15	60,44
dim 5	0,0898156	8,98	69,42
dim 6	0,0759472	7,59	77,02
dim 7	0,0708454	7,08	84,10
dim 8	0,063077	6,31	90,41
dim 9	0,0558628	5,59	96,00
dim 10	0,0400329	4,00	100%
Total	1	100%	

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Les dimensions retenues dans le cadre de cette analyse permettent de lire dans le tableau 1 que $K=20$ et $Q=10$. Ainsi, en appliquant la formule (1), l'inertie totale de nuage de points donne la valeur 1. Cette valeur est par ailleurs la résultante des différentes valeurs propres (λ) calculées au plus $K - Q = 10$.

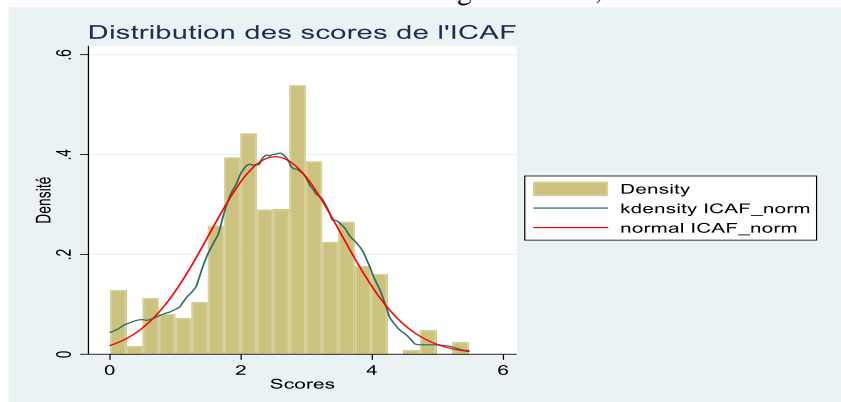
Le tableau 53 ci-dessous fait apparaître les différentes valeurs propres. Leur somme est égale à l'inertie totale. Il ressort par ailleurs que les valeurs propres (dim) sont faibles, attestant une faible explication de l'inertie totale avec les variables prises en compte dans la construction de l'ICAF. Certains travaux qui portent sur l'analyse de données notamment les études Beaudouin (2016); Benzecri (1975) stipulent qu'il est possible de discriminer en ne conservant que les valeurs propres qui sont supérieures à la valeur propre moyenne.

On a ainsi :

$$\lambda_m = \frac{1}{Q} \quad (2)$$

La procédure d'analyse factorielle a abouti à une valeur de 0,1, conduisant à retenir uniquement les quatre premières dimensions ayant les valeurs propres les plus élevées. Le tableau 52 présente les résultats liés aux modalités des variables et à leur contribution à l'inertie totale. Ce tableau offre des données sur les coordonnées (Coord), la qualité de la représentation (Qualy), et l'inertie relative de chaque modalité par rapport aux deux premiers axes principaux. Il indique également le poids de chaque modalité et sa contribution à l'inertie totale du nuage de points. En se concentrant d'abord sur les modalités offrant la meilleure qualité de représentation des axes factoriels (avec une valeur de s_{corr} élevée) et contribuant le plus à la formation des axes (avec une valeur de contrib élevée), nous observons que pour l'axe 1, la contribution de toutes les modalités est inférieure à leur contribution à l'inertie totale.

Cependant, pour l'axe 2, les modalités "ne travaille pas" et "ne contribue pas" ont une contribution supérieure à leur contribution à l'inertie totale. En sommant les contributions relatives des différentes modalités au sein de chaque variable, nous pouvons déterminer la contribution totale de la variable à un axe ou au nuage de points. En examinant l'axe 1, nous constatons que la variable "place de la femme dans les décisions du ménage" contribue le plus à la formation de cet axe, représentant 8,6%. La deuxième variable significative concerne "la participation de la femme aux transactions dans le ménage" avec une contribution de 8,3%. La variable "mobilisation des revenus" contribue à hauteur de 6,6%, tandis que "Centralisation des revenus" et "Autorité des décisions dans le ménage" contribuent respectivement à hauteur de 5,8% et 5,5%. Les contributions des autres variables sont relativement faibles. En ce qui concerne l'axe 2, la variable "Emploi de la femme" est la principale contributrice, avec une contribution de 13,5%, suivie de près par la variable "Participation financière de la femme dans le ménage" avec 11,2%.

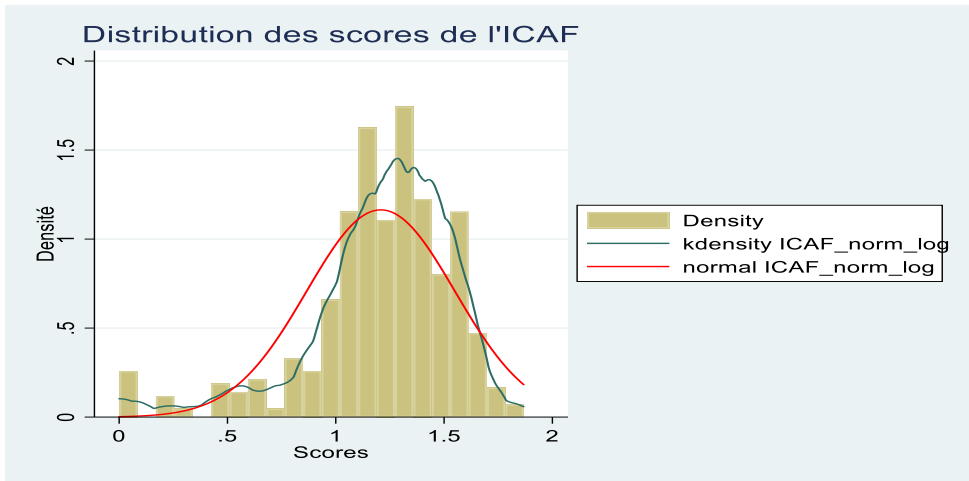


Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 21. Distribution des scores de l'ICAF

À la fin de cette deuxième analyse en composantes principales (ACM), un score ICAF a été calculé pour chaque femme en utilisant la moyenne des valeurs des

éléments pondérés par leur contribution factorielle sur le premier axe. Le graphique 1 illustre la distribution des scores, qui suit une forme presque normale. Le score moyen est de 0,006, avec des valeurs variant de -2,514 à 2,959. Cependant, pour obtenir une distribution de scores plus proche de la normalité et garantir que l'indice final de qualité du travail n'assume que des valeurs positives, les scores estimés ont été transformés de manière logarithmique $\ln[(\text{score}-\text{min}) + 1]$, où min représente le score le plus bas. En fin de compte, une moyenne ICAF de 1,21 a été obtenue, avec des valeurs allant de 0 à 1,87. Les valeurs élevées de l'ICAF reflètent une plus grande autonomie des femmes.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 22. Distribution des scores de l'ICAF

6.6. Résultats de l'étude

Les résultats de cette étude porteront sur les caractéristiques socioéconomiques des personnes enquêtées ainsi que sur l'analyse économétrique des données recueillies.

6.6.1 Caractéristiques socioéconomiques des enquêtées

L'analyse socio-économique des répondants, effectuée à travers l'analyse de la demande de SFD à partir de la zone d'enquête, de l'activité, de sexe, âge, activité, superficie cultivée, épargne, nous fournit les informations contenues dans le tableau ci-dessous.

Tableau 53. Caractéristiques socioéconomiques des demandeurs des crédits

Observations	Rubriques	Effectif	%	Observations	Rubriques	Effectif	%
Echantillon		500	100	Activité	Agricole	375	75
Zone Enquêtée	Urbano rural	78	16		Non agricole	125	25
	Rural	422	84	Accès crédit formel			
Sexe	Femme	180	36		Oui	105	21
	Homme	320	64		Non	395	79
Tranche d'âge	Inferieur à 40ans	200	40	Apport Femme			
	Supérieurs à 40ans	300	60		Moins 20%	450	90
Activité femme					Plus de 20%	50	10
	Agriculture avec Mari	225	45	Epargne /Nature			
	Commerce	90	18		OUI	308	62
	Fonctionnaire	25	5		Non	192	38
	Autres	160	32				
Superficie cultivée				Utilisation Epargne			
	Moins 1 ha	208	42		Besoins ménages	310	62
	Plus 1 ha	292	58		Petits Investissements	190	38

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

L'analyse des données recueillies dans la région du Kongo Central révèle plusieurs tendances importantes concernant l'accès à la finance rurale, les caractéristiques socio-économiques de la population et l'utilisation des ressources. Environ 84% des répondants vivent dans des zones rurales, ce qui témoigne de la prédominance de l'agriculture dans la région, un secteur qui occupe 75% de la population active. Cependant, seulement 21% des enquêtés ont accès à un crédit formel, ce qui souligne la difficulté d'accès aux financements institutionnels, tandis que 79% des répondants n'ont pas accès à ce type de crédit formel. Cette situation reflète les limitations des infrastructures financières et l'absence de produits adaptés aux réalités rurales. De plus, 56,2% des répondants recourent à la finance informelle, un signe de la confiance relative de la population dans les solutions financières non institutionnelles.

En ce qui concerne les caractéristiques socio-démographiques, les femmes représentent 36% des répondants, une proportion qui, bien que relativement inférieure à celle des hommes (64%), montre un équilibre relativement favorable entre les sexes. Toutefois, la majorité des femmes, soit 90%, apportent moins de 20% de leurs

ressources financières à leurs foyers, ce qui pourrait refléter des contraintes sociales et économiques. Par ailleurs, l'âge semble jouer un rôle important dans l'accès au financement : 40% des répondants ont moins de 40 ans, ce qui pourrait suggérer un dynamisme jeune dans l'entrepreneuriat et l'agriculture, tandis que 60% sont âgés de plus de 40 ans, un groupe qui peut être moins enclin à adopter de nouvelles technologies ou solutions financières.

L'utilisation des ressources financières est également intéressante : 62% des ménages utilisent leur épargne principalement pour couvrir leurs besoins de base (santé, nourriture, éducation), tandis que 38% l'utilisent pour de petits investissements.

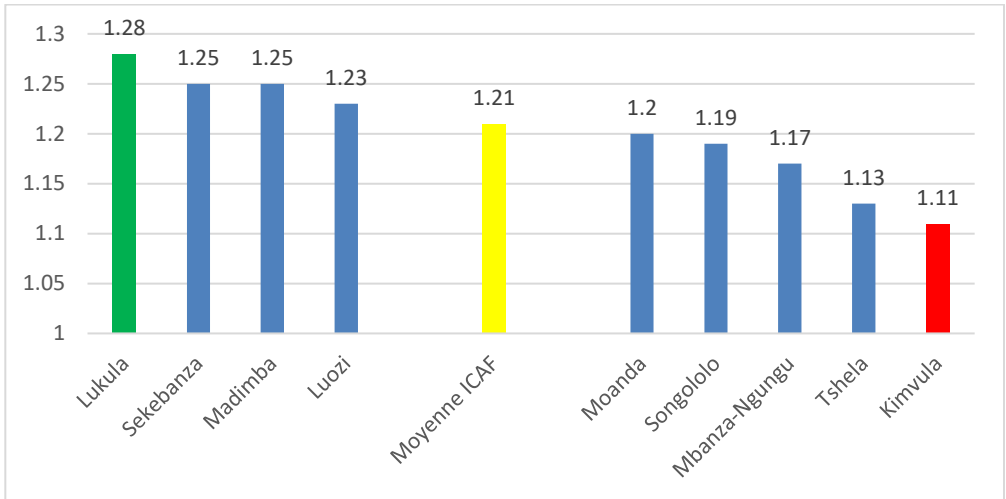
Ce qui démontre une capacité à épargner et à investir dans l'avenir, bien que de manière modeste. En termes de superficie cultivée, 58% des répondants possèdent plus de 1 hectare de terre, tandis que 42% cultivent moins de 1 hectare. Cette différence indique que la majorité des agriculteurs disposent de terres relativement étendues, ce qui pourrait augmenter leurs chances d'accès à des crédits pour le financement de projets agricoles.

Ces résultats soulignent la nécessité de développer des produits financiers mieux adaptés aux réalités des populations rurales, notamment en facilitant l'accès au crédit formel, en renforçant les capacités d'épargne et en favorisant l'inclusion financière des femmes et des jeunes. Les disparités de genre et d'âge, ainsi que l'importance de l'agriculture, doivent être prises en compte dans l'élaboration de politiques visant à promouvoir la finance rurale.

Après avoir analysé les caractéristiques socioéconomiques, nous décrirons l'Indice de Capacité d'Accès au Financement (ICAF) en fonction des caractéristiques individuelles et des types d'activités exercées.

6.6.2. Description de l'ICAF selon les caractéristiques Individuelles et des activités exercées

Cette section présente une description de l'Indice de Capacité d'Accès au Financement (ICAF) en fonction de certaines caractéristiques des femmes incluses dans l'échantillon. Les résultats de cette analyse sont illustrés dans le figure 23 ci-dessus.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 23. Description de l'ICAF selon les territoires au Kongo Central

Dans la figure N°23 ci dessus, l'illustration de l'ICAF par territoire révèle que le degré d'autonomisation des femmes demeure préoccupant dans de nombreux territoires examinés. En effet, il apparaît que dans moins de 50% des territoires, des femmes présentent un niveau d'autonomisation relativement élevé. Notamment, Lukula se distingue en tant que territoire où cet indice est le plus élevé. Sur l'ensemble des neuf (9) territoires étudiés, seulement quatre (4) affichent un ICAF supérieur à la moyenne provinciale.

De surcroît, Lukula, Sekebanza, Madimba et Luozi se situent au-dessus de cette moyenne. À l'inverse, dans 55% des territoires, l'ICAF est inférieur à la moyenne observée. Le territoire de Kimvula se démarque notamment avec le niveau d'autonomisation le plus faible. Par ailleurs, en examinant d'autres caractéristiques, il est possible de constater des disparités dans le degré d'autonomisation des femmes. Le test de Bartlett's d'égalité des variances suggère que les différences de niveau d'autonomisation sont statistiquement significatives selon les différentes caractéristiques considérées du chef des ménages.

Après traitement des données issues de l'analyse de l'Indice Composite de l'Autonomisation de la Femme (ICAF), les résultats obtenus sont résumés dans le tableau ci-dessous

Tableau 54. Description de l'ICAF : Caractéristiques individuelles et des activités

Caractéristiques	Degré d'autonomisation	T-statistique
Niveau d'instruction		49,869***
Aucun niveau	1,175(0,435)	
Primaire	1,191 (0,229)	
Secondaire	1,219(0,229)	
Universitaire	1,220(0,329)	
Statut matrimonial		111,226***
En couple	1,062(0,568)	
Seul	1,238(0,263)	
Groupe d'âge		9,537***
Entre 19 et 40 ans	1,166 (0,362)	
Entre 41 et 60 ans	1,284 (0,296)	
Plus de 60 ans	1,271 (0,289)	
Type d'activités		3,424*
Non agricole	1,226 (0,308)	
Agricole	1,201 (0,354)	
Revenus issus de l'activité exercée		21,546***
Moins de 80.000 FC	1,196 (0,357)	
80.000 et 170.000 FC	1,204 (0,365)	
170.001 et 340.000 FC	1,295 (0,192)	
340.001 FC et plus	1,239 (0,245)	

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Les chiffres entre parenthèses sont les variances. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,1$.

Le tableau ci-dessus nous renseigne que l'Indice Composite de l'Autonomisation de la Femme (ICAF) mesure plusieurs dimensions de l'autonomisation des femmes, dont leur capacité à accéder au financement. Les résultats de l'analyse montrent des relations importantes entre les caractéristiques individuelles, les activités exercées, et l'accès au financement. Voici une interprétation tenant compte du contexte spécifique de l'autonomisation de la femme :

a) Niveau d'éducation :

Les femmes ayant un niveau d'instruction plus élevé ont un accès au financement plus élevé, en particulier celles ayant un niveau universitaire (ICAF de 1,220). Cela suggère que l'éducation est un facteur crucial dans l'autonomisation économique des femmes. Les femmes instruites sont plus susceptibles de comprendre les mécanismes financiers, d'accéder à des ressources financières et d'avoir la confiance des institutions financières. L'éducation supérieure améliore aussi la capacité des femmes à gérer efficacement les crédits et à prouver leur solvabilité, ce qui est essentiel pour leur indépendance financière. Cette constatation révèle des disparités notables dans le degré d'autonomisation des femmes selon leur statut matrimonial.

En ce qui concerne l'âge, les résultats dépeignent une relation en forme de « U » inversé. On observe que le niveau d'autonomisation des femmes augmente avec l'âge jusqu'à une certaine tranche, puis diminue. Les femmes âgées entre 19 et 40 ans affichent un score de l'ICAF de 1,166 (inférieur à la moyenne), tandis que celles dépassant 40 ans présentent des scores d'autonomisation supérieurs à la moyenne.

b) Statut matrimonial :

Le statut matrimonial a également un impact sur l'accès des femmes au financement. Les femmes seules (ICAF de 1,238) ont un indice d'accès au financement plus élevé que celles en couple (ICAF de 1,062). Cela peut refléter une plus grande autonomie individuelle des femmes seules. Elles n'ont pas à partager leur gestion financière avec un conjoint et peuvent prendre des décisions financières indépendantes. En revanche, les femmes en couple peuvent être confrontées à des obligations partagées et à des responsabilités familiales (comme les enfants) qui limitent leur capacité à gérer leurs finances de manière autonome, réduisant ainsi leur accès au financement.

c) Groupe d'âge :

L'analyse montre que les femmes plus âgées, particulièrement celles entre 41 et 60 ans (ICAF de 1,284) et de plus de 60 ans (ICAF de 1,271), ont un meilleur accès au financement que les femmes plus jeunes (ICAF de 1,166). Ce résultat pourrait refléter l'accumulation de l'expérience professionnelle et de stabilité financière au fil des années, ce qui renforce la crédibilité des femmes plus âgées auprès des institutions financières. De plus, les femmes plus âgées peuvent avoir un historique financier solide, renforçant leur capacité à obtenir du crédit. En revanche, les femmes plus jeunes, en particulier celles de 19 à 40 ans, peuvent manquer de cette stabilité et de ces garanties, limitant ainsi leur autonomie financière.

d) Type d'activité :

Les femmes exerçant des activités non agricoles (ICAF de 1,226) ont un accès au financement plus élevé que celles travaillant dans l'agriculture (ICAF de 1,201). Ce résultat suggère que les secteurs non agricoles sont perçus comme plus stables et moins risqués par les institutions financières. Les femmes travaillant dans l'agriculture, qui sont souvent confrontées à des risques saisonniers et à des fluctuations imprévisibles, peuvent avoir du mal à démontrer leur capacité à rembourser des prêts. Cela limite leur autonomisation économique, car elles ont moins d'opportunités pour se développer financièrement par le biais du crédit.

e) Revenus issus de l'activité exercée :

L'impact des revenus générés par l'activité exercée est également crucial pour l'accès au financement. Les femmes ayant des revenus supérieurs à 170.000 FC (ICAF de 1,295) ont un meilleur accès au financement. Les revenus plus élevés indiquent une plus grande stabilité financière, ce qui permet aux femmes de rembourser plus facilement un crédit et de présenter un profil de crédit plus favorable pour les institutions financières. Cela favorise leur autonomisation économique, car elles peuvent investir dans des activités génératrices de revenus, améliorer leur qualité de

vie et accroître leur indépendance financière. À l'inverse, les femmes ayant des revenus inférieurs à 80.000 FC (ICAF de 1,196) rencontrent davantage de difficultés pour accéder à des financements, ce qui limite leur capacité à s'autonomiser financièrement.

Les résultats montrent que l'autonomisation des femmes en matière d'accès au financement dépend de plusieurs facteurs socio-économiques. Un niveau d'éducation élevé, un statut matrimonial solitaire, un âge plus avancé, des revenus plus élevés et un emploi dans des secteurs non agricoles favorisent l'accès des femmes au financement. Cela renforce leur autonomie économique, en leur permettant de gérer leurs finances de manière indépendante et d'investir dans des activités génératrices de revenus. En revanche, les femmes jeunes, moins instruites, travaillant dans l'agriculture ou ayant des revenus faibles sont particulièrement vulnérables et ont un accès plus limité au financement, ce qui freine leur autonomisation.

Ces résultats ont des implications importantes pour les politiques d'inclusion financière et d'autonomisation des femmes. Pour améliorer l'autonomisation économique des femmes, il est crucial de cibler des interventions adaptées aux besoins des femmes ayant un faible niveau d'instruction, des revenus faibles, ou travaillant dans des secteurs à risques comme l'agriculture. Les programmes de financement devraient donc prendre en compte ces caractéristiques pour être plus efficaces dans leur objectif d'autonomisation des femmes.

Parfois comme l'affirme avec raison Zimmerma Marie Jo, sans quotas, on n'avance pas. En effet, elle déclare ce qui suit ; j'avais fait ce constat amer : En France, nous avons déjà tout l'arsenal législatif pour l'égalité professionnelle et pourtant, la situation des femmes dans le monde du travail n'avancait que très peu. D'aucuns s'y opposent par principe. Cependant, c'est un mal nécessaire sans lequel rien n'avance. En dehors de ce qui précède, Duverney Pret et al. (2024) souligne la nécessité d'obliger les entreprises à travers les lois à publier régulièrement des chiffres pour suivre l'évolution de l'égalité entre les sexes notamment à travers le bilan social de l'organisation. Dans le même ordre d'idée, (Guérin et al., 2023) attirent notre attention sur le fait que la gestion de la dette est devenue une tâche reproductive centrale assurée très majoritairement par les femmes à côté des tâches domestiques. Elles jouent en effet, un rôle crucial, mais invisible sur le marché de crédit et plus largement sur le maintien de l'économie capitaliste malheureusement que le rôle des femmes reste largement ignoré³⁹.

³⁹ Ils ont découvert que le remboursement des dettes nécessitait du travail, impliquait fréquemment des transactions sexuelles et façonnait les corps et les subjectivités des femmes. En associant ethnographie, enquêtes statistiques et journaux financiers, ils proposent pour la première fois une théorie globale sur cette division sexuelle de la dette.

6.6.3. Analyse économétrique de l'accès à la finance et Autonomisation femmes dans le Kongo Centrale

L'analyse économétrique peut être effectuée à l'aide d'un modèle de régression linéaire dont la forme est décrite par l'équation 3 ci-dessous : $ICAF_i = \beta_0 + X_i\delta + \varepsilon_i$ (3).

Dans cette équation, ICAF est la variable dépendante renseignant sur l'Indice Composite de l'Autonomisation de la Femme associé à chaque individu, avec $i = 1, 2, \dots, n$. X , vecteur des variables indépendantes (caractéristiques des individus dans l'échantillon et les caractéristiques de la finance rurale) renseignant sur les déterminants potentiels de la qualité de l'autonomisation de la femme, et ε est le terme d'erreur, il s'agit d'une variable aléatoire normalement distribuée et contrôlant les autres variables qui influencent l'ICAF et qui sont soit non observables ou ne sont pas prises en compte dans la régression. Les résultats des analyses réalisées à l'aide de la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 55. Déterminants de l'Autonomisation femme selon les caractéristiques individuelles

Variabiles	Modèle 1 Finance rurale	Modèle 2 Finance informelle	Modèle 3 Finance formelle
Caractéristiques individuelles			
41-60 ans	0,129*** (0,0348)	0,142*** (0,0344)	0,142*** (0,0344)
Plus de 60 ans	-0,0253 (0,0451)	-0,043 (0,0498)	-0,043 (0,0498)
En couple	-0,027** (0,013)	-0,0103 (0,0584)	-0,0103 (0,0584)
Niveau d'instruction			
Primaire	-0,0071 (0,0358)	-0,003 (0,0376)	-0,003 (0,0376)
Secondaire	0,073** (0,0355)	0,045* (0,0245)	0,045* (0,0245)
Supérieur	0,065** (0,0337)	0,035 (0,0911)	0,035 (0,0911)
Emploi et revenus du travail			
Emploi agricole	-0,034** (0,0142)	-0,028*** (0,0107)	-0,028*** (0,0107)
80,000 et 170,000 FC	0,00284	0,038*	0,038*

	(0,0330)	(0,0203)	(0,0203)
170,001 et 340,000 FC	0,048**	0,0160	0,0160
	(0,0177)	(0,0624)	(0,0624)
340,001 FC et plus	0,020**	0,025	0,025
	(0,0103)	(0,0479)	(0,0479)
Accès à la finance			
Finance rurale	0,0647**	0,078**	0,0222
	(0,0317)	(0,0331)	(0,0530)
Constante	1,318***	1,306***	1,306***
	(0,0609)	(0,0656)	(0,0656)
R2	0,166	0,179	0,179
Prob > F	0,0000	0,0000	0,0000

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

*** p<0,01 ; **p<0,05 ; *p<0,1. Ecart-types entre parenthèses.

Ce tableau met en évidence les résultats de trois modèles distincts, offrant une compréhension approfondie des déterminants étudiés. Dans le premier modèle, la variable d'intérêt est l'accès à la finance rurale, qui prend la valeur 1 lorsque la femme a accès à la finance et 0 sinon. Le deuxième modèle se concentre sur la finance rurale informelle, tandis que le troisième modèle examine spécifiquement la finance rurale formelle.

Par ailleurs, la constatation de l'effet significatif de la finance rurale informelle sur l'autonomisation des femmes confirme les conclusions relevées dans la littérature. Des études antérieures, telles que celles menées par Hubermane & Bénédicte (2022); Lelart (2006); Maugiron, (2021a), soulignent que parmi les variables examinées, seule la finance informelle démontre une signification statistique. Agra (2022) souligne que la finance informelle joue un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes en milieu rural, en offrant un accès plus souple aux ressources financières nécessaires. De même, (Ouattara, 2020) a également souligné l'importance de cette dynamique pour renforcer l'autonomisation des femmes.

En dehors de ce qui précède, la synthèse des résultats de l'étude sur l'autonomisation des femmes dans le Kongo Central, en lien avec les déterminants identifiés dans la revue de littérature, révèle à la fois des convergences et des divergences avec les recherches antérieures. Les principaux déterminants analysés comprennent l'activité des femmes, leur contribution aux revenus du ménage, le pouvoir de décision au sein du ménage, ainsi que leur autonomie et liberté. L'éducation, en tant que facteur clé de l'autonomisation, joue également un rôle crucial dans les résultats obtenus.

A) Convergence des résultats sur l'activité des femmes et la finance rurale (formelle et informelle)

En ce qui concerne l'activité des femmes, la littérature, notamment les travaux de Duflo (2012a); Koffi & Kobri (2024) mettent en évidence l'importance de l'autonomisation économique par l'activité. L'étude confirme cette tendance, en observant que l'implication des femmes dans des activités économiques, telles que

celles liées à la finance rurale (combinant finance formelle et informelle), améliore leur pouvoir décisionnel et leur autonomie. Les résultats montrent que les femmes âgées de 41 à 60 ans bénéficient particulièrement de cette activité, avec des coefficients significatifs (0,129*** pour le modèle de finance rurale), ce qui rejoint les observations de Kabeer (2005a) selon lesquelles la participation au travail peut renforcer l'autonomie économique des femmes.

Cependant, Hakim (2001) introduit la notion de "préférences de travail", toutes les femmes ne perçoivent pas de manière uniforme l'impact de l'activité sur leur autonomisation. L'étude de Domanou et al. (2023) ; Gravel (2020); Kegnide & Vodouhe (2023) montrent également que les normes culturelles peuvent limiter les effets positifs de l'activité économique. Ces résultats convergent avec la vision selon laquelle l'autonomisation par l'activité est parfois freinée par des structures sociales et familiales rigides.

B) Contribution des femmes aux revenus et pouvoir de décision

La contribution des femmes aux revenus du ménage est un autre facteur essentiel d'autonomisation, comme le soulignent les travaux de (E. Duflo, 2012b; N. Kabeer, 2005). Cette étude confirme que les femmes qui génèrent des revenus substantiels pour leur ménage sont plus autonomes financièrement et participent activement aux décisions économiques du foyer. Les résultats des modèles de finance rurale et formelle montrent que l'augmentation du revenu (en particulier pour les femmes gagnant entre 170,000 FC et 340,000 FC) améliore leur pouvoir décisionnel, ce qui soutient les conclusions de Gning et al. (2023); Molyneux (2006) qui relie la contribution financière des femmes à leur capacité à prendre des décisions au sein du ménage.

En revanche, une divergence émerge lorsqu'on observe que le faible pouvoir de décision des femmes reste parfois lié à des facteurs sociaux et culturels, comme l'indiquent les études de Gnoumou (2015); Pitt et al.(2003) la dépendance économique des femmes vis-à-vis de leurs partenaires masculins. Les résultats de l'étude suggèrent que, bien que les femmes contribuent financièrement, leur influence réelle sur les décisions du ménage reste souvent limitée par des normes sociales et familiales.

c) L'éducation : Contribution à l'autonomisation

L'éducation, comme le démontre Duflo (2012d) joue un rôle essentiel dans l'autonomisation des femmes. L'étude actuelle renforce cette idée, notamment pour les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire ou supérieur, qui montrent une plus grande autonomie. En particulier, le modèle de finance rurale révèle que les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire bénéficient d'une plus grande capacité à accéder aux services financiers et à participer à des activités économiques, ce qui soutient les conclusions de (Kabeer, 2005) sur l'impact positif de l'éducation sur l'autonomisation économique.

Cependant, une divergence notable apparaît avec l'impact de l'éducation supérieure. En effet, contrairement à ce que soutiennent Duflo (2012b); Molyneux(2006), l'étude montre que les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur ne bénéficient pas

toujours d'une autonomie accrue. Cette observation pourrait être liée à des défis contextuels spécifiques, tels que l'inadéquation entre les diplômes obtenus et les opportunités économiques locales, une problématique soulignée par Pronk (2000) ; Mielusel (2023), qui mettent en garde contre l'impact limité de l'éducation supérieure dans des contextes socio-économiques difficiles.

d) Autonomie et liberté des femmes

Enfin, l'autonomie et la liberté des femmes au sein du ménage, un aspect crucial de l'autonomisation, se reflètent également dans cette étude. Les résultats montrent que les femmes ayant un accès à la finance rurale (formelle et informelle) bénéficient d'une plus grande autonomie, ce qui rejoint les recherches de Kabeer (2020a) ; Jacquemot (2017) qui insistent sur le rôle clé de l'autonomie dans l'amélioration du statut économique des femmes. Cependant, certaines divergences sont notées, notamment l'impact limité de cette autonomie dans des environnements fortement dominés par des normes sociales patriarcales, comme le notent Pronk (2000) ; Mielusel (2023) ce qui soulève des questions sur l'efficacité des programmes d'autonomisation dans certains contextes.

En somme, les résultats de cette étude sont en grande partie cohérents avec la littérature existante sur l'autonomisation des femmes, en mettant l'accent sur l'importance de l'activité économique, de la contribution aux revenus du ménage, du pouvoir de décision et de l'éducation. Toutefois, les divergences observées, notamment en ce qui concerne l'impact différencié de l'éducation et de l'autonomie selon le contexte, soulignent la complexité du phénomène d'autonomisation des femmes. Ces résultats offrent des perspectives pour l'amélioration des politiques de financement rural (formelle et informelle) et d'éducation, afin de mieux soutenir l'autonomisation des femmes dans des contextes spécifiques comme celui du Kongo Central.

Afin de garantir la robustesse des conclusions tirées, une analyse de robustesse de l'autonomisation des femmes est entreprise en utilisant la méthode des moindres carrés généralisés (GMM). Cette approche est largement utilisée en économétrie pour rectifier d'éventuels problèmes liés à la spécification du modèle et aux biais potentiels dans les données.

6.6.4. Analyse de la fiabilité des résultats

L'analyse de la robustesse consiste à utiliser une stratégie d'estimation alternative. Réellement, dans le cadre de l'analyse de robustesse, les résultats obtenus avec la méthode des moindres carrés généralisés (GMM) ont été testés en tenant compte des alternatives telles que la méthode Fully Modified Least Square Ols (FMOLS), les estimations basées sur la quasi-vraisemblance et l'utilisation de modèles Tobit. Les résultats montrent une augmentation significative de 7,5% du niveau d'autonomisation des femmes en milieu rural associée à l'accès à la finance rurale informelle. L'analyse de robustesse GMM confirme ces conclusions, renforçant ainsi la fiabilité des

résultats initiaux et atténuant les incertitudes liées à d'éventuels biais et à la spécification du modèle.

Tableau 56. Déterminants de la fiabilité des données de l'Autonomisation de la femme ⁴⁰

Variabes	Modèle 1 Finance Rurale (2+3)	Modèle 2 Finance Informelle (2)	Modèle 3 Finance Formelle (3)
Caractéristiques individuelles			
Education primaire	-0,00571 (0,0342)	-0,00657 (0,0383)	-0,0231 (0,0518)
Education secondaire	0,0278** (0,014)	0,0396* (0,0213)	0,0724** (0,0309)
Education supérieure	0,0303** (0,0135)	0,0373** (0,018)	0,0495*** (0,0163)
En couple	-0,00642 (0,0533)	-0,0336 (0,0468)	-0,104 (0,0842)
Accès à la finance			
Finance rurale	0,0628** (0,0297)	0,0750** (0,0286)	0,0270 (0,0713)
Constante	0,265*** (0,0637)	0,263*** (0,0674)	0,376*** (0,103)
Observations	500	433	219
AIC	2,446	2,4629	2,4858
BIC	-2938,674	-2468,756	-1050,725

Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Légendes : *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,1$. Ecart-types entre parenthèses.

Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus présentent les estimations de trois modèles différents. Dans la première colonne (Modèle 1), l'estimation est effectuée en considérant la variable d'accès à la finance rurale sans faire de distinction entre les types de finance rurale. En revanche, dans le modèle 2, l'accès à la finance rurale ne

⁴⁰ Nous présentons ici uniquement la variable d'intérêt (accès à la finance rurale) et quelques variables. AIC : Akaike Informations Criterion et BIC : Bayesian Information Criterion. Les valeurs plus petites traduisent la qualité du modèle.

mesure que la finance rurale informelle, tandis que dans la dernière colonne (Modèle 3), l'accès à la finance rurale se concentre uniquement sur la finance rurale formelle. Les analyses effectuées révèlent que les estimations basées sur les MCG confirment les résultats initiaux obtenus avec les MCO. La variable capturant l'accès à la finance rurale est positive et significative pour l'ensemble de l'échantillon, et plus spécifiquement dans le contexte de la finance rurale informelle.

En résumé, nos principaux résultats résistent aux tests de sensibilité et de robustesse, puisqu'ils confirment les résultats antérieurs. Effectivement, l'analyse de robustesse effectuée à l'aide de la méthode des moindres carrés généralisés a validé la fiabilité des conclusions précédentes, démontrant que la finance informelle demeure un facteur déterminant de l'autonomisation des femmes en milieu rural. Parallèlement, elle a confirmé l'observation selon laquelle l'accès à la finance formelle ne présente pas de significativité statistique. Ces résultats robustes revêtent une importance capitale pour l'élaboration de politiques et la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir l'autonomisation des femmes dans le contexte spécifique du Kongo Central.

6.6.5. Analyse des résultats

Les deux modèles étudiés – déterminants de l'accès au crédit et autonomisation des femmes – mettent en évidence des dynamiques complémentaires mais contrastées offrant ainsi une approche intégrée de l'accès au crédit et de l'autonomisation de la femme. Leur analyse révèle une dualité entre les opportunités offertes par le crédit formel et les réalités des femmes marginalisées qui dépendent souvent du crédit informel. Cette synthèse vise à intégrer ces deux perspectives pour une compréhension plus globale.

6.6.5.1. Accès au crédit : une opportunité conditionnée par le contexte socio-économique

A. Crédit formel : un levier pour les femmes favorisées

- Le crédit formel est structuré autour de critères standardisés tels que le diplôme universitaire, l'emploi stable (être fonctionnaire) et des garanties matérielles.
- Les femmes qui accèdent à ce type de financement appartiennent souvent à une catégorie socio-économique privilégiée, avec un bon niveau d'éducation et une insertion professionnelle. Ces facteurs leur permettent de répondre aux exigences des institutions financières formelles.

B. Crédit informel : un filet de sécurité pour les femmes marginalisées

- Le crédit informel, basé sur les réseaux sociaux et communautaires (Kibundi, tontines, prêteurs locaux), joue un rôle essentiel pour les femmes exclues du système formel.

- Bien qu'accessible sans garanties ni diplômes, il est souvent limité en montant, assorti de taux d'intérêt élevés et sujet à des pratiques moins favorables.

6.6.5.2. Déterminants différenciés de l'accès au crédit

Facteurs	Crédit formel	Crédit informel
Éducation (diplôme)	Déterminant clé, souvent discriminant.	Peu pertinent, confiance et relations sociales priment.
Emploi stable (fonctionnaire)	Critère majeur, source de sécurité pour les prêteurs.	Peu valorisé, sauf si cela renforce la réputation locale.
Genre (être femme)	Avantage si des politiques ciblées existent.	Neutre ou potentiellement défavorable selon les normes locales.
Réseaux communautaires	Peu valorisés dans les institutions formelles.	Essentiels pour l'accès et la négociation.

Source : Auteur

6.6.5.3. Autonomisation des femmes : des trajectoires divergentes selon l'accès au financement

A. Femmes favorisées : bénéficiaires du crédit formel

- Les femmes éduquées et insérées économiquement bénéficient d'un crédit formel qui leur permet d'investir dans des projets à long terme (entreprises, éducation des enfants).
- Leur accès au financement est renforcé par des initiatives institutionnelles ciblées, contribuant à leur autonomisation économique et sociale.

B. Femmes marginalisées : limitées au crédit informel

- Les femmes moins éduquées et sans emploi stable dépendent du crédit informel. Ce dernier répond à leurs besoins immédiats mais limite leur capacité à s'engager dans des projets structurants.
- L'accès réduit au crédit formel les maintient dans un cercle vicieux d'exclusion économique, freinant leur autonomisation.

6.6.5.4. Interactions entre les deux systèmes : une dynamique complémentaire mais inégale

A. Complémentarité :

- Dans certains cas, les femmes combinent les deux types de crédit : elles utilisent le crédit informel pour répondre à des besoins urgents et le crédit formel pour des investissements structurants lorsqu'elles y ont accès.

- Les réseaux informels peuvent également servir de tremplin pour accumuler des ressources et construire une solvabilité reconnue par les institutions formelles.

B. Inégalités persistantes :

- Le crédit formel tend à exclure les populations vulnérables, tandis que le crédit informel, bien qu'accessible, renforce parfois leur précarité à cause des conditions de remboursement défavorables.

- Les femmes marginalisées restent sous-représentées dans le système financier

6.6.5.5. Une vision intégrée pour réduire les disparités et favoriser l'autonomisation

Pour répondre aux défis des deux modèles, il est nécessaire de mélanger leurs réalités en adoptant une approche intégrée :

a. **Adapter les critères du crédit formel :**

- Simplifier les conditions d'accès (moins de garanties, reconnaissance des revenus informels).

- Développer des produits financiers spécifiques pour les femmes peu éduquées ou sans emploi stable.

b. **Renforcer les systèmes de crédit informel :**

- Organiser et formaliser les tontines et autres mécanismes communautaires pour qu'ils deviennent des passerelles vers le crédit formel.

- Assurer une meilleure régulation des taux d'intérêt pour éviter l'exploitation.

c. **Promouvoir l'éducation financière et l'autonomisation économique :**

- Mettre en place des programmes de formation pour améliorer les compétences des femmes en matière de gestion financière et d'entrepreneuriat.

- Sensibiliser les institutions financières aux besoins spécifiques des femmes rurales et marginalisées.

d. **Créer des mécanismes hybrides :**

- Développer des partenariats entre institutions formelles et réseaux informels pour mutualiser les ressources et élargir l'accès au crédit.

- Introduire des garanties communautaires (fonds communs, cofinancements) pour réduire les risques perçus par les prêteurs formels.

Les deux modèles révèlent des réalités complémentaires : le crédit formel soutient les femmes favorisées, tandis que le crédit informel reste un levier crucial pour les femmes marginalisées. Intégrer ces deux systèmes est essentiel pour favoriser une autonomisation globale des femmes. En alignant les politiques, en adaptant les critères financiers et en renforçant les capacités locales, il est possible de réduire les disparités et d'amplifier l'impact positif du financement sur toutes les catégories de femmes.

6.7. Conclusion

Cette étude met en évidence une corrélation significative entre l'accès à la finance rurale, notamment la finance informelle, et une amélioration substantielle de l'autonomisation des femmes dans la province du Kongo Central. Cette connexion positive contribue de manière notable au développement économique durable au niveau local en renforçant l'inclusion financière et en promouvant l'égalité des sexes. Bien que l'importance de l'autonomisation des femmes dans le contexte socio-économique soit évidente, il est regrettable de constater que cette question reste largement négligée en République démocratique du Congo (RDC), malgré les préoccupations sérieuses entourant la situation des femmes.

L'étude offre une analyse approfondie des relations complexes entre l'accès à la finance rurale et l'autonomisation des femmes, mettant en lumière l'influence de divers facteurs tels que le niveau d'éducation, le statut matrimonial, l'impact de la religion, l'âge, le type d'activité génératrice de revenus (en particulier le travail agricole), et la dépendance économique des femmes. Face à ces défis multidimensionnels, diverses stratégies sont préconisées pour favoriser l'autonomisation des femmes dans la région, y compris la promotion de l'accès à la finance rurale informelle, des interventions ciblées pour les femmes jeunes, la levée des obstacles à l'éducation secondaire, la sensibilisation financière, la stimulation de l'entrepreneuriat féminin, la sensibilisation religieuse sur les questions de genre, et une réflexion sur le rôle de la religion dans la promotion de l'égalité des sexes. Ces approches, adaptées au contexte spécifique du Kongo Central, visent à créer un environnement propice à l'autonomisation des femmes, en encourageant la collaboration avec les acteurs locaux pour assurer la pertinence et l'efficacité des initiatives mises en œuvre.

L'étude souligne également le fossé entre les engagements officiels dans le Kongo Central et les réalités quotidiennes vécues par les femmes rurales, soulignant la nécessité d'une approche holistique pour harmoniser ces aspects divergents. L'implication active de l'État est considérée comme cruciale, comme en témoigne l'exemple d'un fonds de microcrédit soutenant l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire. À la lumière de ces conclusions, la réduction des disparités entre les genres est soulignée comme un élément crucial pour promouvoir l'autonomisation des femmes. Cela pourrait potentiellement contribuer à la stabilité politique, à l'amélioration de la régulation, et à une diminution de l'indice de la condition féminine liée à l'inflation négative.

Malgré des progrès, des défis subsistent en raison de facteurs tels que les conflits armés, la pauvreté et les normes culturelles enracinées. Des mesures supplémentaires sont impératives pour renforcer ces initiatives, encourager une culture d'égalité et surmonter les obstacles structurels. L'autonomisation des femmes dans le Kongo Central demeure un processus en constante évolution, nécessitant une collaboration continue entre le gouvernement, la société civile et la communauté internationale.

Il est toutefois crucial de reconnaître que cette étude ne couvre pas tous les aspects de la question, et les conclusions tirées sont partielles et limitées en raison de la taille de l'échantillon et de l'omission de certaines dimensions. Ces limitations apportent

une contribution significative à la littérature empirique sur l'autonomisation des femmes rurales, en particulier dans le contexte sous-exploré du Kongo Central en République Démocratique du Congo.

Chapitre 7

Perspectives et recommandations

7.1. Introduction

L'exploration approfondie des défis et des opportunités du financement rural dans le Kongo Central nous conduit naturellement à envisager les perspectives d'avenir et à formuler des recommandations stratégiques. Ce chapitre vise à esquisser un tableau des potentialités futures et à proposer des solutions concrètes pour améliorer l'accès au financement rural dans cette région spécifique.

Le Kongo Central, avec ses vastes étendus de terres agricoles et sa population majoritairement rurale, présente un potentiel considérable pour le développement agricole et rural. Toutefois, comme observé dans les chapitres précédents, plusieurs obstacles entravent l'accès au financement, restreignant ainsi la croissance et le développement de ce secteur.

Dans ce contexte, il est crucial de réfléchir aux perspectives d'évolution et de proposer des recommandations adaptées aux réalités locales. Ce chapitre se propose donc d'examiner les tendances émergentes, les opportunités à saisir et les défis à relever dans le domaine du financement rural. Nous y présenterons également une série de recommandations visant à améliorer l'accès au financement, à stimuler l'entrepreneuriat rural et à promouvoir un développement durable et inclusif dans le Kongo Central.

Ces recommandations sont le fruit d'une analyse approfondie des données recueillies, des études de cas examinées et des bonnes pratiques identifiées dans d'autres régions. Elles sont conçues pour être réalistes, réalisables et adaptables aux spécificités du Kongo Central. Notre ambition est de fournir aux décideurs politiques, aux acteurs du développement rural et aux communautés locales des outils et des stratégies pour surmonter les obstacles actuels et saisir les opportunités qui se présentent.

En somme, ce chapitre vise à tracer la voie vers un avenir où le financement rural dans le Kongo Central est non seulement accessible, mais aussi un moteur de croissance économique, de développement social et de préservation de l'environnement.

Ce chapitre est divisé en deux parties, les perspectives de financement rural dans le Kongo Central ainsi que les recommandations.

7.2. Perspectives de financement rural dans le KC

L'impact limité des services financiers décentralisés (SFD) sur le financement rural en RDC est évident, tant du côté de l'offre que de la demande. Les approches novatrices telles que le métayage et le Kibundi ont pris le relais, mais malheureusement, elles n'ont pas réussi à apporter une contribution significative au financement rural. Ainsi, il est impératif de sortir de la phase de diagnostic et de proposer des solutions adéquates pour relever le défi de l'amélioration du financement rural dans la région du Kongo Central.

Pour combler la contribution non significative des SFD tant formel et qu'informel sur le financement rural et surmonter les défaillances étatiques et locales telles que la corruption et la mauvaise gestion du cadre économique, l'idée d'un partenariat public-privé producteur

(4P) au contexte congolais est mise en avant⁴¹. Les expériences réussies de PPPP dans d'autres pays africains⁴², tels que la MIFA au Togo⁴³, NIRSAL au Nigeria⁴⁴ et la Banque de Crédit Agricole au Maroc⁴⁵, démontrent clairement que le 4P peut être une solution appropriée, bien que non universelle, pour améliorer le financement rural dans la région du Kongo Central en République Démocratique du Congo (RDC).

La réalité en Afrique, en particulier en Afrique Centrale, est marquée par le manque d'institutions bancaires spécialisées dans l'agriculture et l'élevage. Cette carence de financement se fait sentir dans les zones rurales qui abritent la majorité de la population. Néanmoins, les populations rurales font face à des enjeux considérables liés aux services de base et à la gouvernance, comme l'a souligné (G. T. Ngalamulume, 2016).

Les démarches des exploitations familiales pour obtenir des financements à travers des programmes bilatéraux ou multilatéraux sont souvent entravées par des montants insuffisants, rendent difficile la rentabilisation des coûts de préparation de leurs dossiers, ou parfois, ces fonds sont détournés à d'autres fins par les gestionnaires. De plus, la validation de l'efficacité de leur modèle d'entreprise requiert généralement deux à trois ans. Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage sont également perçus comme très risqués et peu rentables. Les crises mondiales actuelles, comme les conflits, le changement climatique et les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, ont exacerbé cette situation, créant des défis encore plus importants en termes de sécurité alimentaire. En conséquence, la question de savoir comment répondre aux besoins de financement à moyen et long terme des populations rurales reste un défi complexe.

Les besoins des populations rurales, en termes financiers et non financiers, sont intrinsèquement liés à leurs activités. Ces besoins évoluent en fonction du cycle culturel, allant des besoins à court terme pour les activités initiales, aux besoins à moyen terme pour les exploitations familiales et de projet, puis aux besoins à long terme pour la transition vers des formes agricoles plus intensives. Les SFD tant formel qu'informel sont sollicitées pour financer une gamme d'activités, qu'elles soient liées à l'agriculture ou à d'autres secteurs, afin de couvrir les investissements et les besoins en fonds de roulement.

⁴¹ <https://plan.gouv.cd/projects/partenerariat-public-privé>

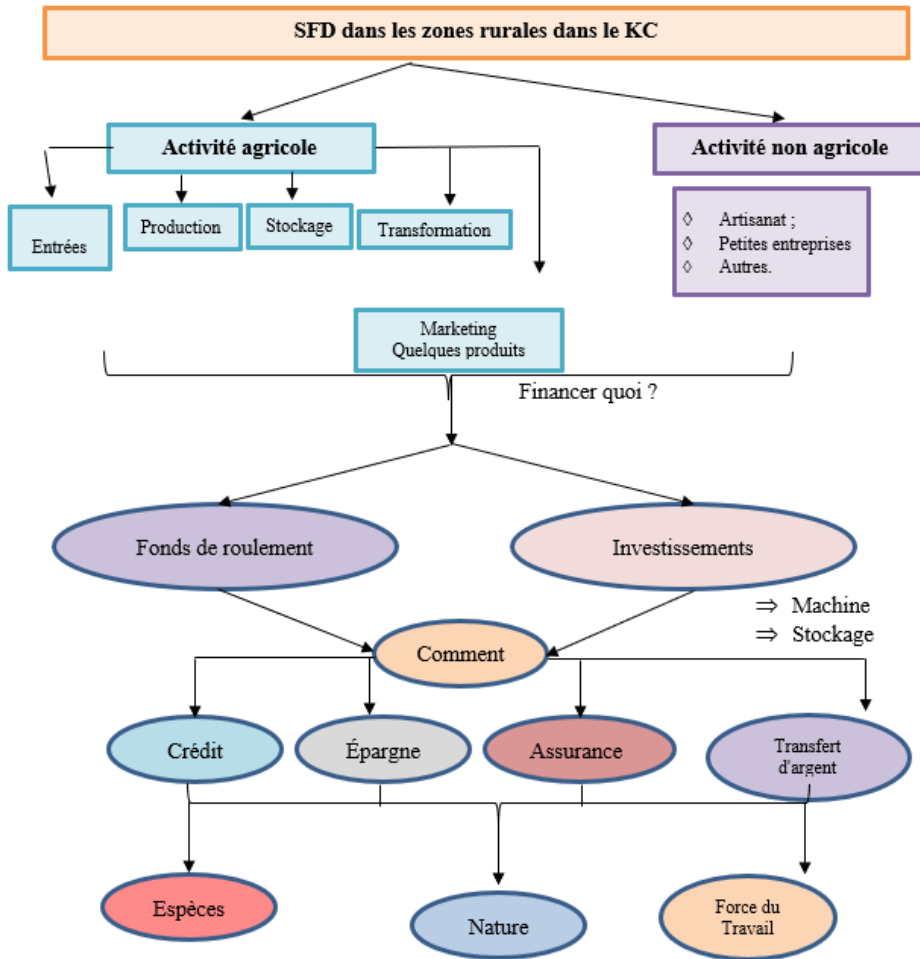
⁴² Les autres expériences et analyses détaillées dans le cadre de cette recherche sont reprises dans l'annexe de ce travail.

⁴³

https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/togo_compact_pour_l'alimentation_et_l'agriculture.pdf

⁴⁴ <https://nirsal.com/>

⁴⁵ <https://www.creditagricole.ma/fr>



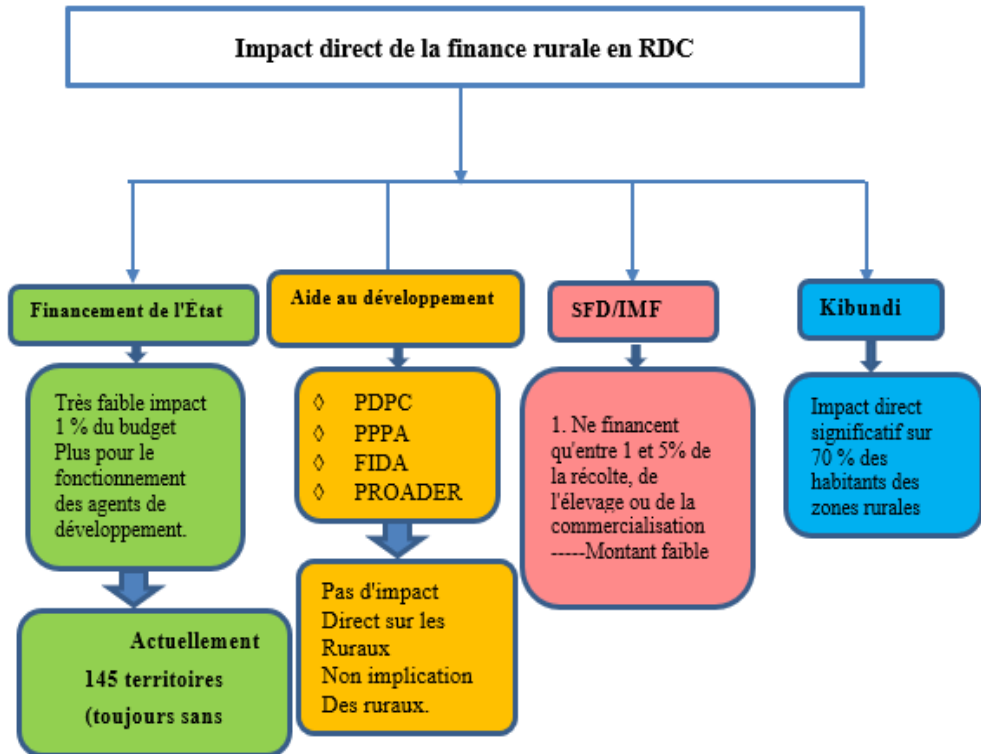
Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 24. SFDs dans les zones rurales dans le KC

Les SFD fournissent des financements formels (souvent des crédits CT) en mobilisant l'épargne, sous réserve de l'obligation de contracter une assurance pour garantir la continuité de l'activité et le remboursement du crédit. Le financement formel étant faible et insignifiant, ces ruraux ont souvent recours aux transferts divers (mariage, deuil, aide familiale), aux tontines et essentiellement aux Kibundi. Ce financement rural peut être mobilisé en espèces ou en nature (intrants, équipements), ou par la mise en commun du capital humain (main d'œuvre).

En termes d'impact direct de la finance rurale en République Démocratique du Congo, comme l'illustre la figure ci-dessous, le financement de l'État est insignifiant et ne sert qu'à

financer les dépenses de fonctionnement, notamment les salaires des agents au sein du ministère de l'agriculture et du développement rural⁴⁶. Actuellement, le gouvernement a lancé un programme de développement pour 145 territoires. L'objectif est de doter ces territoires d'infrastructures de base. Cependant, comme les programmes précédents, celui-ci a la faiblesse de mobiliser les populations rurales non pas en tant que partenaires, mais en tant que main d'œuvre bon marché.



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.

Figure 25. Impact direct de la finance rurale en RDC

La figure 25 ci-dessus montre que le budget agricole de la RDC est faible. En chiffres, il n'atteint même pas la moitié de la déclaration de Maputo, soit 10% du budget. En fait, le budget alloué à l'agriculture oscille entre 1% et 3%. Tous les présidents du Congo ont, en leur temps, déclaré l'agriculture comme une priorité absolue, mais aucun ne l'a fait. Baudoin

⁴⁶ Pléthorique

Michel⁴⁷, répondant à une question d'un journaliste de la Libre Belgique sur le renouveau de l'agriculture en RDC, a déclaré : "Le premier indicateur sera la part du budget national allouée à l'agriculture. Le président Tshisekedi a parlé d'une augmentation de 10% du budget sur 5 ans, soit 2% par an. Ce sera un bon indicateur pour évaluer la politique agricole à mettre en œuvre et les mécanismes de financement⁴⁸. À ce jour, cette promesse est restée lettre morte.

L'État providence s'étant essoufflé depuis plusieurs années, la coopération au développement, les IMF et le secteur informel ont repris le flambeau. En effet, malgré la mobilisation financière considérable de la coopération bilatérale et multilatérale, en termes de budget alloué par rapport au budget de l'État congolais, et des systèmes financiers formels et informels, les ruraux ne bénéficient pas de manière significative et durable de l'amélioration de leurs conditions de vie. En réalité, il existe depuis plusieurs années une réelle volonté de développement agricole à travers la conception et la mise en œuvre de différents projets.

Malheureusement, l'apport de la coopération à travers les projets directs ne contribue que très peu au financement rural, en raison d'un manque d'implication dans les besoins financiers et non financiers des bénéficiaires ruraux du projet⁴⁹. Comme le montre la figure ci-dessus, les bailleurs de fonds du secteur mettent en œuvre divers programmes bilatéraux et multilatéraux pour soutenir les gouvernements et les populations rurales dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Mais comme nous pouvons le constater, l'aide internationale existe mais n'a pas contribué à l'amélioration durable des conditions de vie en milieu rural.

Compte tenu de la faiblesse des capitaux mobilisés et du risque financier dans le secteur agricole, les SFD, qui sont essentiellement des coopératives d'épargne et de crédit, contribuent également au financement rural, notamment pour les activités de récolte et de commercialisation, en utilisant des outils tels que le crédit d'épargne obligatoire et le crédit caution entre 2011 et 2020. Ce n'est qu'à partir de 2021, grâce au refinancement des SFD par la Banque centrale du Congo, que les SFD financent des petits projets à moyen terme. Il s'agit là d'un avantage non négligeable. Les données de l'enquête montrent que les SFD, principalement les coopératives d'épargne et de crédit, financent davantage les activités non agricoles les moins risquées (commerce et artisanat). A ce jour, cette contribution est encore trop faible dans les KC de la RDC.

Outre l'État, la coopération et les SFD, le secteur informel est également impliqué. Ce secteur informel, avec ses mécanismes innovants, s'est avéré être la seule source de financement significative, notamment le Kibundi dans les KC. Ce mécanisme a permis de

⁴⁷ Baudouin Michel est professeur et chargé de cours à Gembloux, Université de Liège

⁴⁸<https://afrique.lalibre.be/41195/lagriculture-une-priorite-pour-tshisekedi-on-verra-la-part-du-budget-qui-lui-sera-reservee/>

⁴⁹ Construction de marchés dans une zone contestée entre deux villages (KISANTU).

financer le passage en douceur de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de projet, comme décrit dans les pages suivantes.

Un système de paiement anticipé est également en cours de développement. En effet, une variante informelle du système d'avance se développe dans les KC en RDC. En effet, le banquier est remplacé par un intermédiaire financier informel qui finance le projet, souvent pour des spéculations à court terme (tomate, maïs, poivre). Dans une autre variante, un membre du Kibundi⁵⁰ accepte de mettre en gage ses titres de propriété auprès du SFD comme garantie du crédit commun accordé à son O.P.

La faible performance du monde rural en République Démocratique du Congo s'explique par plusieurs obstacles. Malgré le potentiel de financement du monde rural en RDC, plusieurs auteurs et chercheurs ont identifié des obstacles au développement rural (Lebailly et al., (2014); Ngalamulume (2016), à savoir l'environnement socio-économico-politique général du pays et la spécificité du secteur agricole national. Il s'agit notamment de la modestie du budget national alloué au financement des coûts de fonctionnement, des troubles politiques, des pillages et des guerres ;l'absence d'une politique agricole qui garantirait l'avenir de tous les bons projets (Lebailly et al., 2014; Makala, 2015), la fixation des prix des produits agricoles par les acheteurs, la pression des ruraux sur les terres disponibles, les faibles rendements du secteur, l'insécurité foncière, l'accaparement des terres par les entreprises et les élites étrangères Ngalamulume (2016) et les importations massives de denrées alimentaires (Muteba et al., 2015). En effet, malgré les contraintes évoquées ci-dessus, à la suite de Baudouin Michel, nous croyons à une relance de l'agriculture avec des projets d'agriculture contractuelle. Mais cela nécessite des services publics et une administration efficace.

Lors de sa visite à Gembloux, l'actuel Président a déclaré vouloir promouvoir l'agriculture paysanne, voire augmenter le budget agricole de l'État jusqu'à 10%. La mise en œuvre de cette vision constituerait une véritable rupture avec le passé. Mais en réalité, l'économie congolaise reste dominée par des oligopoles et des monopoles qui renchérissent les transactions tout au long de la chaîne de valeur. Les agriculteurs en paient le prix.

Un autre obstacle est le problème de l'accès à la terre. Si dans certains pays, une concession peut être présentée comme un titre de propriété et l'accès au crédit comme une garantie, c'est loin d'être le cas en RDC. Inspirée de la loi Bakajika de 1964, l'actuelle loi foncière de la RDC, promulguée en 1973, fixe des normes précises régissant l'achat, la vente et la location de terres et/ou de concessions. La terre revêt une importance capitale pour des milliards de personnes vivant dans les zones rurales des pays en développement. Ainsi, l'accès à la terre est étroitement lié à la réduction de la pauvreté.

⁵⁰ Ce concept a été largement développé dans les pages précédentes.

Les terres agricoles fertiles sont de plus en plus privatisées et concentrées. Depuis les années 2000, la RDC met en œuvre des réformes soutenues par les institutions internationales, principalement le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Celles-ci concernent principalement la sécurité juridique des investissements, l'amélioration de l'environnement des affaires, etc. En 2002, les codes minier et forestier ont été révisés et promulgués en République Démocratique du Congo (RDC) pour encourager les investissements dans ces secteurs. De la même manière, en 2011, le pays a introduit une législation visant à stimuler les investissements agricoles. La RDC dispose de 80 millions d'hectares de terres arables.

Mais selon les experts, 50 millions d'hectares de forêt tropicale congolaise sont déjà contrôlés par des entreprises forestières : Chine (ZTE International) avec 2,8 millions d'hectares dans 3 provinces (Équateur, Bandundu, Orientale) pour la plantation de palmiers à huile pour l'agrocarburant ; Eni (Italie) : 180.000 ha en Ituri pour l'huile de palme ; SUN Congo (USA) avec 7.000 ha à Boma, Kai, Mayanda et Tshianga pour la culture du riz ; NKAMUNA (Allemagne) avec 3.500 ha pour les cultures vivrières.

Au Kongo Central, faute de terres, les ruraux, surtout les allochtones, louent entre 1 et 5 hectares de terres agricoles à 210 dollars l'hectare pour une période de 3 ans renouvelable. Un autre avantage de la location de terres est que les agriculteurs, avant même de commencer à cultiver, c'est-à-dire lorsqu'ils préparent la terre pour la culture, récoltent du charbon de bois (Makala), qui peut atteindre une moyenne de 150 sacs vendus à 8 dollars le sac. Cela suffit déjà à couvrir les frais de location.

7.2.1. Inadéquation entre l'offre et la demande dans le K.C.

L'offre des SFD existe ou non, selon les régions, mais elle est insuffisante et ne répond pas aux besoins des populations rurales. Il s'agit ici d'examiner comment consolider l'existant afin d'améliorer la contribution des SFD au financement du monde rural.

Avec le Kibundi, l'exécution des tâches (labour, sarclage, semis, récolte, stockage) devient un peu plus facile dans la deuxième phase de l'évolution de l'agriculture, c'est-à-dire dans la phase intermédiaire de l'agriculture familiale et de l'agriculture de projet.

Dans le cadre d'une activité dénommée projet⁵², les membres de KIBUNDI se regroupent pour stocker et louer un véhicule, et délèguent un membre à tour de rôle pour vendre leur production (souvent du maïs, du manioc, des arachides, des oignons, des haricots, des

⁵² Les membres de Kibundi ont généralement deux champs. Le premier est destiné à la consommation pour la famille tandis que le second qualifié de projet est exclusivement réservé à la commercialisation. Champs préparés du sol à la récolte avec une large participation des membres de Kibundi.

bananes et des piments) dans la capitale (Kinshasa), car les prix de vente couvrent les coûts de production et génèrent un bonus.

Il est donc utile, dans le cadre de cette recherche, de proposer un cadre d'évolution des pratiques agricoles et de mode de financement rural au Kongo Central.

La figure 25 ci-dessus montre l'évolution des pratiques agricoles et de leur financement au Kongo Central. À partir de l'observation des pratiques agricoles, nous avons constaté que l'essentiel de l'agriculture est pratiqué pour l'autoconsommation, sous forme d'agriculture familiale, avec les cultures suivantes : manioc, arachide, banane et igname. Les agriculteurs utilisent des outils traditionnels (houes, machettes, houes). Les modes de financement sont l'autofinancement, l'aide familiale, les différentes rétrocessions familiales et les tontines. Les travaux agricoles sont en grande partie effectués par les femmes.

Progressivement mais sûrement, sous la pression de la nécessité et de la ferveur communautaire, on assiste à une évolution vers une combinaison d'agriculture familiale (assurant les besoins de la famille) et d'agriculture de projet sous forme de Kibundi avec l'utilisation d'outils traditionnels et modernes (tracteur, motopompe, attelage et autres). Même si les difficultés d'accès à la terre limitent l'action dans certaines zones, les objectifs sont l'autoconsommation et l'autofinancement. Ses modes de financement combinent le formel (crédit SFD), l'informel et l'innovant (métayage, Kibundi, tontine, essentiellement du crédit à court terme). Les travaux sont principalement réalisés par les membres du ménage et les membres du Kibundi. Les cultures ciblées sont le soja, les tomates, les oignons, la ciboulette, les piments et autres.

Pour consolider les activités agricoles, nous proposons une transition de l'agriculture familiale vers l'agriculture moderne, via l'agriculture familiale combinée à l'agriculture de projet. Il convient de préciser que, malgré la nécessité de cette transition, le mode d'exploitation préconisé est l'exploitation familiale à moderniser. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. Les cultures pérennes souvent pratiquées sont : le cacao, le café, l'huile de palme, les bananes, le soja, les tomates et les bananes, avec un mélange d'outils traditionnels et modernes allant dans le sens de la mécanisation. Les objectifs sont les exportations, les ventes locales et la lutte contre la pauvreté. Pour augmenter le financement rural dans cette phase, une combinaison de financements étatiques (subventions, partenariats 3P ou 4P avec des entreprises privées, fonds de garantie des dépôts), de financements privés (SFD, leasing, ONG), d'aide au développement (3P et 4P) et de financements informels (Kibundi, métayage) est nécessaire.

Pour ce faire, nous pensons qu'il serait utile de prêter attention aux préalables suivants : repenser la redistribution des terres, développer des mécanismes pour améliorer l'accès à la terre des femmes et des jeunes, réviser les lois sur la limitation de l'accès à la terre aux étrangers (loi bakajika), refinancer les SFD, former techniquement et financièrement les ruraux et améliorer la qualité de la recherche agronomique.

Avant de conclure cette recherche, nous proposons un nouveau cadre pour le financement rural au Kongo Central. En effet, comme l'illustre la figure N° 32 sur le mécanisme de financement rural, il existe deux catégories. Les financements traditionnels et les financements innovants. Le financement traditionnel provient du budget de l'Etat à travers

les taxes, les services financiers des coopératives décentralisées, l'aide au développement et les tontines.

Le financement innovant, quant à lui, prend en compte le niveau de développement financier de chaque pays (pays développés) et les pays dont les services financiers ne sont pas développés, comme le montre la figure 21.

Dans les pays dotés d'un système financier développé, il existe plusieurs sources de financement rural : les prélèvements spéciaux innovants sur les résultats exceptionnels de secteurs particuliers, la taxe sur les transactions financières, la bourse des valeurs et des marchandises et les subventions adaptées au marché. En revanche, les sources de financement des pays sous-développés sont le Kibundi, les contributions volontaires et les envois de fonds des travailleurs migrants. Au point d'intersection entre les deux types de pays, on trouve les prêts bancaires, les Business Partners, les banques de développement agricole et rural, le crédit-bail agricole, les assurances agricoles, les fonds de garantie et, enfin, les partenariats stratégiques public-privé producteur (4P).

En effet, après analyse de la situation, nous pensons que les tentatives de mettre l'accent sur les actions de l'État-providence ou de la société civile ont échoué et qu'il est temps de céder la place aux partenariats public-privé, avec les exploitations familiales comme sous-bas, qui ont fait leurs preuves tant dans les pays développés que dans les pays sous-développés.

7.2.2. Défis Structurels du Développement Agricole en RDC

La République Démocratique du Congo (RDC), en général et la RDC en particulier, malgré son potentiel agricole immense, reste confrontée à de nombreux obstacles structurels freinant le développement de son secteur agricole. Ces défis, largement documentés, incluent des contraintes institutionnelles, des problèmes d'infrastructures, des questions de gouvernance, ainsi que des facteurs économiques et sociaux en dehors du faible financement.

1. Contraintes institutionnelles et réglementaires

Le secteur agricole congolais souffre d'une absence de politiques agricoles cohérentes et adaptées aux besoins des producteurs locaux. Selon Lebailly et al. (2014), cette lacune contribue à un environnement peu propice aux investissements, rendant le secteur incertain pour les acteurs économiques. En outre, les agriculteurs font face à des tracasseries administratives et policières récurrentes. Des prélèvements illégaux, des taxes informelles et des contrôles abusifs sur les routes augmentent considérablement les coûts de production et réduisent les marges bénéficiaires des producteurs.

2. Problèmes d'infrastructures et de logistique

L'état des infrastructures rurales constitue un obstacle majeur au développement agricole. Les routes en mauvais état isolent les zones de production, limitant l'accès aux marchés et augmentant les pertes post-récolte. Comme le soulignent Lebailly et al. (2014), l'absence d'infrastructures de stockage et de transformation prive les agriculteurs de la possibilité

d'ajouter de la valeur à leurs produits, limitant ainsi leur compétitivité face aux importations. Une amélioration des infrastructures, notamment la réhabilitation des routes rurales et la création de centres de transformation, est indispensable pour stimuler l'économie agricole.

3. Gouvernance et sécurité juridique

La corruption, qui se manifeste sous forme de pots-de-vin et de prélèvements illégaux, aggrave les difficultés économiques des agriculteurs. En outre, l'absence de titres fonciers reconnus limite leur accès aux financements formels, un frein majeur à l'investissement dans les exploitations agricoles Lebailly et al. (2014). Une réforme foncière s'avère donc nécessaire pour sécuriser les terres agricoles et encourager les investissements.

Par ailleurs, la loi Bakajika, bien que visant à réguler l'accès des étrangers à la propriété foncière, peut restreindre les investissements étrangers lorsqu'elle est appliquée de manière trop rigide. Cela prive le secteur des apports financiers et technologiques essentiels à sa modernisation.

4. Concurrence des importations et inflation des prix

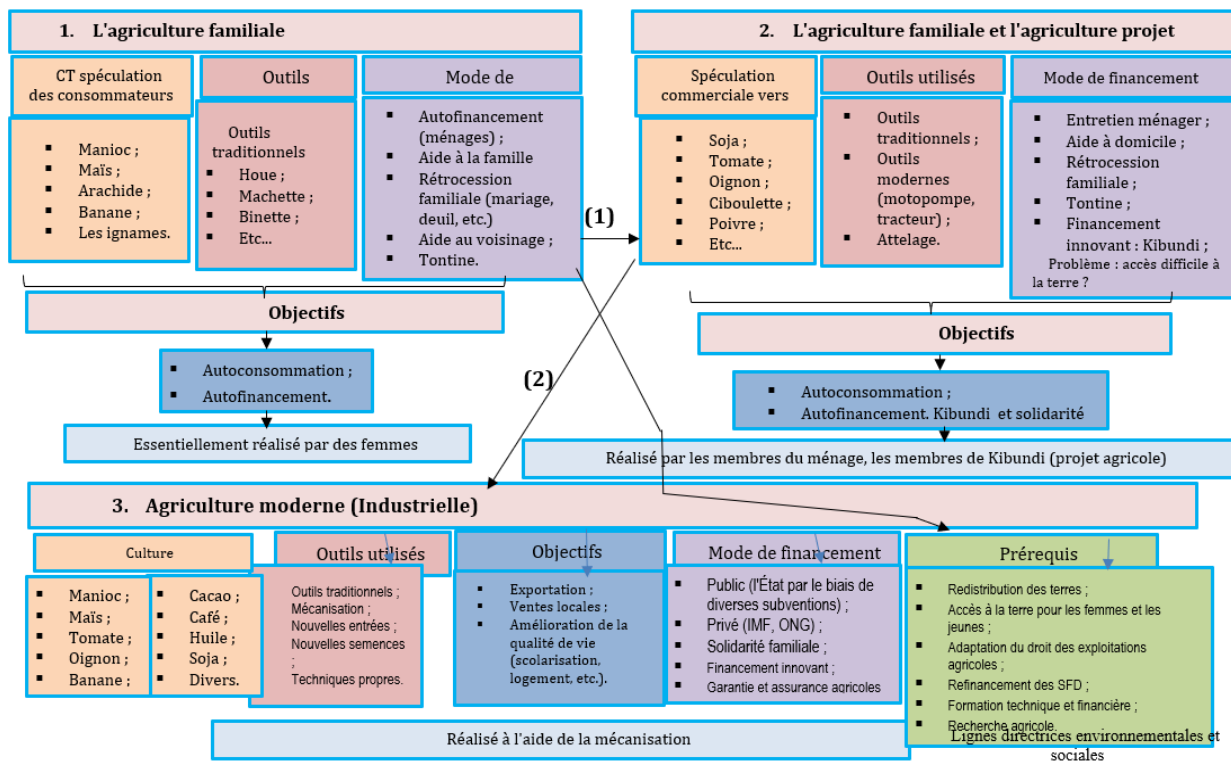
Le secteur agricole local est particulièrement vulnérable face à la concurrence des produits importés, souvent subventionnés ou issus de systèmes de production plus efficaces. Par exemple, dans le domaine de l'aquaculture, les produits de tilapia locaux sont trois fois plus chers que les importations, rendant difficile leur compétitivité (Lebailly et Ntoto, 2014). Cette concurrence déloyale décourage les producteurs locaux et freine la croissance du secteur.

5. Défis sociaux et culturels

Les inégalités de genre constituent un frein important au développement agricole en RDC. Bien que les femmes jouent un rôle central dans la production agricole, elles ont un accès limité aux ressources, au financement et à la formation. Lebailly et al. (2014) soulignent que l'absence de politiques inclusives réduit considérablement l'efficacité du secteur agricole. De plus, le manque de formation technique et de compétences en gestion limite l'utilisation optimale des ressources disponibles.

Le développement agricole en RDC nécessite une approche globale, intégrant des réformes institutionnelles, des investissements dans les infrastructures et une amélioration de la gouvernance. Comme le recommandent Lebailly et al. (2014), la sécurisation foncière, la modernisation des infrastructures et la promotion de politiques inclusives sont essentielles pour surmonter les défis structurels. En adoptant ces mesures, le secteur agricole, au-delà des défis liés au financement, pourrait non seulement gagner en compétitivité, mais également contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'un développement rural durable. Cette dynamique favoriserait une transition progressive de l'agriculture familiale traditionnelle vers une agriculture industrialisée, en passant par une phase intermédiaire d'agriculture familiale combinée à

des initiatives agricoles axées sur des cultures spécifiques à haute valeur ajoutée (telles que la ciboule, la tomate et l'oignon).



Source : Auteur, après traitement des données de l'enquête 2021.
Figure 26. Évolution des pratiques agricoles et des modes de financement dans le K.C.

7.2.3. Partenariats stratégiques public-privé producteur (4P)

Le secteur agricole joue un rôle déterminant dans les équilibres macro-économiques. Le recours aux partenariats public-privé (PPP) est un outil de gestion permettant de faire face aux contraintes budgétaires du pays et d'optimiser les ressources publiques.

Le dix-septième et dernier objectif des Nations Unies promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile qui sont nécessaires pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local. Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète⁵³54. Abbou (2023) souligne que grâce à ce partenariat, l'État peut se fixer les objectifs suivants :

- Meilleure utilisation des terrains gérés par les entreprises publiques ;
- Encourager l'investissement dans le secteur agricole par la mobilisation de capitaux privés nationaux et étrangers ;
- Contribuer à la mise à niveau des principales filières agricoles (agrumes, olivier, rosacées, vigne, maraîchage, élevage, production de semences certifiées, etc ;)
- Sauvegarder les emplois existants et en créer de nouveaux.

Pour sa part, Sylla et al. (2023) , Le partenariat public-privé (PPP) est un modèle de développement visant à encourager les collaborations avec le secteur privé, créant ainsi un cadre de référence innovant. Depuis les années 2000, les PPP dans le financement de l'agriculture en Afrique ont émergé en raison de deux facteurs principaux : des décennies de sous-investissement dans l'agriculture et un intérêt croissant des investisseurs privés pour les opportunités de production agricole en Afrique. Singulièrement depuis la crise de 2008, (Sadoulet, 2023; Sylla et al., 2023). Le recours aux partenariats public-privé pour financer l'agriculture n'est pas propre à l'Afrique (Nations Unies, 2021).

L'inclusion des petits exploitants dans les projets de type partenariat public-privé est une recommandation de la FAO (2016), mais elle reste problématique. En effet, le partenariat public-privé (PPP) vise à transférer des terres inutilisées ou sous-utilisées à des producteurs capables de les exploiter, afin d'augmenter les quantités produites et de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Cependant, il est difficile pour les petits exploitants de participer à ce processus en raison de leur manque de ressources et de soutien.

Les chaînes agricoles et alimentaires impliquent une multitude d'acteurs et d'institutions, principalement composées d'entreprises privées de différentes tailles, allant des petites et moyennes entreprises locales aux grandes entreprises régionales et internationales. Ces

⁵³ <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd17-partenariats-pour-la-realisation-des-objectifs/> ?

entreprises jouent un rôle crucial en fournissant des intrants aux petits producteurs, en achetant leurs produits et en ajoutant de la valeur. Elles offrent également des services financiers, des technologies, du savoir-faire et des informations indispensables pour respecter les normes des différentes filières. Les projets de développement des chaînes de valeur, financés par le Fonds international de développement agricole (FIDA), visent à connecter les petits producteurs avec le secteur privé. Bien que la taille et l'envergure des entreprises privées partenaires varient, la majorité d'entre elles sont des petites et moyennes entreprises locales⁵⁵.

L'objectif principal de tout partenariat est de réaliser ensemble des objectifs plus efficacement que chaque partie ne pourrait le faire seule. En réunissant des forces complémentaires, les partenariats créent des synergies positives. Le secteur public encourage et participe à ces partenariats avec le secteur privé pour tirer parti de ses compétences, de son efficacité et de son capital d'investissement. En fournissant des biens publics comme des infrastructures, un environnement favorable et des capitaux d'amorçage, le secteur public parvient à réduire les coûts de prestation des services privés. Une approche 4P garantit que les petits producteurs deviennent des partenaires respectés plutôt que de simples bénéficiaires finaux des partenariats public-privé (PPP).

7.2.4. Les 4P, un outil pour une reproduction plus large et un meilleur accès aux services financiers

La combinaison de biens publics, d'instruments financiers et d'accords contractuels avec les petits producteurs et les agro-industries par le biais du programme 4P peut attirer des ressources et un soutien supplémentaire de la part des banques, des investisseurs en capital, des fournisseurs d'intrants, des sociétés de location d'équipement et d'autres acteurs de la chaîne de valeur. De plus, le partenariat public-privé-population (4P) peut attirer davantage d'investissements publics nationaux, créant ainsi un cercle vertueux qui améliore l'accès au marché et l'intégration financière des petits producteurs ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME) rurales.

Un partenariat public-privé-population (4P) est une collaboration entre le gouvernement, les entrepreneurs et les petits producteurs qui s'engagent à travailler ensemble pour atteindre un objectif commun ou accomplir une tâche spécifique. Dans ce partenariat, les partenaires assument conjointement les risques et les responsabilités, tout en partageant les bénéfices, les ressources et les compétences nécessaires.

Dans un 4P authentique, chaque partenaire a des rôles et des responsabilités clairement définis et participe à la répartition équitable des risques et des bénéfices. Les partenaires du secteur privé sont notamment attendus pour fournir les ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs convenus.

⁵⁵ <https://www.ifad.org/fr/>

Établir des partenariats avec le secteur privé à travers un modèle 4P assure que les interventions perdurent au-delà de la durée initiale du projet, car elles suivent une logique commerciale et sont mutuellement bénéfiques pour toutes les parties impliquées. Un partenariat 4P devrait être envisagé comme une opportunité d'amorcer la mise à l'échelle des résultats d'un projet grâce aux investissements du secteur privé.

Qu'est-ce que chaque partenaire apporte à un 4P ?

Dans un 4P, chaque partenaire apporte un élément essentiel ou assume une responsabilité spécifique.

Les partenaires partagent les risques et les bénéfices.

7.2.4.1. Groupes de producteurs :

Savoir-faire agricole et expérience des conditions locales.

Les producteurs répondant à la demande du secteur privé sont souvent les détenteurs, qu'ils soient formels, informels ou parfois contestés, des facteurs de production tels que la terre et l'eau. Ils peuvent investir considérablement en travail et parfois en capital, notamment dans la production agricole, l'entretien des infrastructures et la gestion des bassins versants.

Principale motivation : tirer profit de l'agriculture et des activités connexes, et améliorer leurs revenus et leurs moyens de subsistance grâce à des relations commerciales plus stables, à une gamme de produits plus large et à l'accès à de nouveaux marchés, à des sources de financement, à des technologies et à de bonnes pratiques de production.

7.4.2.2. Organisations du secteur public :

Investir dans des biens publics tels que les infrastructures de base (comme les pistes rurales, les ponts, l'irrigation, l'électricité, les infrastructures de marché, etc.),

Assurer un environnement politique, réglementaire et économique favorable (par exemple, garantir les droits de propriété sur la terre et l'eau, délivrer des licences pour l'exploitation rurale, offrir des allègements fiscaux et des incitations, assurer la sécurité alimentaire et respecter les normes, et ajuster les tarifs douaniers),

Transférer des actifs (par exemple, transférer les fermes d'État et les propriétés foncières publiques),

Réduire les risques et les coûts de transaction pour toutes les parties prenantes et établir la confiance entre elles (par exemple, en respectant les contrats, en gérant les conflits de manière équitable, et en montrant une volonté politique en faveur de partenariats inclusifs).

Motivation principale : assurer la croissance économique et réduire la pauvreté (ou atteindre les objectifs de développement) de manière rentable et durable, en s'appuyant sur les connaissances et les investissements du secteur privé.

7.4.2.3. Entreprises du secteur privé :

- Faciliter l'accès aux marchés, aux intrants, aux fonds de roulement, etc.,
- Renforcer la capacité de gestion et de coordination dans le secteur,
- Investir dans des équipements ou des unités de transformation, des entrepôts, des moyens de transport, etc.,
 - Fournir fréquemment des informations sur le marché, des technologies et une assistance technique spécialisée,
 - Et éventuellement co-investir dans des actifs communautaires tels que des installations de stockage, des entrepôts et des unités de transformation.
- Principales motivations :
 - Obtenir des sources fiables de matières premières qui répondent à leurs spécifications en termes de délais de livraison, de qualité et de volume au coût le plus bas possible ;
 - Ouvrir ou conquérir de nouveaux marchés ;
 - S'adapter rapidement à l'évolution des préférences des consommateurs ; diversifier leur clientèle ou leurs fournisseurs ; et réaliser des bénéfices.

7.4.2.4. Intermédiaire (FIDA et/ou tiers) :

Un "intermédiaire désintéressé" reconnu qui comprend les besoins et les préoccupations de toutes les parties, instaure un climat de confiance et réunit les parties (petits producteurs, agences publiques et entreprises du secteur privé).

- Évaluer objectivement les contraintes et les opportunités et contribuer à la mise en place et à la négociation de modèles 4P et d'accords contractuels connexes.
- Soutenir les groupes de producteurs en les aidant à mieux s'organiser et à être prêts à participer à des transactions formelles axées sur le marché.

7.4.2.5. Mobiliser des financements publics et privés

Comme confirmé lors de la Conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet 2015, il est largement reconnu dans le secteur du développement que le moyen le plus efficace d'allouer des ressources publiques, qui sont souvent limitées, et de maximiser leur impact sur le développement, est de mobiliser l'investissement privé. Comme mentionné précédemment, les partenariats public-privé-population (4P) sont considérés comme des outils précieux pour renforcer les résultats du développement grâce à des collaborations avec le secteur privé⁵⁶.

L'évolution du système agroalimentaire, en particulier l'essor des supermarchés et des grandes entreprises de transformation dans les pays en développement et à revenu

⁵⁶https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/WCMS_438653/lang--fr/index.htm

intermédiaire, pousse de plus en plus le secteur privé à collaborer avec les petits producteurs. Dans ce contexte, le FIDA doit saisir chaque opportunité qui se présente. Le secteur privé apporte non seulement son expertise du marché et ouvre de nouveaux débouchés aux producteurs, mais il joue également un rôle crucial en attirant des investissements importants, en favorisant l'innovation et en facilitant l'accès au financement dans les zones rurales où les ressources du secteur public sont limitées.

De plus, les partenariats public-privé-population (4P) durables peuvent être étendus, que ce soit par le secteur privé en reproduisant des modèles d'entreprise éprouvés ailleurs, ou par les autorités publiques en intégrant des approches 4P comme la sélection de plans d'entreprise dans d'autres initiatives. Ainsi, les 4P constituent un moyen efficace de reproduire à grande échelle les succès des projets soutenus par le FIDA et de stimuler la transformation rurale.

En général, le succès de l'approche PPP dépend essentiellement d'un cadre juridique, institutionnel et financier évolutif, incitatif et adapté aux particularités des secteurs et aux besoins des acteurs privés. Cela implique la nécessité d'assurer la transparence et la compétitivité, de maîtriser les risques potentiels, ainsi que de gérer efficacement les délais, les méthodes d'attribution des contrats et les risques, comme le soulignent {Citation}Brux & Marty (2016).

La simplification des procédures, l'assurance de conditions adéquates pour l'exécution des contrats, la mise en œuvre des projets et le développement de mécanismes de suivi et d'évaluation de la qualité des opérations. Si les PPP permettent de s'appuyer sur l'expertise du secteur privé, le développement des compétences en matière de PPP au sein des entités publiques est fondamental pour assurer que les opérations de PPP se déroulent dans les meilleures conditions possibles (Tamehmach, 2015).

Les PPP sont basés sur une collaboration financière et organisationnelle stratégique entre les participants des secteurs privé et public, avec des synergies pour atteindre un objectif global. Pour réussir, un modèle stratégique de PPP dans l'agriculture africaine doit adopter une approche de chaîne de valeur agricole avec un noyau central et une structure de groupe. Le "noyau" est constitué d'une grande exploitation agricole dirigée par le secteur privé, d'une usine de transformation polyvalente et des principaux débouchés commerciaux ; les sphères connexes sont des groupes de plusieurs petites exploitations agricoles.

D'autre part, pour résoudre l'épineux problème du manque de financement durable des exploitations familiales, nous capitalisons ici les recommandations du forum régional sur le financement agricole et rural qui s'est tenu à Yaoundé. Pour l'État, les objectifs incluent l'amélioration du financement conformément aux engagements pris à Maputo, l'élaboration d'une approche coordonnée et adaptée pour le financement durable des filières agricoles, la mise en place de solides interprofessions, l'adaptation du financement agricole à un niveau professionnel, et la définition d'une politique agricole appropriée. En outre, il est crucial de mettre en œuvre des systèmes de contrôle et de suivi à la fois efficaces et innovants.

Le financement à moyen et long terme des besoins familiaux, des filières agricoles, des investissements agricoles et des infrastructures de base devrait être basé sur un partenariat public-privé (PPP) axé sur le financement des filières. En effet, outre les avantages du PPP

largement développés ci-dessus, l'État devrait assainir le cadre macroéconomique et financer les mécanismes de réassurance du système financier (banques et SFD) par l'intermédiaire de la Banque centrale.

Au final, il s'agit de capitaliser sur les produits, mécanismes financiers et innovations développés dans plusieurs pays par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et ses partenaires, afin de partager la cartographie des solutions pouvant aider les acteurs en besoin de financement.

Contrairement aux années précédentes, espérons que la mise en œuvre de ce Partenariat Public Privé au Kongo Central, pour une fois en RDC, portera ses fruits au-delà des promesses de fleurs.

7.3. Perspectives

Les recommandations pour favoriser le développement durable du secteur agricole en République Démocratique du Congo (RDC) seront développées en deux phases à savoir : les solutions intégrées pour surmonter les défis du financement rural et de l'agriculture en RDC et les autres recommandations.

La première catégorie porte sur les solutions Intégrées pour Surmonter les Défis du Financement Rural et de l'Agriculture en RDC

Le Kongo Central, comme beaucoup de régions rurales en Afrique, dépend fortement de l'agriculture, qui occupe plus de 70 % de la population rurale. Cependant, le secteur agricole est confronté à des défis majeurs qui entravent son développement et sa rentabilité, rendant difficile l'accès au financement rural. Les principaux problèmes identifiés sont :

1. **Tracasseries policières et administratives :**
 - Les contrôles abusifs et les prélèvements illégaux sur les routes, notamment la nationale N1, appauvrissent les paysans et découragent les activités agricoles.
 - Ces pratiques réduisent la rentabilité des petits producteurs et annihilent leurs efforts de production et de commercialisation.
2. **Importations massives et concurrence déloyale :**
 - Les flux d'importations non contrôlés, souvent de produits de contrefaçon ou à bas prix, destabilisent les marchés locaux.
 - Les produits importés sont parfois trois fois moins chers que les produits locaux, ce qui rend la production locale non compétitive.
3. **Accès limité au crédit et sécurisation foncière :**
 - Les banques exigent des garanties pour accorder des prêts, mais les agriculteurs ne disposent souvent que de titres fonciers, qui ne sont pas toujours opposables.
 - La loi Bakajika, qui stipule que le sol appartient à l'État congolais et interdit aux étrangers d'être associés majoritaires dans une société agricole, limite également les investissements étrangers.

4. Absence de politique agricole cohérente :

○ Comme le souligne le professeur Badouin Michel, la RDC manque d'une politique agricole claire et efficace pour soutenir le développement rural et la relance agricole.

Recommandations Pratiques

Pour relancer le financement rural et l'agriculture dans le Kongo Central, il est essentiel de proposer des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales. Voici quelques pistes :

1. Lutter contre les tracasseries administratives et policières

○ Mettre en place des corridors sécurisés **pour** les produits agricoles, en collaboration avec les autorités locales et nationales.

○ Sensibiliser et former les forces de l'ordre sur l'importance de soutenir les agriculteurs plutôt que de les exploiter.

○ Créer des comités de surveillance communautaires pour dénoncer les abus et protéger les paysans.

2. Encadrer les importations et protéger le marché local

○ Instaurer des barrières tarifaires sur les produits agricoles importés qui concurrencent directement les productions locales.

○ Renforcer les contrôles douaniers pour limiter l'entrée de produits de contrefaçon et subventionner les produits locaux pour les rendre plus compétitifs.

○ Promouvoir les circuits courts pour réduire les intermédiaires et augmenter la marge bénéficiaire des producteurs.

3. Faciliter l'accès au crédit et sécuriser les droits fonciers

○ Réformer le système foncier pour rendre les titres de propriété plus accessibles et opposables, permettant aux agriculteurs de les utiliser comme garanties.

○ Créer des fonds de garantie agricoles pour rassurer les banques et faciliter l'octroi de prêts aux petits producteurs.

○ Encourager les partenariats public-privé (PPP) pour financer des projets agricoles rentables et durables.

4. Développer une politique agricole cohérente

○ Élaborer une stratégie nationale agricole qui intègre les spécificités du Kongo Central, en mettant l'accent sur l'agriculture familiale et la rentabilité.

○ Investir dans les infrastructures rurales (routes, irrigation, stockage) pour réduire les coûts de production et de commercialisation.

○ Promouvoir la formation et l'innovation agricole pour améliorer les techniques de production et augmenter les rendements.

5. Promouvoir le modèle des 4P (Partenariat Public-Privé-Producteurs)

○ Impliquer les producteurs locaux dans les décisions et les bénéfices des projets agricoles.

- Encourager les investissements privés dans des secteurs clés comme la transformation agroalimentaire, tout en respectant la loi Bakajika.
- Créer des plateformes de dialogue entre les acteurs publics, privés et les organisations paysannes pour une meilleure coordination.

La relance du financement rural et de l'agriculture dans le Kongo Central nécessite une approche holistique et pragmatique. Il est crucial de s'attaquer aux problèmes structurels (tracasseries, importations, accès au crédit) tout en renforçant les capacités des acteurs locaux et en développant une politique agricole adaptée. Sans rentabilité et sans sécurisation foncière, les initiatives de financement rural resteront inefficaces. En agissant sur ces leviers, il sera possible de redynamiser le monde rural et d'améliorer les conditions de vie des populations agricoles.

La seconde porte sur les recommandations pour favoriser le développement durable du secteur agricole en République Démocratique du Congo (RDC) sont les suivantes :

1. Il est crucial d'introduire des solutions novatrices qui impliquent activement les populations rurales, en particulier les jeunes, afin de promouvoir la croissance agricole et le progrès des agriculteurs.

2. Il convient d'explorer diverses sources de financement agricole, telles que l'épargne des ménages, les marchés financiers, les fonds propres, les dotations budgétaires, les services de refinancement bancaire et les emprunts internationaux, tout en tenant compte de leurs implications pour les institutions financières.

3. La participation active des populations rurales est fondamentale pour façonner une politique agricole durable. Elles devraient être impliquées dans la conception, l'exécution et le suivi des projets de développement.

4. Face aux défis du financement pour les petits agriculteurs, une approche coopérative, innovante et avec le soutien gouvernemental est essentielle. Les banques de développement agricole et les partenariats public-privé à grande échelle peuvent jouer un rôle clé.

Pour concrétiser un financement rural durable en RDC, il est impératif de :

- Centrer le développement agricole sur les populations rurales, en les impliquant activement dans tous les aspects.
 - Mettre en œuvre une politique agricole qui renforce les activités familiales pour assurer une croissance continue.
 - Réduire les disparités d'accès et de contrôle des revenus, en particulier pour les agricultrices, pour promouvoir l'équité dans le secteur.
 - Diriger les financements vers toute la chaîne de valeur agricole pour soutenir l'écosystème complet, des producteurs aux consommateurs.
 - Encourager la recherche et la diffusion des meilleures pratiques agricoles en offrant une formation continue aux agriculteurs.

- Soutenir la consolidation des organisations de producteurs pour renforcer leur rôle dans la représentation et la défense des intérêts des agriculteurs.
- Surmonter les obstacles liés à la commercialisation des produits agricoles et artisanaux en mettant en place des systèmes efficaces de distribution et de vente.
- Garantir un financement rural durable en RDC est vital pour promouvoir la croissance agricole, réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire. En engageant activement les populations rurales et en renforçant les institutions financières existantes, le pays peut relever les défis liés au développement agricole, réalisant ainsi des progrès économiques, sociaux et environnementaux positifs.

7.4. Conclusion

Ce chapitre a présenté les perspectives et recommandations pour améliorer le financement rural dans la région du Kongo Central en République Démocratique du Congo.

Tout d'abord, il est essentiel de renforcer les capacités des SFD formels en matière de gouvernance, de gestion financière et de développement de produits adaptés aux besoins des populations rurales. Il est également important de promouvoir la mise en place de partenariats public-privé pour soutenir les activités agricoles et les besoins familiaux en milieu rural.

Ensuite, il convient de soutenir les mécanismes de financement informels innovants développés par les populations rurales, tels que le Kibundi, le métayage et les tontines, tout en veillant à réduire les inégalités, notamment les inégalités de genre, dans l'accès aux services financiers.

Il est également recommandé de développer des politiques publiques favorisant l'inclusion financière des femmes rurales, en reconnaissant et en valorisant leur contribution essentielle aux activités agricoles et génératrices de revenus.

Enfin, il est nécessaire de poursuivre les recherches sur le financement rural dans la région du Kongo Central, en prenant en compte les spécificités locales et en évaluant l'impact à long terme des SFD sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. En somme, une approche coordonnée impliquant l'État, le secteur privé, la société civile et les communautés rurales est nécessaire pour assurer un financement agricole durable, réduire la pauvreté rurale et promouvoir le développement dans cette région de la RDC.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse a pour but d'examiner les contributions des services financiers décentralisés (SFD) au financement rural dans la région du Kongo Central en République Démocratique du Congo. Les résultats de l'étude indiquent que les contributions des SFD formels sur le financement rural reste très limité dans cette région, en raison de plusieurs défaillances telles que la faillite de certaines institutions due à une mauvaise gouvernance, l'absence d'activités génératrices de revenus, des compétences insuffisantes en gestion financière et des taux d'intérêt élevés.

Face à ces défaillances, les populations rurales ont développé des mécanismes de financement informels innovants, tels que le Kibundi, le métayage et les tontines, pour répondre à leurs besoins de financement non satisfaits et soutenir les activités agricoles et les besoins familiaux en milieu rural. Cependant, des inégalités persistent, en particulier des inégalités de genre, les femmes ayant un accès limité aux services financiers et leur contribution étant insuffisamment reconnue et valorisée.

Pour renforcer le financement rural dans cette région, l'étude recommande la mise en place de partenariats public-privé-producteur (4P) inspirés des expériences réussies dans d'autres pays africains, ainsi qu'un engagement actif des populations rurales, en particulier des femmes. Cette recherche souligne la complexité des défis liés au financement rural et l'importance d'une approche coordonnée impliquant l'État, le secteur privé, la société civile et les communautés rurales. Une telle approche est nécessaire pour garantir un financement agricole durable, réduire la pauvreté rurale et promouvoir le développement dans cette région de la RDC.

Cette thèse apporte des contributions significatives sur les plans théorique, conceptuel, méthodologique et empirique au domaine de recherche sur la finance rurale et le développement économique en Afrique subsaharienne. Les contributions théoriques comprennent l'application des théories de la finance décentralisée, de l'inclusion financière et des systèmes financiers informels au contexte spécifique du financement rural au Kongo Central, l'analyse des interactions entre l'offre de SFD, les besoins de financement, les stratégies d'adaptation et la dimension de genre, ainsi que la proposition d'un modèle conceptuel intégrant ces différents aspects.

Les contributions conceptuelles comprennent la clarification des concepts de mécanismes de financement informels tels que le Kibundi et le métayage, ainsi que la discussion du concept de partenariat public-privé adapté au contexte rural congolais. Les contributions méthodologiques comprennent la triangulation des sources et des méthodes pour une analyse complète de la problématique avec un échantillon de 500 ménages ruraux. Les contributions empiriques comprennent des données nouvelles sur l'offre et les besoins de financement rural au Kongo Central, des résultats originaux sur l'impact limité des SFD formels et l'émergence de mécanismes informels, ainsi que des recommandations concrètes pour renforcer le financement agricole durable dans cette région.

En dehors des besoins financiers cruciaux pour le développement du secteur agricole en RDC, il est tout aussi essentiel de lever les contraintes institutionnelles et

structurelles qui pèsent sur les producteurs. La lutte contre les tracasseries policières et administratives, telles que les prélèvements illégaux et les contrôles abusifs, permettrait de réduire les coûts et d'améliorer les marges bénéficiaires des agriculteurs. Parallèlement, l'amélioration de l'état des infrastructures, notamment les routes rurales, faciliterait l'accès aux marchés, réduirait les pertes post-récolte et améliorerait la compétitivité des produits locaux face aux importations. En outre, une révision de la loi Bakajika serait nécessaire pour assouplir les restrictions foncières imposées aux investisseurs étrangers, permettant ainsi un flux d'investissements et de technologies essentielles pour la modernisation du secteur. En levant ces obstacles, la RDC pourrait offrir un environnement plus favorable à la croissance durable de l'agriculture, au-delà des simples besoins de financement.

Cependant, cette étude présente certaines limites. Tout d'abord, elle ne prend pas en compte les effets à long terme des SFD sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. Ensuite, elle se concentre uniquement sur la région du Kongo Central et ne permet donc pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la RDC. L'étude n'a pas pu prendre en compte les effets de la pandémie de COVID-19 sur les SFD et le financement rural, car les données ont été collectées avant la pandémie. Enfin, l'utilisation d'un questionnaire pour collecter les données présente certaines limites. Tout d'abord, les réponses obtenues dépendent de la compréhension et de l'interprétation des questions par les répondants, ce qui peut entraîner des biais de mesure. Ensuite, les répondants peuvent ne pas être en mesure de fournir des informations précises ou complètes sur certaines questions, en particulier celles qui portent sur des événements passés ou des sujets sensibles. Enfin, l'utilisation d'un questionnaire ne permet pas d'approfondir certaines réponses ou d'explorer des sujets émergents qui n'avaient pas été prévus initialement.

Malgré ces limites, cette étude ouvre des perspectives pour de futures recherches. Il serait intéressant de mener des études similaires dans d'autres régions de la RDC pour comparer les résultats et identifier les spécificités régionales. Il serait également pertinent d'entreprendre des études longitudinales pour évaluer les impacts à long terme des SFD sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. En outre, il est essentiel de considérer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les SFD et le financement rural dans les futures recherches. Une approche mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, serait appropriée. Des entretiens semi-directifs pourraient être conduits avec un échantillon spécifique de répondants afin d'explorer en profondeur certaines questions et d'obtenir des informations détaillées sur leurs expériences et leurs perceptions.

Des observations directes pourraient également être réalisées pour mieux comprendre les pratiques de financement rural dans la région du Kongo Central. Enfin, l'utilisation de méthodes statistiques avancées, telles que l'analyse factorielle ou l'analyse de réseaux sociaux, pourrait aider à identifier les facteurs sous-jacents qui influencent l'accès et l'utilisation des services financiers ruraux dans la région.

En définitive, les services financiers décentralisés, qu'ils soient formels ou informels, jouent un rôle essentiel mais encore insuffisant dans le financement des activités agricoles et du développement rural dans la région du Kongo Central en

République Démocratique du Congo. Les arguments clés défendus dans cette thèse sont que les SFD formels existent dans la région mais leur contribution au financement rural reste très limitée en raison de défaillances diverses, que les populations rurales ont développé des mécanismes financiers informels innovants pour compenser partiellement les carences du financement formel, que des inégalités persistent dans l'accès au financement, notamment des inégalités de genre affectant les femmes rurales, et que pour renforcer la contribution des SFD au financement rural, des partenariats public-privé-producteur (4P) et une participation accrue des communautés rurales, dont les femmes, sont nécessaires.

Références

- Abalo, K., 2007. Importance de la microfinance dans le financement des microentreprises au Togo, in: Conférence économique africaine (Vol. 2007). Addis Ababa, Ethiopia.
- Abbou, R.B., 2023. Les Partenariat public-privé (PPP) au Maroc: une analyse des facteurs de succès dans le cas de la région Fès-Meknès. *Alternatives Managériales Economiques* 5, 316–336.
- Abdoulkarim, S., 2023. Migrations sud-nord et inégalités de genre, expériences de femmes provenant d’Afrique de l’ouest à Montréal (Thèse ou essai doctoral accepté). Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec, Canada).
- Abis, S.& B., 2021. Sécurité, santé, soutenabilité : quand l’agriculture prend tout son sens. Dans: Sébastien Abis éd., *Le Déméter 2021* (pp. 17-21). <https://doi.org/10.3917/iris.abis.2021.01.0019>
- Adams, D.W., Fitchett, D.A. (Eds.), 2019. *Informal Finance in Low-Income Countries*, 1st ed. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429034572>
- Adaskou, M., 2023. Déterminants de la demande de financement auprès des associations de microcrédit par les petites exploitations agricoles familiales au Maroc : Cas de la province Chtouka-Ait-Baha Determinants of financing demand from microcredit associations by small fami 4, 443–477.
- Adaskou, M., Hssoune, A., 2023a. Déterminants de la demande de financement auprès des associations de microcrédit par les petites exploitations agricoles familiales au Maroc : Cas de la province Chtouka-Ait-Baha. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7829297>
- Adaskou, M., Hssoune, A., 2023b. Déterminants de la demande de financement auprès des associations de microcrédit par les petites exploitations agricoles familiales au Maroc : Cas de la province Chtouka-Ait-Baha. *Revue Française d’Economie et de Gestion* 4, 36. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.7829297>
- Adil, K., Jamila, E.-Z., 2023. Gouvernance Des Partenariats Public-Prive Innovants, Axe Sur Les Objectifs De Developpement Durable : Experience Des Pays De L’afrique, *International Journal of Applied Economics Finance and Accounting*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10442863>
- Agarwal, A.K., Sarthou, C., 2001. Les Enjeux De L’environnement. *Revue des Deux Mondes* 80–90.
- Agarwal, B., 2001. Participatory exclusions, community forestry, and gender: An analysis for South Asia and a conceptual framework. *World Development* 29, 1623–1648. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(01\)00066-3](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(01)00066-3)
- AGRA, 2022. Situation de l’Agriculture en Afrique. Accélérer la transformation des systèmes alimentaires africains (No. 10). Alliance pour une révolution verte

- en Afrique (AGRA), Nairobi, Kenya.
- Akounnou, J.D.F., Degla, P., Idrissou, L., Gantoli, G., 2019. Mécanismes de financement des fournisseurs des noix d'anacarde aux unités de transformation dans le nord Bénin. *Agronomie Africaine* 31, 159–172.
- Amarnani, A., Amarnani, N., 2015. Impact of microfinance on poor women: Lessons from Sabarkantha, Gujarat. *IIM Kozhikode Society & Management Review* 4, 92–105.
- Andres, L., Lebailly, P., 2014. Le financement rural du Niger : élément clé du développement. Presented at the XXIXes Journées sur le Développement “Economie informelle et développement : emploi, financement et régulations dans un contexte de crise,” Association Tiers-Monde, Nancy, France, Nancy.
- Ansoms, A., Claessens, K., Mudinga, E., 2011. L'Accaparement des terres par des élites en territoire de Kalehe, RDC. *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire* 2011-2012 38, 193–214.
- Armendáriz, B., Morduch, J., 2010. The economics of microfinance.
- Armendáriz, B., Sarangi, S., Morduch, J., 2010. The Economics of Microfinance. *Southern Economic Journal* 73, 259. <https://doi.org/10.2307/20111887>
- Awunyo, V.D., 2012. Determinants of loan repayment default among farmers in Ghana. *Journal du développement et de l'économie agricole* . Vol 4 4, 339–345.
- Ayadi, A., Bidan, M., 2024. Des technologies appliquées à la finance à l'émergence des Fintechs : une imbrication à fort couplage technologique et financier. *Marché et organisations* 49, 89–102. <https://doi.org/10.3917/maorg.pr1.0002>
- BAD, 2000. Politique du Groupe de la Banque en Matière de Développement du Secteur Agricole et Rural. *Ocod* 1–86.
- Baghdadli, I., Harborne, R., Rajadel, T.M. (Eds.), 2008. *Breaking the Cycle: A Strategy for Conflict-sensitive Rural Growth in Burundi*, World Bank Working Papers. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7561-7>
- Banerjee, A., Duflo, E., 2009. The experimental approach to development economics. *Revue d'Economie Politique* 119, 691–726. <https://doi.org/10.3917/redp.195.0691>
- Banerjee, A., Duflo, E., Glennerster, R., Kinnan, C., 2015. The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation. *American Economic Journal: Applied Economics* 7, 22–53.
- Banerjee, A.V., Duflo, E., 2009a. The Experimental Approach to Development Economics. *Annual Review of Economics* 1, 151–178. <https://doi.org/10.1146/annurev.economics.050708.143235>
- Banerjee, A.V., Duflo, E., 2009b. L'approche expérimentale en économie du développement. *Revue d'économie politique* 119, 691–726. <https://doi.org/10.3917/redp.195.0691>

- Banerjee, A.V., Duflo, E., 2003. Inequality and growth: What can the data say? *Journal of Economic Growth* 8, 267–299. <https://doi.org/10.1023/A:1026205114860>
- Bangika, M.N., 2019. Profil des femmes entrepreneures bénéficiaires des micro crédits de la ville de Lubumbashi (RD Congo). *International Journal of Multidisciplinary and Current Research* 7, 400–406.
- Banque Mondiale, 2023. République Démocratique du Congo : Economie en chiffre. (No. 10). Cette publication fournit des analyses détaillées sur les performances économiques de la RDC, avec des données actualisées sur la croissance, l'inflation, et les, Washington.
- Batinge, B.K., Jenkins, H., 2021. Gender and Poverty Reduction in Ghana: The Role of Microfinance Institutions. *International Journal of Economics and Finance* 13, 71. <https://doi.org/10.5539/ijef.v13n8p71>
- Bauchet, J., Marshall, C., Starita, L., Thomas, J., Yalouris, A., Goldberg, N., Karlan, D., Khwaja, A., Lu, M., Mckenzie, D., Morduch, J., Robinson, J., Yang, D., Ehrbeck, T., Latortue, A., Mckee, K., Rosenberg, R., 2020. Derniers résultats des études randomisées en microfinance. CGAP.
- Baudouin, M., 2021. Enfin une politique agricole pour le Congo ? *Défis Sud* N°138 75–81.
- Beaudouin, V., 2016. Retour aux origines de la statistique textuelle : Benzécri et l'école française d'analyse des données, in: *JADT 2016, Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2016*. Mayaffre, D. Poudat, C., Vanni, L. et al., Nice, France, pp. 17–27.
- Beck, T., 2007. Financing Constraints of SMEs in Developing Countries : Evidence , Determinants and Solutions. *Financing Innovation-Oriented Businesses to Promote Entrepreneurship* 1–35.
- Beck, T., Levine, R., Loayza, N., 2000. Finance and the sources of growth. *Journal of Financial Economics* 58, 261–300. [https://doi.org/10.1016/s0304-405x\(00\)00072-6](https://doi.org/10.1016/s0304-405x(00)00072-6)
- BEI, 2022. Enquête de la BEI : pourquoi le soutien aux entrepreneuses en Europe est une question de bon sens. PRESS OFFICE BEI.
- Beidou, A., 2010. Le warrantage au Niger: Un moyen de financement de l'agriculture et de sécurité alimentaire: cas du village de Dantchandou. Editions universitaires europeennes.
- Belghiti, Z., Angade, K., 2021. Les facteurs clés de succès des partenariats public privé au Maroc: Etude de cas de la centrale solaire NOOR I. *Revue Économie Gestion Société*.
- Bell, C., N, S., Udry, C., 1997. Rationing, spillover, and interlinking in credit markets: the case of rural punjab. *Oxford Economic Papers* 49, 557–585. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.oep.a028625>
- Bellal, N., 2013. Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation

- des femmes rurales en Afrique du Nord : bonnes pratiques et leçons à tirer.
- Benlabbah, O., 2022. Obstacles freinant l'autonomisation des femmes : Contribution au débat sur l'autonomisation des femmes sous la lumière du nouveau modèle de développement. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 3, 486–502.
- Bentaleb, 2023. Microfinance et capacité de remboursement : le ciblage des femmes permet-il de favoriser en partie la conciliation entre vocation sociale et économique ? *Question(s) de management* n° 43, 17–28. <https://doi.org/10.3917/qdm.223.0017>
- Benyacoub, B., 2021. Étude empirique sur les freins à l' inclusion financière des femmes au Maroc Bouchra Benyacoub To cite this version : HAL Id : hal-03306210 Étude empirique sur les freins à l' inclusion financière des femmes au Maroc Empirical study of barriers to women. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5138384>
- Benzecri, J., 1975. L'analyse des données. *Population* 30, 1190.
- Bérenger, N.H., 2022. Effet du Microcredit sur la Probabilité d'autonomisation des Femmes en Côte d'ivoire. *European Scientific Journal, ESJ* 7, 515–515.
- Berguiga, I., 2007. Performance sociale versus performance financière des institutions de microfinance | Publication | Portail FinDev.
- Besley, T., Coate, S., 1995. Group lending, repayment incentives and social collateral. *Journal of Development Economics* 46, 1–18. [https://doi.org/10.1016/0304-3878\(94\)00045-E](https://doi.org/10.1016/0304-3878(94)00045-E)
- Bhat, A., 2018. L'échantillonnage en boule de neige : Définition, méthode, avantages et inconvénients. *QuestionPro*. URL <https://www.questionpro.com/blog/fr/echantillonnage-en-boule-de-neige/> (accessed 5.1.24).
- Binswanger-Mkhize, H.P., 2012. Is There Too Much Hype about Index-based Agricultural Insurance? *Journal of Development Studies* 48, 187–200. <https://doi.org/10.1080/00220388.2011.625411>
- Birch, E.L., 2015. Jeffrey D. Sachs. (2015). *The Age of Sustainable Development*. New York, NY: Columbia University Press. 543 pages. \$34.95 (paperback). *Journal of the American Planning Association* 81, 241–242. <https://doi.org/10.1080/01944363.2015.1077080>
- Bordas, H.G., 2023. Les origines de la grande propriété en Afrique romaine. État de la question et nouveaux outils de travail.
- Bourdieu, P., Nice, R., 1980. The aristocracy of culture. *Media, Culture & Society* 2, 225–254. <https://doi.org/10.1177/016344378000200303>
- Brulé, F.A., Faivre, D.B., Fouquet, B., Tafforeau, M.N., Rozières, C., Torre, C., 2016. Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole. *Techniques Financières et Développement* n° 124, 35–52. <https://doi.org/10.3917/tfd.124.0035>

- Burt, R.S., 1997. A note on social capital and network content. *Social Networks* 19, 355–373. [https://doi.org/10.1016/S0378-8733\(97\)00003-8](https://doi.org/10.1016/S0378-8733(97)00003-8)
- Callens, S., 2013. Albert O. Hirschman (1915-2012). *Mondes en développement* 162, 147–150. <https://doi.org/10.3917/med.162.0147>
- Calvès, A.-E., 2014. L’empowerment des femmes dans les politiques de développement : Histoire d’une institutionnalisation controversée. *Regards croisés sur l’économie* n° 15, 306–321. <https://doi.org/10.3917/rce.015.0306>
- Carballo, I.E., Grandes, M.K., Molouny, L.V., 2016. Determinantes de la demanda potencial de microcrédito en Argentina. *Cuad Adm.* 29, 199. <https://doi.org/10.11144/Javeriana.cao29-52.cddp>
- Carter, M.R., 2023. L’assurance indicielle peut-elle relever le défi de la vulnérabilité face au changement climatique ? *Revue d’économie du développement* Vol. 32, 125–151. <https://doi.org/10.3917/edd.363.0125>
- Charmes, J., 1987. Débat actuel sur le secteur informel. *Tiers-Monde* 28, 855–875. <https://doi.org/10.3406/tiers.1987.4539>
- Chauke, P., Motlhatlhana, M., Pfumayaramba, T., Anim, F., 2013. Factors influencing access to credit: A case study of smallholder farmers in the Capricorn district of South Africa. *African journal of agricultural research* 8, 582–585. <https://doi.org/10.5897/AJAR2013.6700>
- Chekrouni, N., 2023. Autonomisation des femmes au Maroc : un potentiel incontournable pour le développement. *Maghreb - Machrek Hors-série*, 25–35. <https://doi.org/10.3917/machr.hs1.0025>
- Cheng, E., 2007. The demand for microcredit as a determinant for microfinance outreach-evidence from China. *Savings and Development* 307–334.
- Ciza, N.A., 2023. Développement agricole, genre et sécurité alimentaire : Une analyse comparative des ménages ruraux dans les zones montagneuses du territoire de Kalehe (RDC) et du district de Rusizi (Rwanda). Université de Liège/Gembloux agro bio tech, Gembloux.
- Clayton, B., Meyers, D., Bateman, A., Bluer, R., 2010. Practitioner Expectations and Experiences with the Certificate IV in Training and Assessment (TAA40104)., National Centre for Vocational Education Research (NCVER). National Centre for Vocational Education Research Ltd.
- Coleman, J.S., 1988. Social Capital in the Creation of Human Capital. *American Journal of Sociology* 94, S95–S120. <https://doi.org/10.1086/228943>
- Colin, J.-P., Bouquet, E., 2001. Le métayage comme partenariat. L’arrangement a médias dans la Sierra Madré orientale. *Économie Rurale* 261, 77–92. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2001.5223>
- Cooke, E., Mensah, F., 2022. Microcrédit, autonomisation économique des femmes et lutte contre la pauvreté. *Global dev.*
- Cornée, S., Thenet, G., 2016. En Bolivie et au Pérou : une approche Data Envelopment Analysis en deux étapes Efficience des institutions de microfinance en

- Bolivie et au Pérou : une approche Data Envelopment Analysis en deux étapes. *revue Finance Contrôle Strategie* 32, 0–33. <https://doi.org/10.4000/fcs.1768>
- Cornet, A., 2014. Approche intégrée du genre dans l'élaboration des politiques socio-économiques. *Regards croisés sur l'économie* n° 15, 52–68. <https://doi.org/10.3917/rce.015.0052>
- Cornet, A., Constantinidis, C., 2004. Entreprendre au féminin Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue Francaise de Gestion* 151. <https://doi.org/10.3166/rfg.151.191-204>
- Cossé, M.S., Dhonte, M.P., Terrier, M.G., Ballali, D., 1994. *Economic Trends in Africa: The Economic Performance of Sub-Saharan African Countries*. International Monetary Fund.
- Cull, R., Martínez Pería, M.S., 2013a. Bank ownership and lending patterns during the 2008–2009 financial crisis: Evidence from Latin America and Eastern Europe. *Journal of Banking & Finance* 37, 4861–4878. <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2013.08.017>
- Cull, R., Martínez Pería, M.S., 2013b. Bank ownership and lending patterns during the 2008–2009 financial crisis: Evidence from Latin America and Eastern Europe. *Journal of Banking & Finance* 37, 4861–4878. <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2013.08.017>
- Dagbeto, R., Adekambi, S.A., Yabi, J.A., Elegbe, R., 2023. Community nutrition mutuals: Determinants of membership and household loyalty. *African Scientific Journal* 3, 477–477. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8139899>
- Dahoun, D.B., Vodounou, C., Alofa, J.P., 2018. Microcrédit, Pauvreté et Autonomisation des femmes au Bénin. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3167989>
- Daidai, F., Tamnine, L., 2023. Alternatives Managériales Economiques. *Revue ame* 5, 120–140.
- Daoudi, A., Wampfler, B., 2010. Le financement informel dans l'agriculture algérienne: les principales pratiques et leurs déterminants*. *Cahiers Agricultures* 19, 243-248 (1). <https://doi.org/10.1684/agr.2010.0414>
- Daumas, L., 2024. Pourquoi les Institutions de la microfinance s'intéressent-elles autant aux femmes? [WWW Document]. CADTM. URL <https://www.cadtm.org/Pourquoi-les-Institutions-de-la-microfinance-s-interessent-elles-autant-aux> (accessed 3.9.24).
- Defourny, J., Develtere, P., 1999. Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud, in: *L'économie Sociale Au Nord et Au Sud*. Editions De Boeck, Bruxelles, Bruxelles, pp. 25–50.
- Dembélé, D.S., Derenoncourt, M.E., Grosjean, G., 2023. Rapport AICCRA :Feuille de Route pour un Financement Innovant de l'Agriculture Intelligente face au Climat au Mali. AICCRA.

- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L.F., 2012. Measuring financial inclusion: The global finindex database. (6025). World bank policy research working paper.
- Denuit, M., Dhaene, J., Feng, R., Hieber, P., Robert, C.Y., 2024. Decentralized insurance: On the popularity of tontines and peer-to-peer (P2P) insurance schemes. *Ann. actuar. sci.* 18, 237–241. <https://doi.org/10.1017/S174849952400023X>
- Derban, W.K., Binner, J.M., Mullineux, A., 2005. Loan repayment performance in community development finance institutions in the UK. *Small Business Economics* 25, 319–332. <https://doi.org/10.1007/s11187-004-6483-y>
- Diallo, F., Moulaye, I.S., Tangara, T., 2023. Effet de l'aide publique au développement sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 4, 514–534. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10002204>
- Dichter, T., Harper, M., 2007. *What's Wrong With Microfinance? Practical Action Publishing, Bourton on Dunsmore.*
- Dincer, H., Gencer, G., Orhan, N., Sahinbas, K., 2011. A Performance Evaluation of the Turkish Banking Sector after the Global Crisis via CAMELS Ratios. *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 24, 1530–1545. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2011.09.051>
- Diomande, G., 2024. Contraintes socio-économiques et autonomisation des femmes rurales dans la Commune de Biankouma en Côte d'Ivoire. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.10952510>
- Djato, K.K., 2001. Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire. *Économie Rurale* 263, 92–104. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2001.5245>
- Djibo, O.F., 2019. De la faiblesse de l'offre de financement des IMF classiques à la pratique de la microfinance islamique au Niger. *La microfinance contemporaine-III* 135.
- Doligez, F., Goïta, M., Mees, M., Narh, G., 2024. Financer les transformations agricoles et alimentaires: Repères pour l'Afrique subsaharienne. *ried* 254, 10–52. <https://doi.org/10.4000/ried.10160>
- Domanou, M.E.M., Vodouhe, G.F., Abodohoui, A., Yabi, A.J., 2023. Factors determining the inclusion of small beekeeping in global value chains: A Systematic Review. *Revue africaine de management* 1. <https://doi.org/10.48424/IMIST.PRSM/ram-v1i10.42450>
- Dorward, A., Poole, N., Morrison, J., Kydd, J., Urey, I., 2003. Markets, Institutions and Technology: Missing Links in Livelihoods Analysis. *Development Policy Review* 21, 319–332. <https://doi.org/10.1111/1467-7679.00213>
- Duflo, E., 2019. Women's Empowerment and Economic Development. *Journal of Economic Perspectives*.
- Duflo, Esther, 2012a. Women Empowerment and Economic Development. *Journal of*

- Economic Literature 50, 1051–1079. <https://doi.org/10.1257/jel.50.4.1051>
- Duflo, E., 2012a. Les femmes et le développement économique. Éditions du Seuil.
- Duflo, Esther, 2012b. Women Empowerment and Economic Development. *Journal of Economic Literature* 50, 1051–1079. <https://doi.org/10.1257/jel.50.4.1051>
- Duverney Pret, M., Joron, M.-H., Mahé, V., 2024. L'égalité femmes-hommes au travail: les droits des femmes en milieu professionnel de A à Z, 2e éd. ed. Gereso, Le Mans.
- Elson, D., 2010. Gender and the global economic crisis in developing countries: a framework for analysis. *Gender & Development* 18, 201–212. <https://doi.org/10.1080/13552074.2010.491321>
- Eppley, T.M., 2024. Tropical field stations yield high conservation return on investment. *Conservation Letters*. 17, e13007. <https://doi.org/10.1111/conl.13007>
- Espallier, B., Guérin, I., Mersland, R., 2011. Women and Repayment in Microfinance: A Global Analysis. *World Development* 39, 758–772. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.10.008>
- Fall, M., Jacquemot, P., 2023. L'autonomisation des femmes, une réponse à l'insécurité alimentaire en Afrique ? *Afrique contemporaine* N° 275, 9–38. <https://doi.org/10.3917/afco1.275.0009>
- Falquet, J., Rabaud, A., 2008. Femmes, genre, migrations et mondialisation. *Les cahiers du CEDREF* 7–32. <https://doi.org/doi.org/10.4000/cedref.571>
- FAO, 2016. Partenariats public-privé pour une croissance agricole inclusive. In : Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique: La nouvelle stratégie de la FAO pour mobiliser le secteur privé 2021-2025.
- Feldhoff, C.H., Liu, Y., Feldhoff, P.R., 2019. Does microfinance have an impact on borrower's consumption patterns and women's empowerment? (Weidener Diskussionspapiere No. 67). University of Applied Sciences Amberg-Weiden (OTH).
- Fennassi, A., Qodad, A., 2024b. L'interconnexion entre la finance et l'agriculture : impacts, opportunités et défis pour le secteur agricole. <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/DOREG-V12I1.42024>
- Field, E., Pande, R., 2008. Repayment frequency and default in microfinance: Evidence from India. *Journal of the European Economic Association* 6, 501–509.
- FMI, 2024. Democratic Republic of the Congo: 2024 Article IV Consultation, Sixth Review Under the Extended Credit Facility Arrangement, Request for a Waiver of Nonobservance of Quantitative Performance Criterion, and Financing Assurances Review-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Democratic Republic of the Congo (No. IMF Country Report No. 24/226). Washington.

- Folbre, N., 2021. l'importance du travail des femmes, rémunéré et non rémunéré. *Revue Int du Travail* 160, e30–e39. <https://doi.org/10.1111/ilrf.12211>
- Foltz, J.D., 2004. Credit market access and profitability in Tunisian agriculture. *Agricultural Economics* 30, 229–240. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0862.2004.tb00191.x>
- Fouillet, C., Guérin, I., Morvant-Roux, S., Servet, J.-M., 2016. De gré ou de force : le microcrédit comme dispositif néolibéral. *Tiers monde: Revue Tiers monde* 21–48.
- FPM, 2019. Rapport annuel, Fonds de promotion de la microfinance.
- Fukuyama, F., 1995. Social Capital and the Global Economy Essay. *Foreign Aff.* 74, 89–103.
- Garcia, P., Pujol Berché, M., Román Antequera, A., 2020. Famille et migrations. e-Migrinter. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.2426>
- Gentil, D., Servet, J.-M., 2002. Microfinance: petites sommes, grands effets? Introduction. *Revue tiers monde* 43, 729–735.
- Gerendawele, 2017. Banques et Institutions du Système Financier Décentralisé : Complémentarité dans l'inclusion financière rurale en RDC. Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Gharbi, I., Elloumi, M., Jamin, J.-Y., 2017. Diversité des formes de gestion des terres domaniales en Tunisie. Etude de leur efficacité dans un périmètre irrigué. SFER.
- Gichuki, L., Brouwer, R., Davies, J., Vidal, A., Kuzee, M., Magero, C., Walter, S., Pedro, L., Oragbade, C., Gilbey, B., 2019. Réhabilitation des terres et restauration des paysages: convergence des politiques entre restauration des paysages forestiers et neutralité en matière de dégradation des terres. IUCN, International Union for Conservation of Nature. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2019.11.fr>
- Gilbert, V., 2009. Étude de la Grameen Bank: Le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'empowerment. *Cahiers de la Chaire C.-A. Poissant* 2009–01.
- Gilles, C., Baena, A., Trannoy, A., 2020. Createurs d'entreprise. *France Stratégie* 87.
- Gning, S., Joseph, G., Sene, M.T.D., 2023. Discours religieux et pratiques d'entrepreneuriat féminin au Sénégal : controverses autour de l'autonomisation des femmes. *Réligiologique*.
- Gnoumou, 2015. Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie* 43, 249–278. <https://doi.org/10.7202/1027979ar>
- Gnoumou, B., 2014. Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *cqd* 43, 249–278. <https://doi.org/10.7202/1027979ar>
- Goetz, A.M., Gupta, R.S., 1996. Who takes the credit? Gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh. *World Development* 24, 45–63. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(95\)00124-U](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00124-U)

- Granovetter, M., 1976. Network Sampling: Some First Steps. *American Journal of Sociology* 81, 1287–1303. <https://doi.org/10.1086/226224>
- Gravel, A.-S., 2020. *Camille Paglia, Femmes libres, hommes libres. Sexe, genre, féminisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 421 p. *Recherches féministes* 33, 205. <https://doi.org/10.7202/1076626ar>
- Greenwald, B.C., Stiglitz, J.E., 1990. Macroeconomic Models with Equity and Credit Rationing. *Asymmetric Information, Corporate Finance, and Investment* 15–42.
- Guérin, I., 2011. Les effets insoupçonnés de la microfinance. *Travail, genre et sociétés* 25. <https://doi.org/10.3917/tgs.025.0061>
- Guérin, I., Santosh, K., Venkatasubramanian, G., 2023. *The indebted woman: kinship, sexuality, and capitalism, Culture and economic life*. Stanford University Press, Stanford, California.
- Guérin, I., Palier, J., Prévost, B., 2009. Femmes et microfinance: espoirs et désillusions de l'expérience indienne. *Archives contemporaines*.
- Gueye, N.F., 2020. Analyse de la contribution des projets d'autonomisation économique des femmes et des systèmes financiers décentralisés à la réduction des inégalités de sexe en matière d'accès au crédit au Sénégal (masters). Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.
- Gueyie, J.-P., Nishimikijimana, É., KAMDJOU, J.R.K., 2010. Efficience des institutions de microfinance regroupées en réseau: cas des mutuelles communautaires de croissance du Cameroun. *La revue des Sciences de Gestion* 103–109.
- Guillaumont, P., 2006. La vulnérabilité économique, défi persistant à la croissance africaine. *Economic Vulnerability, Still a Challenge for African Growth* 1–42.
- Gupta, A.K., 2016. ce qui est arrivé à occupy wall street. *Pensee* 388, 11–23. <https://doi.org/10.3917/lp.388.0011>
- Habiba, Zakaria, 2024. The indirect government of family farming: the case of Pillar II projects of the Green Morocco Plan. *RMd* 6, e202421. <https://doi.org/10.23882/emss.24202>
- Hadefi, A.Z., Bensaid, M., 2022. Contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie (Thesis).
- Hagblade, S., Hazell, P., Reardon, T., 2010. The Rural Non-farm Economy: Prospects for Growth and Poverty Reduction. *World Development, The Future of Small Farms* 38, 1429–1441. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.06.008>
- Hakim, C., 2001. Les femmes obtiennent-elles ce qu'elles veulent ou se contentent-elles de ce qu'on leur propose? *Revue de l'OFCE* 77, 297–306. <https://doi.org/10.3917/reof.077.0297>
- Hart, K., 2010. Mauss et sa vision de l'économie dans les années 1920-1925. *Revue*

- du MAUSS 36, 34–48. <https://doi.org/10.3917/rdm.036.0034>
- Hashemi, S.M., Schuler, S.R., Riley, A.P., 1996. Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh.
- Hda, Z., Zahra, A.F., 2020. Impact des institutions de microcrédit sur l'autonomisation (empowerment) des femmes (cas de la région d'Errachidia): enseignements d'une analyse économétrique. *Revue internationale d'Economie numérique*.
- Heino, H., 2006. Use of borrowed start-up capital and micro enterprises in Mexico: existence of liquidity constraints. *Portuguese Economic Journal* 5, 1–30.
- Helliwell, J.F., Putnam, R.D., 1995. Economic Growth and Social Capital in Italy. *Eastern Economic Journal* 21, 295–307.
- Helms, J.E., 2006. Fairness is not validity or cultural bias in racial-group assessment: A quantitative perspective. *American Psychologist* 61, 845.
- Henri Bérenger, N.N., 2022. Impact du Microcredit sur L'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire. *European Scientific Journal*, ESJ 18, 115. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115>
- Honohan, P., 2005a. Measuring Microfinance Access: Building on Existing Cross-Country Data. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.753568>
- Honohan, P., 2005b. Measuring Microfinance Access: Building on Existing Cross-Country Data. *SSRN Journal* 1, 1–32. <https://doi.org/10.2139/ssrn.753568>
- Hossain, B., Naimul Wadood, S., 2020. Impact of urban microfinance on the livelihood strategies of borrower slum dwellers in the Dhaka city, Bangladesh. *Journal of Urban Management* 9, 151–167. <https://doi.org/10.1016/j.jum.2019.12.003>
- Hubermane, C., Bénédicte, P., 2022. Conditions de microfinancement et littératie financière dans la performance financière des MPME en Haïti. *Revue Française d'Economie et de Gestion* 1, 82–109.
- Hulme, D., Mosley, P., others, 1996. Finance for the poor: impacts on poverty, vulnerability and deprivation. *Finance against poverty: Volume 1*. 105–137.
- Hunt, J., Kasynathan, N., 2001. Pathways to empowerment? Reflections on microfinance and transformation in gender relations in South Asia. *Gender & Development* 9, 42–52. <https://doi.org/10.1080/13552070127738>
- Irz, X., Lin, L., Thirtle, C., Wiggins, S., 2001. Agricultural Productivity Growth and Poverty Alleviation. *Development Policy Review* 19, 449–466. <https://doi.org/10.1111/1467-7679.00144>
- Isaga, N., 2018. Access to bank credit by smallholder farmers in Tanzania: a case study. *Afrika Focus* 31, 241–256. <https://doi.org/10.1163/2031356X-03101013>
- Jack, W., Suri, T., 2011. Mobile Money: The Economics of M-PESA. Working Paper Series. <https://doi.org/10.3386/w16721>
- Jacquemot, P., 2015. *Le dictionnaire du Développement Durable, La petite*

- bibliothèque de sciences humaines. ed.
- Janvry, A., Sadoulet, E., 2023. Financement des populations vulnérables dans les pays d'Afrique sub-Saharienne : le double déficit de l'agriculture. FERDI Notes brèves / Policy briefs 7.
- Johnson, S., Rogaly, B., 1997. Microfinance and poverty reduction. Oxfam.
- Kabeer, Naila, 2020. Full article: Women's Empowerment and Economic Development: A Feminist Critique of Storytelling Practices in "Randomista" Economics [WWW Document]. URL <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13545701.2020.1743338> (accessed 3.9.24).
- Kabeer, N., 2020. Three faces of agency in feminist economics: capabilities, empowerment and citizenship. eds. Gun Seli Berikand.
- Kabeer, N., 2011. Is Microfinance a 'Magic Bullet' for Women's Empowerment? Analysis of Findings from South Asia. *Economic And Political Weekly* 40.
- Kabeer, Naila, 2005a. Is Microfinance a "Magic Bullet" for Women's Empowerment? Analysis of Findings from South Asia. *Economic and Political Weekly* 40, 4709–4718.
- Kabeer, Naila, 2005b. Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third millennium development goal 1. *Gender & Development* 13, 13–24. <https://doi.org/10.1080/13552070512331332273>
- Kabeer, N., 2005. Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third Millennium Development Goal 1. UK: Institute of Development Studies.
- Kabongo, 2023. Mutuelle de solidarité et microfinance en Afrique : Le cas de l'Ituri en RD Congo, *Études africaines*. L'Harmattan, Paris.
- Kabongo, K.D., 2023. Mutuelle de solidarité et microfinance en Afrique : Le cas de l'Ituri en RD Congo. *Études africaines*.
- Kacem, Z., Zahonogo, P., Kimseyinga, S., 2013. Accès au Microcrédit et Inégalité de Revenus au Burkina Faso. *African Scientific Journal*.
- Kamau, K., 2018. Succès du partenariat public-privé pour une start-up [Rwanda]. *ICT Update* (87) 17. CTA Data4A.
- Kapitene, M.H., 2019. Crise de la microfinance et scoring de crédit : application d'un modèle Logit des PME dans le système de microcrédit du Nord-Kivu. *Revue Congolaise de Gestion* Numéro 27, 159–199. <https://doi.org/10.3917/rcg.027.0159>
- Karim, G.A., 2022. Etude de cas des « Linguères » du Walo Complexity of African Women's Empowerment: Case study of the "Lingueres" from Walo. *International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7489476>
- Karlan, D., Morduch, J., 2010a. Access to Finance. pp. 4703–4784. <https://doi.org/10.1016/B978-0-444-52944-2.00009-4>

- Karlan, D., Morduch, J., 2010b. Access to Finance, in: *Handbook of Development Economics*. Elsevier, pp. 4703–4784. <https://doi.org/10.1016/B978-0-444-52944-2.00009-4>
- Kegnide, E.R., Vodouhe, F.G., 2023. Facteurs socio-économiques influençant l'autonomisation des femmes en milieu rural au Bénin. *Revue Française d'Economie et de Gestion* 4.
- Kendo, S., Yaya, S., Etoundi, M.S.N., 2015a. Impacts des services de microfinance sur la productivité des micros-agriculteurs au Cameroun. *Langaa RPCIG*, pp. 313–329.
- Kessi, Y., Zaid, M.A., Djemaci, B., 2019. Les déterminants du transfert de connaissances dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé en Algérie. *el-Bahith Review* 19, 659–670.
- KfW, SLE, 2012. *Autonomisation Économique par l'Accès aux Produits de Microfinance en République Démocratique du Congo*. gtz.
- Khandker, S.R., 2005. Microfinance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh. *The World Bank Economic Review* 19, 263–286. <https://doi.org/10.1093/wber/lhi008>
- Khoi, P.D., Gan, C., Nartea, G.V., Cohen, D.A., 2013. Formal and informal rural credit in the mekong river delta of vietnam: Interaction and accessibility. *Journal of Asian Economics* 26, 1–13. <https://doi.org/10.1016/j.asieco.2013.02.003>
- Kimuyu, P.K., 1999. Rotating Saving and Credit Associations in Rural East Africa. *World Development* 27, 1299–1308. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00049-2](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00049-2)
- Klerk, T. de, Minderhoud-Jones, M., Venturi, B., Agromisa (Wageningen), S., CTA., 2008. *Paysage de la finance rurale : guide à l'intention des acteurs sur le terrain*. Agromisa.
- Klerk, T., 2008. *Paysage de la finance rurale*. Agrodok.
- Knack, S., Keefer, P., 1997. Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation. *The Quarterly Journal of Economics* 112, 1251–1288. <https://doi.org/10.1162/003355300555475>
- Kodjo, K.Z.M., Abiassi, E.H., Allagbé, M.C., 2003. Le financement de l'agriculture béninoise dans un contexte de libéralisation: contribution de la microfinance. *Cahier de Recherche ELIFID*, Bénin.
- Koffi, J., Kobri, M.M., 2024. Stratégies d'auto-accompagnement dans l'entrepreneuriat féminin collectif : une immersion dans le contexte ivoirien. *Revue Internationale des Sciences de Gestion* 7.
- Kokou, D.P., Denansinsehou, M.E., Degla, P., 2019. Analyse socio-économique de l'autonomisation des femmes rurales au Centre du Bénin. *International Journal of Innovation and Applied Studies*.
- Koloma, Y., Ratsimalahelo, Z., 2015a. Jeunes, Accès Au Microcredit Et Performance

- Des Microentreprises : Une Evidence Au Mali. Working Papers, Working Papers 27.
- Kouchele, S.A.T., Labiyi, I., Yabi, J.A., 2022. Déterminants du recours des producteurs aux sources de financement dans la production du soja au Centre et Nord-Est du Bénin. *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires* 10, 348–355.
- Koumetio, K.M., 2023. Flexibilité financière : la clef du succès des entrepreneurs du secteur informel financial flexibility. *Revue Française d'Economie et de Gestion*.
- Kuhn, C., 2024. Évaluation groupée de projets de finance rurale dans la région Afrique orientale et australe. FIDA.
- Kumar, K., 2016. Microfinance and women empowerment: A panel data analysis. *International Journal of Social Impact*.
- Labie, M., Lelart, M., Montalieu, T., 2010. Microfinance : le temps de la maturité ? *Mondes en développement* 152, 7. <https://doi.org/10.3917/med.152.0007>
- Lassana, T., Thione, D., 2020. Analysis of Determinants of Access to Credit for Cotton Producers in Mali. *South Asian Journal of Social Studies and Economics* 44–59. <https://doi.org/10.9734/sajsse/2020/v6i330170>
- Lassana, Touré, Thione, D.I., 2020. Analysis of Determinants of Access to Credit for Cotton Producers in Mali. *SAJSSE* 6, 44–59. <https://doi.org/10.9734/sajsse/2020/v6i330170>
- Lebailly, P., Michel, B., Ntoto, R., 2014. Quel Développement pour la RDC? *Conjonctures Congolaises* 45–63.
- Ledgerwood, J., 1998. *Microfinance handbook: An institutional and financial perspective*. World Bank Publications.
- Lelart, M., 2006. *De la finance informelle à la microfinance*. Editions des Archives Contemporaines.
- Leroy, aurélie, 2024. *Recomposition des féminismes du Sud [WWW Document]*. Centre tricontinental. URL <https://www.cetri.be/Recomposition-des-feminismes-du> (accessed 3.9.24).
- Lezoul, M., Fayza, K., 2023. Le rôle de l'assurance dans la gestion des risques agricoles Cas de la CNMA The role of insurance in agricultural risk management CNMA case. *Journal d'études en économie et Management* Volume 6, 678.
- Lin, N., 2002. *Social Capital: A Theory of Social Structure and Action*. Cambridge University Press.
- Linh, T., Long, H.T., Chi, L.V., Tam, L.T., Lebailly, P., 2019. Access to Rural Credit Markets in Developing Countries, the Case of Vietnam: A Literature Review. *Sustainability* 11, 1468–1486. <https://doi.org/10.3390/su11051468>
- Linh, T.N., Lebailly, P., Trang, P.T., Huyen, N.T., 2020. Access to credit markets and selection of credit sources of rural households: The case study of the Red

- River Delta, Vietnam, in: 12th NEU-KKU International Conference on Socio-Economic and Environment Issues in Development.
- Loukili, M.A., Mokhtari, A., 2022. L'innovation financière dans les pays en voie de développement : les déterminants du mobile banking et du développement financier en Afrique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 3, 178–189. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6944339>
- Lugangu, M.H., Lukoki, F., Komanda, A., 2023. Territoire de Kimvula: Un espace commercial non disputé (Province du Kongo central en République Démocratique du Congo). *International Journal of Innovation and Applied Studies* 39, 57–67.
- Makala, N., 2015. Le conseil agricole rural de gestion et développement en RDC. L'Harmattan.
- Malhotra, A., Schuler, S., 2002a. Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development. *New Perspectives*.
- Mamadou, K., Gaesing, K., Rieber, A., Yacouba, K., 2022. Les innovations en matière de financement des petits exploitants agricoles: l'expérience du modèle d'autofinancement de l'ONG MyAgro au Mali. *Revue Internationale du Chercheur* 3.
- Martin, N., 2020. The link between microcredit and rural household economy. *Dial*.
- Maruani, M., 2016. Femmes, genre et sociétés, l'Etat des savoirs.
- Maugiron, B., 2021a. L'autonomisation économique des femmes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. L'impact des cadres juridiques algérien, égyptien, jordanien, libyen, marocain et tunisien. *Cahiers d'études africaines* 242, 447–452. <https://doi.org/10.4000/etudesaficaines.34479>
- Mayoukou, C., Kertous, M., 2015. L'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo: une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt. *Monde en développement* 123–138.
- Mayoux, L., Palier, J., 2007. Microfinance et empowerment des femmes : Atteindre les femmes et les autonomiser: Défis pour la microfinance. *Ada, Dialogue*, N°37 25, 76–82. <https://doi.org/10.3917/fbc.025.0076>
- Mbangala, A.M., Kakule, M.E., 2023. Determinants of Women's Participation in Decision-Making on Household Income Allocation. *Journal of Business Diversity* 23.
- Mbaye, A.N., 2023a. PDF L'autonomisation des femmes: entre la rationalité et la nécessité pragmatique. *Revue Internationale du Chercheur* 4.
- Mbaye, A.N., 2023b. L'inclusion financière face au gouffre de la pauvreté et de l'exclusion. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 4, 48–68. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7785942>
- Mbimbi, P.S., Cornet, A., 2018. Méthodes de recherche en sciences économiques et

- de gestion. Éditions universitaires européennes.
- Mielusel, R., 2023. *Solid/itaires: Féminismes et sororités dans les productions artistiques françaises et francophones*. BRILL.
- Miller, C., Jones, L., 2003. Financement des chaînes de valeur agricoles. *Cta* 216.
- Mknelly, B., Dunford, C., 1998. Impact of Credit with Education on Mothers and Their Young Children's Nutrition: Lower Pra Rural Bank Credit with Education Program in Ghana.
- Molyneux, M., 2006. Mothers at the Service of the New Poverty Agenda: Progres/Oportunidades, Mexico's Conditional Transfer Programme. *Social Policy and Administration* 40, 425–449. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.2006.00497.x>
- Montalieu, T., 2002. Micro-credit institutions: Pros and cons. What type of banking practices? For which results? *Mondes en Développement* 30, 21–32. <https://doi.org/10.3917/med.119.0021>
- Morduch, J., 2000. The microfinance schism. *World development*.
- Morduch, J., 1999a. The microfinance promise. *Journal of economic literature*.
- Morduch, J., Rutherford, S., 2003. *Microfinance: analytical issues for India*. Background paper prepared for the World Bank.
- Morvant-Roux, S., 2009. Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'Endettement au Mexique: Combiner Anthropologie Économique Et Économétrie. *Revue Tiers Monde* 197, 109. <https://doi.org/10.3917/rm.197.0109>
- Mpanzu, P.B., Lebailly, P., Kinkela, C.S., 2011. Les conditions de production et de mise sur le marché des produits vivriers paysans dans la province du Bas-Congo (R. D. Congo). *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde* 26, 143–150.
- Mrani, S., Adil, L., 2023. La défaillance des entreprises : Une revue de littérature. *African Scientific Journal* 3. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8369814>
- Mujinga, K., Afumba, N.J.P., 2018. Déterminants de la mécanisation agricole à kimpese dans la province du kongo central. *Revue Congolaise d'Economie et de Gestion*.
- Mullainathan, S., Shafir, E., 2013. Chapter 16. Decision Making and Policy in Contexts of Poverty, in: Shafir, E. (Ed.), *The Behavioral Foundations of Public Policy*. Princeton University Press, Princeton, pp. 281–298. <https://doi.org/doi:10.1515/9781400845347-020>
- Muteba, D., Ntoto, R., Lebailly, P., 2015. *Sécurité alimentaire à Kinshasa : vers la ruralisation des pratiques alimentaires des ménages urbains*. Presses Agronomiques de Gembloux PP - Gembloux, Belgium.
- Najab, A., Lajfari, K., 2022. L'inclusion financière par le paiement mobile à l'ère du COVID19: Perspectives de développement pour le contexte marocain. *Alternatives Managériales Économiques* 4, 824–844.

- <https://doi.org/10.48374/IMIST.PRSM/ame-v4i2.32231>
- Namizata, B.F., 2022. Développement inclusif par le genre et transformation des politiques dans les domaines de l'éducation de base, de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Afrique de l'Ouest francophone : le cas de la Côte d'Ivoire. OFDIG.
- Nanéma, M., Nassè, D.T.B., Ouédraogo, P.A., 2021. Credit Accessing and Family Farming: an Evidence From Burkina Faso. *Finance & Accounting Research Journal* 3, 24–49. <https://doi.org/10.51594/farj.v3i2.237>
- Nassani, A., Aldakhil, A.M., Abro, M.M., Islam, T., Zaman, K., 2019. The impact of tourism and finance on women empowerment. *Journal of Policy Modeling* 41, 234–254. <https://doi.org/10.1016/j.jpolmod.2018.12.001>
- Nations Unies, 2021. Profil sous régional pour l ' Afrique du Nord : Partenariats public-privé pour une relance post-COVID-19 inclusive et verte en Afrique du Nord Sommaire. ECA/SRO-NA/ICSOE/36/2 Distr.
- Ndione, M., Malou, B., 2023. Microfinance institutions in WAEMU countries: Determinants of the massification of the credit offer for women. *Mondes en Développement*.
- Ndour, N., 2024. Investissement socialement responsable pour la résilience du système productif: une analyse des effets chocs sur les secteurs d'activité au sénégal, un cas de l'UEMOA. *Journal of Economics, Finance and Management (JEFM)* 3, 123–146. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10645125>
- Ngalamulume, G.T., 2016. Le développement rural en RD Congo: quelles réalités possibles ? *Academia-l'Harmattan, Louvain-la-Neuve*.
- Ngoie, M., Ilunga, 2022. Autonomisation économique des femmes rurales : cas de 12 villages regroupés autour de la mine de kinsevere biamungu. *International Journal of Innovation Scientific Research and Review*.
- Nguyen, C., Van den Berg, M., 2008. The impact of Micro-credit and Informal Credit on Poverty and Inequality in Vietnam [WWW Document]. URL <https://mpira.uni-muenchen.de/107151/> (accessed 3.9.24).
- Niang, A., 2023. Analyse situationnelle des dynamiques d'autonomisation des femmes au Sénégal. *International Journal of Innovation Scientific Research and Review* 05, 4655–4665.
- Nikiema, S., Zahonogo, P., Savadogo, K., 2023. Accès au microcrédit et inégalités de revenus au Burkina Faso. *African Scientific Journal*.
- Niyongabo, E., 2008. Défis du financement agricole et rural, rôle pour la microfinance et implications pour les politiques publiques en Afrique ... *Centre Emile Bernheim* 32, 1–30.
- Niyongabo, E., Périlleux, A., 2011. Microfinance et financement de l'investissement en milieu rural. *Mondes en développement* n° 152, 45–56. <https://doi.org/10.3917/med.152.0045>
- Njoku, J.E., Odii, M.A.C.A., 2019. Determinants of loan repayment under the special

- emergency loan scheme (seals) in nigeria : a case study of imo state. *African Review of Money Finance and Bankin* 1, 39–52.
- Nosseck, M.B.V., 2018. Les financements innovants. FERDI. <https://doi.org/10.3917/sh.marmi.2016.01.0032>
- Nowak, M., 2006. Croissance et cohésion sociale. Le microcrédit et l'Union Européenne. *Finance & Bien Commun* 25, 37. <https://doi.org/10.3917/fbc.025.0037>
- Nowak, M., 2005. On ne prête (pas) qu'aux riches; la révolution du microcrédit, JC Lattès. ed.
- Nsengoyumwa, T., Ndayizeye, L., 2023. Déterminants de l'inclusion financière au Burundi : de l'accès et de l'utilisation des services financiers dans les provinces du nord-ouest du pays. *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing*.
- OIT, 2019. Vue d'ensemble des types de mécanismes de financement innovants et pertinents. GB335/POL/4.
- Olivier de Sardan, J.-P., 1995. Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social, Hommes et sociétés. APAD [u.a.], Marseille.
- Olken, B.A., 2020. Banerjee, Duflo, Kremer, and the Rise of Modern Development Economics*. *Scandinavian Journal of Economics* 122, 853–878. <https://doi.org/10.1111/sjoe.12418>
- Ololade, R., 2013. Determinants of Access to Credit among Rural Farmers in Oyo State, Nigeria. *Global Journal of Science Frontier Research (D)* 13, 17–22.
- Ololade, R.A., Olagunju, F.I., 2013. Determinants of Access to Credit among Rural Farmers in Oyo State. *Global Journal of Science Frontier Research*.
- Organization, W.H., Women, U.N.E. for G.E. and the E. of, 2022. Améliorer la collecte et l'utilisation des données administratives sur les violences contre les femmes: lignes directrices techniques mondiales. World Health Organization.
- Ouattara, M.M.P.-L., 2020. Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire : une approche historique, in: DROFE no.14. Rabbat.
- Oubenyahya, M., Bari, I., 2024. L'investissement Takaful au service de la finance durable au Maroc : Revue de littérature. *Alternatives Managériales Economiques* 6, 92–104. <https://doi.org/10.48374/IMIST.PRSM/ame-v6iSpécial>
- Owusu, G., Antwi, J., 2010b. The Analysis Of The Rural Credit Market In Ghana. *IBER* 9. <https://doi.org/10.19030/iber.v9i8.611>
- Ozili, P., 2020. Theories of Financial Inclusion. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3526548>
- Paraiso, A., Olodo, G.P., Tokoudagba, S., Auteu, R., Yegbemey, R.N., Sanni, A.,

2013. Déterminants et contraintes de la production du miel dans le Nord-Ouest du Bénin : Cas des communes de Natitingou et de Tanguiéta. *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* 14. <https://doi.org/10.4314/jrsul.v14i1>
- Patel, S., Steele, P., Kelly, L., 2021. Financement innovant pour l'Afrique : Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature. IIED: International Institute for Environment and Development, Londres.
- Peemans-Pouillet, H., 2011. La miniaturisation de l'endettement des pays pauvre passe par les femmes, in: *Genre et Économie : Un Premier Éclairage*. Graduate Institute Publications, pp. 347–360. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5476>
- Pfister, C., 2022. Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique. Note Fondapol.
- Pitt, M., Khandker, S., Cartwright, J., 2003. Does micro-credit empower women: evidence from Bangladesh (Policy Research Working Paper Series No. 2998). The World Bank.
- PNUD, 2023. Rapport étude de base pour le programme PDL-145T.
- Portes, A., 2000. The Two Meanings of Social Capital. *Sociological Forum* 15, 1–12. <https://doi.org/10.1023/A:1007537902813>
- Pronk, J., 2000. Femmes dans le développement : le chemin vers l'autonomie, in: Bisilliat, J., Verschuur, C. (Eds.), *Le genre : un outil nécessaire : Introduction à une problématique*, Cahiers genre et développement. Graduate Institute Publications, Genève, pp. 87–93. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5340>
- Putnam, R.D., Leonardi, R., Nonetti, R.Y., 1994. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctt7s8r7>
- Pytkowska, J., 2020. La microfinance en Europe : rapport sur l'enquête de 2020.
- Quibria, M.G., 2012. Microcredit and Poverty Alleviation: Can microcredit close the deal?, WIDER Working Papers. World Institute for Development Economics Research, Helsinki.
- Quisumbing, A., Cole, S., Elias, M., Faas, S., Galiè, A., Malapit, H., Meinzen-Dick, R., Myers, E., Seymour, G., Twyman, J., 2023. Measuring Women's Empowerment in Agriculture: Innovations and evidence. *Global Food Security* 38, 100707. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2023.100707>
- Rajan, R., 2010. The Financial Crisis and the Death (or Hegemony) of Development Economics. *The Journal of Economic Education* 41, 398–402. <https://doi.org/10.1080/00220485.2010.510398>
- Research Institute (Ifpri), I.F.P., 2019. 2018 Annual report. International Food Policy Research Institute, Washington, DC. <https://doi.org/10.2499/9780896293588>
- Ribeiro, P.C., 2021b. Insurance and microinsurance of agricultural risks : public-private partnerships and innovative business models (phdthesis). Université de Nanterre - Paris X.
- Roesch, M., Héliès, O., 2007. La microfinance, outil de gestion du risque ou de mise

- en danger par sur-endettement ? *Autrepart* n° 44, 119–140.
<https://doi.org/10.3917/autr.044.0119>
- Rohen, A., 2018. Enseignement privé et développement de l'éducation en Afrique subsaharienne. *Marché et organisations* n° 32, 37–62.
<https://doi.org/10.3917/maorg.032.0037>
- Sachs, J., Malaney, P., 2005. Investing in Development: A practical plan to achieve the millennium development Goals. United Nations Development Programme, New York.
- Sadoulet, E., 2023. Fondation pour les études et recherches sur le développement international. Ferdi.
- Sahu, T.N., Agarwala, V., Maity, S., 2024. Effectiveness of microcredit in employment generation and livelihood transformation of tribal women entrepreneurs: evidence from PMMY. *Journal of Small Business & Entrepreneurship* 36, 53–74.
<https://doi.org/10.1080/08276331.2021.1928847>
- Saisana, M., Tarantola, S., 2016. State-of-the-art report on current methodologies and practices for composite indicator development. Joint Research Centre.
<https://doi.org/10.13140/RG.2.1.1505.1762>
- Samba, Balamona, 2015. Déterminants de la Demande de Microcrédit par les ménages pauvres en République du Congo, in: International, C. de R. pour le D. (Ed.), *Microfinance en Afrique Central: Le Défi des exclus*. Langaa RPCIG, Bamenda, pp. 25–52.
- Sandberg, S., Scovell, N., Boudewyn, M., Lagarde, C., 2013. En avant toutes: les femmes, le travail et le pouvoir. J.-C. Lattès, Paris.
- Schmidt, R.H., 2013. Microfinance et éthique, *Revue d'économie financière*.
<https://doi.org/10.3917/ecofi.112.0243>
- Schumpeter, J.A., Perroux, F., 2002. Théorie de l'évolution économique: recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture : introduction, *Classiques des sciences sociales*. J.-M. Tremblay, Chicoutimi.
<https://doi.org/10.1522/cla.scj.the>
- Sen, 2001. *La démocratie des autres : Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*. Éditions La Découverte.
- Servet, J.-M., 2006. *Banquiers aux pieds nus: la microfinance*. Odile Jacob, Paris.
- Shah, A., Nazari, M., Antar, M., Msimbira, L.A., Naamala, J., Lyu, D., Rabileh, M., Zajonc, J., Smith, D.L., 2021. PGPR in Agriculture: A Sustainable Approach to Increasing Climate Change Resilience. *Front. Sustain. Food Syst.* 5.
<https://doi.org/10.3389/fsufs.2021.667546>
- Sharma, M., Zeller, M., 1997. Repayment performance in group-based credit programs in Bangladesh: An empirical analysis. *World Development* 25, 1731–1742. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(97\)00063-6](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(97)00063-6)
- Sidi, A.M., Ndiouma, N.D., 2024. Le microcrédit dans l'inclusion sociale et financière

- durable pour les activités génératrices de revenus en Mauritanie : une analyse des expériences. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.10650060>
- Simen, S.F., Banzoussi Niaka, U.N., Agbeno, Y., Beyala Mvindi, M.-L., Paterne Nkoulou, S., 2024. L'impact de la transition numérique sur l'entrepreneuriat informel des femmes commerçantes à Libreville au Gabon. *rot* 33, 134–147. <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n1.1718>
- Simon, D.J., 2022. La maternité adolescente à Haïti (phdthesis). Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- Singh, P., Kaur, C., 2021. Factors determining financial constraint of SMEs: a study of unorganized manufacturing enterprises in India. *Journal of Small Business & Entrepreneurship* 33, 269–287. <https://doi.org/10.1080/08276331.2019.1641662>
- Sissoko, E.F., Konare, A.N., Mariko, O., 2024. Défis et Résilience dans l'Entrepreneuriat Féminin au Mali : Barrières socio-économiques et stratégies de survie. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 5, 37–59. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10798982>
- Soro, G., 2019. L'Impact de la Microfinance, où en sommes-nous? Une Revue des Méthodes utilisées dans les Évaluations Empiriques. *European Scientific Journal ESJ* 15, 188–211. <https://doi.org/10.19044/esj.2019.v15n7p188>
- Soro, Ifecro, O., 2023. Effets de l'accès au crédit sur l'adoption de la pluriactivité des agriculteurs ruraux au Bénin. *Repères et Perspectives Economiques* 7, 96–113.
- SOS FAIM, 2017. Rapport annuel.
- Sossou, C.H., 2015. Le financement de l'agriculture au Bénin : stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles. Université de Liège/Gembloux agro bio tech, Gembloux.
- Soulary, C., 2021. Le féminisme pour sauver la planète ! les Petits matins, Paris.
- Spio, K., 2006. The impact and accessibility of agricultural credit : a case study of small-scale farmers in the Northern Province of South Africa. University of Pretoria, Pretoria.
- Stevenson, Betsey, Wolfers, J., 2007a. Marriage and Divorce: Changes and their Driving Forces. *Journal of Economic Perspectives* 21, 27–52. <https://doi.org/10.1257/jep.21.2.27>
- Stevenson, Betsey, Wolfers, J., 2007b. Marriage and Divorce: Changes and their Driving Forces. *Journal of Economic Perspectives*.
- Stevenson, B., Wolfers, J., 2007. Marriage and Divorce: Changes and their Driving Forces. *Journal of Economic Perspectives* 21, 27–52.
- Sylla, E., Seck, S.M., Barbier, B., Niang, S., Faye, C., Ndiaye, A., 2023. Le partenariat public-privé appliqué aux investissements dans la grande irrigation en Afrique : le Projet de promotion du partenariat rizicole dans le Delta du fleuve

- Sénégal. Cahiers Agricultures 32, 9. <https://doi.org/10.1051/cagri/2023002>
- Tagang, G., Rwenge, J.-R.M., 2023. Genre et autonomie décisionnelle de la femme au Tchad. *Revue africaine des sciences humaines et sociales* 132–167. <https://doi.org/10.34874/PRSM/rashs-n4.40057>
- Tamehmach, Z., 2015. Le partenariat public-privé comme nouveau mode de gestion publique des terres agricoles. Paoli J.C.
- Tani, W., Bari, I., 2020. Le microcrédit solidaire et individuel : impact sur la croissance des très petites entreprises féminines marocaines. *Vie & sciences de l'entreprise* 210, 74–97. <https://doi.org/10.3917/vse.210.0074>
- Tarak, N.S.D., 2017. An empirical study on the impact of microfinance on Women empowerment: Evidence from west bengal. *Int. J. Fin. Acc. Eco. Man. Aud. VIII*, 53–62. <https://doi.org/10.18843/ijcms/v8i3/08>
- Taylor, M., 2018. Climate-smart agriculture: what is it good for? *The Journal of Peasant Studies* 45, 89–107. <https://doi.org/10.1080/03066150.2017.1312355>
- Terracol, E., Bontemps, c., 2008. Stata par la pratique: Statistiques, graphiques et éléments de programmation par Éric et Christophe. *Stata Journal* 8, pp 569-573. <https://doi.org/10.1177/1536867x0800800410>
- Traoré, A., Bocoum, I., Tamini, L.D., 2020. Services financiers : quelles perspectives pour le déploiement d'innovations agricoles en Afrique ? *Économie rurale* 77–94. <https://doi.org/10.4000/economierurale.7549>
- Traoré, Arahama, Bocoum, I., Tamini, L.D., 2020. Services financiers : quelles perspectives pour le déploiement d'innovations agricoles en Afrique ? *Économie rurale* 371, 77–94. <https://doi.org/10.4000/economierurale.7549>
- Trianto, B., Rahmayati, R., Yuliaty, T., Sabiu, T.T., 2021. Determinant factor of Islamic financial inclusiveness at MSMEs: Evidence from Pekanbaru, Indonesia. *JEKI* 7, 105–122. <https://doi.org/10.20885/jeki.vol7.iss2.art1>
- Tshimpaka, F.K., Quintart, A., économiques, sociales et politiques U. catholique de L. (1970-) F. des sciences, 2007. La restructuration de l'espace microfinancier du Kivu (Est R.D. Congo) pistes d'une intermédiation efficace. Presses universitaires de Louvain.
- Tshimpaka Kalala, Frédéric, Nkashama Mukenge, J.-C., Tshibola Biduaya, G., Mbiya Mukala, E., 2023. Déterminants de la demande et de l'offre du crédit agricole aux petits exploitants de la Ville de Kinshasa. *African Scientific Journal* 03, 1072–1098. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10159185>
- UNDP, 2018. Province of Central Kongo: Provincial Analysis of Fragility Matrices. *Third World* 12, 1–157. <https://doi.org/10.3406/tiers.1971.1769>
- UNESCO, 2017. Education for Sustainable Development Goals: learning objectives. UNESCO. <https://doi.org/10.54675/CGBA9153>
- Van Der Haar, S., Janssen, V.C.J., Diallo, O., Boza, F.B., Diarra, I., Ingram, V., Kouadio, K.A.S., Laven, A., N'dri, A.N., N'guessan, A., Waarts, Y., 2024. Approche pour les études de revenus des ménages producteurs de cacao : Une

- approche sectorielle pour évaluer le niveau de revenu vital des ménages dans le secteur du cacao. Wageningen Economic Research, Wageningen. <https://doi.org/10.18174/654199>
- Vandi, N., Mshelia, S., Michael, A., Kwaji, B., 2022. Analysis of women crop farmers' access and utilisation of agricultural credit in Yola South Local Government Area of Adamawa State, Nigeria. *Journal of Agriculture and Applied Biotechnology* 1, 1–6. <https://doi.org/10.52493/j.jaab.2022.1.21>
- Vizhñay, Á., Aurora, S., 2019. Determinantes del acceso al crédito de los socios de las cooperativas de ahorro y crédito en el Ecuador. *Espacios* 40, 1–25.
- Wampfler, B., 2016. Pourquoi est-il si difficile de financer l'agriculture familiale ? *Grain de Sel* 72, 6–8.
- Wampfler, B., Poursat, C., Doligez, F., 2003. Quels modes d'intervention pour améliorer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ? *agris.fao*.
- Wamunzila, E.K., Biringanine, A.N., Mwati, C., Mirindi, G.F., 2019a. Problématique de réinsertion économique des femmes victimes des violences au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. 1er congrès de la Chaire Internationale Mukwege.
- Wamunzila, E.K., Biringanine, A.N., Mwati, C., Mirindi, G.F., 2019b. Problématique de réinsertion économique des femmes victimes des violences au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, in: 1er congrès de la Chaire Internationale Mukwege.
- Wele, I.P., 2008. La pérennité des institutions de microfinance dans les pays de l'UEMOA: le cas du Bénin. Unpublished doctoral dissertation, HEC-Université de Liège, Belgium.
- Wélé, P., Labie, M., 2016. Efficacité des programmes publics en microfinance et inclusion financière. *Revue Tiers Monde* 225, 77. <https://doi.org/10.3917/rtm.225.0077>
- Wilhelm, M., 2014. Echantillonnage boule de neige: la méthode de sondage déterminé par les répondants (No. 338–0071). Neuchâtel Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.
- Wilson, K., 2000. Pratiques de Microfinance basées sur des principes Catholic Relief, Catholic Relief Services, Unité de Microfinance.
- Woolcock, M., 2001. Microenterprise and social capital: *The Journal of Socio-Economics* 30, 193–198. [https://doi.org/10.1016/S1053-5357\(00\)00106-2](https://doi.org/10.1016/S1053-5357(00)00106-2)
- World Bank, 2020. *Doing Business 2020: Comparing Business Regulation in 190 Economies*. Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1440-2>
- Wyrtki, K., Röglinger, M., Rosemann, M., 2021. Opportunity-led ideation: how to convert corporate opportunities into innovative ideas. *Creativity and Innovation Management* 30, 523–541.

- Yarbonme, D., 2023. Determinant factors of women's entrepreneurial success of Togo. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*,. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10038557>
- Yaumidin, U.K., Suhodo, D.S., Yuniarti, P.I., Hidayatina, A., 2017. Financial Inclusion for Women: Impact Evaluation on Islamic Microfinance to Women's Empowerment in Indonesia, in: *Financial Inclusion and Poverty Alleviation*. Springer International Publishing, pp. 81–140. https://doi.org/10.1007/978-3-319-69799-4_3
- Yunus, M., 2000. Review of Banker to the Poor: Micro-Lending and the Battle Against World Poverty. *Journal of International Affairs* 53, 741–745.
- Yunus, M., Jolis, A., 2007. Banker to the poor: micro-lending and the battle against world poverty, New York times bestseller. Public Affairs, New York, NY.
- Yunus, M., Jolis, A., Ragasol-Barbey, O., Alimi, R., 2007. Vers un monde sans pauvreté: l'autobiographie du banquier des pauvres, Le livre de poche. Librairie générale française, Paris.
- Yunus, M., Weber, K., Lebleu, O., 2019. Vers une économie à trois zéros: zéro pauvreté, zéro chômage, zéro émission carbone, Le livre de poche. Librairie générale française, Paris.
- Zeller, M., Sharma, M., 1998. Finance rurale et réduction de la pauvreté : Rapport sur la politique alimentaire. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington DC.
- Zhang, L.X., Song, B., Chen, B., 2012. Emeryg-based analysis of four farming systems: insight into agricultural diversification in rural China. *Journal of Cleaner Production*, Working towards a more sustainable agri-food industry: Main findings from the Food LCA 2010 conference in Bari, Italy 28, 33–44. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2011.10.042>

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/349831534243822890/pdf/PDPC-Rapport-final-dauidit-au-31-12-17-DEF.pdf>
<https://plan.gouv.cd/projects/partenariat-public-prive>
https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/togo_compact_pour_l'alimentation_et_l'agriculture.pdf
<https://nirsal.com/>
<https://www.creditagricole.ma/fr>
<https://afrique.lalibre.be/41195/l'agriculture-une-priorite-pour-tshisekedi-on-verra-la-part-du-budget-qui-lui-sera-reservee/>
<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd17-partenariats-pour-la-realisation-des-objectifs-?>
<https://www.ifad.org/fr/>
https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/WCMS_438653/lang--fr/index.htm

Annexes

Annexe 1 : Liste des institutions du système financier décentralisé de la KC

N°	DÉNOMINATION	LOCALISATION		2013	2020
	IMF/COOPEC RADIEES				
1	COOPEC MAYOMBE	BAS FLEUVE	RURALE	OK	RADIEE
1	CEAC KINZAU MVUETE	KINZAU MVUETE	RURALE	OK	RADIEE
2	CEAC MATADI MVUADU	MATADI	URBAIN	OK	RADIEE
3	MECRE MATADI/COOPEC	MATADI	URBAIN	OK	RADIEE
4	COOPEC CAMUDE	MATADI	URBAIN	OK	RADIEE
	IMF/COOPEC EN ACTIVITE				
1	CAMEC MBANZA NGUNGU COOPEC	MBANZA NGUNGU	RURALE	OK	OK
2	MICROCRÉDIT BUSINA DU FMI (EMC)	BOMA/TSHELA	URBAIN O RURALE	OK	OK
3	COOPEC MBONGO ZA KIMVUKA	KWUILU NGONGO	RURALE	OK	OK
4	COOPEC CEAC LUKULA	LUKULA	RURALE	OK	OK
5	CAMEC INKISI COOPEC	KASANTU INKISI	RURALE	OK	OK
6	COOPE BONNE SEMENCE KWUILU NGONGO	KWUILU NGONGO	RURALE	OK	OK
7	COOPEC CEC/BOMA	BOMA	URBAIN O RURALE	OK	OK
	EDUCATION ET EPARGNE				
1	CADECO KWUILU NGONGO	KWUILU NGONGO	RURALE	OK	OK

Source : Auteur après enquête sur le terrain.

Annexe 2 : Domaines de l'autonomisation de la femme

Dimensions	Ménage	Communauté	National/global
Economique	Contrôle des ressources par les femmes, relative participation aux dépenses du ménage, accès et contrôle des ressources familiales.	Accès des femmes à l'emploi, à la propriété des biens et de la terre, accès au crédit, accès aux marchés, implication ou représentation dans les associations locales de commerce.	Représentation des femmes au niveau des emplois hautement payés, prise en considération des intérêts des femmes dans les politiques macro-économiques, prise en considération du genre dans le Budget Général de l'Etat.
Socio-culturelle	Liberté de mouvement des femmes, pas de discrimination contre les filles, engagement à l'éducation des filles.	Accès des femmes aux moyens modernes de transport, participation aux groupes extra-familiaux et aux réseaux sociaux, levée des normes patriarcales (telles que la préférence du garçon), représentation des femmes au niveau des mythes éternels.	Alphabétisation des femmes, accès des femmes plusieurs options d'éducation, image positive de la femme, leur rôle et leur contribution dans les médias.
Familiale/inter professionnelle	Participation à la prise de décision domestique, contrôle des relations sexuelles, capacité à prendre des décisions liées à la maternité, l'utilisation de la	Avancée dans les systèmes de mariage, ou dans les relations entre homme et femmes accordant plus	Tendance nationale/régionale sur le moment ou l'âge du mariage, possibilité pour la femme de demander le divorce, soutien politique, légal et

	contraception, l'obtention de l'avortement, le choix délibéré de l'époux et du moment du mariage, l'absence de violence sur les femmes.	d'autonomie à la femme (mariages retardés, choix de l'époux, réduction de la pratique de la dot, l'acceptation du divorce) ; campagne locale contre la violence sur les femmes.	religieux à la levée de ces barrières, système permettant l'accès à la contraception, à l'avortement sécurisé, à la santé de la reproduction.
Légale	Connaissance des droits légaux, soutien domestique à l'exercice du droit.	Mobilisation de la communauté en faveur de ses droits, campagne pour la vulgarisation des droits de la femme, application effective des droits de la femme.	Soutien des droits de femme par les lois, accès aux ressources aux options, utilisation du système juridique pour combattre pourdroits de la femme, soutien légal aux droits de la femme.
Politique	Connaissance du système politique et moyen d'y accéder, soutien domestique pour l'engagement politique, exercice du droit de vote.	Implication ou mobilisation des femmes dans les campagnes sous-systèmes politique locales, soutien des femmes pour une législation ou un candidat	Présence des femmes au gouvernement national ou régional, défense des intérêts des femmes au niveau des différents lobbies ou groupes d'intérêt, Force électorale des femmes.

		particulier, représentation dans le gouvernement local.	
Psychologique	Estime de soi, bien-être psychologique.	Conscience collective de la justice, potentiel de mobilisation.	Sens de l'inclusion et des droits, acceptation systémique des droits et de l'inclusion.

Source : Malhotra et al. [2002]

Annexe N°3 : Questionnaire pour la population rurale (agriculteur et artisans)

Dans le cadre de la recherche doctorale sur les impacts des SFD (microfinance) sur le Développement rural au Kongo Central en R.D. Congo conduit par MANDIANGU Israël sous la Direction du Pr LEBAILLY, nous vous soumettons ce questionnaire. Bien entendu, vos réponses seront traitées de manière totalement anonyme, dans un but statistique. Quinze minutes vous suffiront pour compléter le questionnaire. Merci d'avance pour votre collaboration.

➤ Date et heure de l'entretien :.....

N.B. : POUR CHAQUE PERSONNE QUE VOUS INTERROGEZ, VERIFIER QUE VOTRE INTERLOCUTEUR EST CAPABLE DE VOUS FOURNIR DES INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS QU'ILS UTILISENT.

I. TERRITOIRES

Lukula

Seke Banza

Tshela

Moanda

II. SECTEURS

Loanga

Boma Bungu

Nzobe Luzi

Isangila

Bundi

Mfubu

Patu

Mbanga

Tshanga

III. VILLAGES

Lufu

Khanzi

Soza Lep

Seke

Kuakua

Wanda Tsandu

Loango

Vunda

Mayanda

Nsioni

Kisumbu

Patu

Kiniati

Vanga

Nsoko

Muengi

Kisese

Mangala

Lemba

Mbuku Lusanga

Lukula

Lovo (Manterne)

IV. SEXE DU REpondant

Fémini

Masculi

V. AGE DU REpondant.....

VI. SITUATION MATRIMONIALE DU REpondant

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Marié(e) monogame | <input type="checkbox"/> Veuf/Veuve |
| <input type="checkbox"/> Marié(e) polygamme | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) |
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> Vie marital |

VII. AGE DU CM (AGE CM).....

VIII. RELATION AVEC LE CHEF DE MENAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chef de ménage (CM) lui-même | <input type="checkbox"/> Parent du CM |
| <input type="checkbox"/> Enfant de CM | <input type="checkbox"/> Autres à préciser |
| <input type="checkbox"/> Femme de CM | |

IX. SEXE DU CM (SEXE CM)

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fémini | <input type="checkbox"/> Masculin |
|---------------------------------|-----------------------------------|

X. SITUATION MATRIMONIAL DU CM (MARCM)

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Marié(e) monogame | <input type="checkbox"/> Veuf/Veuve |
| <input type="checkbox"/> Marié(e) polygamme | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) |
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> Vie marital |

XI. EDUCATION FORMELLE (EDUC)

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

XII. NOMBRE D'ANNEE D'ECOLE (Niveau atteint)

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Primaire | <input type="checkbox"/> Humanité |
| <input type="checkbox"/> Secondaire | <input type="checkbox"/> Université |

XIII. ETRANGER OU NATIF DE CE VILLAGE (Origine)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Natif du village | <input type="checkbox"/> Migrant (Résident) |
|---|---|

XIV. Nombre des personnes dans le ménage y compris le chef de ménage.....

XV. Nombre des hommes

XVI. Nombre des femmes.....

XVII. Nombre des femmes de tranche d'âge entre 1 et 8 ans.....

- XVIII. Nombre des femmes de tranche d'âge entre 9 et 14 ans
- XIX. Nombre des femmes de tranche d'âge entre 15 et 60 ans.....
- XX. Nombre des femmes de tranche d'âge entre 61 ans et plus.....
- XXI. Nombre des hommes de tranche d'âge entre 1 et 8 ans.....
- XXII. Nombre des hommes de tranche d'âge entre 9 et 14 ans.....
- XXIII. Nombre des hommes de tranche d'âge entre 15 et 60 ans.....
- XXIV. Nombre des hommes de tranche d'âge entre 60 ans et plus
- XXV. Nombre de membres actifs du ménage travaillant en permanence avec vous y compris le chef de ménage (FTRAV).....
- XXVI. Nombre de membres actifs, tranche d'âge entre 9 et 14 ans.....
- XXVII. Nombre de membres actifs, tranche d'âge entre 15 et 60 ans
- XXVIII. Nombre de membres actifs, Tranche d'âge de plus de 61.....
- XXIX. Appartenance à un groupement de solidarité financière (AGRP)
1. Oui
2. Non
- XXX. Si oui, Types de groupement (TGRP)
- 1.=Groupe de tontine,
- 2.=Groupe de crédit,
- 3.=Groupe d'entraide,
- 4.=Groupe de producteurs,
- 5.=Groupe de transformateurs,
- 6.=Autres à préciser)
- XXXI. Connaissez-vous Le CARG⁵⁷ 1.OUI 2. NON
- XXXII. Connaissez-vous Le CLD⁵⁸ 1.OUI 2. NON
- XXXIII. Si oui, quelles sont les activités du groupement ou des groupements (PTGRP)
- Groupe 1 Atres
- Groupe 2 Aucun
- Groupe 3

⁵⁷ CARG : Conseil Agricole Rural de Gestion mise en place dans le cadre de la réforme du Ministère de l'Agriculture en RDC

⁵⁸ CLC : Comité Local de Développement

Annexe n°4 : Analyse des expériences de 4P dans six pays Africain

ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (3P)				
Partenaires	Dénomination	Contenus	Instruments	Résultats
GHANA (PROMOTION RURALE)				
Gouvernement, FIDA, Comité des chaînes des valeurs avec les producteurs, Fournisseurs intrants, Entreprise d'achat Groupé	Promotion Rurale	PPP axé les	Crédits	Augmentation de la Production, accès aux Engrais et semences Remboursé lors de la vente.
KENYA LOCATION PAR L'ETAT DES ENTREPOTS				
Organisme de Réglementation et de Surveillance, les déposants, Les Institutions financières Privées, programme des Donateurs,	Kenyan Warehouse Receipt	Location par l'Etat à des Privées, des entrepôts sous Forme de crédit-bail	Accès au crédit, avance sur Base du récépissé d'entrepôt	Amélioration de l'accès au Crédit et certification des dépôts
TANZANIE (RECHERCHE AGRICOLE)				
Petit exploitant, Membre du Comité de sucre et Institut De recherche	4P sur la recherche Agricole au niveau National	Améliorer la recherche Agricole	Taxe de recherche sur la Production de sucre et de thé	
TOGO (MECANISME INCITATIF DE FINANCEMENT AGRICOLE)				
FIDA, ETAT, CMA(MAROC), Actionnaires Privé PIA et ARISE, Actionnaire Privé	Mécanisme incitatif De financement Agricole (MIFA), Stratégie de Développement Agro industriel	PPP, Accompagnement et transformation agricole, augmentation du budget agricole et développement des infrastructures rurales, mobilisation des partenaires privés, rapprocher les banques et monde rural, L'Etat et ses partenaires se portent garant du financement	MIFA : mécanisme incitatif de financement agricole depuis 2018 pour accroître le volume de financement agricole, professionnaliser les filières agricoles par les chaînes de valeur, développer les assurances fondées sur le partage des risques, MIFA : Société anonyme	Financement des Banques et institutions financières décentralisées, création de plus de 160000 emplois et aménagement des terres agricoles par l'Etat, soutien aux jeunes et les femmes, Augmentation du PI et des revenus des ruraux + conditions de vie, ouverture du capital, cession totale ou partiel du capital
MAROC (GROUPE DE CREDIT AGRICOLE DU MAROC)				
Agence Française de Développement, AGREENFI, Les ruraux, les petits Exploitants agricoles, Ministère de l'agriculture et Développement rural, Banque Européenne D'investissement	Plan vert MAROC	Amélioration des conditions De vie des ruraux, favoriser Un meilleur accès aux Financements bancaires Adaptés	Assurance, affecturation, prêts, Garantie, microcrédit, Fondation ARDI pour les Petites exploitations agricoles	Renforcement des Capacités de gestion des Coopérations, appui de l'AFD dans le financement Adaptés et soutenables aux Ruraux
NIGERIA NIRSAL				
1. Gouvernement fédéral, Banques et institutions De Microfinance, Ministère fédéral des Ressources en Eau, BAD, Banque Centrale Du Nigeria, Ministère Fédéral de l'Agriculture Et développement rural	Politique de Promotion de l'agriculture, NIRSAL : Facilité Des risques (2013)	Promotion femmes et jeunes, Développement Agroindustriel, sécurité Alimentaire et accroissement Des revenus des ruraux, Création d'emplois, prêt au Secteur agricole	Prêts au secteur agricole ; Financement des chaînes des Valeurs, outils de partage des Risques, appui technique, Garantie de risque de crédit, Protection des investisseurs Contre la faillite	Promotion des Investissements en Agriculture, financement Des investissements Agricoles, recherches et Productivité Agricole, Autonomisation jeunes et femmes et Assistance technique, prêt agricole Partage des risques, Assurance, octroi de crédit

Source : Auteur